■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Liste des annexes :

Annexe 1 – Liste détaillée de la documentation

Annexe 2 – Liste détaillée des structures contactées pour l'enquête

Annexe 3 – Les questionnaires types utilisés pour l'enquête

Annexe 4 - Eléments chiffrés sur la concertation et l'implication des acteurs

Annexe 5 - Eléments chiffrés sur la prise en compte du Cher dans la stratégie des acteurs

Annexe 6 - Eléments chiffrés sur les projets de développement et les équipements sur le Cher

Annexe 7 – Fiches « Projets de développement pour le Cher »

Annexe 8 – Eléments complémentaires sur les retombées économiques potentielles

Annexe 9 – Fiches « Exemples de valorisation sur d'autres fleuves et rivières de France et d'Europe »

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 1 – Liste détaillée de la documentation

Décembre 2009

Explication sur la classification des documents

Code Type

Le code utilisé pour classer les documents se compose de **2 chiffres** (pour l'année), de **2 lettres** (pour le type de documents) et à nouveau de **deux lettres** (pour le territoire concerné), et se présente sous la forme suivante :

11-AA-AA

Principe du codage

- **L'année**

Les deux chiffres du code	L'année correspondante
99	19**99**
00	20**00**
01	20**01**
…	**…**
XX	Année inconnue

- **Le type de document**

Les deux lettres du code	Le type de documents correspondant
CH	**Ch**arte, contrat, convention, cahier des charges
CO	**Co**rrespondance
CP	**C**ommuniqué et document de **P**romotion (guide touristique, communiqué, article de communication de collectivités, extrait de site Internet …)
ET	**Et**ude et document technique (note, rapport, synthèse, présentation et diaporama numérique, acte de colloque, article professionnel, …)
PR	**Pr**esse (article de la presse à destination du grand public)
RE	Document **ré**glementaire (SDAGE, SAGE, …)
UN	Travail **un**iversitaire

- **Le territoire concerné**

Les deux lettres du code	Le territoire correspondant			
	Echelle supranationale et nationale	Echelle supra régionale	Echelle régionale	La vallée du Cher
AL			**A**lsace	
AQ			**A**quitaine	
AU			**Au**vergne	
BL		**B**assin de la **L**oire		
BO			**Bo**urgogne	
BR			**Br**etagne	
CA				**C**her **a**val (dont Cher canalisé)
CB				**C**anal de **B**erry
CE			**Ce**ntre	
CM				**C**her a**m**ont
EF		**E**st de la **F**rance		
EU	**Eu**rope			
FC			**F**ranche **C**omté	
FR	**F**rance			
GB	**G**rande-**B**retagne			
IF			**I**le-de-**F**rance	
NF		**N**ord de la **F**rance		
OU		**Ou**est de la France		
PA			**P**rovence-**A**lpes-Côte d'Azur	
PL			**P**ays de la **L**oire	
RA			**R**hône **A**lpes	
SO		**S**ud **O**uest de la France		
VC				**V**allée du **C**her (dans son ensemble)
XX	Aucun territoire précis			

Cas particuliers

Lorsque deux documents sont de la même année, de même nature et traitent du même territoire, ils doivent normalement se voir attribuer le même code 11-AA-AA.

Pour éviter cette situation d'un même code pour deux documents différents :

- soit **il est ajouté un chiffre à la fin du code,** afin de distinguer les deux documents. Par exemple : 11-AA-AA-1 pour le premier document, 11-AA-AA-2 pour le second document. Ce chiffre terminal est attribué de manière croissante lors de l'ajout d'un élément à la documentation.

- soit **les documents sont regroupés dans un dossier commun qui se voit attribuer un code unique**. C'est notamment le cas pour les documents courts (courriers, articles de presse).

Liste détaillée de la documentation

Dernière mise à jour : 14 décembre 2009

Codes	Années	Titres	Auteurs	Commanditaires, destinataires	Zones géographiques	Thématiques, mots clefs (3 maximum)	Format du document	Type de document	Nombre de pages
86-ET-VC	1986	Le rôle de la régulation des eaux dans la vallée du Cher en conséquence du barrage de Chambonchard	CODRA	EPALA, DRE	Barrage de Chambonchard, Vallée du Cher	Barrage, gestion de l'eau	Papier	Rapport de synthèse + rapport d'étude	15+43
88-ET-CA	1988	Le Cher canalisé : étude des potentialités pour le tourisme nautique	Bureau d'étude EULER	Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher	Cher canalisé et canal de Berry	Canaux, développement touristique, navigation	Papier	Etude + note manuscrite	58
88-ET-CM	1988	Barrage de Chambonchard – impact de l'ouvrage – Etude socio-économique – Rapport provisoire	SOMIVAL	EPALA	Barrage de Chambonchard	Barrage, développement touristique	Papier	Etude	65
89-RE-PL	1989	Décret sur le transfert à la Région Pays de la Loire des compétences de l'Etat en matière de voies navigables	Premier ministre	-	Pays de la Loire	Domanialité	Numérique	Décret	7
93-ET-CA	1993	Le tourisme fluvial sur le Cher canalisé et le canal de Berry de Tours à Vierzon – Enjeux et grandes orientations d'un schéma de développement	Aménagement et environnement Bureau d'études	Association « Val du Cher expansion »	Cher canalisé et canal de Berry, Vallée du Cher	Canaux, développement touristique, navigation	Papier	Etude	16
93-UN-VC	1993	Aménagement et gestion intégrée de la vallée du	Pierre BESSIN (Ecole	EPALA	Vallée du Cher	Aménagement, gestion de	Papier	Résumé de mémoire	34

		Cher	Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts)			l'eau		universitaire (2 exemplaires)	
94-PR-VC	1994	Centre économique magazine – N° Hors série – De Merinchal à Tours : La vallée du Cher, itinéraire d'une rivière tranquille	CCI de Montluçon-Gannat	-	Vallée du Cher	Barrage, industrie, développement touristique	Papier	Magazine	39
96-ET-CM	1996	Programme de développement du Haut-Cher	SOMIVAL	EPALA, DATAR	Barrage de Chambonchard , Haut Cher	Barrage , aménagement	Papier	Etude (Synthèse, rapport général, annexes, cartographie), correspondance	9+120+140 (+ 3 cartes)
96-ET-FR	1996	Rapport sur la modernisation des barrages anciens	CETMF	-	France	Barrage	Numérique	Etude	89
96-ET-VC	1996	Projet de contrat de rivière Cher – Présentation des principales propositions d'actions	EPALA	EPALA	Vallée du Cher	Aménagement, gestion de l'eau	Papier	Rapport	14
97-ET-CA	1997	Etude globale du Cher aval	EPALA	EPALA	Cher aval	Gestion de l'eau, développement touristique	Papier	Résumé de la phase diagnostic	15
97-ET-CM	1997	Etude préalable d'un projet de contrat de rivière « Cher – Aumance » sur le département de l'Allier – Rapport de synthèse du maître d'ouvrage	EPALA	EPALA	Vallée du Cher et Vallée d'Aumance	Barrage, gestion de l'eau, aménagement	Papier	Rapport de synthèse (3 exemplaires)	21
97-UN-SO	1997	Prise en compte et valorisation du canal du Midi dans les documents d'urbanisme et les	Nathalie de LEFFE – CESA, DDE Haute-Garonne	-	Canal du Midi, Sud Ouest	Canaux, aménagements	Numérique	Rapport de stage	70

		opérations d'aménagement – Etude dans le département de la Haute-Garonne							
98-ET-CA	1998	Fiche Mérimée – Site d'écluse, barrage mobile de Nitray (Cher canalisé) à Athée-sur-Cher	Ministère de la culture	-	Cher aval	Barrage, aménagement, patrimoine	Numérique	Fiche technique	4
98-ET-CM	1998	Etude d'un contrat de rivière Cher – Actions à mener en amont de Montluçon	EPALA	EPALA	Barrage de Chambonchard	Gestion de l'eau, aménagement	Papier	Projet de rapport	15
99-ET-CA	1999	Etude globale du Cher aval - rapport de synthèse – document provisoire	EPALA	EPALA	Cher aval	Gestion de l'eau, développement touristique, aménagement	Papier	Rapport	12
99-ET-OU	1999	Valorisation du tourisme fluvial	Rencontres interrégionales Leader II Auvergne Corse PACA Rhône Alpes	-	Pays de la Loire et Bretagne, Ouest de la France	Développement touristique, navigation	Numérique	Compte rendu de réunion	6
00-ET-EF-1	2000	Etude de valorisation du canal de la Marne à la Saône	DDE Haute Marne		canal de la Marne à la Saône (Champagne Ardennes Bourgogne)	Patrimoine, activités, développement touristique	Numérique	Etude	82
00-ET-EF-2	2000	Synthèse de l'étude de valorisation du canal de la Marne à la Saône	DDE Haute Marne, VNF		canal de la Marne à la Saône (Champagne Ardennes Bourgogne)	Activités, développement touristique, navigation	Numérique	Synthèse d'étude	12
00-ET-FR	2000	Définition des fonctionnalités écologiques des berges des canaux pour la navigation – application à	CETMF - VNF	-	France	Canaux, environnement , aménagement	Numérique	Etude	68

		leur végétalisation							
01-ET-FR	2001	Fleuves et rivières de France : un atout pour le développement touristique	AFEPTB	-	France	Développement touristique	Numérique	Actes de colloque	68
02-CH-CE	2002	Cahier des clauses techniques particulières – Etude stratégique – Canal d'Orléans	Conseil général du Loiret	-	Canal d'Orléans, Centre	-	Numérique	Cahier des charges	8
02-CP-BR	2002	Les canaux bretons	Comité régional de tourisme de Bretagne	-	Bretagne	Canaux, navigation, développement touristique	Numérique	Plaquette de promotion	1
03-CP-FR	2003	Guide des loisirs nautiques – repères juridiques	EPIDOR (EPTB Dordogne)	-	France	Développement touristique, réglementation	Numérique	Guide	26
03-ET-BR	2003	SAGE de l'Aulne : Phase d'état des lieux, Pré diagnostic – Un territoire, des milieux, des acteurs : un partage de l'eau pour quels usages ? – Synthèse du rapport final	IDEA Recherche	Conseil général du Finistère, SEMAEB	Aulne, Bretagne	Canaux, barrage, gestion de l'eau	Numérique	Rapport	7
03-ET-CA	2003	Projet de remise en navigation du Cher canalisé et du canal de Berry	Mission d'expertise économique et financière de la région Centre – trésorerie générale de la Région Centre et du Loiret	Préfecture du Loir-et-Cher	Cher canalisé et canal de Berry	Navigation, développement touristique, ressources financières	Papier	rapport d'expertise	36
03-ET-FR	2003	Rapport de la mission aménagement du territoire	Association française des EPTB	-	France	Aménagement	Numérique	Rapport	42
03-ET-PA	2003	Le bassin versant de la Durance	SMAVD	-	Durance, PACA	Gestion de l'eau	Numérique	Rapport	10
04-ET-CE	2004	Etude stratégique sur le	PV2D, SCET,	Conseil général	Canal	Développement	Numérique	Rapport et	-

		domaine du canal d'Orléans	BCEOM	du Loiret	d'Orléans	touristique, canaux		annexes	
04-ET-FR	2004	Le Domaine public maritime et fluvial	-	-	France	Domanialité	Numérique	Note	8
04-ET-PL	2004	Archives du syndicat interdépartemental du bassin de la Maine et de l'association de promotion du tourisme fluvial du bassin de la Maine – 1969-2001	Séverine MENET, Agnès DEJOB	Région Pays De la Loire	-	Développement touristique, aménagement, navigation	Numérique	Etude	50
05-ET-CA	2005	Cahier des charges – Etude de définition des travaux d'aménagement des ouvrages, de l'organisation juridique et patrimoniale et de l'exploitation future du Cher canalisé	Région Centre	-	Cher canalisé, Cher aval	Barrages, aménagement	Papier	Cahier des charges	8
05-ET-CB	2005	Canal de navigation dit canal de Berry – Base de donnée Mérimée	Ministère de la culture	-	Canal de Berry	Canaux, Patrimoine	Numérique	Fiche technique	3
05-ET-FR	2005	Question à l'assemblée nationale sur la décentralisation du DPF	Etienne MOURRUT, Député	Ministère de l'écologie	France	Domanialité	Numérique	Question législative	2
05-ET-SO	2005	La vallée du Lot en Haute-Garonne : inventaire topographique – In situ N°6	Ministère de la culture	-	Vallée du Lot	Patrimoine	Numérique	Etude	26
05-CP-BO	2005	A vélo le long du canal de Bourgogne	Côte d'Or tourisme, VNF, Agence de développement touristique de l'Yonne	-	Canal de Bourgogne	Développement touristique, canaux, vélo	Numérique	Document de promotion	32
05-CP-VC	2005	Vallée du Cher – Au fil de l'eau de Montluçon à Tours	Hachette	-	Vallée du Cher	Développement touristique	Papier	Guide touristique	157
05-ET-CM	2005	Pollution de la rivière Cher par le déversement	Ministère de l'environnemen	-	Cher amont	Pollution, industrie	Numérique	Synthèse technique	4

		d'effluents pollués	t						
05-RE-FR	2005	Décret relatif à la constitution et à la gestion du domaine public fluvial de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements	Premier ministre	-	France	Domanialité	Papier	Décret	10
06-CP-CM	2006	Chambonchard, une nécessité : un équipement structurant pour la vallée du Cher	?	?	Barrage de Chambonchard , Vallée du Cher	Barrage	Papier	Rapport	7
06-CP-NF	2006	Réouverture de la navigation de la liaison Deûle-Escaut	Agence affaires publiques	Union européenne, Préfecture de la Région Nord-Pas-de-Calais, VNF, agence de l'eau Artois Picardie, Région Nord-pas-de-Calais, Région Wallone, Conseil général du Nord, Lille métropole communauté urbaine	Nord de la France, Belgique	Canaux, navigation	Numérique	Dossier de presse	11
06-ET-BO	2006	Eléments structurant du développement touristique et économiques du territoire du Val de Saône : Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône : dossier de candidature à la labellisation Pôle d'Excellence Rurale	Communauté de communes Val de Saône	-	Bourgogne, Val de Saône	Développement touristique, navigation, vélo	Numérique	Etude	74
06-ET-CE	2006	Schéma régional de vélo	Région Centre	-	Centre	Développement	Numérique	étude	8+49+15

		route et voies vertes de la région Centre (synthèse, évaluation des opportunités, synthèse de avis)				touristique, vélo		(3 documents pdf)	
06-ET-FR	2006	La décentralisation territoriale du domaine public fluvial : proposition de clefs de lecture pour un transfert aux EPTB	Philippe MARC	AFEPTB	France	Domanialité, réglementation	Numérique	Etude	40
06-ET-FR-2	2006	Les assises nationales du tourisme fluvial	CCI de Haute-Saône	-	France	Développement touristique, canaux, navigation	Numérique	-	-
06-ET-FR-3	2006	Le domaine public fluvial : consistance, utilisation, responsabilité – les dossiers de la Seine en partage	La Seine en partage	-	France	Domanialité	Numérique	Dossier technique	28
06-ET-PL	2006	Transfert de domanialité de la Sarthe aval et du Loir au conseil général	-	-	Sarthe et Loir – Pays de la Loire	Domanialité	Papier	Note	1
06-ET-SO	2006	L'itinérance douce peut-elle être un vecteur de développement des territoires ? Réflexions pour un projet tourisitique global autour de la retenu de Bort-les-Orgues	Celine MONTERO, Université Grenoble 1	EPIDOR	Dordogne, Sud Ouest	Développement touristique	Numérique	Rapport de stage	148
06-ET-VC	2006	Présentation de l'assemblée générale	Association pour le développement touristique de la vallée du Cher	EP Loire	Vallée du Cher	Développement touristique	Papier	Diaporama (déroulé de la réunion) + 1 courrier joint	12
06-PR-BR	2006	La valorisation des bords du canal d'Ille-de-Rance	Le petit rapporteur Ille-et-vilaine	-	Bretagne	Canaux, aménagement, développement	Numérique	Article de presse	3

						touristique			
07-CH-VC	2007	Extraits des conventions Région départements 2007-2013 concernant les actions sur le vélo	Région Centre, département d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Cher	-	Vallée du Cher	Vélo, développement touristique, financements	Papiers	Extraits de convention	3
07-CO-RA	2007	Avis sur le transfert de la partie bourguignonne de la Loire	Région Rhône Alpes	Région Bourgogne	Rhône Alpes	Domanialité	Papier	1 courrier	
07-CO-VC	2007	Correspondance de 2007 sur la vallée du Cher	Préfecture de la Région Centre, Préfecture Indre-et-Loire, EPL, Région Bourgogne, Ville de Tours, Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire	EPL, Région Centre, Région Rhône-Alpes, Département de l'Indre	Vallée du Cher	-	Papier	8 courriers	
07-CP-BR	2007	Canal de Nantes à Brest : ce long fleuve tranquille	Christophe Pluchon	-	Aulne, Bretagne	Canaux	Numérique	Article	16
07-CP-BR-2	2007	Communiqué sur les enjeux de l'Aulne	Eau et rivières de Bretagne	-	Aulne, Bretagne	Canaux, protection de l'environnement, barrages	Numérique	Communiqué	8
07-CP-PL	2007	« La Région passe le relais » - Libre cours en pays de la Loire N°11	COREVE	-	Pays de la Loire	Domanialité	Numérique	Journal	4
07-CP-SO	2007	« La vallée du Lot en fête »	L'entente vallée du Lot	-	Vallée du Lot	Développement touristique, manifestation	Numérique	Dossier de presse	11
07-CP-XX	2007	Quand le fleuve ré enchante la ville : de nouvelles voies pour valoriser le domaine public fluvial	VNF	-	-	Aménagement, zone urbaine, ressources financières	Numérique	Document de promotion	4
07-ET-BR	2007	Le transfert du domaine	Commission	-	Bretagne	Domanialité	Numérique	Compte rendu	12

		public fluvial	locale de l'eau du SAGE Vilaine					de réunion	
07-ET-CA-1	2007	Propositions pour la remise en état du lit du Cher sur le bief de Tours	Syndicat du Cher canalisé Indre et Loire	-	Tours	Canaux, aménagement, zone urbaine	Papier	Rapport + annexes	6+7
07-ET-CA-2	2007	Rivière de contournement et de pratique d'eaux vives sur le Cher	Société d'Equipement de la Touraine	Ville de Tours	Tours	aménagement, zone urbaine, développement touristique	Papier	Diaporama	8
07-ET-EU-1	2007	Interreg III C : five years of bringing Europe's Regions together	Interreg IIIC, union européenne	-	Union européenne	Développement touristique	Numérique	Etude	87
07-ET-EU-2	2007	WaterTour - Improving the Competitiveness of SME's and Regions involved in Water Tourism Activities by Innovative Strategies and Technologies Best practice examples on watertourism development	Interreg IIIC, union européenne	-	Union européenne	Développement touristique	Numérique	Etude	24
07-ET-EU-3	2007	Handbook Watertours : General aspects of tourism in Europe, The development of a tourism region towards a tourism destination, a comparison among European regions	Romy Sommer & Antje Mühlhaus, animare tourism project management	Interreg IIIC, union européenne	Union européenne	Développement touristique	Numérique	Etude	156
07-ET-FR	2007	Le tourisme fluvial en France en 2007 - Document de synthèse	VNF	-	France	Développement touristique, navigation	Numérique	Synthèse d'une étude économique	4

07-ET-FR-2	2007	Mission d'audit de modernisation – Rapport sur la gestion des voies navigables	Conseil général des ponts et chaussées – Inspection générale de l'administration – Contrôle général économique et social	-	France	Domanialité, gestion	Numérique	rapport	64
07-ET-FR-3	2007	Le tourisme fluvial en France en 2007 – Etude plaisance privée	VNF, ODIT France	-	France	Développement touristique, navigation	Numérique	Rapport d'étude	57
07-ET-IF	2007	Etude de valorisation touristique et de loisirs du canal de l'Ourcq	CDT 93	-	Canal de l'Ourcq	Développement touristique, canaux	Numérique	Présentation de l'étude	2
07-ET-IF-2	2007	Le tourisme fluvial en Ile-de-France : une image à valoriser – Note rapide N°441	IAURIF	-	Ile-de-France	Développement touristique, canaux	Numérique	Article professionnel	4
07-ET-SO	2007	Politique interrégionale en faveur du canal et de la vallée du Lot	Région Midi-Pyrénées		Vallée du Lot	Canaux, développement touristique, ressources financières	Numérique	Note	5
07-ET-VC	2007	Aménagement et gestion future de la rivière Cher	EPL	EPL	Vallée du Cher	Domanialité	Papier	Notes techniques	7
07-PR-AL	2007	La Fronde des élus	DNA	-	Alsace	Canaux, navigation	Numérique	Article	1
07-PR-BR	2007	Transfert de la propriété des voies d'eau bretonnes	Le télégramme.com	-	Bretagne	Domanialité	Numérique	Article	5
07-PR-CA	2007-2008	Le syndicat du Cher canalisé se saborde – Les barrages à aiguilles : un héritage de deux siècles	La nouvelle République	-	Cher canalisé	Domanialité, aménagement, navigation	Papier	4 articles de presse	-

		– Le cher navigable : trop cher ? – Cher canalisé : il faudra trouver 11M€							
07-PR-FR	2007	Rivières cherchent propriétaires	La Croix	-	France	Domanialité	Papier	Article de presse	-
07-PR-NF	2007	Blue Links – remise en navigation des canaux entre Belgique et France	VNF	-	Nord de la France	Canaux, navigation, aménagements	Numérique	Article de presse	5
07-RE-CM	2007	Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Cher amont – Etat des lieux de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages – atlas cartographique	EP Loire	EP Loire, CLE Cher Amont	Cher amont	Gestion de l'eau, aménagement	Papier	atlas cartographique	63
07-RE-PL	2007	Arrêtés préfectoraux sur le transfert de propriété du DPF de l'Erdre aux collectivités	SGAR Pays de la Loire	-	Pays de la Loire	Domanialité	Numérique	Arrêtés	7
07-UN-FR	2007	Les droits et obligations de l'Etablissement Public Loire dans le cadre du domaine public fluvial de l'Etat	Wilfried SCHWARTZ, Etudiant en Master de Droit Public	Etablissement Public Loire	-	Domanialité, ressources financières	Papier	Mémoire universitaire	35
08-CH-SO-1	2008	Charte interrégionale « canal des deux mers » 2008/2013	Etat, VNF, Midi-Pyrénées, Aquitaine	-	Canal des deux mers, Garonne	Canaux, gestion de l'eau, développement touristique	Numérique	Charte	5
08-CH-SO-2	2008	Contrat régional spécifique pour un projet de développement et de valorisation économique du canal des deux mers et des territoires riverains	Etat, VNF, Région Midi-Pyrénées	-	Canal des deux mers	Canaux, développement touristique, ressources financières	Numérique	Contrat	8
08-CH-SO-3	2008	Contrat de projet Etat Région 2007-2013 – Convention	Etat, Régions, Départements, Agence de	-	Vallée du Lot	Navigation, développement touristique	Numérique	Contrat	22

		interrégionale d'application – vallée du Lot	l'Eau, Entente pour la vallée du Lot						
08-CO-FR	2008	-	Premier ministre	Association française des EPTB	France	Domanialité	Papier	1 courrier	-
08-CO-IF	2008	Courrier de l'ANPEI à l'IAURIF concernant le tourisme fluvial	ANPEI	IAURIF	Ile-de-France	Développement touristique, navigation, aménagement	Numérique	Courrier	3
08-CO-VC	2008	-	Préfecture de la Région Centre, Préfecture d'Indre-et-Loire, VNF, EPL, Région Centre, Département d'Indre-et-Loire, Département du Loir-et-Cher, Ville de Tours, Union régionale pêche Centre Poitou charentes, Ingérop, Loire Valley Convention Club, Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire, Les amis du Cher canalisé	EPL, Préfecture de la Région Centre, Préfecture, d'Indre-et-Loire, Région Centre, Région Auvergne, Département du Cher, Département de l'Indre, Département de l'Allier	Vallée du Cher		Papier	Courriers	
08-CP-BO	2008	Canaux de bourgogne : ils doivent vivre !	ANPEI	-	Bourgogne	Canaux, navigation	Numérique	1 article	4

08-CP-BR	2008	Le transfert de propriété du DPF	IAV	-	Vilaine, Bretagne	Domanialité	Numérique	Extrait de site Internet	1
08-CP-BR-2	2008	« La parole est à … Eaux rivières de Bretagne » - la voie du canal	Comité des canaux bretons et voies navigables de France	-	Aulne, Bretagne	Canaux, barrage, protection de l'environnement	Numérique	1 article	6
08-CP-CA	2008	Cher canalisé – Optimisation de la conciliation des enjeux sur le Cher	Préfecture d'Indre-et-Loire	-	Cher canalisé	Aménagement, barrages, domanialité	Papier	1 article	
08-CP-CM	2008	Le Plan Loire 2000-2006 dans le Cher – Renforcement des levées et restauration du lit de la Loire – Bilan des réalisations	Direction régionale de l'Environnement Centre	-	Cher amont	Aménagement	Papier	Plaquette de promotion	-
08-CP-FR	2008	Conjuguer économie et écologie	VNF	-	France	Aménagement, gestion de l'eau	Numérique	Plaquette	12
08-CP-VC	2008	Position de l'Etablissement Public Loire sur l'avenir du Cher domanial	EPL	-	Vallée du Cher	Domanialité, aménagement, barrages	Papier	1 communiqué de presse (2 exemplaires)	50
08-CP-VC-2	2008	Les collectivités rassemblées sur le devenir du vieux Cher	EPL		Vallée du Cher	Domanialité, aménagement, développement touristique	Numérique	1 article	2
08-ET-CA-1	2008	Etude de définition d'un projet d'aménagement et de gestion du Cher canalisé – Phase 3 – Rapport n°4 : scénario proposé	INGEROP	Région Centre, Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement de Loir-et-Cher	Cher canalisé	Domanialité, barrages, aménagement	Papier	Etude (3 exemplaires)	
08-ET-CA-2	2008	Position commune des collectivités territoriales sur le transfert du DPF et	EPL	EPL	Cher canalisé	Domanialité, ressources financières,	Papier	Note (2 exemplaires) et compte rendu	

		l'aménagement du Cher canalisé				analyse économique		de réunion	
08-ET-CA-3	2008	Le tourisme fluvial en Indre-et-Loire	OE2T	-	Indre-et-Loire	Développement touristique, navigation	Numérique	Etude	2
08-ET-CE	2008	Etude de faisabilité d'une véloroute dans le sud Touraine et Berry – Présentation au comité de pilotage	Région centre, SEGAT		Vallée du Cher	Vélo, développement touristique	Numérique	Diaporama numérique	30
08-ET-CE-2	2008	La restauration du canal d'Orléans	Conseil général du Loiret	-	Canal d'Orléans, Centre	Canaux, aménagement, développement touristique	Numérique	Diaporama numérique	39
08-ET-EU	2008	Interreg IIIB North West Europe – Crosscut - Final Report	-	-	Europe	-	Numérique	Rapport	21
08-ET-IF	2008	Le tourisme fluvial en Ile-de-France	IAUIF	Région Ile-de-France	Ile-de-France	Développement touristique, navigation	Numérique	Etude	62
08-ET-NF	2008	Schéma des véloroutes voies vertes en Picardie	VNF	-	Canal Seine Nord (Picardie)	Canaux, développement touristique	Numérique	Diaporama de présentation	17
08-ET-VC	2008	Quel avenir pour le Cher ?	Syndicat du Cher canalisé	-	Vallée du Cher	Barrage, aménagement, domanialité	Papier	Diaporama	24
08-PR-AL	2008	Inquiétude entre Strasbourg et Colmar et … inquiétude de tous les plaisanciers	ANPEI	-	Alsace	Développement touristique, navigation	Numérique	Article de presse	5
08-PR-BO	2008	La Région voudrait gérer « ses » canaux	ANPEI	-	Bourgogne	Domanialité, canaux, aménagement	Numérique	Article de Presse	2
08-PR-BO-2	2008	La Région tentée par les canaux	L'Yonne républicaine	-	Bourgogne	Domanialité, canaux, développement touristique	Numérique	Article de Presse	2
08-PR-CA	2008	Cher canalisé : la polémique continue-	La nouvelle République		Cher canalisé	Navigation, barrages	Papier	2 articles de Presse	

		Abaissement des barrages du Cher : levée de boucliers des usagers							
08-PR-VC	2008	Les usagers du Cher sur le pied de Guerre ; Menace sur le Cher ; Qui voudra s'occuper du Cher, du lac et du canal ?	La nouvelle république ; Histoire et patrimoine des rivières et canaux ; Apic 41	-	Vallée du Cher	Canaux, navigation, gestion de l'eau	Numérique (3 fichiers pdf)	3 articles de Presse	
08-PR-VC-2	2008	L'Etablissement Public Loire hérite de la coûteuse gestion du Cher – L'Etat fait cadeau d'un très cher Cher – Transfert du fleuve Cher : prudence des collectivités	Les Echos, le Berry républicain, La gazette		Vallée du Cher	Domanialité	Papier	3 articles de presse	
08-RE-CM	2008	Diagnostic du SAGE Cher Amont	Géo Hyd	EPL	Cher amont	Aménagement, gestion de l'eau	Papier	Synthèse du diagnostic + diagnostic	15 + 104
09-CH-SO	2009	Convention interrégionale du Plan Garonne	Etat, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Agence de l'eau	-	Canal des deux mers, Garonne	Gestion de l'eau, ressources financières	Numérique	Convention	14
09-CO-BL	2009		VNF	EPL	Canaux de Briare, canaux de Roanne à Digoin (bassin de la Loire)	Canaux, développement touristique	Papier	1 Courrier	-
09-CO-CA	2009	Bilan de l'expérimentation de l'ONEMA sur les fausses bassinées	ONEMA	Délégation inter-services de l'eau et la nature	Cher aval (canalisé)	Aménagement, barrages	Numérique	Courrier	-
09-CO-CA-2	2009		Conseil général d'Indre-et-Loire, SICALA 41, Syndicat Cher canalisé,	EPL	Cher aval	Travaux, aménagement, gestion de l'eau, développement	Papier	6 Courriers	-

			EPL			touristique			
09-CO-CM	2009	Etude sur les prélèvements pour le SAGE Cher amont	Agence de l'Eau	EPL	SAGE Cher amont	Gestion de l'eau	Papier	1 courrier	-
09-CO-FR	2009		Association française des établissements publics territoriaux de bassin, VNF	EPL	France	Domanialité, ressources financières	Papier	2 courriers	-
09-CO-FR-2	2009	Dépense moyenne d'un plaisancier	VNF	EPL	France	Navigation, développement touristique	Numérique	1 courriel	3
09-CO-VC	2009		Préfecture de la Région Centre, Préfecture Indre-et-Loire, Conseil régional d'Auvergne, Conseil général du Cher, conseil général d'Indre, les amis du Cher canalisé, l'association pour le développement touristique de la vallée du Cher	EPL	Vallée du Cher	Gestion de l'eau, développement touristique, domanialité	Papier	13 courriers	
09-CP-AL	2009	Vers une valorisation du canal et du port de plaisance - Economie en Sud Alsace	CCI Sud Alsace Mulhouse	-	Alsace	Canaux, développement touristique, zones urbaines	Numérique	Article de presse	3
09-CP-BR	2009	La Voix du Canal – Du SAGE au SDAGE	Comité des canaux bretons	-	Bretagne	Canaux, aménagement	Numérique	Article	5

09-CP-CA	2009	Positionnement du Syndicat du Cher canalisé « Restauration et préservation de l'identité du Cher canalisé »	Syndicat du Cher canalisé	-	Cher canalisé, Cher aval	Canaux, Navigation, barrage	Papier	Communiqué	2
09-CP-CE	2009	Le Loiret mise sur le canal d'Orléans – reflet du Loiret N°105	Conseil général du Loiret	-	Canal d'Orléans	Canaux, aménagement, développement touristique	Papier	1 article de presse	5
09-CP-PL	2009	Le bassin de la Maine, entre développement durable et tourisme de nature – N°51 Maine et Loire, le magazine du conseil général	Conseil général du Maine et Loire	-	Maine et Loire, Pays de la Loire	Domanialité, développement touristique	Papier	1 article	2
09-CP-VC	2009	Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher – E-Loire N°8	EP Loire	-	Vallée du Cher	-	Numérique	Article de presse	1
09-ET-CA	2009	Réparation du barrage de Larcay et de Chisseaux – Description des désordres et travaux envisagés	Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire	EP Loire	Cher canalisé	Travaux, barrages, canaux	Papier	2 notes + 1 courrier joint	9
09-ET-CA-2	2009	Groupe de travail « projets pour le Cher » - documents de travail	Syndicat du Cher canalisé Indre-et-Loire	Conseil Général d'Indre-et-Loire, Comité Départemental de Tourisme d'Indre-et-Loire, EP Loire	Cher canalisé en Indre-et-Loire	Canaux, développement touristique, navigation	Papier	-	-
09-ET-CA-3	2009	Fiche de poste – Expérimentation des fausses bassinées sur le Cher canalisé	ONEMA	-	Cher canalisé	Barrage, aménagement	Numérique	Fiche de poste	2
09-ET-CB	2009	Canal de Berry – fiche technique	Site Internet « Strucurae »	-	Canal de Berry	Canaux	Numérique	Fiche technique	6
09-ET-FR-1	2009	Les schémas de développement	VNF	-	France	Canaux, méthodologie,	Numérique	Synthèse de méthodologie	5

						développement touristique			
09-ET-FR-2	2009	Trame verte et bleue : orientations nationales pour la préservation et la restauration des continuités écologiques (guide 1 : enjeux et principes de la TVB ; Guide 2 : Appui méthodologique à l'élaboration régionale de la TVB)	Comité opérationnel « trame verte et bleue » du Grenelle de l'environnement	Ministère de l'écologie	France	-	Numérique (2 fichiers pdf)	Synthèse de travaux	47+82
09-ET-FR-3	2009	Carte – proposition d'actualisation du schéma national des véloroutes et des voies vertes	ADC-MN3V-AF3V	-	France	Vélo, développement touristique	Papier	Carte (deux exemplaires)	1
09-ET-FR-4	2009	Le développement durable dans les départements en 2008	BMJ Ratings - KPMG	-	France	-	Papier	Etude	41
09-ET-FR-5	2009	Aménagement des berges et voies navigables – Retour d'expérience (Etat de l'art – Fluvial)	CETMF	-	France	Canaux, aménagement	Numérique	Etude	95
09-ET-FR-6	2009	Les tarifs plaisanciers	VNF	-	France	Canaux, ressources financières	Papier	Etude	1
09-ET-FR-7	2009	Le tourisme fluvial en France en 2009 – N°21 Observation touristique – Analyses et perspectives.	Réseau national d'observation du tourisme fluvial – VNF – Atout France	EPL	France	Développement touristique, navigation	Papier + DVD	Etude	-
09-ET-FR-8	2009	Etude sur la plaisance privée – Document de synthèse	VNF	-	France	Développement touristique, navigation	Numérique	Etude	12
09-ET-IF-1	2009	Extension du pôle touristique de la Seine-Saint-Denis à l'axe du	Région Ile-de-France, Conseil Général de la	-	Canal de l'Ourcq, Ile-de-France	Canaux, développement touristique	Numérique	Etude	70

		canal de l'Ourcq – Diagnostic, enjeux et axes de travail	Seine-Saint-Denis, Comité de tourisme de Seine-Saint-Denis						
09-ET-IF-2	2009	Schéma de valorisation du canal de l'Ourcq dans les champs du tourisme et des loisirs	Ramboll	Région Ile-de-France, conseil général de Seine-Saint-Denis, Conseil général de Seine et Marne, Mairie de Paris, comité de tourisme de Seine-Saint-Denis, comité de tourisme de Seine et Marne	Canal de l'Ourcq, Ile-de-France	Canaux, développement touristique	Numérique	Etude	14
09-ET-VC	2009	Note sur l'étude en cours pour un projet de développement de la vallée du Cher	EPL	EPL	Vallée du Cher	Développement touristique, aménagement	Papier	Note	3
09-PR-AL	2009	Mulhouse : le canal, un atout à valoriser	L'alsace.fr	-	Alsace	Canaux, développement touristique	Numérique	Article	1
09-PR-BO	2009	Bourgogne – La région expérimente la gestion des canaux / Bourgogne – La région reprend la garde de ses canaux / Bourgogne – Le CESR remet en question le transfert des canaux	La gazette	-	Bourgogne	Canaux, développement touristique, préservation de la ressource en eau	Papier	3 articles de presse	
09-PR-BR	2009	L'Aulne, un long fleuve tranquille	Finistère hebdo	-	Aulne, Bretagne	Canaux	Numérique, développement touristique	1 article	7

09-PR-CA	2009	Est-il trop cher de sauver le Cher ? – Ces déchets qui dorment dans le lit du Cher – Chère navette sur le Cher – Où l'on reparle d'un Cher restauré – Est-il trop cher de sauver le Cher ? - Chers bateaux sur le Cher	Nouvelle République	-	Cher aval	Canaux, navigation, zone urbaine	Papier	5 articles de presse	
09-PR-CA-2	2009	Histoire – Les barrages du Cher canalisé	La Loire et ses Terroirs (N°70)	-	Cher canalisé	Barrages, canaux, travaux	Papier	1 article de presse	4
09-PR-CA-3	2009	Cher ambitions 2020 – Chambre d'agriculture du Cher	Bibliographie prospective N°75 – Association Futuribles International	-	Département du Cher, cher aval	Agriculture	Papier	1 article de presse	2
09-PR-CA-4	2009	Pas de frein à la migration sur le Cher canalisé	(N°72) Les nouvelles du bassin de la Loire	-	Cher canalisé, Cher aval	Barrage	papier	1 article de presse	
09-PR-CB	2009	Et vogue la vieille berrichonne	Berry républicain	-	Canal de Berry	Développement touristique	papier	1 article de presse	
09-PR-CM	2009	Quelle navigation sur le Cher ?	Berry républicain	-	Cher amont	Navigation	papier	1 article de presse	
09-PR-FR-1	2009	Louis Becquey, la révolution par les canaux – Et si les régions prenaient le canal du midi	Le Monde, Jour'eau	-	France	canaux, industrie, domanialité	Papier	2 articles de presse	
09-PR-FR-2	2009	La rivière avenir de la ville (N° du 22 juin)	La Gazette	-	France	Aménagement, zone urbaine	Papier	article de presse	
09-PR-FR-3	2009	Le tour de France des canaux	L'Express	-	France	Canaux, développement touristique	Papier	articles de presse	
09-PR-SO	2009	Midi-pyrénées et Aquitaine. Les deux régions s'engagent pour	La gazette des communes, la gazette	-	Canal des deux mers	Canaux, développement touristique,	Papier	2 articles	

		la valorisation et le développement de la Garonne et du canal des deux mers – Aménagement du canal des deux mers : la charte interrégionale a été signée	officielle du tourisme			gestion de l'eau			
09-RE-CM	2009	Scénario tendanciel et bilan économique du SAGE Cher amont	Géo Hyd, SCE	EPL	Cher amont	Aménagement, gestion de l'eau	Papier	Rapport	102
09-UN-CA	2009	L'intérêt des « éclusées à poissons » pour le passage des grands migrateurs au barrage de Civray (Cher aval canalisé)	Dorian Coullier, université Rennes 1	ONEMA	Cher canalisé, cher aval	Barrage	Numérique	Rapport de stage	84
09-UN-VC	2009	Fonctionnement morpho dynamique actuel et historique des méandres du Cher	DEPRET Thomas, Paris 8	-	Vallée du Cher	-	Numérique	Thèse + annexes + dossier de demande de subventions (11 documents)	-
XX-CH-CE	-	Cahier des charges – Etude pour un schéma de développement du canal de Saint Mammes à l'agglomération de Montargis (canal de Loing et du canal de Briare)	VNF	-	Canal de Loing, Centre	-	Numérique	Cahier des charges	9
XX-CP-AQ	-	Programme 452 Tourisme fluvial	DRE Aquitaine	-	Aquitaine	Développement touristique, navigation	Numérique	Extrait de page Internet	3
XX-CP-AL	-	Investissements voies navigables et ports rhénans 2000-2006 / Contrat de plan Etat Région Alsace – Convention avenir et territoire entre Saône et	DRE Alsace, Région Alsace, VNF	-	Alsace	Développement touristique, canaux	Numérique	Plaquette d'information	2

		Rhône							
XX-CP-BO	-	Canal de Bourgogne : un canal restauré, une nouvelle dynamique économique et touristique	Ministère de l'Equipement	-	Canal de Bourgogne, Bourgogne	Canaux, développement touristique	Papier	Plaquette de promotion	
XX-CP-BO-2	-	Entrez dans la civilisation canal	Syndicats mixtes d'équipement touristique Yonne-rivière	-	Canal du Nivernais, Bourgogne	Canaux, développement touristique	Numérique	Plaquette de promotion	
XX-CP-BR	-	Le saumon de l'Aulne : quel avenir ?	Fédération du Finistère pour la pêche	-	Aulne, Bretagne	Canaux, protection de l'environnement, barrages	Numérique	Plaquette de promotion	12
XX-CP-BR-2	-	Vallées de l'Aulne et de l'Hyères : vers la création d'un SAGE	Brest Métropole océane	-	Aulne, Bretagne	Gestion de l'eau	Numérique	Plaquette de promotion	1
XX-CP-BR-3	-	Le SAGE de l'Aulne	Brest Métropole océane – Réseau Rade	-	Aulne, Bretagne	Gestion de l'eau	Numérique	Article	4
XX-CP-CA	-	Cher aval : un avenir tout « canalisé » ? Un avenir sombre pour les aloses et anguilles du Cher	Nature Centre	-	Cher aval	Aménagement, barrages, canaux	Papier	1 article	2
XX-CP-CA-2	-	Devenir des barrages sur le Cher	Sepant, France nature environnement, WWF, Anper	-	Vallée du Cher	Barrage, aménagement	Papier	Communiqué	
XX-CP-EU	-	Canaux d'Europe – Projet voies d'eau vivantes	Site Worldcanals.com	-	Europe	Canaux, navigation	Numérique	Extrait de pages Internet (8 fichiers pdf)	-
XX-CP-EU-2	-	Le projet Cross Cut	Site du projet Blue links	-	Europe	Canaux, navigation, environnement	Numérique	1 extrait de page Internet	6
XX-CP-EU-3	-	L'observatoire didactique européen des canaux	Site L'observatoire didactique	-	Europe	Canaux	Numérique	3 fichiers pdf	-

			européen des canaux						
XX-CP-EU-4	-	Le projet cross cut	Site Internet du projet cross cut	-	Europe	-	Numérique	Extrait de page Internet (3 fichiers pdf)	-
XX-CP-EU-5	-	Présentation du programme VEV Voies d'eau vivantes	Site canaux historiques, VNF	-	Europe	Canaux	Numérique	Extrait de page Internet (2 fichiers pdf)	-
XX-CP-FR	-	Voies navigables de france	VNF	-	France	Domanialité, resources financières	Papier	Plaquette de communication	9
XX-CP-GB	-	Twenty – A vision for the future of our canals and rivers	British waterways	-	Grande Bretagne	Canaux	Numérique	Plaquette de promotion	14
XX-CP-PA	-	La vallée de la Durance	SMAVD	-	Durance, SMAVD	Domanialité, aménagement, gestion de l'eau	Numérique	Extrait de site Internet	15
XX-CP-PL	-	La gestion des cours d'eau en Sarthe	Conseil général de la Sarthe	-	Sarthe, Pays de la Loire	Domanialité, gestion de l'eau	Numérique	Article de promotion	1
XX-CP-SO	-	Vallée de la Dordogne	EPIDOR	-	Dordogne, Sud Ouest	-	Numérique	Extrait de site Internet	
XX-CP-PL-2	-	Promotion du Val de Loire	Agence de développement de la vallée du Loir	-	Vallée du Loir (Pays de la Loire, Centre)	Développement touristique	Numérique	Extraits de sites Internet (3 fichiers pdf)	-
XX-CP-VC	-	Présentation de la vallée du Cher	Association pour le développement touristique de la vallée du Cher	-	Vallée du Cher	Développement touristique	Numérique	Extrait de page Internet	-
XX-ET-CA	-	Projet de périmètre pour l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le bassin versant du Cher aval - Dossier de consultation	BETUR CEREC	EP Loire	Cher aval	Gestion de l'eau, aménagement	Numérique	Etude	35

XX-ET-CE	-	Synthèse – Stratégie de développement touristique et de loisirs du canal d'Orléans	CG Loiret	-	Canal d'Orléans	Canaux, développement touristique, aménagement	Numérique	Note de synthèse	8
XX-ET-EF	-	Effacement de barrages sur la Meuse : exemple de Mecrin et d'Ailly-sur-Meuse	-	-	Meuse, est de la France	Barrage, aménagement, gestion de l'eau	Numérique	Etude	3
XX-ET-EF-2	-	Restauration urbaine de l'Ornain	-	-	Ornain Marne Lorraine Est de la France	Aménagement, zone urbaine	Numérique	Etude	3
XX-ET-FR	-	Extraits de schémas de développement de VNF (cartographie)	VNF	-	France	Développement touristique, canaux, navigation	Numérique (6 fichiers pdf)	Etude	-
XX-ET-FR-2	-	Aménager des rivières en ville – Trois exemples de réalisation sur l'agglomération lyonnaise	CETE CERTU	-	France	Aménagement, zone urbaine	Numérique	Etude	8
XX-ET-FR-3	-	Définition d'une politique de VNF en matière de voies vertes sur les chemins de service dans une logique de grands itinéraires	VNF	-	-	Vélo, développement touristique, réglementation	Numérique	Etude synthétique	6
XX-ET-FR-4	-	La décentralisation du domaine public fluvial (Voies d'eau et ports fluvial)	-	-	France	Domanialité	Papier	Note	1
XX-ET-PA	-	L'eau ludique et touristique	-	-	Durance, PACA	Développement touristique	Numérique	Etude (annexe)	62
XX-ET-PA-2	-	Transfert de DPF sur la Durance	-	-	Durance, PACA	Domanialité	Numérique	Diaporama	5
XX-ET-VC	-	Etat des lieux des différents tronçons du Cher	?	?	Vallée du Cher	gestion de l'eau, domanialité, barrage	Papier	6 fiches techniques	

XX-ET-VC-2	-	Vallée du Cher – Etats des lieux, enjeux, objectifs, aménagement et gestion	Préfecture du Loir-et-Cher	-	Vallée du Cher	Aménagement, gestion de l'eau, développement territorial	Numérique	Synthèse d'étude	5
XX-PR-FR	-	Dossier : le transfert du domaine public fluvial lettre d'information N°2	Association française des EPTB	-	France	Domanialité	Papier	Article	2
XX-PR-PL	-	La péniche écope d'un PV et d'un avis défavorable	Ouest France	-	Sarthe, Pays de la Loire	Navigation, domanialité	Numérique	Article de presse	2
XX-RE-BL	-	Extraits du projet de SDAGE	CLE, agence de l'eau Loire Bretagne		Bassin de la Loire	Gestion de l'eau, aménagement	Papier	Extraits de règlement	

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 2 – Liste détaillée des structures contactées pour l'enquête

Décembre 2009

N°	Types	Régions	Départements	Noms
1	Agences de développement économique et observatoires	Auvergne	autre	Agence de développement économique d'Auvergne
2	Agences de développement économique et observatoires	Centre	autre	Agence de développement économique du Centre
3	Agences de développement économique et observatoires	Centre	Cher	Agence de développement économique du Cher
4	Agences de développement économique et observatoires	Centre	Indre-et-Loire	Observatoire économie territoire Touraine
5	Agences de développement économique et observatoires	Centre	Loir-et-Cher	Agence de développement économique du Loir-et-Cher
6	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	autre	autre	ANPEI Association nationale des plaisanciers en eaux intérieures
7	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	autre	autre	Anper TOS l'Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières
8	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	autre	autre	ARECABE Association pour la réouverture du canal de Berry
9	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	Auvergne	Allier	CPIE Pays de Tronçais
10	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	Auvergne	autre	FRANE Fédération de la région auvergne pour la nature et l'environnement
11	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	Centre	autre	Association Les amis du Cher canalisé
12	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	Centre	autre	Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre
13	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	Centre	autre	Nature Centre
14	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	Limousin	autre	Limousin nature environnement
15	Associations sportives	autre	autre	AF3V Association française des vélo routes et des voies vertes
16	Associations sportives	Auvergne	Allier	Fédération de pêche de l'Allier
17	Associations sportives	Auvergne	autre	Comité Régional d'Auvergne de Canoë-kayak
18	Associations sportives	Centre	autre	Comité Régional du Centre de Canoë-kayak
19	Associations sportives	Centre	autre	Ligue d'aviron du Centre
20	Associations sportives	Centre	autre	Ligue du Centre Loire de ski nautique
21	Associations sportives	Centre	Cher	Fédération de pêche du Cher
22	Associations sportives	Centre	Indre-et-Loire	CGBA Aviron de Bléré Val de Cher
23	Associations sportives	Centre	Indre-et-Loire	Fédération de pêche d'Indre-et-Loire
24	Associations sportives	Centre	Indre-et-Loire	TAC Tours Aviron Club

25	Associations sportives	Centre	Loir-et-Cher	ACVCSA Aviron club val de Cher Saint Aignan
26	Associations sportives	Centre	Loir-et-Cher	Fédération de pêche du Loir-et-Cher
27	Associations sportives	Limousin	Creuse	Fédération de pêche de la Creuse
28	Autres	autre	autre	Association pour le développement touristique de la vallée du Cher
29	Autres	autre	autre	Entreprise EDF
30	Autres	Auvergne	Allier	Syndicat pour le développement du Val de Cher
31	Autres	Auvergne	autre	Centre de recherche / Université - Clermont Ferrand 2 / M2 Pro Dynamique territoriale et aménagement rural
32	Autres	Auvergne	autre	CESR Auvergne
33	Autres	Centre	autre	CESR Centre
34	Autres	Centre	Indre-et-Loire	Centre de recherche / Université - Polytech'Tours
35	Autres	Centre	Indre-et-Loire	PNR Loire Anjoue Touraine
36	Chambres consulaires	Auvergne	Allier	CCI Montluçon Gannat Portes d'Auvergne
37	Chambres consulaires	Auvergne	Allier	Chambre d'agriculture Allier
38	Chambres consulaires	Auvergne	autre	CCI Auvergne
39	Chambres consulaires	Auvergne	autre	Chambre d'agriculture Auvergne
40	Chambres consulaires	Auvergne	autre	CMA Auvergne
41	Chambres consulaires	Auvergne	autre	Jeune chambre économique Auvergne
42	Chambres consulaires	Centre	autre	CCI Centre
43	Chambres consulaires	Centre	autre	Chambre d'agriculture Centre
44	Chambres consulaires	Centre	autre	CMA Centre
45	Chambres consulaires	Centre	autre	Jeune chambre économique Centre
46	Chambres consulaires	Centre	Cher	CCI Cher
47	Chambres consulaires	Centre	Cher	Chambre d'agriculture Cher
48	Chambres consulaires	Centre	Indre-et-Loire	CCI Indre-et-Loire / Touraine
49	Chambres consulaires	Centre	Indre-et-Loire	Chambre d'agriculture Indre-et-Loire
50	Chambres consulaires	Centre	Loir-et-Cher	CCI Loir-et-Cher
51	Chambres consulaires	Centre	Loir-et-Cher	Chambre d'agriculture Loir-et-Cher
52	Chambres consulaires	Limousin	Creuse	CCI Creuse
53	Chambres consulaires	Limousin	Creuse	Chambre d'agriculture Creuse
54	Collectivités (Régions et Départements)	Auvergne	Allier	Conseil général Allier
55	Collectivités (Régions et Départements)	Auvergne	autre	Conseil régional Auvergne
56	Collectivités (Régions et Départements)	Centre	autre	Conseil régional Centre
57	Collectivités (Régions et Départements)	Centre	Cher	Conseil général Cher
58	Collectivités (Régions et Départements)	Centre	Indre	Conseil général Indre
59	Collectivités (Régions et Départements)	Centre	Indre-et-Loire	Conseil général Indre-et-Loire
60	Collectivités (Régions et Départements)	Centre	Loir-et-Cher	Conseil général Loir-et-Cher
61	Collectivités (Régions et Départements)	Limousin	autre	Conseil régional Limousin
62	Collectivités (Régions et Départements)	Limousin	Creuse	Conseil général Creuse

63	Comités de tourisme et associés	Auvergne	Allier	Agence départementale de réservation touristique / service loisirs accueil Allier
64	Comités de tourisme et associés	Auvergne	Allier	Comité de tourisme Allier
65	Comités de tourisme et associés	Auvergne	Allier	fédération nationale des gîtes de France relais départemental de l'Allier
66	Comités de tourisme et associés	Auvergne	autre	Comité de tourisme Auvergne
67	Comités de tourisme et associés	Centre	autre	Comité de tourisme Centre
68	Comités de tourisme et associés	Centre	Cher	Agence départementale de réservation touristique / service loisirs accueil Berry Cher
69	Comités de tourisme et associés	Centre	Cher	Comité de tourisme Cher / Berry
70	Comités de tourisme et associés	Centre	Cher	fédération nationale des gîtes de France relais départemental du Cher
71	Comités de tourisme et associés	Centre	Indre-et-Loire	Agence départementale de réservation touristique / service loisirs accueil Touraine
72	Comités de tourisme et associés	Centre	Indre-et-Loire	Comité de tourisme Indre-et-Loire / Touraine
73	Comités de tourisme et associés	Centre	Indre-et-Loire	fédération nationale des gîtes de France / relais départemental d'Indre et Loire Touraine
74	Comités de tourisme et associés	Centre	Loir-et-Cher	Comité de tourisme Loir-et-Cher
75	Comités de tourisme et associés	Centre	Loir-et-Cher	fédération nationale des gîtes de France relais départemental du Loir et Cher
76	Comités de tourisme et associés	Limousin	Creuse	Agence départementale de réservation touristique / service loisirs accueil Creuse
77	Comités de tourisme et associés	Limousin	Creuse	Comité de tourisme Creuse
78	Comités de tourisme et associés	Limousin	Creuse	fédération nationale des gîtes de France relais départemental de la Creuse
79	EPCI	Auvergne	Allier	CA Montluçonnaise
80	EPCI	Auvergne	Allier	CC Marcillat-en-Combraille
81	EPCI	Centre	Cher	CC Cœur de France (Saint Amand Montrond)
82	EPCI	Centre	Cher	CC Vierzon Pays des cinq rivières
83	EPCI	Centre	Indre-et-Loire	CA Tours plus
84	EPCI	Centre	Loir-et-Cher	CC Val de Cher Saint-Aignan
85	Etat	autre	autre	Agence de l'eau - Comité de bassin Loire Bretagne
86	Etat	autre	autre	ONEMA Office national de l’eau et des milieux aquatiques
87	Etat	Auvergne	Allier	DDE Allier
88	Etat	Auvergne	Allier	DDJS Allier
89	Etat	Auvergne	Allier	Préfecture Allier
90	Etat	Auvergne	autre	DIREN Auvergne
91	Etat	Auvergne	autre	DRDJS Auvergne
92	Etat	Auvergne	autre	DRE Auvergne
93	Etat	Auvergne	autre	Préfecture - SGAR - Auvergne

94	Etat	Centre	autre	DIREN Centre
95	Etat	Centre	autre	DRDJS Centre
96	Etat	Centre	autre	DRE Centre
97	Etat	Centre	autre	Préfecture - SGAR - Centre
98	Etat	Centre	Cher	DDEA Cher
99	Etat	Centre	Cher	DDJS Cher
100	Etat	Centre	Cher	Préfecture Cher
101	Etat	Centre	Indre	DDE DDAF Indre
102	Etat	Centre	Indre-et-Loire	DDAF Indre-et-Loire
103	Etat	Centre	Indre-et-Loire	DDE Indre-et-Loire
104	Etat	Centre	Indre-et-Loire	DDJS Indre-et-Loire
105	Etat	Centre	Indre-et-Loire	Préfecture Indre-et-Loire
106	Etat	Centre	Loir-et-Cher	DDEA Loir-et-Cher
107	Etat	Centre	Loir-et-Cher	DDJS Loir-et-Cher
108	Etat	Centre	Loir-et-Cher	Préfecture Loir-et-Cher
109	Etat	Limousin	Creuse	DDE Creuse
110	Etat	Limousin	Creuse	DDJS Creuse
111	Etat	Limousin	Creuse	Préfecture Creuse
112	Pays	Auvergne	Allier	Pays Vallée de Montluçon et du Cher
113	Pays	Centre	Cher	Pays de Bourges
114	Pays	Centre	Cher	Pays Berry Saint amandois
115	Pays	Centre	Cher	Pays Vierzon
116	Pays	Centre	Indre	Pays Issoudun et champagne berrichonne
117	Pays	Centre	Indre	Pays Valençay en Berry / Pays du Boischaut Nord
118	Pays	Centre	Indre-et-Loire	Pays Indre et Cher
119	Pays	Centre	Indre-et-Loire	Pays Loire Touraine
120	Pays	Centre	Loir-et-Cher	Pays Vallée du Cher et du Romorantinais
121	Pays	Limousin	Creuse	Pays Combraille en Marche
122	Syndicat de gestion et d'aménagement	Auvergne	Allier	Syndicat mixte d'aménagement touristique du val de Cher
123	Syndicat de gestion et d'aménagement	Centre	Indre-et-Loire	Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire
124	Syndicat de gestion et d'aménagement	Centre	Loir-et-Cher	Ancien Syndicat du Cher canalisé Loir-et-Cher

CA : Communauté d'agglomération
CC : Communauté de communes
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
CESR : Conseil économique et social régional
CMA : Chambre des métiers et de l'artisanat
CPIE : Centre permanent d'initiative pour l'environnement
DDAF : Direction départementale de l'agriculture et des forêts
DDE : Direction départementale de l'équipement
DDEA : Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture
DDJS : Direction départementale de la jeunesse et des sports
DIREN : Direction régionale de l'environnement
DRE : Direction régionale de l'équipement
DRDJS : Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports
PNR : Parc naturel régional
SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 3 – Les questionnaires types utilisés pour l'enquête

Décembre 2009

Sommaire

Questionnaire à destination des Agences départementales de réservation touristique / services loisirs accueil	P 3
Questionnaire à destination des agences de développement économique	P 9
Questionnaire à destination des agences de l'eau et des comités de bassin	P 14
Questionnaire à destination des associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	P 19
Questionnaire à destination des associations et des syndicats de promotion et de développement	P 24
Questionnaire à destination des associations sportives	P 29
Questionnaire à destination des chambres d'agriculture	P 34
Questionnaire à destination des chambres de commerce et d'industrie	P 40
Questionnaire à destination des chambres des métiers et de l'artisanat	P 46
Questionnaire à destination des comités de tourisme	P 51
Questionnaire à destination des communes	P 57
Questionnaire à destination des conseils économiques et sociaux régionaux	P 62
Questionnaire à destination des directions déconcentrées de l'Etat	P 67
Questionnaire à destination des entreprises	P 72
Questionnaire à destination des EPCI et des Pays	P 77
Questionnaire à destination des établissements de recherche et de formation	P 82
Questionnaire à destination des fédérations des gîtes de France	P 86
Questionnaire à destination des jeunes chambres économiques	P 91
Questionnaire à destination des parcs naturels régionaux	P 96
Questionnaire à destination des Préfectures et des SGAR	P 101
Questionnaire à destination des Régions et des Départements	P 105
Questionnaire à destination des Syndicats de gestion et d'aménagement	P 110

Questionnaire à destination des Agences départementales de réservation touristique / services loisirs accueil

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux Agences départementales de réservation touristique / services loisirs accueil. Il est constitué de ***13 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de l'agence concerné(e)***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'agence :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ L'agence dispose-t-elle de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) sur les hébergements à proximité du Cher ?

3/ Si tel est le cas, quel est ***l'importance*** (nombre de logements, …) ***et la localisation*** du parc d'hébergement ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quelles ***évolutions*** ces activités connaissent-elles ces dernières années ?

6/ Le Cher constitue-t-il un ***élément de promotion*** mis en avant par l'agence pour valoriser le territoire ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

7/ ***Actuellement***, l'agence possède-t-elle une ***stratégie*** autour du Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

9/ La stratégie mise en place par l'agence s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

10/ L'agence est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (de réhabilitation, d'aménagement, de gestion, d'animation, de promotion ...) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

11/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de l'agence et de ses partenaires sur le Cher ?

Champ libre

12/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

13/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'agence devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des agences de développement économique

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux agences de développement économique. Il est constitué de ***10 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de l'agence concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'agence :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ Le Cher constitue-t-il un ***élément de promotion*** mis en avant par l'agence pour valoriser le territoire et inciter à l'implantation de nouvelles activités ?

3/ L'agence a-t-elle identifié les ***atouts*** et le ***potentiel de développement*** futur du Cher ? Si oui, quels en sont les principaux éléments ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

4/ ***Actuellement***, l'agence possède-t-elle une ***stratégie*** pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

5/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

6/ La stratégie mise en place par l'agence s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

7/ L'agence est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

8/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour la réalisation des projets économiques sur le Cher ?

Champ libre

9/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

10/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'agence devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des agences de l'eau et des comités de bassin

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux agences de l'eau et aux comités de bassin. Il est constitué de ***15 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de l'agence concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'agence / du comité :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ L'agence dispose-t-elle / le comité dispose-t-il de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) sur les éléments la concernant (activités, équipements, aménagements, ...) sur le Cher et à proximité ?

3/ Si tel est le cas, et à la lecture de ces éléments, quels sont les principaux ***aménagements*** et ***équipements*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quels ***usages*** les acteurs riverains du Cher (entreprises, collectivites …) ont-ils du Cher (prélèvement d'eau, etc. …) ?

6/ Existe-t-il une ***estimation de l'évolution des prélèvements d'eau*** du Cher dans les années à venir ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

7/ Par le passé, l'agence disposait-elle / le comité disposait-il d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

9/ ***Actuellement***, l'agence possède-t-elle / le comité possède-t-il une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

10/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

11/ La stratégie mise en place par l'agence / le comité s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

12/ L'agence / le comité est peut-être ***porteur ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

13/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de l'agence / du comité sur le Cher ?

Champ libre

14/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

15/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'agence / du comité devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des associations de défense de l'environnement et du cadre de vie

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux associations de défense de l'environnement et du cadre de vie. Il est constitué de ***13 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de l'association concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'association :

2/ Merci d'indiquer ci-après ***l'objet*** de l'association :

Les équipements et les activités sur le Cher

3/ Quels sont les ***principaux équipements et aménagements***, sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quelles ***évolutions*** ces activités connaissent-elles ces dernières années ?

6/ Quels sont les ***principaux éléments du patrimoine (naturel et bâti)*** sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

7/ ***Actuellement***, l'association possède-t-elle une ***stratégie*** concernant le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

9/ La stratégie mise en place par l'association s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

10/ L'association est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

11/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de l'association sur le Cher ?

Champ libre

12/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

13/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'association devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des associations et des syndicats de promotion et de développement

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux associations et aux syndicats de promotion et de développement. Il est constitué de ***14 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de l'association / du syndicat concerné(e)***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'association / du syndicat :

2/ Merci d'indiquer ci-après ***l'objet*** de l'association / du syndicat :

Les équipements et les activités sur le Cher

3/ Quels sont les ***principaux équipements et aménagements*** sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximités (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quelles ***évolutions*** ces activités connaissent-elles ces dernières années ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

6/ Par le passé, l'association disposait-elle / le syndicat disposait-il d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

7/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

8/ ***Actuellement***, l'association possède-t-elle / le syndicat possède-t-il une ***stratégie*** pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

9/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

10/ La stratégie mise en place par l'association / le syndicat s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

11/ L'association / le syndicat est peut-être ***porteur(se) ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

12/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** au développement du Cher ?

Champ libre

13/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

14/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'association /du syndicat devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des associations sportives

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux associations sportives. Il est constitué de ***12 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de l'association concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'association :

2/ Merci d'indiquer ci-après ***l'objet*** de l'association :

Les équipements et les activités sur le Cher

3/ L'association est-elle ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Hormis les éléments précités, quels sont les ***principaux équipements et aménagements***, sur le Cher ou à proximité, permettant la pratique sportive concernée (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quelles ***évolutions*** cette pratique sportive connaît-elle ces dernières années sur le Cher ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

6/ ***Actuellement***, l'association possède-t-elle une ***stratégie*** pour promouvoir l'activité concernée sur le Cher ou aux abords immédiats? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

7/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

8/ La stratégie mise en place par l'association s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

9/ L'association est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

10/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** à la pratique sportive concernée sur le Cher ?

Champ libre

11/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

12/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'association devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des chambres d'agriculture

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux chambres d'agriculture. Il est constitué de ***16 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de la chambre concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de la chambre :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ La chambre dispose-t-elle de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) ***sur l'ensemble des activités, des équipements et des aménagements agricoles*** existant sur le Cher ou à proximité ?

3/ Si tel est le cas, et à la lecture de ces éléments, quelles sont les ***principales activités agricoles*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Ces dernières années, quelle est ***l'évolution*** générale ***de l'activité*** des exploitations implantées sur le Cher ou à proximité ?

5/ Quels ***usages*** ces exploitations ont-elles du Cher (prélèvement d'eau, etc. …) ?

6/ Existe-t-il une ***estimation de l'évolution des prélèvements d'eau*** du Cher dans les années à venir ?

7/ Certains exploitants agricoles ont-ils ***diversifié leur activité vers l'agro tourisme***, en lien avec le Cher ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

8/ Par le passé, la chambre disposait-elle d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

9/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

10/ ***Actuellement***, la chambre possède-t-elle une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

11/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

12/ La stratégie mise en place par la chambre s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

13/ La chambre est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

14/A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de la chambre et des exploitants sur le Cher ?

Champ libre

15/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

16/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de la chambre devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des chambres de commerce et d'industrie

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux chambres de commerce et d'industrie. Il est constitué de ***16 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de la chambre concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de la chambre :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ La chambre est-elle ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

3/ La chambre dispose-t-elle de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) ***sur l'ensemble des activités et des entreprises*** existant sur le Cher ou à proximité ?

4/ Si tel est le cas, et à la lecture de ces éléments, quelles sont les ***principales activités économiques et les principales entreprises*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Ces dernières années, quelle est ***l'évolution*** générale ***de l'activité*** des entreprises implantées sur le Cher ou à proximité ?

6/ Quels ***usages*** ces entreprises ont-elles du Cher (prélèvement d'eau, etc. …) ?

7/ Existe-t-il une ***estimation de l'évolution des prélèvements d'eau*** du Cher dans les années à venir ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

8/ Par le passé, la chambre disposait-elle d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

9/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

10/***Actuellement***, la chambre possède-t-elle une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

11/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

12/ La stratégie mise en place par la chambre s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

13/ La chambre est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

14/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de la chambre et des entreprises sur le Cher ?

Champ libre

15/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

16/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de la chambre devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des chambres des métiers et de l'artisanat

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux chambres des métiers et de l'artisanat. Il est constitué de ***15 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de la chambre concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de la chambre :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ La chambre dispose-t-elle de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) ***sur l'ensemble des artisans*** implantés sur le Cher ou à proximité ?

3/ Si tel est le cas, et à la lecture de ces éléments, quelles sont les ***principales activités artisanales*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Ces dernières années, quelle est ***l'évolution*** générale ***de l'activité*** des artisans implantés sur le Cher ou à proximité ?

5/ Quels ***usages*** ces artisans ont-ils du Cher (prélèvement d'eau, etc. …) ?

6/ Existe-t-il une ***estimation de l'évolution des prélèvements d'eau*** du Cher dans les années à venir ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

7/ Par le passé, la chambre disposait-elle d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

9/ ***Actuellement***, la chambre possède-t-elle une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

10/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat*** avec d'autres acteurs (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

11/ La stratégie mise en place par la chambre s'inspire-t-elle ***d'actions menées*** **ailleurs** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

12/ La chambre est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

13/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de la chambre et des artisans sur le Cher ?

Champ libre

14/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

15/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de la chambre devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des comités de tourisme

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux comités de tourisme. Il est constitué de ***15 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire du comité concerné***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** du comité :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ Le comité dispose-t-il de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) ***sur l'ensemble des activités, des équipements et des aménagements touristiques*** existant sur le Cher ou à proximité ?

3/ Si tel est le cas, et à la lecture de ces éléments, quels sont les ***principaux équipements et aménagements touristiques*** sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quelles ***évolutions*** ces activités (notamment touristiques) connaissent-elles ces dernières années ?

6/ Le Cher constitue-t-il un ***élément de promotion*** mis en avant par le comité pour valoriser le territoire et inciter à l'implantation de nouvelles activités ?

7/ Quels sont les ***principaux éléments du patrimoine (naturel et bâti)*** sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

8/ Le comité a-t-il identifié les ***atouts*** et le ***potentiel de développement*** futur du Cher ? Si oui, quels en sont les principaux éléments ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

9/ ***Actuellement***, le comité possède-t-il une ***stratégie*** pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

10/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

11/ La stratégie mise en place par le comité s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

12/ Le comité est peut-être ***porteur ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

13/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie du comité et les projets touristiques sur le Cher ?

Champ libre

14/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

15/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein du comité devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des communes

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux communes. Il est constitué de ***13 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de la collectivité concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de la collectivité :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ La collectivité est-elle ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

3/ Hormis les éléments précités, quels sont les principaux aménagements et équipements qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

5/ Par le passé, la collectivité disposait-elle d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

6/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

7/ ***Actuellement***, la collectivité possède-t-elle une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

9/ La stratégie mise en place par la collectivité s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

10/ La collectivité est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

11/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de la collectivité sur le Cher ?

Champ libre

12/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

13/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de la collectivité devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des conseils économiques et sociaux régionaux

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux conseils économiques et sociaux régionaux. Il est constitué de ***11 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire du conseil concerné***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** du conseil :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ Le conseil dispose-t-il de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) ***sur l'ensemble des activités, des équipements et des aménagements*** existant sur le Cher ou à proximité ?

3/ Si tel est le cas, et à la lecture de ces éléments, quels sont les principaux ***aménagements*** et ***équipements*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Le conseil a-t-il identifié les ***atouts*** et le ***potentiel de développement*** futur du Cher ? Si oui, quels en sont les principaux éléments ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

6/ Les études sur le Cher réalisées par le Conseil ont-elles données lieu à des ***partenariats avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

7/ Les éléments stratégiques pour le développement du Cher identifiés par le conseil s'inspire-t-ils ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

8/ Le conseil est peut-être ***porteur ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

9/A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets du conseil et de ses partenaires sur le Cher ?

Champ libre

10/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

11/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein du conseil devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des directions déconcentrées de l'Etat

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux directions déconcentrées de l'Etat. Il est constitué de ***14 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de la direction concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de la direction :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ La direction est-elle ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

3/ La direction dispose-t-elle de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) ***sur l'ensemble des activités, des équipements et des aménagements*** existant sur le Cher ou à proximité ?

4/ Si tel est le cas, et à la lecture de ces éléments, quels sont les principaux ***aménagements*** et ***équipements*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

6/ Par le passé, l'Etat et la direction disposaient-ils d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

7/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

8/ ***Actuellement***, l'Etat et la direction possèdent-ils une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

9/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

10/ La stratégie mise en place par l'Etat et la direction s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

11/ La direction est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

12/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de l'Etat et de la direction sur le Cher ?

Champ libre

13/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

14/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de la direction devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des entreprises

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux entreprises. Il est constitué de ***15 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 02/10/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher concernée par les activités de l'entreprise***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'entreprise :

2/ Merci d'indiquer ci-après ***l'activité*** de l'entreprise :

Les équipements et les activités sur le Cher

3/ L'entreprise est-elle ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Ces dernières années, quelle est ***l'évolution*** générale ***des activités*** de l'entreprise implantées sur le Cher ou à proximité ?

5/ Quels ***usages*** l'entreprise a t-elle du Cher (prélèvement d'eau, etc. …) ?

6/ Existe-t-il une ***estimation de l'évolution des prélèvements d'eau*** du Cher par l'entreprise dans les années à venir ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

7/ Par le passé, l'entreprise disposait-elle d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

9/ ***Actuellement***, l'entreprise possède-t-elle une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

10/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

11/ La stratégie mise en place par l'entreprise s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

12/ L'entreprise est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

13/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de l'entreprise sur le Cher ?

Champ libre

14/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

15/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'entreprise devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des EPCI et des Pays

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et aux syndicats mixtes de Pays. Il est constitué de ***14 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de l'EPCI / du Pays concerné***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'EPCI / du Pays :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ L'EPCI / le Pays est-il ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

3/ Hormis les éléments précités, quels sont les principaux ***aménagements*** et ***équipements*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

5/ Par le passé, l'EPCI / le Pays disposait-il d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

6/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

7/ ***Actuellement***, l'EPCI / le Pays possède-t-il une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

9/ La stratégie mise en place par l'EPCI / le Pays s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

10/ L'EPCI / le Pays est peut-être ***porteur ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

11/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de l'EPCI / du Pays sur le Cher ?

12/ Quelles sont les ***principales attentes*** de l'EPCI / du Pays vis-à-vis des ***futurs propriétaires et gestionnaires*** du Domaine Public Fluvial (DPF) du Cher ?

Champ libre

13/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

14/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'EPCI / du Pays devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des établissements de recherche et de formation

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux établissements de recherches et de formation. Il est constitué de ***9 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les études et les travaux sur le Cher***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'établissement (département, formation, laboratoire) :

Les études et les travaux sur le Cher

2/ ***Par le passé***, votre établissement (chercheurs, étudiants) a-t-il conduit des ***travaux de recherche*** sur l'aménagement et la valorisation du Cher? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …)?

3/ Actuellement, votre établissement (chercheurs, étudiants) a-t-il conduit des ***travaux de recherche*** sur l'aménagement et la valorisation du Cher? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …)?

4/ Les différents travaux évoqués ci-dessus ont-ils été réalisés en ***partenariat*** avec d'autres acteurs (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

5/ Ces travaux se sont-ils inspirés d'***actions menées*** **ailleurs** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

6/ L'établissement est peut-être ***porteur ou partenaire d'études ou de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

7/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) qui ont été identifiés comme ***constituant un obstacle*** à l'aménagement et à la valorisation du Cher ?

Champ libre

8/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

9/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de l'établissement devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des fédérations des gîtes de France

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux fédérations des gîtes de France. Il est constitué de ***12 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de la fédération concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de la fédération :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ La fédération dispose-t-elle de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) ***sur les hébergements*** à proximité du Cher ?

3/ Si tel est le cas, quel est ***l'importance*** (nombre de logements, …) ***et la localisation*** du parc d'hébergement ?

4/ Quelles ***évolutions*** ces hébergements connaissent-ils ces dernières années (fréquentation, …) ?

5/ Le Cher constitue-t-il un ***élément de promotion*** mis en avant par la fédération pour valoriser le territoire et inciter au développement de nouveaux hébergements ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

6/ ***Actuellement***, la fédération possède-t-elle une ***stratégie*** autour du Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

7/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

8/ La stratégie mise en place par la fédération s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

9/ La fédération est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (de réhabilitation, d'aménagement, de gestion, d'animation, de promotion ...) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

10/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de la fédération sur la vallée du Cher ?

Champ libre

11/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

12/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de la fédération devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des jeunes chambres économiques

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux jeunes chambres économiques. Il est constitué de ***10 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de la chambre concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de la chambre :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ Le Cher constitue-t-il un ***élément de promotion*** mis en avant par la Chambre pour valoriser le territoire et inciter à l'implantation de nouvelles activités ?

3/ La chambre a-t-elle identifié les ***atouts*** et le ***potentiel de développement*** futur du Cher ? Si oui, quels en sont les principaux éléments ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

4/ ***Actuellement***, la chambre possède-t-elle une ***stratégie*** pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

5/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

6/ La stratégie mise en place par la chambre s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

7/ La chambre est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

8/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de la chambre et des entreprises sur le Cher ?

Champ libre

9/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

10/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de la chambre devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des parcs naturels régionaux

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux parcs naturels régionaux. Il est constitué de ***15 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire du parc concerné***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** du Parc :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ Le Parc est-il ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

3/ Hormis les éléments précités, quels sont les ***principaux équipements et aménagements*** sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Le Cher constitue-t-il un ***élément de promotion*** mis en avant par le Parc pour valoriser le territoire et inciter à l'implantation de nouvelles activités ?

6/ Quels sont les ***principaux éléments du patrimoine (naturel et bâti)*** sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

7/ Par le passé, le Parc disposait-il d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

9/ ***Actuellement***, le Parc possède-t-il une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

10/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

11/ La stratégie mise en place par le Parc s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

12/ Le Parc est peut-être ***porteur ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

13/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets du Parc sur le Cher ?

Champ libre

14/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

15/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein du Parc devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des Préfectures et des SGAR

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux Préfectures et aux Secrétariats Généraux pour les Affaires Régionales. Il est constitué de ***10 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de l'institution / du service concerné(e)***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de l'institution / du service :

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

2/ Par le passé, l'Etat disposait-il d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

3/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

4/ ***Actuellement***, l'Etat possède-t-il une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

5/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

6/ La stratégie mise en place par l'Etat s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

7/ L'Etat est peut-être ***porteur ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

8/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de l'Etat sur le Cher ?

Champ libre

9/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

10/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de vos services devra être contactée <u>en priorité</u>*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des Régions et des Départements

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux Régions et aux Départements. Il est constitué de ***15 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire de la collectivité concernée***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** de la collectivité :

Les équipements et les activités sur le Cher

2/ La collectivité est-elle ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

3/ La collectivité dispose-t-elle de ***données précises*** (recensement, cartographie, …) ***sur l'ensemble des activités, des équipements et des aménagements*** existant sur le Cher ou à proximité ?

4/ Si tel est le cas, et à la lecture de ces éléments, quels sont les principaux ***aménagements*** et ***équipements*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

6/ Par le passé, la collectivité disposait-elle d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

7/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

8/ ***Actuellement***, la collectivité possède-t-elle une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

9/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

10/ La stratégie mise en place par la collectivité s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

11/ La collectivité est peut-être ***porteuse ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

12/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** pour mener à bien la stratégie et les projets de la collectivité sur le Cher ?

13/ Quelles sont les ***principales attentes*** de la collectivité vis-à-vis des ***futurs propriétaires et gestionnaires*** du Domaine Public Fluvial (DPF) du Cher ?

Champ libre

14/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

15/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein de la collectivité devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

Questionnaire à destination des Syndicats de gestion et d'aménagement

Présentation de l'étude

L'Etablissement Public Loire (EP Loire) est un outil au service du développement durable de la Loire et de ses affluents. Créé en 1983, ce syndicat mixte est composé de 50 collectivités ou groupements : 6 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 10 SICALA (Syndicats Intercommunaux de la Loire et de ses Affluents). L'établissement a été reconnu en juillet 2006 comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

L'Etablissement assure la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il assume la maîtrise d'ouvrage des opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Les missions de l'EP Loire sont axées sur deux principaux métiers, hydraulicien et développeur territorial.

Actuellement, l'EP Loire réalise une étude sur un projet de développement de la vallée du Cher. Dans le cadre de cette étude, une enquête est menée auprès des collectivités territoriales, des Etablissements de Coopération Intercommunale, des syndicats mixtes de Pays, des chambres consulaires, des agences de développement économiques, des comités de tourisme, des associations sportives, des associations de défense et de promotion de l'environnement et du cadre de vie, des syndicats de gestion et d'aménagement, des centres de recherche … .

Au-delà d'un simple recensement des initiatives existantes, l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les différents projets afin de bâtir une stratégie commune et partagée pour un développement cohérent et durable de la vallée du Cher.

Conseils pour remplir le questionnaire

Le présent questionnaire est plus spécifiquement destiné aux Syndicats de gestion et d'aménagement. Il est constitué de ***15 questions*** dites « ouvertes », réparties en plusieurs thèmes.

- les renseignements sur la structure interrogée
- les questions sur ***les équipements et les activités sur le Cher***
- les questions sur ***les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui***
- les questions sur ***la mise en œuvre des projets en lien avec le Cher***
- une question intitulée « champ libre »
- une question concernant la poursuite de l'étude

Etant donnée la richesse des thématiques abordées, merci de répondre dans la mesure du possible aux questions pour lesquelles vous ou d'autres personnes de votre structure disposez d'éléments.

Il vous est demandé de ***retourner ce questionnaire complété avant le 25/09/2009*** à l'adresse électronique suivante : *laurent.renavand@eptb-loire.fr*. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Laurent RENAVAND au 02.38.64.47.80 ou à l'adresse électronique mentionnée précédemment.

Vous trouverez ci-après les questions auxquelles vous êtes invités à répondre dans les espaces prévus à cet effet. A noter que pour l'ensemble des questions, la mention « Cher » signifie la ***section de la rivière Cher traversant le territoire du syndicat concerné***.

Les renseignements sur la structure interrogée

1/ Merci d'indiquer ci-après la ***dénomination*** du syndicat :

2/ Merci d'indiquer ci-après ***l'objet*** du syndicat :

Les équipements et les activités sur le Cher

3/ Le syndicat est-il ***propriétaire ou gestionnaire*** d'équipements ou d'aménagements sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

4/ Hormis les éléments précités, quels sont les principaux ***aménagements*** et ***équipements*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximité (merci d'indiquer leur localisation) ?

5/ Quels sont les ***principales activités et les principaux usages*** qui peuvent être identifiés sur le Cher ou à proximités (merci d'indiquer leur localisation) ?

6/ Quelles ***évolutions*** ces activités connaissent-elles ces dernières années ?

Les stratégies pour le Cher, d'hier à aujourd'hui

7/ Par le passé, le syndicat disposait-il d'une ***stratégie*** spécifique pour le Cher ? Si oui, quels en étaient les grands axes (opportunités et enjeux identifiés, etc. …) ?

8/ Quels ont été ***les obstacles*** qui, le cas échéant, ont empêché de mener à bien cette stratégie ?

9/ ***Actuellement***, le syndicat possède-t-il une ***stratégie*** différente pour le Cher ? Si oui, quels en sont les grands axes (opportunités liées et enjeux identifiés, etc. …) ?

10/ Cette stratégie a-t-elle été bâtie en ***partenariat avec d'autres acteurs*** (collectivités, établissements publics, associations, entreprises …) ? Si oui, lesquels ?

11/ La stratégie mise en place par le syndicat s'inspire-t-elle ***d'actions menées ailleurs*** en France ou en Europe ? Si oui, lesquelles ?

La mise en œuvre des projets en lien avec le Cher

12/ Le syndicat est peut-être ***porteur ou partenaire de projets*** (d'aménagement, de gestion, d'animation, d'activités commerciales …) en lien avec le Cher. Pour chacun de ces projets, en cours de réalisation ou à venir, merci de renseigner les éléments suivants.

Vous êtes libre de copier et d'ajouter autant de tableaux que nécessaire.

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

Nom du projet	
Localisation du projet	
Description synthétique	
Objectifs visés	
Retombées attendues	
Partenaires éventuels du projet	
Coût du projet	
Modalité de financement	
Temporalité du projet (durée, fréquence)	
Projets similaires ayant servis de référence	

13/ A ce jour, quels sont les ***principaux éléments*** (naturels, humains, matériels …) ***qui constituent un obstacle*** à la pratique de l'activité concernée sur le Cher ?

Champ libre

14/ Vous êtes invités à mentionner ci-après les ***éléments que vous estimez importants*** et qui n'auraient pas fait l'objet d'une question :

Poursuite de l'étude

15/ Merci d'inscrire le nom, fonction et coordonnées de la ***personne qui au sein du syndicat devra être contactée en priorité*** par l'Etablissement Public Loire pour la suite de cette étude (***personne référente*** pour le sujet) :

***

Merci pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à répondre au présent questionnaire.
Un espace dédié à l'étude pour un projet de développement de la vallée du Cher sera prochainement disponible sur le site Internet du Plan Loire. Il offrira des informations sur le contenu et l'avancée de cette consultation et plus généralement de l'étude menée.
En attendant, l'EP Loire demeure à votre disposition pour toutes questions ou remarques éventuelles.

***

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 4 - Eléments chiffrés sur la concertation et l'implication des acteurs

Décembre 2009

Sommaire

Importance du linéaire de la rivière Cher dans les différents territoires traversés	**P 4**
• Part du linéaire de la rivière Cher pour les différentes régions traversées	P 4
• Part du linéaire de la rivière Cher pour les différents départements traversés	P 4
Analyse chiffrée de la participation et des résultats de l'enquête	**P 5**
• Structures contactées dans le cadre de l'enquête, par types de structures	P 5
• Structures contactées dans le cadre de l'enquête, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	P 5
• Participation à l'enquête, par types de structures	P 6
• Participation à l'enquête, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	P 6
• « Richesse » des réponses, par types de structures	P 7
• « Richesse » des réponses, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	P 7
• Les porteurs et partenaires de projets de développement pour le Cher, par types de structures	P 8
• Les porteurs et partenaires de projets de développement pour le Cher, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	P 8
• Existence d'une forme de concertation (dialogue, échanges à l'occasion de l'élaboration de projets ou de stratégies, …) avec d'autres structures, par types de structures	P 9
• Existence d'une forme de concertation (dialogue, échanges à l'occasion de l'élaboration de projets ou de stratégies, …) avec d'autres structures, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	P 9
• Les principaux éléments de la vallée du Cher sur lesquels porte la concertation existant avec d'autres structures, par types de structures	P 10
• Les principaux éléments de la vallée du Cher sur lesquels porte la concertation existant avec d'autres structures, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	P 10
• Les principaux objectifs poursuivis lors de la concertation existant avec d'autres structures, par types de structures	P 11
• Les principaux objectifs poursuivis lors de la concertation existant avec d'autres structures, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	P 11
• Le département d'origine des structures avec lesquelles existe une concertation, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	P 12
• Le type de structures avec lesquelles existe une concertation, par type de structures	P 13
Analyse chiffrée des articles de presse	**P 14**
• Nombre d'articles de presse abordant la vallée du Cher à disposition de l'Etablissement	P 14
• Territoires de la vallée (échelle départementale) concernés par les articles	P 14

- Acteurs cités ou mentionnés dans les articles P 14

Analyse chiffrée des structures adhérentes de l'association pour le développement touristique de la vallée du Cher **P 15**

- Structures adhérentes de l'association, par types de structures P 15
- Structures adhérentes de l'association, par territoires d'origine des structures (échelle départementale) P 15

Importance du linéaire de la rivière Cher dans les différents territoires traversés

Part du linéaire de la rivière Cher pour les différentes régions traversées

Régions	Longueur du Cher (en Km)	Part de la longueur totale du Cher
Auvergne	65	16%
Centre	299	73%
Limousin	46	11%
Toutes les régions	410	100%

Part du linéaire de la rivière Cher pour les différents départements traversés

Départements	Longueur du Cher (en Km)	Part de la longueur totale du Cher
Allier	64	16%
Cher	152	37%
Creuse	46	11%
Indre	7	2%
Indre-et-Loire	57	14%
Loir-et-Cher	83	20%
Puy-de-Dôme	1	0%
Tous les départements	410	100%

Important :

Pour l'ensemble des tableaux suivants, un regroupement des structures contactées pour l'enquête a été réalisé :

- Par **types** de structures : pour obtenir la classification détaillée de chacune des structures dans un des types définis, merci de vous reporter à la « *liste détaillée des structures contactées pour l'enquête* ».

- Par **départements d'origine** des structures : les structures de dimension infra départementale ou départementale ont été regroupées par départements d'origine. Les structures de dimension régionale ou nationale ont elles été regroupées dans une catégorie dénommée « autre ».

Analyse chiffrée de la participation et des résultats de l'enquête

Structures contactées dans le cadre de l'enquête, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures	Part sur le total du nombre de structures
Agences de développement économique et observatoires	5	4%
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	9	7%
Associations sportives	13	10%
Autres	8	6%
Chambres consulaires	18	15%
Collectivités (Régions et Départements)	9	7%
Comités de tourisme et associés	16	13%
EPCI*	6	5%
Etat	27	22%
Pays	10	8%
Syndicat de gestion et d'aménagement	3	2%
Tous les types de structures	124	100%

** EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (Communauté de communes, communauté d'agglomération)*

Structures contactées dans le cadre de l'enquête, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures	Part sur le total du nombre de structures
Allier	16	13%
autre	43	35%
Cher	16	13%
Creuse	11	9%
Indre	4	3%
Indre-et-Loire	20	16%
Loir-et-Cher	14	11%
Tous les départements	124	100%

Participation à l'enquête, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures	Types de réponse à l'enquête *(part de chaque type de réponse sur l'ensemble des réponses du type de structure concerné)*			
		pas de réponses	réponses sans retour de questionnaires	réponses avec questionnaires complétés*	Total
Agences de développement économique	5	60%	20%	20%	100%
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	9	56%	11%	33%	100%
Associations sportives	13	31%	0%	69%	100%
Autres	8	37%	25%	38%	100%
Chambres consulaires	18	55%	17%	28%	100%
Collectivités (Régions et départements)	9	22%	0%	78%	100%
Comités de tourisme et associés	16	37%	0%	63%	100%
EPCI	6	16%	17%	67%	100%
Etat	27	55%	19%	26%	100%
Pays	10	60%	0%	40%	100%
Syndicat de gestion et d'aménagement	3	33%	0%	67%	100%
Tous les types de structures	124	45%	10%	45%	100%

Participation à l'enquête, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures	Types de réponse à l'enquête *(part de chaque type de réponse sur l'ensemble des réponses du département concerné)*			
		pas de réponses	réponses sans retour de questionnaires	réponses avec questionnaires complétés *	Total
Cher	16	9%	18%	73%	100%
Indre	4	0%	43%	57%	100%
Indre-et-Loire	20	19%	30%	51%	100%
Loir-et-Cher	14	0%	50%	50%	100%
autre	43	6%	50%	44%	100%
Allier	16	19%	56%	25%	100%
Creuse	11	0%	75%	25%	100%
Tous les départements	124	10 %	45%	45%	100%

** : à l'occasion d'un entretien ou par retour du questionnaire complété*

« **Richesse** » **des réponses**, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures	Types de réponse à l'enquête *(part de chaque type de réponse sur l'ensemble des réponses du type de structure concerné)*				
		Pas de réponse	Réponse - Pas ou peu concerné	Réponse - Communication de quelques éléments	Réponses - Communication d'éléments détaillés	Total
Agences de développement économique et observatoires	5	60%	20%	20%	0%	100%
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	9	56%	11%	11%	22%	100%
Associations sportives	13	31%	0%	8%	61%	100%
Autres	8	50%	25%	13%	12%	100%
Chambres consulaires	18	56%	17%	0%	27%	100%
Collectivités (Régions et Départements)	9	22%	11%	11%	56%	100%
Comités de tourisme et associés	16	38%	6%	25%	31%	100%
EPCI	6	17%	33%	0%	50%	100%
Etat	27	56%	19%	7%	18%	100%
Pays	10	60%	0%	0%	40%	100%
Syndicat de gestion et d'aménagement	3	33%	0%	0%	37%	100%
Tous les types de structures	124	46%	13%	9%	32%	100%

« **Richesse** » **des réponses**, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures	Types de réponse à l'enquête *(part de chaque type de réponse sur l'ensemble des réponses du département concerné)*				
		Pas de réponse	Réponse - Pas ou peu concerné	Réponse - Communication de quelques éléments	Réponses - Communication d'éléments détaillés	Total
Allier	16	44%	13%	19%	24%	100%
autre	43	51%	21%	7%	21%	100%
Cher	16	25%	19%	13%	43%	100%
Creuse	11	73%	9%	0%	18%	100%
Indre	4	50%	25%	0%	25%	100%
Indre-et-Loire	20	30%	0%	15%	55%	100%
Loir-et-Cher	14	57%	0%	0%	43%	100%
Tous les départements	124	46%	13%	10%	32%	100%

Les porteurs et partenaires de projets de développement pour le Cher, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Degré d'implication *(part pour chaque degré, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*		
		Ni partenaire, ni porteur de projets	Partenaire de projets	Porteur de projets
Agences de développement économique et observatoires	2	100%	0%	0%
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	4	75%	25%	25%
Associations sportives	9	11%	22%	78%
Autres	5	60%	0%	40%
Chambres consulaires	8	63%	13%	25%
Collectivités (Régions et Départements)	7	0%	100%	57%
Comités de tourisme et associés	11	82%	9%	9%
EPCI	5	20%	20%	80%
Etat	14	36%	14%	50%
Pays	4	0%	100%	50%
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	0%	50%	100%
Tous les types de structures	71	41%	28%	45%

Les porteurs et partenaires de projets de développement pour le Cher, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Degré d'implication *(part pour chaque degré, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*		
		Ni partenaire, ni porteur de projets	Partenaire de projets	Porteur de projets
Allier	8	38%	25%	50%
autre	23	52%	26%	30%
Cher	11	45%	18%	45%
Creuse	2	50%	50%	50%
Indre	2	50%	50%	0%
Indre-et-Loire	16	38%	38%	50%
Loir-et-Cher	9	11%	22%	78%
Tous les départements	71	41%	28%	45%

<u>A noter :</u> des structures peuvent être à la fois partenaires de projets et porteurs de projets, ce qui explique que le total d'une même ligne soit parfois supérieur à 100 %.

Existence d'une forme de concertation (dialogue, échanges à l'occasion de l'élaboration de projets ou de stratégies, …) **avec d'autres structures**, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Existence d'une concertation *(part pour chaque type de concertation, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*		
		pas de concertation avec d'autres structures	Concertation avec d'autres structures	Total
Agences de développement économique et observatoires	2	50%	50%	100%
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	4	25%	75%	100%
Associations sportives	9	22%	78%	100%
Autres	5	40%	60%	100%
Chambres consulaires	8	63%	38%	100%
Collectivités (Régions et Départements)	7	29%	71%	100%
Comités de tourisme et associés	10	30%	70%	100%
EPCI	5	40%	60%	100%
Etat	11	45%	55%	100%
Pays	4	0%	100%	100%
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	0%	100%	100%
Tous les types de structures	67	34%	66%	100%

Existence d'une forme de concertation (dialogue, échanges à l'occasion de l'élaboration de projets ou de stratégies, …) **avec d'autres structures**, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Existence d'une concertation *(part pour chaque type de concertation, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*		
		pas de concertation avec d'autres structures	Concertation avec d'autres structures	Total
Allier	8	50%	50%	100%
autre	20	40%	60%	100%
Cher	11	18%	82%	100%
Creuse	2	50%	50%	100%
Indre	2	50%	50%	100%
Indre-et-Loire	16	31%	69%	100%
Loir-et-Cher	8	25%	75%	100%
Tous les départements	67	34%	66%	100%

Les principaux éléments de la vallée du Cher sur lesquels porte la concertation existant avec d'autres structures, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Eléments sur lesquels porte la concertation *(part pour chaque élément, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*				
		La voie d'eau (d'une manière globale)	Les abords de la voie d'eau (dont chemins de halage)	Les ouvrages sur la voie d'eau (dont les barrages)	Les plans d'eau en lien avec la voie d'eau	L'arrière pays
Agences de développement économique et observatoires	0	_	_	_	_	_
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	3	100%	33%	100%	0%	0%
Associations sportives	7	86%	14%	14%	14%	0%
Autres	3	33%	33%	33%	0%	67%
Chambres consulaires	3	33%	0%	33%	0%	67%
Collectivités (Régions et Départements)	5	60%	80%	40%	0%	100%
Comités de tourisme et associés	7	57%	57%	0%	14%	86%
EPCI	3	100%	67%	33%	67%	33%
Etat	5	100%	60%	60%	20%	0%
Pays	4	75%	100%	25%	25%	75%
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	100%	100%	100%	0%	0%
Tous les types de structures	42	74%	52%	36%	14%	45%

Les principaux éléments de la vallée du Cher sur lesquels porte la concertation existant avec d'autres structures, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Eléments sur lesquels porte la concertation *(part pour chaque élément, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*				
		La voie d'eau (d'une manière globale)	Les abords de la voie d'eau (dont chemins de halage)	Les ouvrages sur la voie d'eau (dont les barrages)	Les plans d'eau en lien avec la voie d'eau	L'arrière pays
Allier	4	100%	50%	25%	25%	100%
autre	11	82%	45%	64%	0%	27%
Cher	8	50%	50%	0%	13%	75%
Creuse	1	100%	0%	0%	0%	100%
Indre	1	0%	0%	0%	0%	0%
Indre-et-Loire	11	82%	55%	45%	18%	45%
Loir-et-Cher	6	50%	83%	33%	33%	50%
Tous les départements	42	71%	52%	36%	14%	52%

A noter : la concertation de certaines structures peut porter sur plusieurs éléments, ce qui explique que le total d'une même ligne soit parfois supérieur à 100 %

Les principaux objectifs poursuivis lors de la concertation existant avec d'autres structures, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Objectifs poursuivis par la concertation menée par les acteurs *(part pour chaque objectif, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*				
		Développement touristique	Développement économique (autre que le tourisme)	Promotion d'une activité sportive / de loisirs	Protection de l'environnement	Protection face aux risques (notamment inondation)
Agences de développement économique et observatoires	0	_	_	_	_	_
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	3	67%	0%	67%	33%	0%
Associations sportives	7	14%	0%	100%	43%	0%
Autres	3	67%	67%	0%	0%	33%
Chambres consulaires	3	33%	33%	0%	67%	67%
Collectivités (Régions et Départements)	5	100%	40%	0%	20%	0%
Comités de tourisme et associés	7	100%	0%	0%	0%	0%
EPCI	3	100%	0%	33%	67%	33%
Etat	5	60%	0%	60%	60%	0%
Pays	4	100%	0%	75%	25%	0%
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	100%	0%	100%	0%	0%
Tous les types de structures	42	71%	12%	43%	31%	10%

Les principaux objectifs poursuivis lors de la concertation existant avec d'autres structures, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Objectifs poursuivis par la concertation menée par les acteurs *(part pour chaque objectif, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*				
		Développement touristique	Développement économique (autre que le tourisme)	Promotion d'une activité sportive / de loisirs	Protection de l'environnement	Protection face aux risques (notamment inondation)
Allier	4	75%	0%	50%	75%	0%
autre	11	55%	9%	45%	27%	0%
Cher	8	75%	0%	38%	25%	13%
Creuse	1	100%	100%	0%	100%	0%
Indre	1	0%	0%	0%	100%	0%
Indre-et-Loire	11	82%	27%	45%	27%	27%
Loir-et-Cher	6	83%	0%	50%	0%	0%
Tous les départements	42	71%	12%	43%	31%	10%

Le département d'origine des structures avec lesquelles existe une concertation, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Départements d'origine des structures partenaires *(part de chaque département d'origine des structures partenaires, sur l'ensemble des réponses du département d'origine des structures concernées)*					
		Allier	Creuse	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Cher	Indre
Allier	4	100%	25%	0%	0%	0%	0%
Creuse	1	100%	100%	0%	0%	0%	0%
Indre-et-Loire	6	0%	0%	100%	50%	0%	0%
Loir-et-Cher	3	0%	0%	33%	100%	0%	0%
Cher	4	0%	0%	0%	0%	100%	0%
Indre	0	_	_	_	_	_	_

Le tableau ci-dessus se lit de manière horizontale.
Ainsi, la moitié des structures d'Indre-et-Loire ont déclaré dialoguer avec les structures du Loir-et-Cher.
Cependant, les structures du Loir-et-Cher qui ont répondu ne sont pas forcément les mêmes qui ont été citées précédemment, ce qui explique la différence de résultats.

Le type de structures avec lesquelles existe une concertation, par type de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Départements des structures partenaires *(part de chaque type de structures partenaires, sur l'ensemble des réponses du type de structures concernées)*													
		Agences de développement économique et observatoires	Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	Associations sportives	Chambres consulaires	Collectivités (Régions et Départements)	Comités de tourisme et associés	EPCI	Etat	Pays	Syndicat de gestion et d'aménagement	collectivités (communes)	entreprises	établissements scolaires	autres
Agences de développement économique et observatoires	1	_	_	_	_	100%	_	100%	_	_	_	100%	100%	_	_
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	2	_	100%	50%	_	_	_	_	_	_	50%	50%	50%	_	50%
Associations sportives	6	_	_	100%	_	50%	_	_	33%	_	_	17%	50%	33%	_
Chambres consulaires	3	_	33%	_	67%	_	_	_	33%	_	_	_	33%	33%	33%
Collectivités (Régions et Départements)	4	_	25%	25%	_	75%	_	75%	25%	100%	25%	_	_	_	50%
Comités de tourisme et associés	5	_	_	_	_	40%	60%	20%	_	60%	_	_	_	_	20%
EPCI	6	_	17%	33%	_	33%	_	_	17%	33%	33%	_	17%	17%	33%
Etat	8	_	_	13%	_	38%	_	_	25%	_	13%	_	_	_	_
Pays	4	25%	50%	_	_	75%	25%	50%	25%	_	25%	_	25%	_	_
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	50%	50%	_	_	100%	_	_	_	50%	50%	50%	_	_	50%

Le tableau ci-dessus se lit de manière horizontale.
Ainsi, la moitié des associations de défense de l'environnement et du cadre de vie déclarent dialoguer avec des associations sportives.
Cependant, les associations sportives qui ont répondu ne sont pas forcément les mêmes qui ont été citées, ce qui explique la différence de résultats.

Analyse chiffrée des articles de presse

Nombre d'articles de presse abordant la vallée du Cher à disposition de l'Etablissement

Années	2007	2008	2009	Total
Nombre d'articles	4	5	10	19

Territoires de la vallée (échelle départementale) **concernés par les articles**

Départements	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Cher	Indre	Allier	Creuse
Les territoires abordés dans les articles *(Part de chaque territoire abordé dans les articles, sur l'ensemble des articles)*	58%	47%	5%	5%	5%	0%

A noter : certains articles peuvent porter sur plusieurs départements, ce qui explique que le total soit supérieur à 100 %

Acteurs cités ou mentionnés dans les articles

Types de structures	Part du nombre d'articles mentionnant le type d'acteurs (sur le total des articles traitant de la vallée du Cher)
Agences de développement économique et observatoires	0%
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	5%
Associations sportives	21%
Autres	0%
Chambres consulaires	5%
Collectivités (Régions et Départements)	32%
Comités de tourisme et associés	0%
EPCI	11%
Etat	58%
Pays	0%
Syndicat de gestion et d'aménagement	42%
Etablissement Public Loire (autre)	47%
Entreprises (autres)	21%
Communes (collectivités - autres)	11%
autres	11%

Analyse chiffrée des structures adhérentes de l'association pour le développement touristique de la vallée du Cher

Structures adhérentes de l'association, par types de structures

Types de structures	Nombre d'adhérents	Part sur le nombre total d'adhérents
Collectivité (communes)	29	63%
Comités de tourisme et associés	8	17%
Syndicat de gestion et d'aménagement	3	7%
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	2	4%
autre	2	4%
Chambres consulaires	1	2%
EPCI	1	2%
Total	46	100%

Structures adhérentes de l'association, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements dont sont originaires les structures adhérentes	Nombre d'adhérents	Part sur le nombre total d'adhérents
Allier	8	17%
Cher	14	30%
Creuse	4	9%
Indre	2	4%
Indre-et-Loire	4	9%
Loir-et-Cher	14	30%
Total	46	100%

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 5 - Eléments chiffrés sur la prise en compte du Cher dans la stratégie des acteurs

Décembre 2009

Sommaire

Existence d'une stratégie pour le Cher, par types de structures	3
Existence d'une stratégie pour le Cher, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	3
Eléments de la vallée concernés par la stratégie des acteurs, par types de structures	4
Eléments de la vallée concernés par la stratégie des acteurs, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	4
Cibles visées par la stratégie des acteurs, par types de structures	5
Cibles visées par la stratégie des acteurs, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	6
Objectifs de la stratégie des acteurs, par types de structures	7
Objectifs de la stratégie des acteurs, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	7
Typologie des obstacles identifiés par les acteurs pour mener à bien leur stratégie	8
Principaux obstacles identifiés par les acteurs pour mener à bien leur stratégie, par types de structures	9
Principaux obstacles identifiés par les acteurs pour mener à bien leur stratégie, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)	9

Important :

Pour l'ensemble des tableaux suivants, un regroupement des structures contactées pour l'enquête a été réalisé :

- Par **types** de structures : pour obtenir la classification détaillée de chacune des structures dans un des types définis, merci de vous reporter à la « *liste détaillée des structures contactées pour l'enquête* ».

- Par **départements d'origine** des structures : les structures de dimension infra départementale ou départementale ont été regroupées par départements d'origine. Les structures de dimension régionale ou nationale ont elles été regroupées dans une catégorie dénommée « autre ».

Existence d'une stratégie pour le Cher, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Degré d'existence d'une stratégie pour le Cher *(part pour chaque type de stratégie, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*			
		Pas de stratégie pour le Cher	Pas de stratégie formalisée mais des souhaits	Stratégie formalisée pour le Cher	Total
Agences de développement économique et observatoires	2	100%	0%	0%	100%
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	4	0%	50%	50%	100%
Associations sportives	9	11%	56%	33%	100%
Autres	3	33%	33%	33%	100%
Chambres consulaires	5	40%	20%	40%	100%
Collectivités (Régions et Départements)	7	43%	57%	0%	100%
Comités de tourisme et associés	10	60%	30%	10%	100%
EPCI	3	0%	33%	67%	100%
Etat	8	50%	13%	38%	100%
Pays	4	25%	0%	75%	100%
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	0%	50%	50%	100%
Tous les types de structures	57	35%	33%	32%	100%

Existence d'une stratégie pour le Cher, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Degré d'existence d'une stratégie pour le Cher *(part pour chaque type de stratégie, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*			
		Pas de stratégie pour le Cher	Pas de stratégie formalisée mais des souhaits	Stratégie formalisée pour le Cher	Total
Allier	7	57%	14%	29%	100%
autre	16	25%	38%	38%	100%
Cher	9	67%	11%	22%	100%
Creuse	1	0%	100%	0%	100%
Indre	2	100%	0%	0%	100%
Indre-et-Loire	15	20%	47%	33%	100%
Loir-et-Cher	7	14%	43%	43%	100%
Tous les départements	57	35%	33%	32%	100%

Eléments de la vallée concernés par la stratégie des acteurs, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Eléments de la vallée concernés par la stratégie des acteurs *(part pour chaque élément, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*				
		La voie d'eau	Les chemins de halages / les abords immédiats	Les barrages et équipements associés	Un plan d'eau / une base de loisirs	L'arrière pays
Agences de développement économique et observatoires	0	_	_	_	_	_
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	4	100%	25%	75%	0%	0%
Associations sportives	9	89%	33%	11%	11%	0%
Autres	2	50%	0%	50%	0%	50%
Chambres consulaires	3	67%	33%	0%	0%	100%
Collectivités (Régions et Départements)	5	100%	60%	20%	0%	100%
Comités de tourisme et associés	5	100%	100%	20%	20%	80%
EPCI	3	100%	100%	0%	67%	33%
Etat	5	100%	80%	60%	20%	20%
Pays	4	100%	100%	25%	25%	50%
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	100%	100%	100%	0%	0%
Tous les types de structures	42	93%	62%	31%	14%	40%

Eléments de la vallée concernés par la stratégie des acteurs, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Eléments de la vallée concernés par la stratégie des acteurs *(part pour chaque élément, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*				
		La voie d'eau	Les chemins de halages / les abords immédiats	Les barrages et équipements associés	Un plan d'eau / une base de loisirs	L'arrière pays
Allier	4	100%	100%	0%	0%	25%
autre	12	83%	25%	50%	0%	25%
Cher	6	100%	83%	0%	17%	67%
Creuse	1	100%	0%	0%	0%	100%
Indre	0	_	_	_	_	_
Indre-et-Loire	13	92%	69%	38%	15%	31%
Loir-et-Cher	6	100%	83%	33%	50%	67%
Tous les départements	42	93%	62%	31%	14%	40%

A noter : la stratégie des acteurs peut porter sur plusieurs éléments, ce qui explique que le total d'une même ligne soit parfois supérieur à 100%.

Cibles visées par la stratégie des acteurs, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Cibles visées par la stratégie des acteurs *(part pour chaque cible, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*							
		Les navigants	Les cyclistes et randonneurs	Les pêcheurs	Les pratiquants d'activités nautiques	Les scolaires	Les touristes (toutes formes de touristes confondues)	Les consommateurs d'électricité	Les agriculteurs
Agences de développement économique et observatoires	0	_	_	_	_	_	_	_	_
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	3	100%	33%	0%	0%	0%	33%	0%	0%
Associations sportives	9	11%	11%	33%	44%	67%	0%	0%	0%
Autres	2	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	0%
Chambres consulaires	3	0%	0%	0%	0%	0%	33%	0%	67%
Collectivités (Régions et Départements)	5	20%	80%	0%	20%	0%	60%	0%	20%
Comités de tourisme et associés	4	50%	100%	0%	25%	0%	75%	0%	0%
EPCI	3	33%	100%	33%	100%	33%	33%	0%	0%
Etat	2	0%	50%	50%	100%	0%	50%	0%	50%
Pays	4	25%	75%	25%	100%	0%	25%	0%	0%
Syndicat de gestion et d'aménagement	1	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	100%
Tous les types de structures	36	28%	50%	19%	44%	22%	36%	3%	14%

A noter : la stratégie des acteurs peut porter sur plusieurs cibles, ce qui explique que le total d'une même ligne soit parfois supérieur à 100%.

Cibles visées par la stratégie des acteurs, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Cibles visées par la stratégie des acteurs *(part pour chaque cible, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*							
		Les navigants	Les cyclistes et randonneurs	Les pêcheurs	Les pratiquants d'activités nautiques	Les scolaires	Les touristes (toutes formes de touristes confondues)	Les consommateurs d'électricité	Les agriculteurs
Allier	4	0%	75%	75%	50%	0%	50%	0%	0%
autre	10	40%	40%	0%	10%	10%	40%	10%	0%
Cher	6	17%	50%	33%	33%	17%	0%	0%	17%
Creuse	1	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	100%
Indre	0	_	_	_	_	_	_	_	_
Indre-et-Loire	10	40%	50%	20%	70%	40%	50%	0%	20%
Loir-et-Cher	5	20%	60%	0%	80%	40%	20%	0%	20%
Tous les départements	36	28%	50%	19%	44%	22%	36%	3%	14%

A noter : la stratégie des acteurs peut porter sur plusieurs cibles, ce qui explique que le total d'une même ligne soit parfois supérieur à 100%.

Objectifs de la stratégie des acteurs, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Objectifs de la stratégie des acteurs *(part pour chaque objectif, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*				
		Développement touristique	Développement économique (autre que le tourisme)	Promotion d'une activité sportive / de loisirs	Protection de l'environnement	Protection face aux risques (notamment inondation)
Agences de développement économique et observatoires	0	_	_	_	_	_
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	4	25%	0%	75%	75%	0%
Associations sportives	9	22%	0%	100%	33%	0%
Autres	2	50%	50%	0%	0%	0%
Chambres consulaires	3	33%	67%	0%	0%	67%
Collectivités (Régions et Départements)	5	100%	40%	0%	20%	0%
Comités de tourisme et associés	4	100%	0%	0%	0%	0%
EPCI	3	100%	0%	33%	67%	0%
Etat	6	50%	17%	67%	83%	0%
Pays	4	100%	0%	100%	25%	0%
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	100%	0%	100%	0%	0%
Tous les types de structures	42	62%	14%	55%	36%	5%

Objectifs de la stratégie des acteurs, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Objectifs de la stratégie des acteurs *(part pour chaque objectif, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*				
		Développement touristique	Développement économique (autre que le tourisme)	Promotion d'une activité sportive / de loisirs	Protection de l'environnement	Protection face aux risques (notamment inondation)
Allier	4	100%	0%	50%	75%	0%
autre	12	42%	17%	50%	33%	0%
Cher	6	50%	17%	50%	17%	17%
Creuse	1	100%	100%	0%	100%	0%
Indre	1	0%	0%	0%	100%	0%
Indre-et-Loire	12	67%	8%	67%	33%	8%
Loir-et-Cher	6	83%	17%	67%	17%	0%
Tous les départements	42	62%	14%	55%	36%	5%

Typologie des obstacles identifiés par les acteurs pour mener à bien leur stratégie

Détail de la classification utilisée pour les éléments chiffrés présentés à la page suivante

- **EAU - prolifération des algues** : notamment la Jussie
- **EAU – quantité** : insuffisance de la ressource en eau, manque de sécurité sur la quantité (abandon du projet de barrage de Chambonchard et absence d'une alternative jugée satisfaisante), contraintes qui en résultent sur les prélèvements
- **EAU – qualité** : mauvaise qualité de l'eau
- **AMENAGEMENT - déficit accessibilité** : difficulté d'accès à la rivière et à ses abords, absence d'aménagements, mauvais état des chemins de halage
- **AMENAGEMENT - mauvais état des ouvrages** : mauvais état des barrages à aiguilles du Cher canalisé
- **AMENAGEMENT - abaissement des barrages et variation du niveau d'eau** : abaissement prolongé des barrages mobiles du Cher canalisé et variation du niveau d'eau qui en résulte
- **GOUVERNANCE – multiplicité des acteurs** : morcellement administratif, multiplicité des acteurs (ayant parfois des intérêts divergents)
- **GOUVERNANCE - manque de coordination** : manque de concertation et de coordination des acteurs, absence d'une vision globale
- **GOUVERNANCE - absence d'une structure locale** : absence d'une structure de gestion locale, aux moyens et aux compétences suffisantes, pouvant fédérer les acteurs et porter un projet global
- **GOUVERNANCE - transfert de domanialité** : incertitudes liées au transfert du Domaine Public Fluvial (DPF)
- **FINANCEMENTS – manque** : carence de financements pour la réhabilitation des ouvrages existants et la création de nouveaux équipements
- **IMAGE - déficit de notoriété** : faible notoriété de la vallée ; déficit d'image et d'identité ; concurrence d'entités plus reconnues (canal de Berry); faible prise en compte du Cher par les acteurs locaux

Cette classification reprend les obstacles qui ont été le plus souvent cités par les structures interrogées durant l'enquête.
D'autres obstacles ont également été mentionnés, mais moins souvent et par un nombre d'acteurs plus réduit.

Principaux obstacles identifiés par les acteurs pour mener à bien leur stratégie, par types de structures

Types de structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Principaux obstacles identifiés par les acteurs pour mener à bien leur stratégie *(part pour chaque obstacle, sur l'ensemble des réponses du type de structures concerné)*														
		EAU - prolifération des algues	EAU - quantité	EAU - qualité	**EAU - tout confondu**	AMENAGEMENT - déficit accessibilité	AMENAGEMENT - mauvais état des ouvrages	AMENAGEMENT - abaissement des barrages et variation du niveau d'eau	**AMENAGEMENT - Tout confondu**	GOUVERNANCE - multiplicité des acteurs	GOUVERNANCE - manque de coordination	GOUVERNANCE - absence d'une structure locale	GOUVERNANCE - transfert de domanialité	**GOUVERNANCE - Tout confondu**	FINANCEMENTS - manque	IMAGE - déficit de notoriété
Agences de développement économique et observatoires	0	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Associations de défense de l'environnement et du cadre de vie	3	0%	0%	0%	**0%**	0%	67%	33%	**100%**	0%	0%	0%	33%	**33%**	33%	0%
Associations sportives	9	33%	0%	11%	**44%**	33%	0%	56%	**89%**	0%	0%	0%	0%	**0%**	11%	11%
Autres	2	50%	0%	50%	**100%**	0%	0%	0%	**0%**	0%	0%	0%	0%	**0%**	0%	0%
Chambres consulaires	4	0%	75%	0%	**75%**	0%	0%	0%	**0%**	0%	0%	25%	25%	**50%**	25%	25%
Collectivités (Régions et Départements)	5	0%	20%	0%	**20%**	20%	0%	20%	**40%**	40%	20%	20%	20%	**100%**	40%	20%
Comités de tourisme et associés	4	0%	0%	0%	**0%**	25%	0%	25%	**50%**	0%	25%	25%	0%	**50%**	0%	25%
EPCI	3	33%	0%	0%	**33%**	0%	0%	33%	**33%**	0%	67%	0%	0%	**67%**	33%	33%
Etat	2	0%	0%	0%	**0%**	0%	0%	0%	**0%**	0%	0%	0%	0%	**0%**	0%	50%
Pays	4	0%	25%	0%	**25%**	0%	0%	0%	**0%**	25%	50%	0%	0%	**75%**	0%	0%
Syndicat de gestion et d'aménagement	2	50%	0%	0%	**50%**	0%	0%	50%	**50%**	50%	0%	0%	50%	**100%**	50%	0%
Tous types	38	16%	13%	5%	**34%**	13%	5%	26%	**45%**	11%	16%	8%	11%	**45%**	24%	16%

Principaux obstacles identifiés par les acteurs pour mener à bien leur stratégie, par territoires d'origine des structures (échelle départementale)

Départements d'origine des structures	Nombre de structures pour lesquelles l'information est disponible	Principaux obstacles identifiés par les acteurs pour mener à bien leur stratégie *(part pour chaque obstacle, sur l'ensemble des réponses du département concerné)*														
		EAU - prolifération des algues	EAU - quantité	EAU - qualité	**EAU - tout confondus**	AMENAGEMENT - déficit accessibilité	AMENAGEMENT - mauvais état des ouvrages	AMENAGEMENT - abaissement des barrages et variation du niveau d'eau	**AMENAGEMENT - tous confondus**	GOUVERNANCE - multiplicité des acteurs	GOUVERNANCE - manque de coordination	GOUVERNANCE - absence d'une structure locale	GOUVERNANCE - transfert de domanialité	**GOUVERNANCE - tout confondus**	FINANCEMENTS - manque	IMAGE - déficit de notoriété
Allier	5	0%	20%	0%	**20%**	20%	0%	0%	**20%**	20%	60%	0%	0%	**80%**	0%	20%
autre	9	22%	0%	11%	**33%**	11%	22%	33%	**67%**	0%	11%	11%	22%	**44%**	22%	11%
Cher	5	0%	20%	20%	**40%**	60%	0%	0%	**60%**	0%	20%	0%	0%	**20%**	0%	60%
Creuse	2	0%	100%	0%	**100%**	0%	0%	0%	**0%**	50%	0%	0%	0%	**50%**	0%	0%
Indre	0	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Indre-et-Loire	11	9%	9%	0%	**18%**	0%	0%	64%	**64%**	18%	0%	9%	18%	**45%**	36%	9%
Loir-et-Cher	6	50%	0%	0%	**50%**	0%	0%	0%	**0%**	0%	17%	17%	0%	**33%**	50%	0%
Tous départements confondus	38	16%	13%	5%	**34%**	13%	5%	26%	**45%**	11%	16%	8%	11%	**45%**	24%	16%

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 6 - Eléments chiffrés sur les projets de développement et les équipements sur le Cher

Décembre 2009

Sommaire

Typologie des projets de développement et des équipements sur le Cher	**3**
Analyse chiffrée des projets de développement recensés sur le Cher	**4**
• Les projets de développement, en fonction de leur périodicité (passé, présent, futur) et des territoires concernés	4
• Les projets de développement, en fonction de leur type et de leur périodicité (passé, présent, futur)	5
• Les projets de développement, en fonction de leur type et des territoires concernés	6
Liste des projets de développement recensés sur le Cher	**7**
Analyse chiffrée des équipements et des activités recensés sur le Cher	**9**
Liste des équipements et des activités recensés sur le Cher	**10**

Important :

- Le recensement réalisé ci-après repose en grande partie sur la participation des acteurs à l'enquête. Il n'est donc **pas exhaustif**.
- **Aucunes limites précises** n'ont été données dans le questionnaire à la « **vallée du Cher** ». Les acteurs consultés se sont donc appropriés le terme lors des réponses aux questions portant sur la présence d'équipements et l'existence de projets dans la vallée, en lien avec la rivière.
- La réalisation d'une **typologie** pour classer les projets et les équipements dans des « types » standardisés implique nécessairement une **perte d'informations**. Les projets peuvent notamment concerner plusieurs volets (par exemple un circuit pédestre utilisé également par les cyclistes). Dans ce cas, c'est la vocation « première » du projet ou de l'équipement qui a été retenue pour la classification.
- Les « **projets de développement** » **recensés** dans ce document consistent **essentiellement** en **des projets de valorisation économique de la rivière**, à travers des stratégies de développement à une large échelle ou des projets d'aménagement plus ponctuels.

Typologie des projets de développement et des équipements sur le Cher

Typologie utilisée pour les analyses chiffrées présentées ci-après

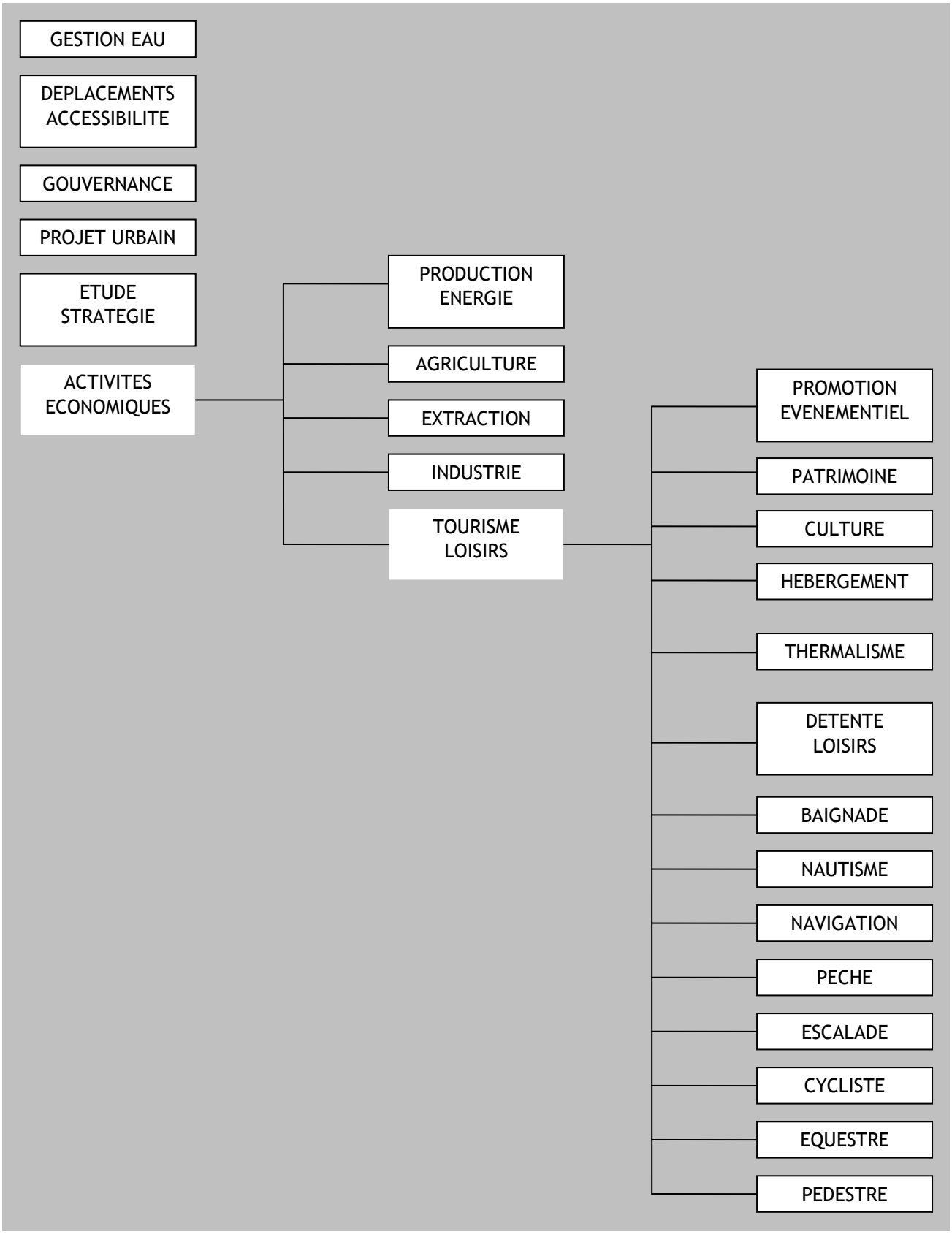

Analyse chiffrée des projets de développement recensés sur le Cher

Les projets de développement, en fonction de leur périodicité (passé, présent, futur) **et des territoires concernés**

Périodes des projets	Territoires concernés par les projets				
	Ensemble de la vallée du Cher	Cher amont	Cher aval	**Tous les territoires** *(nombre de projets)*	**Tous les territoires** *(part sur l'ensemble des projets, par périodes concernées)*
PASSE	3	4	9	**16**	**27%**
ACTUEL	2	3	11	**16**	**27%**
A VENIR	2	9	17	**28**	**47%**
Toutes les périodes *(nombre de projets)*	**7**	**16**	**37**	**60**	**100%**
Toutes les périodes *(part sur l'ensemble des projets, par territoires concernés)*	**12%**	**27%**	**62%**	**100%**	

Les projets de développement, en fonction de leur type et de leur périodicité (passé, présent, futur)

Types des projets	Périodes des projets				
	Passé	Actuel	A venir	**Toutes les périodes** *(nombre de projets)*	**Toutes les périodes** *(part sur l'ensemble des projets, par types concernés)*
GESTION EAU	1	3	2	**6**	**10%**
DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE	1	0	1	**2**	**3%**
GOUVERNANCE	1	0	1	**2**	**3%**
PROJET URBAIN	0	1	0	**1**	**2%**
PRODUCTION ENERGIE	0	0	0	**0**	**0%**
ETUDE STRATEGIE	7	3	1	**11**	**18%**
AGRICULTURE	0	0	0	**0**	**0%**
EXTRACTION	0	0	0	**0**	**0%**
INDUSTRIE	0	0	1	**1**	**2%**
TOURISME *Tous types confondus**	**6**	**9**	**23**	**38**	**63%**
PROMOTION EVENEMENTIEL	2	3	3	**8**	**13%**
PATRIMOINE	1	0	2	**3**	**5%**
CULTURE	0	0	2	**2**	**3%**
HEBERGEMENT	1	0	5	**6**	**10%**
THERMALISME	0	0	0	**0**	**0%**
DETENTE LOISIRS	0	0	0	**0**	**0%**
BAIGNADE	0	0	0	**0**	**0%**
NAUTISME	0	1	2	**3**	**5%**
NAVIGATION	2	1	2	**5**	**8%**
PECHE	0	2	2	**4**	**7%**
ESCALADE	0	0	0	**0**	**0%**
CYCLISTE	0	1	4	**5**	**8%**
EQUESTRE	0	0	0	**0**	**0%**
PEDESTRE	0	1	0	**1**	**2%**
Tous les types *(nombre de projets)*	**16**	**16**	**28**	**60**	**100%**
Tous les types *(part sur l'ensemble des projets, par périodes concernées)*	**27%**	**27%**	**47%**	**100%**	

** Se reporter à la typologie présentée en début de document*

Les projets de développement, en fonction de leur type et des territoires concernés

Types des projets	Territoires concernés par les projets				
	Ensemble de la vallée du Cher	Cher amont	Cher aval	**Tous les territoires** *(nombre de projets)*	**Tous les territoires** *(part sur l'ensemble des projets, par types concernés)*
GESTION EAU	0	1	5	**6**	**10%**
DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE	0	1	1	**2**	**3%**
GOUVERNANCE	1	0	1	**2**	**3%**
PROJET URBAIN	0	0	1	**1**	**2%**
PRODUCTION ENERGIE	0	0	0	**0**	**0%**
ETUDE STRATEGIE	1	5	5	**11**	**18%**
AGRICULTURE	0	0	0	**0**	**0%**
EXTRACTION	0	0	0	**0**	**0%**
INDUSTRIE	0	0	1	**1**	**2%**
TOURISME *Tous types confondus**	**5**	**9**	**23**	**37**	**63%**
PROMOTION EVENEMENTIEL	4	1	3	**8**	**13%**
PATRIMOINE	0	0	3	**3**	**5%**
CULTURE	0	1	1	**2**	**3%**
HEBERGEMENT	0	2	4	**6**	**10%**
THERMALISME	0	0	0	**0**	**0%**
DETENTE LOISIRS	0	0	0	**0**	**0%**
BAIGNADE	0	0	0	**0**	**0%**
NAUTISME	0	0	3	**3**	**5%**
NAVIGATION	0	1	4	**5**	**8%**
PECHE	0	3	1	**4**	**7%**
ESCALADE	0	0	0	**0**	**0%**
CYCLISTE	1	1	3	**5**	**8%**
EQUESTRE	0	0	0	**0**	**0%**
PEDESTRE	0	0	1	**1**	**2%**
Tous les types *(nombre de projets)*	**7**	**16**	**37**	**60**	**100%**
Tous les types *(part sur l'ensemble des projets, par territoires concernés)*	**12%**	**27%**	**62%**	**100%**	

** Se reporter à la typologie présentée en début de document*

Liste des projets de développement recensés sur le Cher

Pour obtenir plus de détails sur chacun des projets, se reporter à l'annexe « Fiches Projets de développement sur le Cher »

N°	Temporalité du projet	Date	Localisation (échelle supra départementale)	Localisation (échelle départementale)	Localisation (échelle communale)	Type de projet	Espace du projet	Nom du projet
1	PASSE	1987	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	LINEAIRE / ZONAL	Implantation de panneaux de lave émaillée dans la vallée
2	PASSE	1988	Cher aval	_	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Programme d'aménagement du Cher canalisé comme « parc linéaire de loisirs »
3	PASSE	1989	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	NAVIGATION	LINEAIRE / ZONAL	Programme de remise en état des écluses du Cher canalisé dans le Loir-et-Cher
4	PASSE	1993	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de programme d'aménagement et de gestion intégrés de la Vallée du Cher
5	PASSE	1993	Cher aval	_	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de schéma de développement et de programme d'aménagement pour le tourisme fluvial sur le Cher canalisé et le canal de Berry
6	PASSE	1994	Cher amont	CREUSE	CHAMBONCHARD	GESTION EAU	PONCTUEL	Projet de barrage à Chambonchard et d'aménagement touristique de la retenue d'eau
7	PASSE	1995	Cher amont	_	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Programme de développement du Haut Cher
8	PASSE	1996	Cher amont	ALLIER	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de Programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département de l'Allier (Projet de contrat de rivière)
9	PASSE	1996	Cher amont	CHER	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de Programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département du Cher (Contrat de rivière)
10	PASSE	1997	Cher aval	_	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de Programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire (Etude globale du Cher aval)
11	PASSE	1998	Cher aval	LOIR-ET-CHER	THESEE	PATRIMOINE	PONCTUEL	Protection au titre des monuments historiques du barrage de Mazelles à Thésée
12	PASSE	1999	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE	PONCTUEL	Projet de bus fluvial sur le Cher
13	PASSE	2001	Cher aval	_	_	GOUVERNANCE	LINEAIRE / ZONAL	Création d'un syndicat Interdépartemental du Cher canalisé
14	PASSE	2002	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	NAVIGATION	LINEAIRE / ZONAL	Programme de modernisation des barrages du Cher canalisé en Loir-et-Cher
15	PASSE	_	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	LINEAIRE / ZONAL	Carte aquarelle en perspective du bassin du Cher
16	PASSE	_	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	HEBERGEMENT	LINEAIRE / ZONAL	Programme de remise en état des maisons éclusières dans le Loir-et-Cher
17	ACTUEL	2005	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	LINEAIRE / ZONAL	Guide touristique sur la vallée du Cher
18	ACTUEL	2005	Cher amont	_	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher Amont
19	ACTUEL	2006	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	LINEAIRE / ZONAL	Site Internet de promotion de la vallée du Cher
20	ACTUEL	2007	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	CHISSEAUX	PROMOTION EVENEMENTIEL	PONCTUEL	Fête autour du Cher à Chisseaux
21	ACTUEL	2008	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	GESTION EAU	LINEAIRE / ZONAL	Programme de gestion et d'abaissement des barrages du Cher canalisé
22	ACTUEL	2009	Cher amont	CHER	BOURGES	PECHE	PONCTUEL	Programme d'animation et création d'un centre pédagogique sur la pêche
23	ACTUEL	2009	Cher aval	_	_	CYCLISTE	LINEAIRE / ZONAL	Création d'un itinéraire cyclable entre la vallée de l'Indre et la vallée du Cher
24	ACTUEL	2009	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Groupe de travail pour un projet de développement touristique et économique du Cher en Indre-et-Loire
25	ACTUEL	2009	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	GESTION EAU	LINEAIRE / ZONAL	Expérimentation des « fausses bassinées » (éclusées à poissons) sur les barrages du Cher canalisé
26	ACTUEL	2009	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	NAVIGATION	LINEAIRE / ZONAL	Programme de réparation de 2 barrages du Cher canalisé
27	ACTUEL	2009	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	BLERE	PEDESTRE	PONCTUEL	Création d'une promenade le long du Cher
28	ACTUEL	2009	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	GESTION EAU	LINEAIRE / ZONAL	Projet de rivière de contournement et de pratique d'eaux vives sur le Cher
29	ACTUEL	2009	Cher aval	LOIR-ET-CHER	SEIGY	NAUTISME	PONCTUEL	Le développement de la base nautique des Couflons et du lac des trois provinces
30	ACTUEL	_	Cher amont	CHER	_	PECHE	LINEAIRE / ZONAL	Restauration et entretien d'annexes hydrauliques / frayères sur la rivière dans le département du Cher
31	ACTUEL	_	Cher aval	_	_	ETUDE STRATEGIE	LINEAIRE / ZONAL	Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher Aval
32	ACTUEL	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	PROJET URBAIN	PONCTUEL	Création du quartier des deux lions
33	A VENIR	2010	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	GOUVERNANCE	LINEAIRE / ZONAL	Rencontre pour une mise en réseau des acteurs de la vallée du Cher

34	A VENIR	2010	Cher amont	ALLIER	AUDES	CULTURE	PONCTUEL	Nouveau musée du canal du Berry (musée de la batellerie)
35	A VENIR	2010	Cher amont	CHER	_	CYCLISTE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Département du Cher
36	A VENIR	2010	Cher amont	CREUSE	CHAMBONCHARD	ETUDE STRATEGIE	PONCTUEL	Réalisation d'une étude de développement du site de Chambonchard
37	A VENIR	2010	Cher amont	CREUSE	CHAMBONCHARD	HEBERGEMENT	PONCTUEL	Projet de site exemplaire sur le développement durable à Chambonchard
38	A VENIR	2010	Cher aval	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	LINEAIRE / ZONAL	Plaquette de promotion de la vallée navigable
39	A VENIR	2010	Cher aval	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	LINEAIRE / ZONAL	Réalisation d'une nouvelle exposition itinérante sur le Cher
40	A VENIR	2010	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	LA CROIX-EN-TOURAINE	HEBERGEMENT	PONCTUEL	Projets de gîtes flottants
41	A VENIR	2010	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	GESTION EAU	PONCTUEL	Remise en état du lit du Cher sur le bief de Tours (désensablement du bassin d'aviron)
42	A VENIR	2010	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	VERETZ	HEBERGEMENT	PONCTUEL	Création d'une aire de Camping Car
43	A VENIR	2012	Cher amont	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	NAVIGATION	PONCTUEL	Aménagement d'un port de plaisance / terminus d'accostage dans l'agglomération tourangelle
44	A VENIR	_	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	CYCLISTE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Région Centre
45	A VENIR	_	Cher amont	_	_	DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE	LINEAIRE / ZONAL	Aménagement de sites d'accès au Cher sur le territoire intercommunal de Marcillat-en-Combraille
46	A VENIR	_	Cher amont	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	LINEAIRE / ZONAL	Valorisation des sites Natura 2000 des Gorges du Haut Cher et des Landes de Nerdre
47	A VENIR	_	Cher amont	ALLIER	TEILLET-ARGENTY	PECHE	PONCTUEL	Création d'une cale de mise à l'eau des bateaux
48	A VENIR	_	Cher amont	LOIR-ET-CHER	COUFFY	HEBERGEMENT	PONCTUEL	Création d'une résidence de tourisme
49	A VENIR	_	Cher aval	_	_	NAUTISME	LINEAIRE / ZONAL	Création d'un parcours de randonnée en canoë sur le Cher
50	A VENIR	_	Cher aval	_	_	NAVIGATION	LINEAIRE / ZONAL	Projet d'aménagement des barrages et des maisons éclusières du Cher canalisé
51	A VENIR	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	HEBERGEMENT	LINEAIRE / ZONAL	Projet de rénovation des maisons éclusières en Indre-et-Loire
52	A VENIR	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	PATRIMOINE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de classement d'une partie de la vallée du Cher au patrimoine mondial de l'humanité UNESCO
53	A VENIR	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	CULTURE	PONCTUEL	Projet de sentier d'interprétation de la Vallée du Cher
54	A VENIR	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	INDUSTRIE	PONCTUEL	Création d'une entreprise de travaux fluviaux
55	A VENIR	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	PATRIMOINE	PONCTUEL	Le classement comme monument historique de l'écluse et du barrage de Nitray
56	A VENIR	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	AZAY-SUR-CHER	PECHE	PONCTUEL	Création d'un pôle dédié à la pêche
57	A VENIR	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	CIVRAY-DE-TOURAINE	GESTION EAU	PONCTUEL	Projet FISH PASS de passe au barrage de Civray
58	A VENIR	_	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	NAUTISME	PONCTUEL	Projet de développement du pôle nautique du Cher
59	A VENIR	_	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	CYCLISTE	LINEAIRE / ZONAL	Mise en œuvre d'un réseau cyclo touristique dans le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais
60	A VENIR	_	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	CYCLISTE	LINEAIRE / ZONAL	Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Département du Loir-et-Cher

Analyse chiffrée des équipements et des activités recensés sur le Cher

Types des équipements	Localisation des équipements (échelle départementale)							
	Allier	Cher	Creuse	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	**Tous les territoires** *(nombre d'équipements)*	**Tous les territoires** *(part sur l'ensemble des équipements, par types concernés)*
GESTION EAU	2	1	0	0	9	8	20	13%
DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE	0	0	1	0	0	0	1	1%
GOUVERNANCE	0	0	0	0	0	0	0	0%
PROJET URBAIN	0	0	0	0	0	0	0	0%
PRODUCTION ENERGIE	2	0	0	0	2	1	5	3%
ETUDE STRATEGIE	0	0	0	0	0	0	0	0%
AGRICULTURE	1	2	0	0	1	1	5	3%
EXTRACTION	0	0	1	0	0	0	1	1%
INDUSTRIE	6	1	1	1	0	0	9	6%
TOURISME *Tous types confondus**	**16**	**18**	**5**	**3**	**35**	**31**	**108**	**72%**
PROMOTION EVENEMENTIEL	0	2	0	1	6	1	10	7%
PATRIMOINE	2	5	3	2	4	6	22	15%
CULTURE	6	1	0	0	1	3	11	7%
HEBERGEMENT	0	0	0	0	4	3	7	5%
THERMALISME	1	0	1	0	0	0	2	1%
DETENTE LOISIRS	0	0	0	0	3	4	7	5%
BAIGNADE	0	0	1	0	0	0	1	1%
NAUTISME	3	7	0	0	5	5	20	13%
NAVIGATION	1	3	0	0	7	4	15	10%
PECHE	0	0	0	0	1	3	4	3%
ESCALADE	3	0	0	0	0	0	3	2%
CYCLISTE	0	0	0	0	1	1	2	1%
EQUESTRE	0	0	0	0	3	1	4	3%
PEDESTRE	0	0	0	0	0	0	0	0%
Tous les types *(nombre d'équipements)*	**27**	**22**	**8**	**4**	**47**	**41**	**149**	**100%**
Tous les types *(part sur l'ensemble des équipements, par territoires concernés)*	18%	15%	5%	3%	32%	28%	100%	

** Se reporter à la typologie présentée en début de document*

Liste des équipements et activités recensés sur le Cher

Département	Commune	Type d'équipement / d'activité	Nom de l'équipement / de l'activité
ALLIER	MALICORNE	AGRICULTURE	Jardin Verger
ALLIER	DOMERAT	CULTURE	Musée de la vigne
ALLIER	HURIEL	CULTURE	Pôle d'Arts
ALLIER	MONTLUCON	CULTURE	maison de l'eau et de la pêche
ALLIER	MONTLUCON	CULTURE	Musée du canal
ALLIER	URCAY	CULTURE	Musée de la dentelle
ALLIER	VALLON-EN-SULLY	CULTURE	Musée des maquettes
ALLIER	LIGNEROLLES	ESCALADE	rochers d'escalade
ALLIER	SAINT-GENEST	ESCALADE	rochers d'escalade
ALLIER	SAINT-MARCEL-EN-MARCILLAT	ESCALADE	rochers d'escalade
ALLIER	MONTLUCON	GESTION EAU	prise d'eau
ALLIER	VALLON-EN-SULLY	GESTION EAU	prise d'eau
ALLIER	COMMENTRY	INDUSTRIE	Chimie
ALLIER	MONTLUCON	INDUSTRIE	Chimie
ALLIER	MONTLUCON	INDUSTRIE	caoutchouc
ALLIER	MONTLUCON	INDUSTRIE	agroalimentaire
ALLIER	SAINT-VICTOR	INDUSTRIE	métallurgie
ALLIER	VILLEFRANCHE-D'ALLIER	INDUSTRIE	agroalimentaire
ALLIER	LAVAULT-SAINTE-ANNE	NAUTISME	base de canoë kayak
ALLIER	MAZIRAT	NAUTISME	base nautique - mononautisme
ALLIER	MONTLUCON	NAUTISME	aviron
ALLIER	VALLON-EN-SULLY	NAVIGATION	promenade nautique (bateaux électriques)
ALLIER	BRAIZE	PATRIMOINE	forêt de Tronçais
ALLIER	HERISSON	PATRIMOINE	château classé
ALLIER	SAINTE-THERENCE	PRODUCTION ENERGIE	barrage hydroélectrique du Prat
ALLIER	MAZIRAT	PRODUCTION ENERGIE	barrage hydroélectrique de Rochebut
ALLIER	NERIS-LES-BAINS	THERMALISME	station thermale
CHER	QUINCY	AGRICULTURE	AOC vin
CHER	SAINT-MAUR	AGRICULTURE	AOC fromage
CHER	QUINCY	CULTURE	musée
CHER	VIERZON	GESTION EAU	barrage de soutien et station de pompage pour le Cher
CHER	VIERZON	INDUSTRIE	Chimie
CHER	CHATEAUNEUF-SUR-CHER	NAUTISME	stade d'eau vive
CHER	PREUILLY	NAUTISME	Plan d'eau
CHER	SAINT-AMAND-MONTROND	NAUTISME	promenade nautique
CHER	SAINT-FLORENT-SUR-CHER	NAUTISME	équipement canoë-kayak
CHER	SIDIAILLES	NAUTISME	base de loisirs
CHER	VIERZON	NAUTISME	équipement canoë-kayak
CHER	VILLENEUVE-SUR-CHER	NAUTISME	base de canoë kayak
CHER	DREVANT	NAVIGATION	location de bateaux électriques
CHER	THENIOUX	NAVIGATION	location de bateaux
CHER	VIERZON	NAVIGATION	promenade nautique
CHER	AINAY-LE-VIEIL	PATRIMOINE	Pont canal classé

CHER	BRUERE-ALLICHAMPS	PATRIMOINE	abbaye
CHER	DREVANT	PATRIMOINE	Ruines gallo romaines
CHER	LA GROUTTE	PATRIMOINE	Ruines gallo romaines
CHER	VILLENEUVE-SUR-CHER	PATRIMOINE	Site mégalithique
CHER	DREVANT	PROMOTION EVENEMENTIEL	Derventiales - reconstitution d'un village gallo romain
CHER	VIERZON	PROMOTION EVENEMENTIEL	Estival du canal
CREUSE	AUZANCES	BAIGNADE	site de baignade
CREUSE	LEPAUD	DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE	Aérodrome
CREUSE	DONTREIX	EXTRACTION	carrière
CREUSE	ROUGNAT	INDUSTRIE	Filature
CREUSE	CHAMBON-SUR-VOUEIZE	PATRIMOINE	abbatiale classée
CREUSE	EVAUX-LES-BAINS	PATRIMOINE	église classée
CREUSE	TARDES	PATRIMOINE	gorges de la Tardes et de la vallée du Cher
CREUSE	EVAUX-LES-BAINS	THERMALISME	station thermale
INDRE	VALENCAY	INDUSTRIE	papeterie
INDRE	CHABRIS	PATRIMOINE	église classée
INDRE	VALENCAY	PATRIMOINE	VDQS Vin
INDRE	VALENCAY	PROMOTION EVENEMENTIEL	AOC fromage
INDRE-ET-LOIRE	SAINT-MARTIN-LE-BEAU	AGRICULTURE	Maraîchage
INDRE-ET-LOIRE	LUSSAULT-SUR-LOIRE	CULTURE	aquarium de touraine
INDRE-ET-LOIRE	JOUE-LES-TOURS	CYCLISTE	Cyclo Tours
INDRE-ET-LOIRE	BLERE	DETENTE LOISIRS	Family parc
INDRE-ET-LOIRE	SAINT-MARTIN-LE-BEAU	DETENTE LOISIRS	Family Parc
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	DETENTE LOISIRS	centre aquatique
INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	EQUESTRE	_
INDRE-ET-LOIRE	AZAY-SUR-CHER	EQUESTRE	Ecuries
INDRE-ET-LOIRE	VILLANDRY	EQUESTRE	Enseignement équitation
INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	GESTION EAU	barrage de Nitray
INDRE-ET-LOIRE	BLERE	GESTION EAU	barrage de Bléré
INDRE-ET-LOIRE	CHISSEAUX	GESTION EAU	barrage de Chisseaux
INDRE-ET-LOIRE	CIVRAY-DE-TOURAINE	GESTION EAU	barrage de Thoré
INDRE-ET-LOIRE	DIERRE	GESTION EAU	barrage de Vallet
INDRE-ET-LOIRE	JOUE-LES-TOURS	GESTION EAU	Prélèvement pour l'eau potable
INDRE-ET-LOIRE	LARCAY	GESTION EAU	barrage de Larcay
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	GESTION EAU	barrage de Rochepinard
INDRE-ET-LOIRE	VERETZ	GESTION EAU	barrage de Roujoux
INDRE-ET-LOIRE	BLERE	HEBERGEMENT	camping bord de rivière
INDRE-ET-LOIRE	CHISSEAUX	HEBERGEMENT	camping bord de rivière
INDRE-ET-LOIRE	SAINT-AVERTIN	HEBERGEMENT	camping bord de rivière
INDRE-ET-LOIRE	VERETZ	HEBERGEMENT	camping bord de rivière
INDRE-ET-LOIRE	BALLAN-MIRE	NAUTISME	passe à canoë
INDRE-ET-LOIRE	CIVRAY-DE-TOURAINE	NAUTISME	Canoë (entreprise de location)
INDRE-ET-LOIRE	SAINT-AVERTIN	NAUTISME	Pôle nautique du Cher
INDRE-ET-LOIRE	SAVONNIERES	NAUTISME	passe à canoë
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	NAUTISME	Canoë
INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	NAVIGATION	quais aménagés
INDRE-ET-LOIRE	BLERE	NAVIGATION	ponton
INDRE-ET-LOIRE	CHISSEAUX	NAVIGATION	ponton
INDRE-ET-LOIRE	JOUE-LES-TOURS	NAVIGATION	Batelerie
INDRE-ET-LOIRE	LARCAY	NAVIGATION	quais aménagés

INDRE-ET-LOIRE	SAVONNIERES	NAVIGATION	Batelerie
INDRE-ET-LOIRE	VERETZ	NAVIGATION	quais aménagés
INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	PATRIMOINE	château classé
INDRE-ET-LOIRE	CHENONCEAUX	PATRIMOINE	château
INDRE-ET-LOIRE	SAVONNIERES	PATRIMOINE	Grotte
INDRE-ET-LOIRE	VILLANDRY	PATRIMOINE	château
INDRE-ET-LOIRE	CINQ-MARS-LA-PILE	PECHE	Aventure pêche
INDRE-ET-LOIRE	JOUE-LES-TOURS	PRODUCTION ENERGIE	barrage hydroélectrique de grand moulin
INDRE-ET-LOIRE	SAVONNIERES	PRODUCTION ENERGIE	barrage hydroélectrique de savonnières
INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	PROMOTION EVENEMENTIEL	Fête / spectacle
INDRE-ET-LOIRE	BLERE	PROMOTION EVENEMENTIEL	Fête / spectacle
INDRE-ET-LOIRE	CHISSEAUX	PROMOTION EVENEMENTIEL	Fête nautique
INDRE-ET-LOIRE	LARCAY	PROMOTION EVENEMENTIEL	Fête / spectacle
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	PROMOTION EVENEMENTIEL	Fête / spectacle
INDRE-ET-LOIRE	VERETZ	PROMOTION EVENEMENTIEL	Fête / spectacle
LOIR-ET-CHER	SELLES-SUR-CHER	AGRICULTURE	AOC fromage
LOIR-ET-CHER	CHATEAUVIEUX	CULTURE	Musée
LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD	CULTURE	Musée
LOIR-ET-CHER	THESEE	CULTURE	Musée
LOIR-ET-CHER	SEIGY	CYCLISTE	Location vélo
LOIR-ET-CHER	CHATRES-SUR-CHER	DETENTE LOISIRS	Base de loisirs
LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD	DETENTE LOISIRS	Base de loisirs
LOIR-ET-CHER	SAINT-AIGNAN	DETENTE LOISIRS	Plage
LOIR-ET-CHER	SEIGY	DETENTE LOISIRS	Base de loisirs
LOIR-ET-CHER	CHATEAUVIEUX	EQUESTRE	Centre équestre
LOIR-ET-CHER	BOURRE	GESTION EAU	barrage de Bourré / Vallagon (barrage non démonté et en mauvais état)
LOIR-ET-CHER	CHISSAY-EN-TOURAINE	GESTION EAU	barrage de Saint Georges (barrage non démonté et en mauvais état)
LOIR-ET-CHER	MONTHOU-SUR-CHER	GESTION EAU	barrage d'Angé (barrage ancien démonté mais non remplacé)
LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD	GESTION EAU	barrage de Montrichard (barrage non démonté et en mauvais état)
LOIR-ET-CHER	SAINT-AIGNAN	GESTION EAU	barrage de Saint aignan (barrage moderne)
LOIR-ET-CHER	SAINT-ROMAIN-SUR-CHER	GESTION EAU	barrage de la Méchinière / de Bray (barrage moderne)
LOIR-ET-CHER	THESEE	GESTION EAU	barrage de Talufiau (barrage ancien démonté mais non remplacé)
LOIR-ET-CHER	THESEE	GESTION EAU	barrage de Thésée / Mazelles (barrage ancien démonté mais non remplacé) - classé monument historique
LOIR-ET-CHER	SAINT-AIGNAN	HEBERGEMENT	Hôtel 3 étoiles
LOIR-ET-CHER	SAINT-ROMAIN-SUR-CHER	HEBERGEMENT	Maison éclusière
LOIR-ET-CHER	THESEE	HEBERGEMENT	2 Maisons éclusières
LOIR-ET-CHER	CHATRES-SUR-CHER	NAUTISME	canoë
LOIR-ET-CHER	MAREUIL-SUR-CHER	NAUTISME	port / canoë
LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD	NAUTISME	plage
LOIR-ET-CHER	SAINT-AIGNAN	NAUTISME	canoë
LOIR-ET-CHER	SEIGY	NAUTISME	canoë et voile
LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD	NAVIGATION	quais aménagés
LOIR-ET-CHER	NOYERS-SUR-CHER	NAVIGATION	Gare d'eau / port artificiel flottant

LOIR-ET-CHER	SAINT-AIGNAN	NAVIGATION	port (location de coches de plaisance, bateau à passagers)
LOIR-ET-CHER	SAINT-GEORGES-SUR-CHER	NAVIGATION	port
LOIR-ET-CHER	BOURRE	PATRIMOINE	Caves et ville souterraine
LOIR-ET-CHER	CHATILLON-SUR-CHER	PATRIMOINE	Pont canal
LOIR-ET-CHER	COUFFY	PATRIMOINE	Prairies de Fouzon
LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD	PATRIMOINE	Donjon
LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD	PATRIMOINE	Caves
LOIR-ET-CHER	THESEE	PATRIMOINE	Site archéologique des Mazelles
LOIR-ET-CHER	MAREUIL-SUR-CHER	PECHE	Pêche à la carpe de nuit
LOIR-ET-CHER	SAINT-AIGNAN	PECHE	Pêche à la carpe de nuit
LOIR-ET-CHER	THESEE	PECHE	Pêche à la carpe de nuit
LOIR-ET-CHER	CHATRES-SUR-CHER	PRODUCTION ENERGIE	barrage hydroélectrique
LOIR-ET-CHER	CHISSAY-EN-TOURAINE	PROMOTION EVENEMENTIEL	Fête nautique

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 7 – Fiches « Projets de développement pour le Cher »

Décembre 2009

Liste des projets recensés sur le Cher

N°	Temporalité projet	Date	Espace projet	Localisation (échelle supra départementale)	Localisation (échelle départementale)	Localisation (échelle communale)	Type projet	Nom projet	
1	PASSE	1987	LINEAIRE / ZONAL	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	Implantation de panneaux de lave émaillée dans la vallée	P 6
2	PASSE	1988	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	ETUDE STRATEGIE	Programme d'aménagement du Cher canalisé comme « parc linéaire de loisirs »	P 7
3	PASSE	1989	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	NAVIGATION	Programme de remise en état des écluses du Cher canalisé dans le Loir-et-Cher	P 8
4	PASSE	1993	LINEAIRE / ZONAL	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	ETUDE STRATEGIE	Projet de programme d'aménagement et de gestion intégrés de la Vallée du Cher	P 9
5	PASSE	1993	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	ETUDE STRATEGIE	Projet de schéma de développement et de programme d'aménagement pour le tourisme fluvial sur le Cher canalisé et le canal de Berry	P 10
6	PASSE	1994	PONCTUEL	Cher amont	CREUSE	CHAMBONCHARD	GESTION EAU	Projet de barrage à Chambonchard et d'aménagement touristique de la retenue d'eau	P 11
7	PASSE	1995	LINEAIRE / ZONAL	Cher amont	_	_	ETUDE STRATEGIE	Programme de développement du Haut Cher	P 13
8	PASSE	1996	LINEAIRE / ZONAL	Cher amont	ALLIER	_	ETUDE STRATEGIE	Projet de programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département de l'Allier (Projet de contrat de rivière)	P 15
9	PASSE	1996	LINEAIRE / ZONAL	Cher amont	CHER	_	ETUDE STRATEGIE	Projet de programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département du Cher (Contrat de rivière)	P 17
10	PASSE	1997	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	ETUDE STRATEGIE	Projet de programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire (Etude globale du Cher aval)	P 19
11	PASSE	1998	PONCTUEL	Cher aval	LOIR-ET-CHER	THESEE	PATRIMOINE	Protection au titre des monuments historiques du barrage de Mazelles à Thésée	P 21
12	PASSE	1999	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE	Projet de bus fluvial sur le Cher	P 21

13	PASSE	2001	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	GOUVERNANCE	Création d'un syndicat Interdépartemental du Cher canalisé	P 22
14	PASSE	2002	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	NAVIGATION	Programme de modernisation des barrages du Cher canalisé en Loir-et-Cher	P 23
15	PASSE	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	Carte aquarelle en perspective du bassin du Cher	P 25
16	PASSE	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	HEBERGEMENT	Programme de remise en état des maisons éclusières dans le Loir-et-Cher	P 25
17	ACTUEL	2005	LINEAIRE / ZONAL	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	Guide touristique sur la vallée du Cher	P 26
18	ACTUEL	2005	LINEAIRE / ZONAL	Cher amont	_	_	ETUDE STRATEGIE	Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher Amont	P 27
19	ACTUEL	2006	LINEAIRE / ZONAL	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	Site Internet de promotion de la vallée du Cher	P 29
20	ACTUEL	2007	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	CHISSEAUX	PROMOTION EVENEMENTIEL	Fête autour du Cher à Chisseaux	P 29
21	ACTUEL	2008	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	GESTION EAU	Programme de gestion et d'abaissement des barrages du Cher canalisé	P 30
22	ACTUEL	2009	PONCTUEL	Cher amont	CHER	BOURGES	PECHE	Programme d'animation et création d'un centre pédagogique sur la pêche	P 30
23	ACTUEL	2009	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	CYCLISTE	Création d'un itinéraire cyclable entre la vallée de l'Indre et la vallée du Cher	P 31
24	ACTUEL	2009	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	ETUDE STRATEGIE	Groupe de travail pour un projet de développement touristique et économique du Cher en Indre-et-Loire	P 31
25	ACTUEL	2009	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	GESTION EAU	Expérimentation des « fausses bassinées » (éclusées à poissons) sur les barrages du Cher canalisé	P 32
26	ACTUEL	2009	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	NAVIGATION	Programme de réparation de 2 barrages du Cher canalisé	P 33
27	ACTUEL	2009	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	BLERE	PEDESTRE	Création d'une promenade le long du Cher	P 33
28	ACTUEL	2009	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	GESTION EAU	Projet de rivière de contournement et de pratique d'eaux vives sur le Cher	P 34
29	ACTUEL	2009	PONCTUEL	Cher aval	LOIR-ET-CHER	SEIGY	NAUTISME	Le développement de la base nautique des Couflons et du lac des trois provinces	P 35
30	ACTUEL	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher amont	CHER	_	PECHE	Restauration et entretien d'annexes hydrauliques / frayères sur la rivière dans le département du Cher	P 36
31	ACTUEL	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	ETUDE STRATEGIE	Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher Aval	P 37
32	ACTUEL	_	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	PROJET	Création du quartier des deux lions	P 38

							URBAIN		
33	A VENIR	2010	LINEAIRE / ZONAL	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	GOUVERNANCE	Rencontre pour une mise en réseau des acteurs de la vallée du Cher	P 38
34	A VENIR	2010	PONCTUEL	Cher amont	ALLIER	AUDES	CULTURE	Nouveau musée du canal du Berry (musée de la batellerie)	P 39
35	A VENIR	2010	LINEAIRE / ZONAL	Cher amont	CHER	_	CYCLISTE	Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Département du Cher	P 40
36	A VENIR	2010	PONCTUEL	Cher amont	CREUSE	CHAMBONCHARD	ETUDE STRATEGIE	Réalisation d'une étude de développement du site de Chambonchard	P 41
37	A VENIR	2010	PONCTUEL	Cher amont	CREUSE	CHAMBONCHARD	HEBERGEMENT	Projet de site exemplaire sur le développement durable à Chambonchard	P 42
38	A VENIR	2010	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	Plaquette de promotion de la vallée navigable	P 42
39	A VENIR	2010	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	Réalisation d'une nouvelle exposition itinérante sur le Cher	P 43
40	A VENIR	2010	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	LA CROIX-EN-TOURAINE	HEBERGEMENT	Projet de gîtes flottants	P 43
41	A VENIR	2010	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	GESTION EAU	Remise en état du lit du Cher sur le bief de Tours (désensablement du bassin d'aviron)	P 44
42	A VENIR	2010	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	VERETZ	HEBERGEMENT	Création d'une aire de Camping Car	P 45
43	A VENIR	2012	PONCTUEL	Cher amont	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	NAVIGATION	Aménagement d'un port de plaisance / terminus d'accostage dans l'agglomération tourangelle	P 45
44	A VENIR	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher (ensemble de la vallée)	_	_	CYCLISTE	Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Région Centre	P 46
45	A VENIR	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher amont	_	_	DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE	Aménagement de sites d'accès au Cher sur le territoire intercommunal de Marcillat-en-Combraille	P 48
46	A VENIR	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher amont	_	_	PROMOTION EVENEMENTIEL	Valorisation des sites Natura 2000 des Gorges du Haut Cher et des Landes de Nerdre	P 49
47	A VENIR	_	PONCTUEL	Cher amont	ALLIER	TEILLET-ARGENTY	PECHE	Création d'une cale de mise à l'eau des bateaux	P 49
48	A VENIR	_	PONCTUEL	Cher amont	LOIR-ET-CHER	COUFFY	HEBERGEMENT	Création d'une résidence de tourisme	P 50
49	A VENIR	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	NAUTISME	Création d'un parcours de randonnée en canoë sur le Cher	P 50
50	A VENIR	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	_	_	NAVIGATION	Projet d'aménagement des barrages et des maisons éclusières du Cher canalisé	P 51
51	A VENIR	_	LINEAIRE	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	HEBERGEMENT	Projet de rénovation des maisons	P 52

			/ ZONAL					éclusières en Indre-et-Loire	
52	A VENIR	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	_	PATRIMOINE	Projet de classement d'une partie de la vallée du Cher au patrimoine mondial de l'humanité UNESCO	P 53
53	A VENIR	_	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	CULTURE	Projet de sentier d'interprétation de la Vallée du Cher	P 54
54	A VENIR	_	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	INDUSTRIE	Création d'une entreprise de travaux fluviaux	P 54
55	A VENIR	_	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	ATHEE-SUR-CHER	PATRIMOINE	Le classement comme monument historique de l'écluse et du barrage de Nitray	P 55
56	A VENIR	_	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	AZAY-SUR-CHER	PECHE	Création d'un pôle dédié à la pêche	P 55
57	A VENIR	_	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	CIVRAY-DE-TOURAINE	GESTION EAU	Projet FISH PASS de passe au barrage de Civray	P 56
58	A VENIR	_	PONCTUEL	Cher aval	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	NAUTISME	Projet de développement du pôle nautique du Cher	P 57
59	A VENIR	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	CYCLISTE	Mise en œuvre d'un réseau cyclo touristique dans le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais	P 58
60	A VENIR	_	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	CYCLISTE	Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Département du Loir-et-Cher	P 58
61	A VENIR	2012	LINEAIRE / ZONAL	Cher aval	LOIR-ET-CHER	_	GESTION EAU	Traitement prioritaire des « ouvrages Grenelle »	P 59

Implantation de panneaux de lave émaillée dans la vallée

Type	PROMOTION EVENEMENTIEL
Période	PASSE
Date, durée	1987
Localisation / Territoires	Vallée du Cher
Acteurs	Association de développement touristique de la vallée du Cher
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	-
Actions et travaux	L'association a installé dans différentes communes traversées par le Cher des panneaux de laves émaillées représentant une carte de la vallée. 11 exemplaires de ces panneaux ont été installés de 1987 à 1994.
Evolution	**-**
Sources	➢ « *Centre économique magazine - N° Hors série - De Merinchal à Tours : La vallée du Cher, itinéraire d'une rivière tranquille* » - CCI de Montluçon-Gannat – 1994 – (code documentation EPL : 94-PR-VC) ➢ « *demande de subvention* » - Association de développement touristique de la vallée du Cher – 2009 (code documentation EPL : 09-CO-VC)

Programme d'aménagement du Cher canalisé comme « parc linéaire de loisirs »

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	PASSE
Date, durée	1988
Localisation / Territoires	Cher canalisé
Acteurs	-
Financement	Pour développer les activités identifiées, des travaux doivent être effectués sur les barrages (réfection, mécanisation), les écluses et les maisons éclusières (le coût des travaux est estimé à 54 MF). Les retombées du tourisme fluvial sont elles estimées à 17 MF.
Contexte et état des lieux	En 1988, le Cher canalisé est déclassé depuis déjà 34 ans. Les syndicats intercommunaux en assurent la gestion. Les ouvrages se détériorent et nécessitent une réfection complète. Se pose alors la question de l'avenir des barrages, mais aussi de la possibilité de naviguer sur le Cher canalisé.
Objectifs	Le but est d'**évaluer les potentialités du tourisme nautique** sur le Cher canalisé. La voie d'eau constitue ainsi un axe privilégié de pénétration touristique en zone rurale.
Actions et travaux	Il apparaît que la réouverture de la navigation et le développement du tourisme fluvial doivent s'inscrire dans une politique d'aménagement du Cher canalisé et de ses abords, dans l'optique d'en faire un « parc linéaire de loisirs ». Plusieurs activités et actions sont envisagées : • le tourisme nautique classique, avec une cinquantaine de bateaux basés essentiellement à Noyers • les bateaux à passagers : 3 bateaux • la location de bateaux : petits bateaux à moteurs, barques, canoë-kayak • le développement des bateaux individuels sur les plans d'eau • le camping nautique • la randonnée en canoë-kayak • la création d'une base de canoë à Saint Aignan En dehors du nautisme, des activités peuvent être développées sur les chemins de halage : promenade, randonnée pédestre, randonnée équestre, cyclotourisme. Les maisons éclusières peuvent être aménagées comme gîtes d'étapes multi activités, comme locaux pour les associations sportives ou comme restaurants. Dans l'arrière pays, les visites de monuments, de villages, de zones de vignobles sont autant d'activités à coupler avec les activités sur la voie d'eau. Conjointement à la mise en place du programme de travaux, la réalisation d'un guide de découverte de la voie d'eau est envisagée.
Evolution	-
Sources	➢ « *Le Cher canalisé : étude des potentialités pour le tourisme nautique* » - Bureau d'étude EULER - Syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire et du Loir et Cher – 1988 – (code documentation EPL : 88-ET-CA)

Programme de remise en état des écluses du Cher canalisé dans le Loir-et-Cher

Type	NAVIGATION
Période	PASSE
Date, durée	1989 - 1997
Localisation / Territoires	Cher canalisé, Loir-et-Cher
Acteurs	Conseil général du Loir-et-Cher, syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher (aujourd'hui dissous)
Financement	Des financements sont prévus dans le contrat de plan Etat – Région. Le conseil général consacre lui 6 MF.
Contexte et état des lieux	Le Cher canalisé déclassé est confié en gestion aux collectivités qui souhaitent en faire **un outil pour le développement touristique de la vallée**. Une des principales options retenues est **le rétablissement de la navigation**. Cette dernière demeure néanmoins très faible en l'absence de portes aux écluses.
Objectifs	Le but est de **permettre la navigation sur le Cher canalisé**. Le programme de rénovation des écluses doit précéder un futur programme de modernisation des barrages.
Actions et travaux	Remise en état des écluses sur le Cher canalisé de 1989 à 1997.
Evolution	Le programme a été mené à son terme dans le Loir-et-Cher, entraînant un développement de la navigation. Cependant, en 1999, 3 barrages du Loir-et-Cher cèdent pendant les crues. Il apparaît alors également nécessaire de **réaliser un programme de modernisation des barrages**.
Sources	➢ Entretien - syndicat du Cher canalisé du Loir et Cher (aujourd'hui dissous) ➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête ➢ Réponse de l'ancien syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher

Projet de programme d'aménagement et de gestion intégrés de la Vallée du Cher

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	PASSE
Date, durée	1993
Localisation / Territoires	Vallée du Cher
Acteurs	Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluent (EPALA), porteur de l'étude
Financement	-
Contexte et état des lieux	Le programme fait partie d'une étude réalisée en 1993 pour l'EPALA. Cette étude a pour objectif de définir les notions d'aménagement et de gestion intégrés, de faire la synthèse des connaissances du territoire afin de réaliser un diagnostic technique de l'état de la rivière et de la vallée et de formuler une proposition de programme d'aménagement. L'étude s'est notamment basée sur une enquête réalisée auprès d'une soixantaine d'acteurs. Le diagnostic réalisé a permis d'identifier les principaux enjeux de la vallée : • la protection contre les crues • le soutien à l'étiage en lien avec les besoins en eau (notamment sur le plan agricole) • L'extraction de minéraux • L'entretien des berges, du lit et des ouvrages • La qualité de l'eau • La raréfaction des habitats et des espèces piscicoles • La préservation et la réhabilitation des paysages ainsi que la résorption des friches
Objectifs	Des objectifs sont identifiés pour l'ensemble de la vallée : • la définition **d'exigences en terme de gestion de l'eau** dans la perspective d'une inscription dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) • la redéfinition **d'objectifs de qualité du Cher** • **l'entretien permanent du Cher** à travers des structures et programmes permanents
Actions et travaux	Parmi les actions envisagées, on peut mentionner : • la réaffirmation de **la vocation du Cher comme axe pour les migrateurs** amphibiotiques et l'adaptation de la gestion et la création d'ouvrages • la **maîtrise foncière des rives** par les collectivités et **l'amélioration de l'accès** à la rivière • la **réalisation d'un SAGE** pour le Haut Cher, ainsi que **l'élargissement du projet de contrat de rivière du département du Cher** • la mise en place d'une **politique agricole intégrée**, avec notamment le **maintien des prairies et des bocages** • la **création d'une route touristique** de la vallée du Cher • la **conservation de certains barrages à aiguilles** et **l'équipement des ouvrages** du Cher canalisé **en passes à poissons** • **l'équipement des barrages** de Champagne berrichonne et du Cher sauvage **en passes à canoë-kayak**, utilisables par les poissons
Evolution	-
Sources	➢ « *Aménagement et gestion intégrée de la vallée du Cher* » - Pierre BESSIN (Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) – EPALA - Résumé de mémoire universitaire – 1993 – (code documentation EPL : 93-UN-VC)

Projet de schéma de développement et de programme d'aménagement pour le tourisme fluvial sur le Cher canalisé et le canal de Berry

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	1993
Date, durée	PASSE
Localisation / Territoires	Cher canalisé et canal de Berry, de Tours à Vierzon
Acteurs	-
Financement	Le coût des aménagements envisagés va de 240 à 300 MF. Les retombées sont elles estimées à 26.5 MF en Chiffre d'affaires (CA) annuel.
Contexte et état des lieux	L'association « Val de Cher » a piloté la réalisation d'une étude en 1993 sur la faisabilité d'une remise en navigation de l'axe Tours / Vierzon, empruntant le Cher canalisé et le canal de Berry. Dans le cadre de cette étude, les grandes lignes d'un futur schéma directeur de développement de la voie d'eau ont été tracées.
Objectifs	L'objectif est la remise en navigabilité de la voie d'eau (le Cher canalisé et le canal de Berry) de Tours à Vierzon, dans l'optique d'une connexion future aux réseaux du Centre et de l'Est par le Nivernais et la Bourgogne.
Actions et travaux	Quatre grands types d'actions sont définis : • les **travaux sur les ouvrages hydrauliques** (barrage sur le Cher canalisé, écluses, rétablissement de la continuité du canal de Berry) • La **création d'équipements accompagnant la navigation** : points d'accueil, appontements, bases d'accueil • La **valorisation de l'environnement général de la voie d'eau** : favoriser les retombées du tourisme fluvial dans les secteurs plus éloignés, renforcer la qualité de l'eau et des paysages, développer la randonnée • **Assurer une gestion cohérente du tourisme fluvial** sur l'ensemble de la vallée, de Tours à Vierzon, notamment à travers : o La création d'une structure interdépartementale de gestion et d'investissement o L'entretien de l'eau o La communication o La coordination du développement local En terme de gouvernance, l'étude propose la **création d'une Société d'Economie Mixte** (SEM) qui permettrait d'associer les collectivités locales et leurs groupements ainsi que les partenaires privés (les syndicats mixtes excluant de fait les chambres consulaires). Cette SEM pourrait avoir comme objectif le tourisme fluvial, voire le tourisme local dans son ensemble (commercialisation, promotion).
Evolution	-
Sources	➢ « *Le tourisme fluvial sur le Cher canalisé et le canal de Berry de Tours à Vierzon - Enjeux et grandes orientations d'un schéma de développement* » - Aménagement et environnement Bureau d'études - Association « Val du Cher expansion » - 1993 – (code documentation EPL : 93-ET-CA)

Projet de barrage à Chambonchard et d'aménagement touristique de la retenue d'eau

Type	GESTION EAU
Période	PASSE
Date, durée	1994
Localisation / Territoires	CHAMBONCHARD
Acteurs	EPALA, comité de bassin Loire Bretagne, Agence de l'eau, Etat
Financement	En 1994, les travaux sont estimés à 600 MF, avec une répartition entre l'EPALA (340 MF), l'agence de l'eau (199 MF) et l'Etat (70 MF)
Contexte et état des lieux	Les irrégularités du débit sont parmi les principaux problèmes du bassin de la Loire. Plusieurs activités sont touchées : • **l'agriculture** : compatible avec les crues mais peu rentable, l'élevage pourrait être remplacé par des cultures céréalières • **le tourisme** : la plupart des équipements de tourisme et de loisirs fonctionnent indépendamment de la rivière, mais la qualité et la vitesse d'écoulement de l'eau concourent néanmoins à l'image de ces équipements et des territoires concernés • **l'industrie** : de Vierzon à Montluçon, les industries sont les plus nombreuses et les ressources en eau les plus limitées • **l'alimentation en eau potable** : pour préserver les nappes, certaines agglomérations (Vierzon, Montluçon) pompent dans le Cher. Le projet du barrage de Chambonchard est ainsi évoqué dès les années 1970. En 1975, le programme est validé.
Objectifs	Le barrage fait partie du programme d'aménagement hydraulique proposé par le comité de bassin Loire Bretagne. Ce programme comprend la construction de grands barrages réservoirs destinés à régulariser les débits. Le rôle essentiel du barrage est **le soutien d'étiages**. Il doit également contribuer à **couvrir les besoins en eau** des riverains et à **protéger des crues**.
Actions et travaux	Le cœur du programme de travaux est constitué par la réalisation du barrage. Le relogement de 59 personnes est également prévu, le barrage devant submerger 57 logements et 3 cafés restaurants. La création de la retenue d'eau est envisagée comme une opportunité pour le développement touristique. Il est prévu **d'équiper le plan d'eau pour en faire un point fort du tourisme nautique**, proche du pôle urbain de Montluçon. Les principales pratiques visées sont la voile, la baignade et la pêche. Deux pôles d'équipements principaux doivent être réalisés : • Une base nautique à Caborne • Un centre d'accueil et d'animation baignade à Chambonchard Pour les 5 communes concernées par la retenue, l'étude estime que la disparition et la création d'emplois ainsi que la perte et le gain de recettes fiscales se compenseront.

	Le développement des activités équestres est également envisagé, ainsi que la randonnée jusque dans les gorges du Cher. La vallée possède ainsi un potentiel **touristique** bien **qu'elle ne constitue pas une réelle entité**. Il semble **plus judicieux de valoriser la vallée du Cher comme un sous ensemble au sein des Pays**.
Evolution	En 1999, l'Etat estime que la situation de la ressource en eau et la stabilisation des prélèvements ne rendent plus nécessaire la construction du barrage. L'Etat décide donc de ne plus financer le projet. L'agence de l'eau se retire également la même année. **Faute de financements, le projet est abandonné**. L'Etat a opté depuis pour un programme alternatif comprenant : • La lutte contre la pollution des eaux • L'amélioration et la sécurisation en eau potable et industrielle • La lutte contre les inondations à Montluçon
Sources	➢ « *Le rôle de la régulation des eaux dans la vallée du Cher en conséquence du barrage de Chambonchard* » - CODRA, EPALA, DRE – 1986 – (code documentation EPL : 86-ET-VC) ➢ « *Etude préalables d'un projet de contrat de rivière « Cher – Aumance » sur le département de l'Allier – Rapport de synthèse du maître d'ouvrage* » - EPALA – 1997 – (code documentation EPL : 97-ET-CM) ➢ « *Barrage de Chambonchard – impact de l'ouvrage – Etude socio-économique – Rapport provisoire* » - SOMIVAL – EPALA – 1988 - (code documentation EPL : 88-ET-CM) ➢ « *Chambonchard, une nécessité : un équipement structurant pour la vallée du Cher* » - 2006 - code documentation EPL : 06-CP-CM) ➢ « *Centre économique magazine – N° Hors série – De Merinchal à Tours : La vallée du Cher, itinéraire d'une rivière tranquille* » - CCI de Montluçon-Gannat – 1994 – (code documentation EPL : 94-PR-VC) ➢ « *Diagnostic du SAGE Cher Amont* » - Géo Hyd – EPL – 2008 - (code documentation EPL : 08-RE-CM)

Programme de développement du Haut Cher

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	PASSE
Date, durée	1995 - Le programme été prévu pour 5 années.
Localisation / Territoires	81 communes aux abords de Chambonchard, dans les départements de l'Allier, de la Creuse et du Puy de Dôme (Haut Cher)
Acteurs	Europe ; Etat ; Régions Auvergne et Limousin ; Départements Allier, Puy de Dôme et Creuse ; EPALA
Financement	104 MF financés à 44 % par l'Union européenne, l'Etat, les Régions ; à 28 % par le maître d'ouvrage (syndicat mixte à créer) ; à 19 % par l'EPALA ; à 8 % par les Départements.
Contexte et état des lieux	Ce programme s'inscrit dans le projet de barrage sur le Cher à Chambonchard qui devait créer une vaste étendue d'eau.
Objectifs	L'objectif du programme élaboré est **d'évaluer les potentialités de développement touristique** et les **retombées économiques d'un programme d'aménagement aux abords de la retenue** de Chambonchard, suite à la réalisation du projet de barrage.

Actions et travaux	L'étude a permis d'identifier différents éléments :
	• Un Bilan atouts / handicaps :
	  ○ du Haut Cher : une bonne accessibilité, la présence d'activités thermales avec un important potentiel de clientèle à Montluçon, mais un découpage administratif contraignant et l'absence d'image
	  ○ de Chambonchard : un lac de 400 ha prévu avec la présence de bourgs centres bien équipés mais de fortes pentes limitant les aménagements
	• Des orientations de développement (pour une quinzaine de communes aux abords de Chambonchard) :
	  ○ Le développement de **trois formes de tourisme complémentaires et respectueux de l'environnement : tourisme nautique, de pêche et de découverte**
	  ○ Le renforcement et la requalification de **l'hébergement**
	  ○ La structuration et l'organisation de l'espace en un aménagement éclaté autour d'un **grand stade nautique** (retenue de Chambonchard) et une **diffusion à l'arrière pays**
	  ○ La mise en place d'actions d'accompagnement : promotion, formation des acteurs, coordination des partenaires
	• Un programme d'aménagement :
	  ○ Activités et équipements de loisirs : pôle nautique, bases de pêche
	  ○ Hébergement : création de 150 lits via des gîtes, des campings et des hôtels
	  ○ Environnement et cadre de vie : signalisation, circuits de randonnée, mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, création d'une maison de Pays

	○ Actions d'accompagnement : aide à la formation d'acteurs, promotion / commercialisation, aide au fonctionnement
Evolution	Ce programme de développement et d'aménagement a été bâti pour l'essentiel dans la perspective de la création d'une retenue d'eau, suite à la mise en fonction du projet de barrage de Chambonchard. Avec l'abandon du projet de barrage, le programme s'est retrouvé en grande partie obsolète.
Sources	➢ « *Programme de développement du Haut-Cher* » – SOMIVAL - EPALA, DATAR – 1996 – (code documentation EPL : 96-ET-CM)

Projet de Programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département de l'Allier (Projet de contrat de rivière)

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	PASSE
Date, durée	1996
Localisation / Territoires	Rivière et berges du Cher dans le département de l'Allier
Acteurs	EPALA – Préfecture du Cher – Eventuel syndicat de communes – Eventuel SICALA
Financement	Le programme d'action du contrat de rivière « Cher Aumance » est évalué à 12.5 MF, avec une partition des collectivités envisagée à hauteur de 20 %.
Contexte et état des lieux	Le **contrat de rivière** est **une des actions** engagées dans la réflexion globale sur l'ensemble du bassin du Cher pour un **programme d'aménagement intégré du Cher** et de sa vallée. Cette réflexion se traduit par : • une étude globale d'aménagement dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire • des études préalables de contrat de rivière dans les départements du Cher et de l'Allier. Les objectifs du programme d'aménagement de la vallée sont **la satisfaction des besoins en eau** et **l'amélioration de la qualité de l'eau**. Plus localement, il vise **à remettre en état et en valeur le patrimoine de navigation** du Cher canalisé, **restaurer les migrations piscicoles** et restaurer et valoriser l'ancien canal de Berry. Cette réflexion globale s'inscrit dans le contexte du projet de barrage à Chambonchard et la mise en place d'un Plan d'action renforcé (PAR) pour l'amélioration de la qualité de l'eau (le coût de ce dernier étant estimé à 310 MF).
Objectifs	Concernant les communes situées à l'amont de Montluçon (au niveau des retenues EDF de Rochebut et du Prat), l'attention est portée sur la **protection contre les crues**, la **qualité de l'eau** ainsi que **les paysages et les milieux naturels**. Les objectifs sont : • **La préservation des milieux naturels et des paysages** • **La mise en valeur de la rivière** et de sa vallée.
Actions et travaux	Le projet de contrat de rivière « Cher Aumance » propose plusieurs pistes d'actions : • L'aménagement des sites de gravières • La maîtrise de l'enfoncement du lit de la rivière • L'entretien régulier du cours d'eau : réfection d'ouvrages, … . • Des actions urgentes liées à l'alimentation en eau potable : décolmatage de berges, … . • La restauration des milieux aquatiques et piscicoles • La préservation des paysages et des milieux naturels : élaboration d'une charte paysagère, … . • La mise en place d'une structure d'animation du contrat de rivière : création d'un syndicat intercommunal.

	Concernant les communes situées à l'amont de Montluçon (au niveau des retenues EDF de Rochebut et du Prat), les actions envisagées sont : • La préservation des milieux naturels des rives et des gorges en site NATURA 2000 • La mise en place d'un pâturage extensif sur les friches entre le plateau et les gorges, permettant de diversifier le milieu naturel et de préserver les ouvertures paysagères • La réalisation d'une charte paysagère • L'ouverture de la vallée pour **la randonnée pédestre**, en utilisant les **cheminements existants en bord de rivière et sur les plateaux**. Trois circuits peuvent ainsi être créés, nécessitant la construction d'une passerelle et l'édition de guides.
Evolution	Les incertitudes puis l'abandon du projet de barrage de Chambonchard ont interrompu la réalisation du contrat.
Sources	➢ « *Etude préalables d'un projet de contrat de rivière « Cher – Aumance » sur le département de l'Allier – Rapport de synthèse du maître d'ouvrage* » - EPALA – 1997 – (code documentation EPL : 97-ET-CM) ➢ « *Etude d'un contrat de rivière Cher – Actions à mener en amont de Montluçon* » - EPALA - Projet de rapport – 1998 -(code documentation EPL : 98-ET-CM)

Projet de Programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département du Cher (Contrat de rivière)

Type	ZONALE
Période	PASSE
Date, durée	1996 – Le programme identifié devait se dérouler sur 5 ans
Localisation / Territoires	Département du Cher
Acteurs	Préfecture du Cher, EPALA
Financement	10 MF, avec un financement à 40 % par l'Etat et 20 % par les collectivités.
Contexte et état des lieux	Le **contrat de rivière** est **une des actions** engagées dans la réflexion globale sur l'ensemble du bassin du Cher pour un **programme d'aménagement intégré du Cher** et de sa vallée. Cette réflexion se traduit par : • Une étude globale d'aménagement dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire • Des études préalables de contrat de rivière dans les départements du Cher et de l'Allier Les objectifs du programme d'aménagement de la vallée sont la **satisfaction des besoins en eau** et **l'amélioration de la qualité** de l'eau. Plus localement, il vise à **remettre en état et en valeur le patrimoine de navigation** du Cher canalisé, **restaurer les migrations piscicoles** et restaurer et valoriser l'ancien canal de Berry. Cette réflexion globale s'inscrit dans le contexte du projet de barrage à Chambonchard et la mise en place d'un Plan d'action renforcé (PAR) pour l'amélioration de la qualité de l'eau (le coût de ce dernier étant estimé à 310 MF).
Objectifs	Le scénario d'intervention intitulé « **assurer le retour à la rivière** » identifie 4 grands enjeux : • La restauration du lit et des berges • L'amélioration de la qualité de l'eau • La restauration des milieux et des paysages • La valorisation touristique de la rivière et de sa vallée
Actions et travaux	Les 3 priorités d'actions sont : • La stabilisation de la ligne d'eau • La protection des zones habitées et des ouvrages • La maîtrise de la dynamique végétale Parmi les actions identifiées, on peut citer : • L'amélioration de l'épuration des principales communes riveraines de la vallée du Cher : renforcement de la connaissance, traitement des stations d'épuration • Le rétablissement du fonctionnement d'annexes hydrauliques • La valorisation piscicole des anciennes extractions • La gestion des milieux naturels sur 4 sites remarquables • La mise en place d'une charte « environnement » de la vallée du Cher • La réhabilitation paysagère des anciennes carrières • La valorisation paysagère de la vallée et des bords du Cher

	• L'amélioration de l'accueil et la promotion de la vallée ; amélioration qualitative de camping, réalisation de dépliants promotionnels, de slogans et d'un logo pour la vallée • L'amélioration des aménagements d'accès à la rivière • La réalisation d'un guide des sports d'eaux vives • La création de circuits de découverte et de randonnée pédestre • La création d'un syndicat intercommunal et d'un SICALA « département du Cher »
Evolution	L'étude se basait sur la mise en service du barrage de Chambonchard pour 2001. Néanmoins, ce projet a été depuis abandonné.
Sources	➢ « *Projet de contrat de rivière Cher – Présentation des principales propositions d'actions* » - EPALA – 1996 – (code documentation EPL : 96-ET-VC)

Projet de Programme d'aménagement intégré du Cher et de sa vallée – département du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire (Etude globale du Cher aval)

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	PASSE
Date, durée	1997 (date de l'étude). Le programme d'actions devait se dérouler sur 5 ans.
Localisation / Territoires	Cher canalisé (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher)
Acteurs	EPALA, Conseils généraux d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, Etat (Préfecture du Loir-et-Cher), Agence de l'eau Loire Bretagne
Financement	Le coût du programme global est estimé à 166.9 MF, dont 79.5 MF pour le développement nautique.
Contexte et état des lieux	Le **contrat de rivière** est **une des actions engagées** dans la réflexion globale sur l'ensemble du bassin du Cher pour un **programme d'aménagement intégré du Cher** et de sa vallée. Cette réflexion se traduit par : • Une étude globale d'aménagement dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire • Des études préalables de contrat de rivière dans les départements du Cher et de l'Allier. Les objectifs du programme d'aménagement de la vallée sont **la satisfaction des besoins en eau** et **l'amélioration de la qualité** de l'eau. Plus localement, il vise à **remettre en état et en valeur le patrimoine de navigation** du Cher canalisé, **restaurer les migrations piscicoles** et restaurer et valoriser l'ancien canal de Berry. Cette réflexion globale s'inscrit dans le contexte du projet de barrage à Chambonchard et la mise en place d'un Plan d'action renforcé (PAR) pour l'amélioration de la qualité de l'eau (le coût de ce dernier étant estimé à 310 MF). Le programme proposé par l'étude a été réalisé **après les travaux de remise en état des écluses sur le Cher canalisé**, et **avant le programme qui devait remplacer les barrages à aiguilles.**
Objectifs	Les objectifs de l'étude globale étaient de permettre une plus grande cohérence d'action entre les différents acteurs impliqués dans l'aménagement et la gestion de la rivière, et d'aider à l'émergence de projets de restauration et de mise en valeur du Cher. Les objectifs du programme étaient : • D'assurer la sécurité et de restaurer la qualité de la ressource en eau • De développer l'économie touristique autour de la rivière • De gérer au plus près des intérêts des riverains
Actions et travaux	L'étude globale se compose d'un diagnostic et de la définition d'actions. Un des outils utilisés a été la diffusion d'un questionnaire auprès des maires et des usagers. Le diagnostic considère le **patrimoine historique et architectural** ainsi que la **proximité de la vallée de la Loire** comme des atouts. Néanmoins certaines faiblesses apparaissent : **carence en hôtels de grande capacité, de gîtes d'étape et d'établissements de luxe**. Les activités existantes sont la pêche, la baignade, le nautisme (voile, planche à voile, ski nautique, canoë), le vélo et la randonnée équestre.

	A la suite de ce diagnostic, différentes pistes d'actions sont identifiées : • **Recentrer la ressource en eau potable sur la rivière** : cartographier les sites potentiels de captage, réaliser un plan de gestion de la ressource à l'étiage, mettre en place un réseau d'alerte et de protection contre les pollutions • **Réduire l'eutrophisation des eaux du Cher aval** : développer la connaissance des mécanismes de l'eutrophisation, cibler l'effort d'assainissement • **Développer le tourisme nautique** : mécaniser les barrages à aiguilles, aménager des haltes fluviales, aménager un stade d'eaux vives à Saint Aignan, mettre en place une signalétique • **Valoriser les potentialités halieutiques du Cher** : restaurer des frayères, réaliser des passes à poissons sur les ouvrages de navigation, assurer le suivi des migrations • **Valoriser les milieux naturels et les paysages de la vallée du Cher** : recenser les sites naturels remarquables, acquérir les espaces les plus fragiles, élaborer une charte paysagère, restaurer les maisons éclusières, aménager des sentiers découverte, créer une signalétique spécifique à la vallée (logotype), étudier les randonnées équestres et cyclistes … • Limiter les dommages causés par les crues en informant les élus et les riverains • Entretenir les lits et les berges L'étude évoque également **la mise en place soit d'un SAGE, soit d'un contrat de rivière**.
Evolution	L'étude reposait sur la mise en service du barrage de Chambonchard pour 2001, projet qui a été depuis abandonné.
Sources	➢ « *Etude globale du Cher aval* » - EPALA - Résumé de la phase diagnostic – 1997 (code documentation EPL : 97-ET-CA) ➢ « *Etude préalables d'un projet de contrat de rivière « Cher – Aumance » sur le département de l'Allier – Rapport de synthèse du maître d'ouvrage* » - EPALA – 1997 – (code documentation EPL : 97-ET-CM) ➢ « *Etude globale du Cher aval - rapport de synthèse – document provisoire*» - EPALA – 1999 - (code documentation EPL : 99-ET-CA)

Protection au titre des monuments historiques du barrage de Mazelles à Thésée

Type	PATRIMOINE
Période	PASSE
Date, durée	1998
Localisation / Territoires	Thésée
Acteurs	Etat, Commune de Thésée
Financement	-
Contexte et état des lieux	Les années 1990 ont vu l'émergence d'un projet de modernisation des barrages du Cher canalisé, qui devait conduire à la **suppression des barrages à aiguilles historiques**.
Objectifs	Le but était de **préserver un exemple de barrage à aiguilles** du Cher canalisé.
Actions et travaux	Le barrage de Thésée a été **classé au titre des monuments historiques**, à la demande de la commune.
Evolution	Le barrage de Mazelles fait partie des 3 barrages du Loir-et-Cher qui ont été démontés mais non remplacés, à l'occasion du programme de modernisation des barrages du Cher canalisé (programme qui fut interrompu en cours de réalisation).
Sources	➢ « *Histoire - Les barrages du Cher canalisé* » - La Loire et ses Terroirs (N°70) – 2009 – (code documentation EPL : 09-PR-CA-2)

Projet de bus fluvial sur le Cher

Type	DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE
Période	PASSE
Date, durée	1999
Localisation / Territoires	TOURS
Acteurs	Ville de Tours
Financement	Coût initial estimé : 95 900 €
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Etoffer l'offre de transport en commun à travers un moyen de transport ludique.
Actions et travaux	Mise en service du bateau « Fil de l'eau », pouvant transporter 12 personnes et deux vélos.
Evolution	Le niveau d'eau insuffisant et les surcoûts successifs constituent autant de handicaps qui ont conduit à l'abandon du projet en 2009. Les pontons bois et le bateau navette vont être réutilisés localement.
Sources	➢ « *Chère navette sur le Cher* » - La Nouvelle République 18/06/2009 – (code documentation EPL : 09-PR-CA)

Création d'un syndicat Interdépartemental du Cher canalisé

Type	GOUVERNANCE
Période	PASSE
Date, durée	2001-2005
Localisation / Territoires	Cher canalisé, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire
Acteurs	Conseil général du Loir-et-Cher, syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher, Conseil général d'Indre-et-Loire, syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-loire, Communes
Financement	-
Contexte et état des lieux	La création du syndicat interdépartemental s'inscrit dans la mise en place d'un programme de modernisation des barrages du Cher canalisé, programme qui a commencé en Loir-et-Cher et devait se poursuivre en Indre-et-Loire. Ce programme a conduit les deux Départements, qui jusqu'alors se concertaient peu sur la question du Cher, à travailler ensemble.
Objectifs	L'Etat souhaite dialoguer avec **un acteur unique pour la réalisation du programme de travaux sur les barrages** dans les deux départements.
Actions et travaux	Un syndicat interdépartemental est créé, avec comme périmètre d'intervention le Cher canalisé sur les deux départements.
Evolution	Suite à l'abandon du programme de modernisation des barrages du Cher canalisé, le syndicat a été dissous en 2008.
Sources	➢ Entretien - syndicat du Cher canalisé du Loir et Cher (aujourd'hui dissous) ➢ « *Quel avenir pour le Cher ?* » - Syndicat du Cher canalisé – Diaporama – 2008 – (code documentation EPL : 08-ET-VC) ➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire à l'enquête

Programme de modernisation des barrages du Cher canalisé en Loir-et-Cher

Type	NAVIGATION
Période	PASSE
Date, durée	2002 - 2005
Localisation / Territoires	Cher canalisé, Loir-et-Cher
Acteurs	Syndicat interdépartemental du Cher canalisé, Syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher, Conseil général du Loir-et-Cher
Financement	Etat et Région (dans le cadre de 2 contrats de plan), Syndicat interdépartemental du Cher canalisé et Conseil général du Loir-et-Cher financent un programme estimé initialement à 8.5 M€ (les coûts réels sont montés à 11.3 M€ juste avant l'interruption des travaux). A noter que les Départements participent à la fois au remboursement des emprunts souscrits pour le financement des travaux et au versement d'aides pour l'investissement.
Contexte et état des lieux	Le Cher canalisé déclassé est confié en gestion aux collectivités qui souhaitent en faire un **outil pour le développement touristique de la vallée**. Une des principales options retenues est le **rétablissement de la navigation**. Le développement de la navigation de plaisance sur le Cher canalisé et le canal de Berry au début des années 1990 a déjà permis la restauration et l'entretien d'une partie des ouvrages de navigation, notamment les écluses. Le Cher canalisé est alors déjà navigable sur 50 Km (auxquels s'ajoute 15 Km sur le canal de Berry), mais la navigabilité est interrompue sur une grande partie du parcours. L'objectif est de **rendre navigable 120 Km de voie d'eau, entre Tours et Vierzon**. **Le projet s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large** que la seule remise en navigation de la voie d'eau. La volonté des responsables locaux est ainsi **de valoriser et de dynamiser les territoires traversés**. Ainsi, bien que le tourisme fluvial soit un secteur économique connaissant une évolution favorable, **les voies d'eau sont des éléments moteurs pour d'autres activités**. Il est souligné à cette occasion « l'interactivité entre le tourisme fluvial et les loisirs terrestres ». A noter qu'en parallèle de ce programme, un projet de remise en navigation du canal de Berry est envisagé. A l'époque la **complexité de la gouvernance** est montrée du doigt, avec notamment nombreux acteurs et une répartition des attributions incertaine. **L'Etat** exclu quant à lui la reprise du Cher en gestion directe et le déclassement de la voie d'eau et de ses équipements. Il apparaît en revanche **favorable au transfert** de compétences.
Objectifs	**La navigation nécessite une hauteur d'eau suffisante qui est assurée par l'existence de barrages** sur le Cher canalisé. Ces barrages sont mobiles, et peuvent ainsi être abaissés une partie de l'année. Le but du programme de travaux est de **moderniser les anciens barrages** « à aiguilles » qui, en plus d'être dégradés, se révèlent dangereux et complexes à manœuvrer. Ces barrages doivent être remplacés par des barrages « vanne-toit » (eux aussi mobiles), à l'exception de Saint-Aignan. Sécurité et simplification de gestion, développement de la navigation de plaisance, mais aussi **consolidation pour éviter la rupture des ouvrages et préserver les différentes fonctions de la rivière** (notamment la **constitution de réserves d'eau pour l'irrigation et l'alimentation de nappes phréatiques**) sont les raisons qui motivent la réalisation de ce programme de travaux. La navigation n'est ainsi qu'un aspect du programme d'ensemble.

	Un programme de travaux similaire sur les barrages doit suivre en Indre-et-Loire. Ce projet de modernisation des barrages possède **une vocation d'aménagement du territoire** (comme en témoignent des financements de la DATAR – Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et de **soutien économique**.
Actions et travaux	Les travaux de modernisation consistent à **remplacer les barrages à aiguilles par des barrages vannes toits**, incluant **l'aménagement de passes à poissons** (**validées techniquement** à l'époque). En parallèle, **divers projets de valorisation de la voie d'eau et de ses abords émergent**, tels que des chemins de randonnées, des parcours de santé, la restauration des maisons éclusières, l'amélioration du stationnement, la sécurité des promeneurs, l'information, la création de guinguettes, l'installation d'une entreprise de réparation de bateaux, l'installation d'une péniche / boîte de nuit, la transformation d'une maison éclusière en centre de tourisme fluvial … . Le projet de boucles cyclistes avec la Loire à Vélo est également évoqué, ainsi que l'aménagement de pistes cyclables le long du canal de Berry.
Evolution	L'appel d'offre est passé en 2001, et les travaux débutent en 2002. Mais **des difficultés apparaissent**, tant au niveau de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et de la conduite d'opération. Ainsi, une mission d'expertise pointe dès 2003 la situation financière préoccupante du syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher. **Suite à l'augmentation importante des coûts et aux désengagements successifs des financeurs du programme, les travaux s'interrompent sans avoir été menés jusqu'à leur terme.** Le Département du Loir-et-Cher a ainsi dû compenser une partie importante des coûts. Au final, sur 8 barrages, 2 sont fonctionnels et 3 ont été détruits.
Sources	➢ « *Quel avenir pour le Cher ?* » - Syndicat du Cher canalisé – Diaporama – 2008 – (code documentation EPL : 08-ET-VC) ➢ « *Projet de remise en navigation du Cher canalisé et du canal de Berry – partie 3 : analyse économique* » - Mission d'expertise économique et financière de la région Centre – trésorerie générale de la Région Centre et du Loiret - Préfecture du Loir-et-Cher – 2003 – (code documentation EPL : 03-ET-CA) ➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire à l'enquête ➢ Réponse de l'ancien syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher ➢ Réponse du conseil général du Loir-et-Cher ➢ Entretien - syndicat du Cher canalisé du Loir et Cher (aujourd'hui dissous)

Carte aquarelle en perspective du bassin du Cher

Type	PROMOTION EVENEMENTIEL
Période	PASSE
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Vallée du Cher
Acteurs	Association de développement touristique de la vallée du Cher, IGN
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	-
Actions et travaux	L'association a réalisé en partenariat avec l'Institut Géographique National (IGN) une carte en perspective à l'aquarelle du bassin du Cher.
Evolution	**-**
Sources	➢ « *Centre économique magazine - N° Hors série - De Merinchal à Tours : La vallée du Cher, itinéraire d'une rivière tranquille* » - CCI de Montluçon-Gannat – 1994 – (code documentation EPL : 94-PR-VC)

Programme de remise en état des maisons éclusières dans le Loir-et-Cher

Type	HEBERGEMENT
Période	PASSE
Date, durée	Années 1990
Localisation / Territoires	Cher canalisé, Loir-et-Cher
Acteurs	Conseil général du Loir-et-Cher, syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher (aujourd'hui dissous)
Financement	Le conseil général participe au financement.
Contexte et état des lieux	Le Cher canalisé déclassé est confié en gestion aux collectivités qui souhaitent en faire un outil pour le développement touristique de la vallée. Une des principales options retenues est le rétablissement de la navigation.
Objectifs	Le but est de remettre en état les maisons éclusières, éléments du patrimoine possédant un **fort potentiel de valorisation pour l'hébergement touristique**.
Actions et travaux	Remise en état de 6 des 7 maisons éclusières du Loir-et-Cher.
Evolution	Le programme a été mené à son terme dans le Loir-et-Cher.
Sources	➢ Entretien - syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher (aujourd'hui dissous)

Guide touristique sur la vallée du Cher

Type	PROMOTION EVENEMENTIEL
Période	ACTUEL
Date, durée	2005 - 2009
Localisation / Territoires	Vallée du Cher
Acteurs	Association pour le développement touristique de la vallée du Cher, Etablissement public Loire (EP Loire), Editions Hachette
Financement	EP Loire, Association pour le développement touristique de la vallée du Cher
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Le guide se veut un outil de promotion touristique de l'ensemble de la vallée, de la source à la confluence.
Actions et travaux	Intitulé « Vallée du Cher, au fil de l'eau de Montluçon à Tours », le guide rédigé regroupe des informations sur les hébergements, les activités, le patrimoine, l'histoire … . Ces informations sont classées selon 8 grands territoires, de l'amont à l'aval. 18 000 exemplaires ont été édités. La parution a donné lieu à 2 conférences de presse.
Evolution	Datant de plus de 4 ans, le guide est aujourd'hui en partie obsolète. L'association envisage ainsi **une réédition prochaine** qui s'accompagnerait d'un travail d'actualisation. Pour cela, l'association a sollicité une subvention à l'EP Loire.
Sources	➢ Entretien - syndicat du Cher canalisé du Loir et Cher (aujourd'hui dissous) ➢ « *Vallée du Cher - Au fil de l'eau de Montluçon à Tours* » - Hachette – 2005 – (code documentation EPL : 05-CP-VC) ➢ « *Présentation de l'assemblée générale* » - Association pour le développement touristique de la vallée du Cher – 2006 – (code documentation EPL : 06-ET-VC) ➢ « *demande de subvention* » - l'association pour le développement touristique de la vallée du Cher – 2009 (code documentation EPL : 09-CO-VC)

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher Amont

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	ACTUEL
Date, durée	2005 - 2010
Localisation / Territoires	3 régions (Auvergne, Limousin, Centre), 5 départements (Allier, Cher, Creuse, Indre, Puy-de-Dôme)
Acteurs	Commission locale de l'eau (CLE) réunissant les collectivités, les usagers et les services de l'Etat ; EP Loire
Financement	-
Contexte et état des lieux	Suite à l'abandon du projet de barrage de Chambonchard, le ministère de l'écologie et du développement durable a souhaité **la mise en place d'une procédure SAGE sur le Cher amont.** Ce même périmètre a été inscrit dans le SDAGE Loire Bretagne comme devant faire l'objet d'un SAGE prioritaire. La recherche d'une **cohérence du territoire** et d'une **opérationnalité du SAGE** a conduit à arrêter deux périmètres de SAGE pour le Cher, les problématiques à l'aval étant très différentes de celles à l'amont.
Objectifs	Les objectifs d'un SAGE sont de **définir l'utilisation, la mise en valeur et la protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des milieux aquatiques**.
Actions et travaux	Un **état des lieux** puis un **diagnostic** ont été réalisés. Trois grandes thématiques ont ainsi été identifiées : • la **satisfaction de l'alimentation en eau et des exigences écologiques** : sécurisation de l'approvisionnement, amélioration de la production et garantie de la qualité, économies de la ressource, diversification des approvisionnements • **l'amélioration de la qualité** de la ressource en eau • la **restauration de la morphologie des milieux aquatiques** : continuité écologique de l'ensemble des composantes biologiques et du transit sédimentaire. Suite à ce travail, un **scénario** tendanciel et un **bilan économique** ont été effectués. Les évolutions prévisibles des activités économiques et des politiques d'aménagement sont : • pour la démographie : la **baisse de la population** et l'augmentation de la périurbanisation • pour l'alimentation en eau potable : le **maintien ou la baisse des prélèvements**, des économies d'eau, une amélioration des rendements des réseaux de distribution • pour l'assainissement collectif : **l'amélioration de la qualité des rejets** de certaines stations d'épuration • pour l'assainissement autonome : la mise en conformité des installations • pour l'agriculture : **le maintien des surfaces irriguées et des prélèvements pour la production végétale**, **le maintien ou l'augmentation des prélèvements pour la production animale** • pour l'industrie : le **maintien des prélèvements, la baisse de certaines pollutions** • pour le tourisme et les activités de loisirs liées à l'eau : l'offre s'appuie sur les **sites culturels et naturels**, la **qualité des paysages** et le calme. Les activités motrices sont le **canoë** et la **navigation sur le canal de Berry**. Des projets **d'itinéraires vélo** existent sur le périmètre. L'évolution probable est la **meilleure mise en valeur des milieux aquatiques** et le **développement de la pratique du canoë**. • Pour la restauration et la gestion des milieux aquatiques : l'**amélioration de la continuité écologique**, la **préservation accrue des sites patrimoniaux** et des

	zones inondables. Les priorités identifiées par la CLE sont : • De subvenir aux besoins en eau, actuels et futurs • D'économiser l'eau en modifiant les pratiques • D'améliorer la qualité des rejets ponctuels • De réduire l'impact des pollutions diffuses • D'entretenir les cours d'eau et leurs abords • De restaurer et de protéger l'intégrité des milieux remarquables. Faisant écho à ces éléments, les actions prioritaires du SAGE portent sur : • Le **volet quantitatif** : satisfaire les besoins en eau • Le **volet qualitatif :** réduire les pollutions • Le développement des programmes d'**entretien.** Globalement, il existe une **attente quantitative vis-à-vis de la ressource en eau**, le Cher constituant pour certains territoires la seule source d'alimentation. 85 % des territoires demeurent ainsi dépendant des eaux de la rivière. A noter que la masse d'eau doit avoir atteint **le bon état écologique et global pour 2021**.
Evolution	Le scénario tendanciel a été arrêté. Actuellement, le travail porte sur des scénarios alternatifs. La **rédaction du SAGE Cher Amont** devrait avoir lieu en **2010 / 2011**. A la suite du SAGE, des contrats territoriaux opérationnels seront signés pour la mise en œuvre du schéma, assortis de financements pour les actions à mener.
Sources	➢ « *Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Cher amont – Etat des lieux de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages – atlas cartographique* » - EP Loire, CLE Cher Amont – 2007 – (code documentation EPL : 07-RE-CM) ➢ « *Diagnostic du SAGE Cher Amont* » - Géo Hyd – EPL – 2008 - (code documentation EPL : 08-RE-CM) ➢ « *Scénario tendanciel et bilan économique du SAGE Cher amont* » - Géo Hyd, SCE – EPL – 2009 - (code documentation EPL : 09-RE-CM) ➢ Animateur SAGE Cher amont

Site Internet de promotion de la vallée du Cher

Type	PROMOTION EVENEMENTIEL
Période	ACTUEL
Date, durée	2006 - 2009
Localisation / Territoires	Vallée du Cher
Acteurs	Association pour le développement touristique de la vallée du Cher
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Le site créé se veut un **outil de promotion pour la vallée**, un **moyen d'échange entre les adhérents et l'association** et un **portail vers les comités départementaux de tourisme**.
Actions et travaux	Un groupe de travail a été mis en place pour définir le chemin de fer, et un stagiaire a été accueilli pour la construction du site.
Evolution	L'association souhaite **effectuer une refonte de son site** Internet. Ainsi a-t-elle prévu l'embauche d'un chargé de mission dédié en partie à ce travail. Pour cette action, l'association a sollicité une subvention auprès de l'EP Loire.
Sources	➢ « *Présentation de l'assemblée générale* » - Association pour le développement touristique de la vallée du Cher – 2006 – (code documentation EPL : 06-ET-VC) ➢ « *demande de subvention* » - l'association pour le développement touristique de la vallée du Cher – 2009 (code documentation EPL : 09-CO-VC)

Fête autour du Cher à Chisseaux

Type	PROMOTION EVENEMENTIEL
Période	ACTUEL
Date, durée	Un à deux jours, chaque année depuis 2007
Localisation / Territoires	CHISSEAUX
Acteurs	Association Amis du cher canalisé
Financement	Association des amis du Cher canalisé. Lors de sa troisième édition en 2009, la manifestation a permis à l'association de faire un bénéfice.
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Informer et **promouvoir le Cher** d'une manière ludique.
Actions et travaux	La **manifestation organisée sur un week-end** permet au public de découvrir l'histoire du Cher, de s'informer de manière ludique, de pratiquer certaines activités et d'assister à des spectacles.
Evolution	La manifestation doit être **reconduite chaque année**.
Sources	➢ Association Les amis du Cher canalisé (réponse à l'enquête)

Programme de gestion et d'abaissement des barrages mobiles du Cher canalisé

Type	GESTION EAU
Période	ACTUEL
Date, durée	En 2008, les barrages mobiles ont été maintenus en configuration abaissée jusqu'au 20 juin.
Localisation / Territoires	Le Cher canalisé, de Rochepinard à Chisseaux (à la limite du Loir-et-Cher).
Acteurs	Préfecture d'Indre-et-Loire, syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire (maître d'ouvrage).
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Le but est de **permettre la circulation des poissons migrateurs**.
Actions et travaux	La préfecture impose l'abaissement des barrages pendant une période de l'année pour permettre la migration des espèces piscicoles. Depuis 2008, **la période d'abaissement des barrages a été allongée par rapport aux années précédentes**. Cette action a eu des conséquences sur les pratiques sportives, associatives, agricoles et touristiques.
Evolution	L'opération a été répétée en 2009. Seul le bief de Chenonceaux a été maintenu en eau.
Sources	➢ « *Abaissement des barrages du Cher : levée de boucliers des usagers* » - La nouvelle République – 2008 – (code documentation EPL : 08-PR-CA) ➢ Courrier – vallée du Cher – 2008 – (code documentation EPL : 08-CO-VC) ➢ « *Pas de frein à la migration sur le Cher canalisé* » - (N°72) Les nouvelles du bassin de la Loire – 2009 – (code documentation EPL : 09-PR-CA-4)

Programme d'animation et création d'un centre pédagogique sur la pêche

Type	PECHE
Période	ACTUEL
Date, durée	2009
Localisation / Territoires	BOURGES (création du centre pédagogique)
Acteurs	Fédération du Cher pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Département du Cher (pour les animations), Conseil général, FNPF
Financement	150 000 € pour la création du centre, ainsi que le recrutement de deux animateurs
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Sensibiliser les jeunes à l'environnement et promouvoir la pêche
Actions et travaux	• Organisation d'animations dans les écoles • Création d'un centre pédagogique en 2009 à Bourges
Evolution	-
Sources	➢ Réponse à l'enquête de la fédération de pêche du Cher

Création d'un itinéraire cyclable entre la vallée de l'Indre et la vallée du Cher

Type	CYCLISME
Période	ACTUEL
Date, durée	2nd semestre 2009
Localisation / Territoires	Entre AZAY-LE-RIDEAU et CHENONCEAUX
Acteurs	Communauté de communes Bléré Val de Cher (maître d'ouvrage), Communauté de communes Loches Développement, Communauté de communes Val de l'Indre, Communauté de communes Azay le Rideau
Financement	12 000 € prévisionnel
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	-
Actions et travaux	Création d'un aménagement cyclable entre Azay-le-rideau et Chenonceaux.
Evolution	-
Sources	➢ Réponse du Pays Loire Touraine à l'enquête

Groupe de travail pour un projet de développement touristique et économique du Cher en Indre-et-Loire

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	ACTUEL
Date, durée	2009
Localisation / Territoires	Indre-et-Loire
Acteurs	Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire, Conseil général d'Indre-et-Loire, comité de tourisme d'Indre-et-Loire, EP Loire
Financement	-
Contexte et état des lieux	Dans le cadre de la réflexion sur le transfert de Domaine Public Fluvial (DPF) et l'élaboration de la stratégie départementale de développement touristique.
Objectifs	Préciser les retombées actuelles et futures du tourisme en Vallée du Cher, définir les axes et outils d'une politique de développement touristique.
Actions et travaux	Piloter une étude pour un projet de développement touristique et économique.
Evolution	-
Sources	➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête

Expérimentation des « fausses bassinées » (éclusées à poissons) sur les barrages du Cher canalisé

Type	GESTION EAU
Période	ACTUEL
Date, durée	2009
Localisation / Territoires	Barrages de CIVRAY et CHISSEAUX, Cher canalisé
Acteurs	Ministère de l'écologie et du développement durable, Secrétariat d'Etat au tourisme, préfecture de la Région Centre, Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), conseil général Indre-et-Loire, Association Les amis du Cher canalisé
Financement	Coûts répartis à parts égales entre l'Etat, le syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire et le Département d'Indre-et-Loire.
Contexte et état des lieux	Les **écluses sont utilisées comme dispositif de franchissement** des poissons migrateurs, permettant de **maintenir les barrages relevés** au printemps. Cette solution se veut une **alternative au maintien de l'activité fluviale, touristique et sportive**. A la demande du ministre d'Etat, ministre de l'écologie et du développement durable, ce dispositif a été testé sur le Cher (barrage de Civray) par l'ONEMA.
Objectifs	Le but est **d'évaluer l'intérêt des éclusés à poissons** comme moyen de franchissement piscicole. Cette solution serait ainsi une **alternative moins coûteuse que les passes à poissons fixes**, et permettrait de **maintenir les barrages levés** (élément indispensable pour la navigation d'embarcations d'une certaine taille).
Actions et travaux	Des **mesures** sur la présence et le passage des espèces piscicoles concernées ont été **réalisées** sur deux barrages.
Evolution	Certains éléments ont influé sur l'expérimentation : • l'année fut d'une manière générale très faible en poissons • le barrage de Chisseaux en amont de Chenonceaux a été en partie emporté en mai. L'expérimentation s'est ainsi uniquement déroulée à Sivray. L'étude a conclu que **l'utilisation des écluses comme moyen de franchissement piscicole des barrages du Cher n'est pas une solution satisfaisante**. Les passes à poissons s'avèrent plus performantes. Bien que l'ONEMA ait jugé utile de poursuivre le projet, le Préfet d'Indre-et-Loire a décidé d'autoriser le reconduction de l'expérimentation.
Sources	➢ Courrier – vallée du Cher – 2008 – (code documentation EPL : 08-CO-VC) ➢ Courrier – Cher aval – 2009 – (code documentation EPL : 09-CO-CA-2) ➢ « *Cher canalisé - Optimisation de la conciliation des enjeux sur le Cher* » - Préfecture d'Indre-et-Loire – 2008 – (code documentation EPL : 08-CP-CA) ➢ « *L'intérêt des « éclusées à poissons » pour le passage des grands migrateurs au barrage de Civray (Cher aval canalisé)* » - Dorian Coullier, université Rennes 1 – ONEMA - Rapport de stage – 2009 – (code documentation EPL : 09-UN-CA) ➢ Fiche de poste – Expérimentation des fausses bassinées sur le Cher canalisé – ONEMA - Fiche de poste – 2009 – (code documentation EPL : 09-ET-CA-3) ➢ « *Bilan de l'expérimentation de l'ONEMA sur les fausses bassinées* » - ONEMA - Délégation inter-services de l'eau et la nature – Courrier – 2009 - 09-CO-CA ➢ Réponse du Conseil Général d'Indre-et-Loire à l'enquête

Programme de réparation de 2 barrages du Cher canalisé

Type	NAVIGATION
Période	ACTUEL
Date, durée	2009
Localisation / Territoires	LARCAY CHISSEAUX
Acteurs	Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire, Conseil général d'Indre-et-Loire, EP Loire
Financement	Coût estimé : 32 800 €, financés par des aides du conseil général et de l'EP Loire
Contexte et état des lieux	Un des deux barrages a rompu en mai 2009. Il a été observé des dégâts sur le second.
Objectifs	Pérenniser l'existence et le fonctionnement des barrages.
Actions et travaux	Remplacer des pièces immergées des barrages.
Evolution	-
Sources	➢ « *Réparation du barrage de Larcay et de Chisseaux - Description des désordres et travaux envisagés* » - Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire – 2009 (code documentation EPL : 09-ET-CA)

Création d'une promenade le long du Cher

Type	PEDESTRE
Période	ACTUEL
Date, durée	2nd semestre 2009
Localisation / Territoires	BLERE
Acteurs	Pays Loire Touraine
Financement	90 000 € (tranche 3)
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Créer une promenade et une liaison fonctionnelle, agréable et sécurisée pour l'entrée Nord-Est du Bourg.
Actions et travaux	Création de cheminements piétonniers et cyclables en site propre, paysagement, installation de mobilier urbain et d'éclairages publics.
Evolution	-
Sources	➢ Réponse du Pays Loire Touraine à l'enquête

Projet de rivière de contournement et de pratique d'eaux vives sur le Cher

Type	GESTION EAU
Période	ACTUEL
Date, durée	Réalisation initialement prévue pour fin 2009.
Localisation / Territoires	Tours
Acteurs	Communauté d'agglomération Tours Plus, ville de Tours (porteur initial du projet), société d'équipement de la Touraine (maître d'ouvrage délégué), Conseil régional du Centre, Ministère de la jeunesse et des sports, Ministère de l'écologie et du développement durable
Financement	Coût initial évalué à 3.15 M€, financés par la communauté d'agglomération Tours Plus (24 %), la Ville de Tours, la Région Centre, le Département Indre-et-Loire, la DIREN, le FNDS, l'agence de l'eau, l'EP Loire.
Contexte et état des lieux	L'île Balzac, qui doit accueillir le projet, est située en cœur d'agglomération. Elle est encadrée par les deux barrages de Rochepinard. Le projet **s'inscrit dans la gamme des sports d'eau vives** existant dans l'agglomération, et se localise près du club d'aviron et du futur pôle nautique.
Objectifs	Les objectifs du projet sont de : • **Faciliter la migration des espèces piscicoles**, le barrage de Tours constituant un point noir infranchissable pour les poissons migrateurs • **Développer les activités et pratiques sportives**, notamment le canoë. Le fonctionnement de la rivière de contournement dépend entre autre des débits disponibles. La pratique devra donc s'adapter aux éléments naturels non contrôlables. Cette vertu éducative est un axe revendiqué par le projet.
Actions et travaux	**Une passe à poissons doit être aménagée** sur le barrage principal de Rochepinard. Une première tranche de travaux a été achevée. La deuxième tranche de travaux était programmée pour le printemps 2009, et devait comprendre la réalisation des **équipements dédiés aux activités sportives**.
Evolution	Suite à la découverte d'un massif pollué durant le début des travaux, **le chantier a été interrompu**. Le projet est aujourd'hui remis en question. Cependant, l'obligation entourant les poissons migrateurs impose à minima l'installation à terme d'un dispositif de franchissement.
Sources	➢ Courrier – vallée du Cher – 2008 – (code documentation EPL : 08-CO-VC ➢ « *Les collectivités rassemblées sur le devenir du vieux Cher* » - EPL – 2008 – (code documentation EPL : 08-CP-VC-2) ➢ « *Rivière de contournement et de pratique d'eaux vives sur le Cher* » - Société d'Equipement de la Touraine - Ville de Tours – Diaporama – 2007 - (code documentation EPL : 07-ET-CA-2) ➢ Réponse à l'enquête du comité régional du Centre de Canoë Kayak ➢ Réponse à l'enquête de la communauté d'agglomération Tours Plus ➢ « *Ces déchets qui dorment dans le lit du Cher* » - La Nouvelle République 14/09/2009 (code documentation EPL : 09-PR-CA) ➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire à l'enquête

Le développement de la base nautique des Couflons et du lac des trois provinces

Type	NAUTISME
Période	ACTUEL
Date, durée	2009-2011
Localisation / Territoires	Cher (dont les barrages) et lac ouvert (ainsi que la base nautique), à la limite entre le Cher sauvage et le Cher canalisé (SEIGY, SAINT AIGNAN, NOYERS SUR CHER)
Acteurs	Communauté de commune Val de Cher Saint Aignan, Pays, Associations, établissements scolaires, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
Financement	Le seul développement de la base nautique est évalué à 75 000 €.
Contexte et état des lieux	Le site a fait l'objet d'extractions qui ont progressivement conduit à la **formation d'un lac** ouvert sur le Cher. A noter que le lac des trois Provinces constitue **un lien entre le canal de Berry et le Cher canalisé**. Il existe ainsi différentes activités de loisirs déjà présentes sur le site : voile, pêche, vélo … . La base, initialement gérée par une association, passera en régie directe de l'EPCI en 2010.
Objectifs	Dans le cadre de la politique intercommunale de développement du tourisme nautique, le projet a pour but **d'étendre le lac, de valoriser la base nautique ainsi que le Cher**. Les activités de pleine nature nautiques et terrestres (vélo, randonnées pédestres) sont également promues.
Actions et travaux	Le projet se compose de trois volets : • **L'aménagement, la gestion et le développement du Lac** : creusement d'un lac • **Le développement de la base nautique et de ses abords** : aménagements paysagers, construction d'un parc à bateaux, d'une dalle de béton, gestion des équipements et du personnel, promotion et communication, • **La valorisation du Cher et de son patrimoine naturel et fluvial** : création de produits touristiques, développement de la pratique du canotage. En parallèle, le club d'aviron et le club de voile de la base souhaitent collaborer à un projet commun : la réalisation d'une yole (embarcation légère traditionnelle). Ce projet a pour but d'augmenter la fréquentation des 2 clubs en proposant des activités plus variées. Ce travail associera également un lycée professionnel (action déjà réalisée par le passé).
Evolution	Le Pays devrait inscrire le projet dans le prochain Plan Etat Région.
Sources	➢ « *Qui voudra s'occuper du Cher, du lac et du canal ?* » - Apic 41 – 2008 – (code documentation EPL : 08-PR-VC) ➢ Réponse de l'aviron club val de cher saint Aignan ➢ Réponse de la communauté de communes Val de Cher Saint Aignan à l'enquête ➢ Réponse de l'ancien syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher à l'enquête

Restauration et entretien d'annexes hydrauliques / frayères sur la rivière dans le département du Cher

Type	PECHE
Période	ACTUEL
Date, durée	Démarche sur le long terme (perspective de l'atteinte du « bon état écologique » du Cher).
Localisation / Territoires	Rivière Cher dans le département du Cher
Acteurs	Fédération du Cher pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Conseil général du Cher, FNPF, EDF.
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Favoriser la reproduction des espèces piscicoles, préserver et améliorer la biodiversité et la qualité de l'eau, maintenir les fonctionnalités des sites.
Actions et travaux	**Déboisement et terrassement de bras morts**
Evolution	-
Sources	➢ Réponse à l'enquête de la fédération de pêche du Cher

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher Aval

Type	AMENAGEMENT GESTION
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Cher aval (territoire allant de Vierzon à la confluence avec la Loire).
Acteurs	Agence de l'eau Loire Bretagne, Etablissement public Loire, Etat, collectivités et syndicats, associations
Financement	-
Contexte et état des lieux	Sur le bassin versant, il existe des étiages sévères et des risques de crues. Les grands enjeux sont **l'alimentation en eau potable**, la **qualité des eaux** et la **gestion des équilibres écologiques**.
Objectifs	Le SAGE est un outil de planification qui pose les bases d'une **gestion raisonnée et concertée de l'eau** sur le périmètre d'intervention.
Actions et travaux	L'élaboration du SAGE passera par : • Une phase préliminaire : délimitation du périmètre et constitution de la CLE • Une phase d'élaboration : analyse de l'existant, élaboration d'une stratégie, traduction en orientations de gestion et d'actions • Une phase de mise en œuvre: mesures réglementaires, actions et suivi. Les premiers grands enjeux identifiés sont : • La **préservation des ressources** en eau • **L'amélioration de la qualité** des eaux • La **gestion du risque inondation** • La restauration, l'entretien et la valorisation des **milieux naturels** • Le **développement du potentiel piscicole** et la poursuite du programme en faveur de la circulation des migrateurs • La **satisfaction des demandes de loisirs** liées à l'eau et la **valorisation touristique** de la vallée.
Evolution	Actuellement, la démarche SAGE est dans sa phase préliminaire. La CLE doit se réunir début 2010 pour amorcer la suite de la démarche.
Sources	➢ « *Projet de périmètre pour l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le bassin versant du Cher aval - Dossier de consultation* » - BETUR CEREC - EP Loire – (code documentation EPL : XX-ET-CA) ➢ Animateur SAGE Cher aval

Création du quartier des deux lions

Type	PROJET URBAIN
Période	ACTUEL
Date, durée	-
Localisation / Territoires	TOURS, en bord de Cher
Acteurs	Ville de Tours
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	-
Actions et travaux	**Création d'un nouveau quartier** accueillant une zone commerciale, des logements, l'université … .
Evolution	**-**
Sources	➢ Réponse de la Communauté d'agglomération Tours Plus à l'enquête

Rencontre pour une mise en réseau des acteurs de la vallée du Cher

Type	GOUVERNANCE
Période	A VENIR
Date, durée	2010
Localisation / Territoires	-
Acteurs	Association pour le développement touristique de la vallée du Cher
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Valoriser les actions menées par chaque acteur, créer une synergie et encourager la mutualisation des moyens.
Actions et travaux	Une rencontre doit être organisée avec tous les acteurs de la vallée au printemps 2009. Un travail de recensement de l'ensemble des structures concernées doit être mené au préalable sur les 6 départements en question.
Evolution	-
Sources	➢ « *demande de subvention* » - Association pour le développement touristique de la vallée du Cher – 2009 – (code documentation EPL : 09-CO-VC)

Nouveau musée du canal du Berry (musée de la batellerie)

Type	CULTURE
Période	A VENIR
Date, durée	2010
Localisation / Territoires	AUDES, au lieu dit Magnette, en bord de l'ancien canal de Berry.
Acteurs	Communauté de communes Val de Cher
Financement	1 M€ financés par l'Etat, la Région, le FEDER, le Département, l'EPCI dans le cadre du contrat Pays – Région 2005 - 2008
Contexte et état des lieux	Musée existant
Objectifs	Accroître la fréquentation touristique autour du canal de Berry.
Actions et travaux	Restructuration et extension des bâtiments, renforcement de l'animation et de la promotion. En parallèle, une péniche restaurée a déjà été amarrée dans le bassin de Magnette.
Evolution	-
Sources	➢ « *Et vogue la vieille berrichonne* » - Berry républicain – 2009 (code documentation EPL : 09-PR-CB) ➢ Réponse du Pays Vallée de Montluçon et du Cher à l'enquête ➢ Réponse du comité départemental de tourisme de l'Allier à l'enquête

Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Département du Cher

Type	CYCLISTE
Période	A VENIR
Date, durée	Fin de la phase de conception : 2010 Durée des aménagements : 10 ans
Localisation / Territoires	190 Km de linéaire le long du canal de Berry. L'itinéraire longe le Cher sur 30 Km (de la limite avec le Loir-et-Cher jusque Vierzon) avant de se dissocier puis de rejoindre le Cher au niveau de Saint-Amand Montrond (jusque Montluçon)
Acteurs	Conseil général du Cher, syndicats (maîtrise d'ouvrage des actions)
Financement	Le Département a pris à sa charge **la phase de conception**. Les intercommunalités et les syndicats de gestion devraient prendre ensuite la maîtrise d'ouvrage des aménagements. L'investissement est évalué à 10 M€ sur 10 ans. Les retombées économiques potentielles n'ont pas été évaluées précisément. Néanmoins, le projet se base sur la réussite économique de la « Loire à Vélo ».
Contexte et état des lieux	Ce projet structurant du Département s'inscrit dans le schéma régional et national de vélo routes voies vertes. Dans le département, et **à la différence du Cher, le canal de Berry a été identifié comme ayant un fort potentiel** pour l'itinérance douce. Le canal possède en effet un fort aspect identitaire et traverse les principales agglomérations du département.
Objectifs	Le but est de **développer l'économie** dans cette ancienne vallée industrielle **grâce à l'itinérance douce, avec une diffusion à l'arrière pays.**
Actions et travaux	Un concours architectural a été initié pour **la réalisation d'un axe paysager le long du canal de Berry**. Le projet s'appuie sur le canal en état et doit valoriser le paysage et le milieu naturel.
Evolution	Le travail résultant du concours architectural devrait être rendu en 2010.
Sources	➢ « *Scénario tendanciel et bilan économique du SAGE Cher amont* » - Géo Hyd, SCE – EPL – 2009 – (code documentation EPL : 09-RE-CM) ➢ Réponse du Conseil général du Cher à l'enquête

Réalisation d'une étude de développement du site de Chambonchard

Type	ETUDE STRATEGIE
Période	A VENIR
Date, durée	Septembre 2010 – juin 2011
Localisation / Territoires	CHAMBONCHARD
Acteurs	Région Limousin, Départements de l'Allier et de la Creuse, Pays, Communauté de communes Marcillat-en-Combraille (maître d'ouvrage), Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique, EP Loire, Comité de pilotage Natura 2000
Financement	20 000 à 60 000 € financés par la Région, le Département, l'intercommunalité (projet inscrit au contrat Pays Région 2009-2012)
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Identifier un fil conducteur des diverses actions de développement pour créer un pôle économique dynamique et faire revivre la vallée, définir une stratégie d'aménagement et de valorisation du site.
Actions et travaux	Réalisation d'une étude des potentialités et de la mise en cohérence des axes de développement, notamment sur le plan agricole, environnemental, touristique, cela dans une optique de développement durable.
Evolution	**-**
Sources	➢ Réponse de la Communauté de communes Marcillat-en-Combraille à l'enquête ➢ Réponse du Pays Vallée de Montluçon et du Cher à l'enquête

Projet de site exemplaire sur le développement durable à Chambonchard

Type	HEBERGEMENTS
Période	A VENIR
Date, durée	A partir de 2010
Localisation / Territoires	Chambonchard
Acteurs	Conseil général de la Creuse, Conseil général de l'Allier, Pays de Combrailles en marche, Région Limousin, Communauté de communes d'Evaux / Chambon, Communes de Chambonchard et d'Evaux les bains, ADEME, ONF
Financement	Région, FEDER, FNADT Massif
Contexte et état des lieux	Suite à l'abandon du projet de Chambonchard, le Département de la Creuse s'est retrouvé à la tête d'un important patrimoine foncier constitué des terres et logements expropriés dans la perspective de l'inondation de la vallée.
Objectifs	Le but est de **réaliser un site exemplaire en matière de développement durable** et d'utilisation des énergies renouvelables, permettant de revitaliser la commune de Chambonchard.
Actions et travaux	• Réalisation de **logements** passerelles • Vente de terres pour permettre l'installation d'un **agriculteur bio** • Chantier test **d'éco construction**
Evolution	Les différents projets devraient être validés pour 2010.
Sources	➢ Réponse du conseil général de la Creuse à l'enquête

Plaquette de promotion de la vallée navigable

Type	PROMOTION EVENEMENTIEL
Période	A VENIR
Date, durée	2010
Localisation / Territoires	Plaquette portant sur le Cher canalisé (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher)
Acteurs	Association Les Amis du cher canalisé, fédérations de sport, conseils généraux d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, communes
Financement	10 000 € financés par l'association et éventuellement des sponsors publics et privés
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Présenter l'éventail des activités, commerces et services de la vallée.
Actions et travaux	Réalisation et diffusion d'une plaquette.
Evolution	-
Sources	➢ Association Les amis du Cher canalisé (réponse à l'enquête)

Réalisation d'une nouvelle exposition itinérante sur le Cher

Type	PROMOTION EVENEMENTIEL
Période	A VENIR
Date, durée	2010
Localisation / Territoires	Exposition s'intéressant à l'ensemble de la rivière
Acteurs	Association les Amis du cher canalisé, musées de THESEE, POUILLE, MONTHOU-SUR-CHER.
Financement	-
Contexte et état des lieux	Une exposition itinérante réalisée par l'association existe déjà. Elle est présentée lors des différents évènements qui sont organisés autour de la rivière. L'exposition apparaît aujourd'hui inadaptée pour être facilement compréhensible par un large public. Le souhait est ainsi de la remettre à jour et de la rendre plus accessible.
Objectifs	Le but est de **faire découvrir le patrimoine de la rivière**, dont les barrages à aiguilles.
Actions et travaux	L'exposition va être repensée et complétée, les panneaux refaits.
Evolution	**-**
Sources	➢ Association Les amis du Cher canalisé (réponse à l'enquête)

Projets de gîtes flottants

Type	HEBERGEMENTS
Période	A VENIR
Date, durée	2010
Localisation / Territoires	Cher canalisé en Indre-et-Loire. Localisation des gîtes : Francueil, la Croix en Touraine, Athée-sur-Cher, Azay-sur-Cher. Localisation du siège social : la Croix en Touraine
Acteurs	Promoteur privé, Conseil général d'Indre-et-loire, syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire, communauté de communes Bléré Val de Cher
Financement	-
Contexte et état des lieux	Le projet s'avère peu dépendant de la gestion de l'eau, car il peut se mettre en place même en configuration de barrages abaissés.
Objectifs	Création d'hébergements originaux et innovants
Actions et travaux	Création de **gîtes flottants**, répartis en 4 pôles de 4 gîtes.
Evolution	La Préfecture a récemment donné son autorisation pour le projet. Une étude devrait prochainement être menée par l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC) sur les travaux à réaliser (assainissement, …).
Sources	➢ Réponse du Conseil général d'Indre-et-loire à l'enquête ➢ Réponse du Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête ➢ Correspondance – 2009 – (code documentation EPL : 09-CO-CA-2)

Remise en état du lit du Cher sur le bief de Tours (désensablement du bassin d'aviron)

Type	GESTION EAU
Période	A VENIR
Date, durée	2010 - 2012
Localisation / Territoires	TOURS SAINT-AVERTIN
Acteurs	Tours Plus, ville de Tours, Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire
Financement	800 000 € dans le cas d'une valorisation des sables extraits, 3 000 000 € dans le cas d'une non valorisation.
Contexte et état des lieux	Le tracé du lit du Cher a été modifié dans l'agglomération de Tours à la fin des années 1960. Une opération de désensablement a eu lieu en 1986, dans la partie du lit dénommée « bassin d'aviron ». Depuis, le lit s'est considérablement ensablé. A noter que le bassin d'aviron s'inscrit à proximité de la rivière de contournement et du futur pôle nautique.
Objectifs	• Maintenir **la capacité d'écoulement du lit**, afin d'assurer l'écoulement d'une éventuelle crue • Assurer la **pérennité des usages du site, notamment sportifs** : aviron, canoë-kayak • Permettre le **futur développement touristique** (notamment la navigation de plaisance) entre Chenonceaux et Tours
Actions et travaux	Les travaux consistent en **l'extraction de plus de 160 000 m^3 de sable**.
Evolution	Les réglementations sur l'extraction du sable dans le lit des rivières constituent actuellement un obstacle à la réalisation du projet.
Sources	➢ « *Propositions pour la remise en état du lit du Cher sur le bief de Tours* » - Syndicat du Cher canalisé Indre et Loire – 2007 – (code documentation EPL : 07-ET-CA-1) ➢ Réponse de la communauté d'agglomération Tours Plus à l'enquête ➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé à l'enquête

Création d'une aire de Camping Car

Type	HEBERGEMENT
Période	A VENIR
Date, durée	2010
Localisation / Territoires	VERETZ
Acteurs	Pays Loire Touraine
Financement	50 000 € prévisionnel
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	-
Actions et travaux	Aménagement d'une aire de camping car
Evolution	-
Sources	➢ Réponse du Pays Loire Touraine à l'enquête

Aménagement d'un port de plaisance / terminus d'accostage dans l'agglomération tourangelle

Type	NAVIGATION
Période	A VENIR
Date, durée	Après 2012 et la réalisation des travaux de désensablement du bassin d'aviron
Localisation / Territoires	A proximité du pôle nautique du Cher, dans l'agglomération de Tours
Acteurs	Ville de Tours, syndicat du Cher canalisé
Financement	1 700 000 €
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Développer les activités de tourisme et de loisirs, et notamment la navigation sur le Cher entre Tours et Chenonceaux.
Actions et travaux	Aménagement d'un port de plaisance / terminus d'accostage (le nouvel équipement devra se positionner par rapport au port aménagé de Saint Avertin).
Evolution	-
Sources	➢ Réponse de la communauté d'agglomération Tours Plus à l'enquête

Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Région Centre

Type	CYCLISTE
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Le tracé « canal de Berry » suit la vallée du Cher de Tours à Vierzon, et se confond notamment avec le Cher de Tours à Saint Aignan
Acteurs	Région Centre, Préfecture du Centre
Financement	Le potentiel dépasse les 50 K€ / an / Km de retombées économiques, et les 100 000 usagers par an. Concernant les investissements, ils sont estimés à 100 à 200 K€ / Km (principe d'investissement moyen représentant 3 à 5 ans de retombées économiques). Les crédits de la Région destinés au vélo sont pour l'instant affectés à l'opération « Loire à vélo », et cela jusque 2011. La Région n'a pas vocation à porter la maîtrise d'ouvrage du « Cher à vélo », qui devrait être assurée par les Départements et les Intercommunalités. Les Pays initient quant à eux des réseaux cyclables cohérents et de connexion, et assurent également l'accompagnement, les services et l'animation. La Région Centre possède néanmoins plusieurs politiques contractuelles en faveur du vélo : • Les conventions Régions Départements 2007/2013 sur les vélo routes : des subventions sont accordées par la Région pour des études préalables (60 % en Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Cher) • Les contrats d'agglomération sur les vélo routes et les boucles • Les contrats de Pays sur les réseaux et les boucles.
Contexte et état des lieux	Le conseil régional du Centre s'est engagé depuis 1996 dans la réalisation de vélo routes et voies vertes, notamment à travers le projet « Loire à vélo » et le soutien apporté aux démarches des Pays à vélo. De plus, dans le cadre de la réalisation d'un **schéma national de vélo route et de voies vertes**, chaque Région doit procéder à la réalisation du **volet régional** de ce schéma. Ce document se veut un outil d'aide à la décision, objectivant les choix à faire. Le schéma de la Région Centre a ainsi défini les potentialités du territoire régional. Différents itinéraires ont été retenus : • Des itinéraires européens : la « Loire à vélo » (itinéraire européen N°6 « euro vélo route des fleuves » de Nantes à Budapest), Canal de Loing / canal d'Orléans (itinéraire européen N°3) • Des itinéraires nationaux : route Saint Jacques de Compostelle (V13), Paris / Toulouse (V 17), Paris / Mont Saint Michel (V 18) • Des itinéraires régionaux • Les voies vertes d'agglomération • Les politiques de Pays. **Le Cher / canal de Berry, principalement en aval de Bourges et Vierzon**, est considéré comme **l'itinéraire régional prioritaire**.
Objectifs	Le but est **d'intégrer le projet «Cher / canal de Berry à vélo »** (itinéraire longeant le Cher canalisé de Tours à Vierzon) **à la « Loire à Vélo »**. L'itinéraire du Cher possède en effet un fort potentiel, notamment par la présence des chemins de halage qui permettent la mise en place d'un circuit intégralement en site propre. Cet atout est renforcé par la configuration de petit canal, attractif pour ce genre d'activités. Le tourisme cycliste doit apporter un réel développement économique aux territoires traversés. A titre de comparaison, le touriste itinérant à vélo dépense 70 € / jour contre

	30 € / jour pour le touriste « automobile ». Les impacts économiques attendus sont de 6 000 € / Km.
Actions et travaux	Une fois les itinéraires précis identifiés, la vélo route devra être aménagée. La réalisation du projet devra ainsi prendre en compte les facteurs de réussite identifiés pour les vélo routes, à savoir : • La population et l'offre de lits touristiques à proximité • L'intérêt du patrimoine naturel et culturel • La qualité technique de la voie : une voie verte séparée de la circulation bénéficie ainsi d'une fréquentation moyenne 5 à 7 fois supérieure à celle des itinéraires sur route • La continuité et la traversée urbaine • Les services de promotion et d'animation • La mobilisation des acteurs • … **Quant à l'intitulé du projet, le nom « canal de Berry » a été retenu** car il est considéré comme plus vendeur que l'appellation « vallée du Cher ». A noter qu'en amont de Vierzon puis de Bourges les retombées estimées sont moindres (notamment à cause d'une population locale moins nombreuse) mais l'intérêt demeure, notamment pour la possible reconnexion à la Loire au niveau de Montluçon.
Evolution	La Région participe au financement des études pour la définition du tracé précis. **Actuellement, le Département du Cher est le plus engagé** dans la démarche. Une étude préalable est en cours de réalisation. Il apparaît nécessaire qu'au delà du simple linéaire des boucles soient créées (notamment par les Pays) pour ne pas se cantonner à un simple passage, mais faire bénéficier l'arrière pays du dynamisme créé.
Sources	➢ « *Etude de faisabilité d'une vélo route dans le sud Touraine et Berry – Présentation au comité de pilotage* » - Région centre, SEGAT – 2008 – (code documentation EPL : 08-ET-CE) ➢ « *Extraits des conventions Région départements 2007-2013 concernant les actions sur le vélo* » - Région Centre, département d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Cher – 2007 - (code documentation EPL : 07-CH-VC) ➢ « *Schéma régional de vélo route et voies vertes de la région Centre (synthèse, évaluation des opportunités, synthèse de avis)* » - Région Centre – 2006 – (code documentation EPL : 06-ET-CE)

Aménagement de sites d'accès au Cher sur le territoire intercommunal de Marcillat-en-Combraille

Type	DEPLACEMENTS ACCESSIBILITE
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	SAINT-MARCEL-EN-MARCILLAT MAZIRAT LA PETITE-MARCHE SAINT-GENEST VILLEBRET
Acteurs	Syndicat mixte d'aménagement touristique (SMAT), Conseil général de l'Allier, Collectivités
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Valoriser les Gorges et les faire découvrir
Actions et travaux	Créer et aménager des points d'accès (accueil de personnes à locomotion réduite sur certains sites).
Evolution	**-**
Sources	➢ Réponse de la Communauté de communes Marcillat-en-Combraille à l'enquête

Valorisation des sites Natura 2000 des Gorges du Haut Cher et des Landes de Nerdre

Type	PROMOTION EVENEMENTIEL
Période	A VENIR
Date, durée	3 ans reconductibles
Localisation / Territoires	Gorges du haut Cher, Landes de Nerdre
Acteurs	Pays Vallée de Montluçon et du Cher (gestionnaire et animateur du site), Etat, EPCI, Communes, Associations
Financement	35 000 à 40 000 €
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Rendre accessible le site au public, le faire connaître et sensibiliser la population à sa préservation.
Actions et travaux	Animation de la mise en œuvre des actions du DOCOB de sites Natura 2000, par transfert de l'Etat
Evolution	-
Sources	➢ Réponse du Pays Vallée de Montluçon et du Cher à l'enquête

Création d'une cale de mise à l'eau des bateaux

Type	PECHE
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	TEILLET-ARGENTY (retenue de Rochebut)
Acteurs	Fédération de pêche de l'Allier, Fédération nationale de pêche, AAPPMA, conseil général de l'Allier , EDF
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Augmenter la fréquentation de la retenue par les locaux mais aussi par les touristes extérieurs.
Actions et travaux	La création de la retenue doit permettre une mise à l'eau des bateaux de pêche.
Evolution	-
Sources	➢ Réponse de la fédération de pêche de l'Allier à l'enquête

Création d'une résidence de tourisme

Type	HEBERGEMENT
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	COUFFY
Acteurs	Promoteur privé, Région Centre, Département du Loir-et-Cher, comité de tourisme du Loir-et-Cher
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	• Développer l'offre d'hébergement • Absorber les marchés du tourisme d'affaires et de la remise en forme
Actions et travaux	Création de 110 unités (80 studios, 20 logement 2 pièces et 10 logements 3 pièces de gamme 2 étoiles). Ces hébergements seront complétés par un bar restaurant, des salles de réunions, un centre de remise en forme.
Evolution	-
Sources	➢ Réponse du comité départemental de tourisme du Loir-et-Cher à l'enquête

Création d'un parcours de randonnée en canoë sur le Cher

Type	NAUTISME
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Cher canalisé, entre Bléré et Chenonceaux
Acteurs	Société Canoë Company
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	-
Actions et travaux	Création d'un parcours de randonnée en canoë sur le Cher
Evolution	-
Sources	➢ Réponde du Pays Loire Touraine à l'enquête

Projet d'aménagement des barrages et des maisons éclusières du Cher canalisé

Type	NAVIGATION
Période	A VENIR
Date, durée	Etude élaborée de 2005 à 2008 - Programme prévu pour s'étaler sur 7 années
Localisation / Territoires	Cher canalisé, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher
Acteurs	Région Centre, Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement de Loir-et-Cher
Financement	Le coût est estimé à 13.9 M€. La répartition du financement est envisagée à parts égales entre l'Etat, la Région et les Départements.
Contexte et état des lieux	Le projet d'aménagement est issu de l'étude conduite par la Région Centre. Le travail vise à définir les conditions financières et juridiques du transfert du Domaine Public Fluvial (DPF) à une collectivité. Elle fait suite à l'abandon du programme de travaux de modernisation des 15 barrages à aiguilles du Cher canalisé.
Objectifs	Un **scénario « intermédiaire** » a été retenu, **alternative à la modernisation complète** de l'ensemble des barrages d'un côté **et l'arasement des ouvrages** de l'autre. Il a pour ambition d'être un **compromis entre les objectifs écologiques, la navigation touristique et les périodes de crues**. Le respect de la Directive cadre sur l'eau (DCE) sur la continuité et le bon état écologique de la masse d'eau est notamment recherché. Le but est d'identifier un programme d'aménagement permettant de concilier tous les usages.
Actions et travaux	• Les travaux : ils seront différents selon les barrages : ○ 9 seront restaurés et équipés d'une passe à anguilles ○ 3 verront leur modernisation achevée ○ 1 sera modernisé complètement ○ 1 verra sa passe à poisson améliorée. • La gestion des ouvrages : 3 périodes sont identifiées : ○ Du 15/10 au 31/03 : les barrages seront abaissés, permettant la transparence migratoire ○ Du 01/04 au 30/06 : quelques ouvrages seront levés, laissant 3 biefs en eau ○ Du 01/07 au 15/10 : les barrages seront levés, permettant la navigation sur l'ensemble du Cher.
Evolution	L'étude s'est limitée à une étude de faisabilité. Des travaux ont suivi avec la DIREN et l'ONEMA pour **réfléchir à la gestion future des ouvrages**.
Sources	➢ « *Etude de définition d'un projet d'aménagement et de gestion du Cher canalisé - Phase 3 - Rapport n°4 : scénario proposé* » - INGEROP - Région Centre, Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement de Loir-et-Cher – 2008 (code documentation EPL : 08-ET-CA-1) ➢ « *Cher canalisé : il faudra trouver 11M€* » - La nouvelle République – 2007 – (code documentation EPL : 07-PR-CA) ➢ « *Position commune des collectivités territoriales sur le transfert du DPF et l'aménagement du Cher canalisé* » – EPL – 2008 – (code documentation EPL : 08-ET-CA-2) ➢ Réponse de la Région Centre à l'enquête ➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête

Projet de rénovation des maisons éclusières en Indre-et-Loire

Type	HEBERGEMENT
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Cher canalisé, Indre-et-Loire
Acteurs	Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire
Financement	Dans le scénario « intermédiaire » de l'étude de la Région Centre, 20 000 € sont réservés par maisons. A titre de comparaison, 1 MF ont été à l'époque nécessaires pour effectuer les travaux de rénovation de l'ensemble des maisons du Loir-et-Cher.
Contexte et état des lieux	Dans le Loir-et-Cher, 6 maisons éclusières ont été rénovées. Elles accueillent pour moitié des logements de fonction. En Indre-et-Loire, 12 logements existent. 4 sont des logements de fonctions, 7 sont loués, 1 est dans un très mauvais état. Actuellement aucune maison n'est un gîte. Ce patrimoine est considéré par le magazine « Fluvial » comme les **plus belles maisons éclusières de France**.
Objectifs	Rénover le patrimoine que constituent les maisons éclusières et **valoriser le patrimoine foncier aux abords.**
Actions et travaux	Rénovation et remise aux normes.
Evolution	**-**
Sources	➢ Réponse du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête

Projet de classement d'une partie de la vallée du Cher au patrimoine mondial de l'humanité UNESCO

Type	PATRIMOINE
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Cher, de la confluence à la Loire jusque CHENONCEAUX (Indre-et-Loire)
Acteurs	Mission Val de Loire
Financement	-
Contexte et état des lieux	La majeure partie du Cher n'est pas classée à l'UNESCO, ce classement s'arrêtant à Veretz. Les châteaux de Chenonceau et de Villandry, bien que n'étant pas dans le périmètre classé de la vallée de la Loire, font partie du réseau des grands sites.
Objectifs	Bénéficier de la notoriété du label.
Actions et travaux	La mission Val de Loire a proposé de prolonger ce classement à une partie du Cher (jusque Chenonceaux). L'inscription comprendrait le lit, les barrages, les maisons et les chemins.
Evolution	La mission Val de Loire ne négociera pas l'extension du périmètre avant plusieurs années. Cette extension comprendrait également d'autres sites que le Cher (Pont canal de Briare, Angers, …)
Sources	➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête

Projet de sentier d'interprétation de la Vallée du Cher

Type	CULTURE
Période	A VENIR
Date, durée	2011-2012
Localisation / Territoires	ATHEE-SUR-CHER BLERE
Acteurs	Pays Loire Touraine, Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire, association des amis du Cher canalisé, Communauté de communes Bléré Val de Cher
Financement	Possible inscription dans le futur contrat régional de Pays, inclus dans le projet leader.
Contexte et état des lieux	Le site se localise sur le tracé de la future vélo route.
Objectifs	Valorisation du patrimoine lié à l'eau et à la rivière
Actions et travaux	Réalisation d'un parcours d'interprétation du patrimoine, comportant des panneaux et un appareillage multimédia. Un vieux port serait également reconstitué, avec la présence d'un bateau d'époque.
Evolution	Les chemins sont en cours d'étude.
Sources	➢ Réponse du Pays Loire Touraine à l'enquête ➢ Réponse du Syndicat du Cher canalisé à l'enquête

Création d'une entreprise de travaux fluviaux

Type	INDUSTRIE
Période	ACTUEL
Date, durée	-
Localisation / Territoires	ATHEE-SUR-CHER
Acteurs	Entreprise SCAF 37
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	**-**
Actions et travaux	Installation d'une entreprise d'intervention en bateau ou en travaux de plongée.
Evolution	-
Sources	➢ Réponse du Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête

Le classement comme monument historique de l'écluse et du barrage de Nitray

Type	PATRIMOINE
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	ATHEE-SUR-CHER
Acteurs	Service régional de l'inventaire du Centre, syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire
Financement	-
Contexte et état des lieux	En 1998, le Service régional de l'inventaire du Centre a rédigé une fiche pour la base « Mérimée » sur le site de Nitray. Néanmoins, l'inscription fut refusée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).
Objectifs	-
Actions et travaux	Demande d'inscription du barrage, de l'écluse, de la maison éclusière et du moulin.
Evolution	La commission compétente a donné fin 2009 un avis favorable à l'inscription, et a transmis le dossier au ministère en vue d'un classement.
Sources	➢ « *Fiche Mérimée - Site d'écluse, barrage mobile de Nitray (Cher canalisé) à Athée-sur-Cher* » - Ministère de la culture – 1998 – (liste détaillée de la documentation : 98-ET-CA) ➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête

Création d'un pôle dédié à la pêche

Type	PECHE
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	AZAY-SUR-CHER
Acteurs	Association Lancey Club
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	-
Actions et travaux	Création d'un office de tourisme dédié à la pêche, création d'hébergements flottants dédiés à la pêche.
Evolution	-
Sources	➢ Réponse du Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête

Projet FISH PASS de passe au barrage de Civray

Type	AMENAGEMENT GESTION
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Civray-en-touraine
Acteurs	-
Financement	-
Contexte et état des lieux	Le projet reprend ce qui a été réalisé au barrage de Bray en Loir-et-Cher.
Objectifs	**L'installation de passes à poisson** au niveau des barrages vise à l'atteinte du respect des exigences réglementaires en matière de migration des espèces piscicoles classées. Ces dispositifs doivent en effet permettre aux poissons de franchir les obstacles que constituent les barrages mobiles en configuration levée.
Actions et travaux	Les travaux se composent de la réalisation : • d'une passe à bassins à seuils triangulaires • d'une rampe à anguilles.
Evolution	-
Sources	➢ « *Bilan de l'expérimentation de l'ONEMA sur les fausses bassinées* » - ONEMA - Délégation inter-services de l'eau et la nature – Courrier – 2009 - 09-CO-CA

Projet de développement du pôle nautique du Cher

Type	NAUTISME
Période	A VENIR
Date, durée	2011
Localisation / Territoires	Tours (Vallée du Cher en aval du viaduc TGV)
Acteurs	Etat, Région Centre, Département Indre-et-Loire, Agglomération Tours Plus, FFSA, Ligue d'aviron du Centre, Tours aviron Club
Financement	1 712 000 € (estimation 2004)
Contexte et état des lieux	Le projet de stade nautique s'inscrit dans le projet plus vaste de « pôle nautique du Cher ».
Objectifs	Le stade nautique doit permettre la pratique régulière et l'organisation d'évènements d'importance pour le nautisme (pêche, voile, planche à voile, canoë-kayak, aviron, natation, motonautisme …). La navigation est également envisagée entre Larcay et Chenonceaux.
Actions et travaux	Réalisation d'aménagements, dont la construction d'un port fluvial et d'un stade nautique, l'extension des lacs, la création de sites de baignade, de promenades … .
Evolution	Le projet est au stade de l'étude de faisabilité. La construction du nouveau bâtiment des clubs a cependant déjà été réalisée.
Sources	➢ « *Centre économique magazine - N° Hors série - De Merinchal à Tours : La vallée du Cher, itinéraire d'une rivière tranquille* » - CCI de Montluçon-Gannat – 1994 – (code documentation EPL : 94-PR-VC) ➢ Réponse de la communauté d'agglomération Tours Plus à l'enquête ➢ Réponse du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête

Mise en œuvre d'un réseau cyclo touristique dans le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

Type	CYCLISTE
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais
Acteurs	Une étude commune est réalisée avec les Pays du Boischaut Nord, du Castelroussin Val de l'Indre et du Parc naturel régional (PNR) de Brenne
Financement	-
Contexte et état des lieux	-
Objectifs	Mise en œuvre d'un réseau cyclo touristique
Actions et travaux	**-**
Evolution	Etude de faisabilité en cours
Sources	➢ Réponse du comité départemental de tourisme du Loir-et-Cher

Projet de vélo route voie verte « canal de Berry / vallée du Cher » - Département du Loir-et-Cher

Type	CYCLISTE
Période	A VENIR
Date, durée	-
Localisation / Territoires	Berges du Cher et du canal
Acteurs	Région, Conseil général
Financement	La Région et le Département participent à la phase étude.
Contexte et état des lieux	Le projet s'inscrit dans le schéma national et régional de vélo route voies vertes, ainsi qu'en parallèle des projets dans les départements du Cher et d'Indre-et-Loire.
Objectifs	Le but est de développer le tourisme à travers les déplacements doux.
Actions et travaux	**Création de cheminements dédiés aux vélos sur les chemins de halages** et berges du Cher et du canal.
Evolution	Le projet n'est actuellement qu'à l'état de projet
Sources	➢ Réponse du Conseil général du Loir-et-Cher à l'enquête ➢ Réponse du Comité départemental de tourisme du Loir-et-Cher à l'enquête

Traitement prioritaire des « ouvrages Grenelle »

Type	GESTION EAU
Période	A VENIR
Date, durée	2012
Localisation / Territoires	Loir-et-Cher
Acteurs	Services de l'Etat, de l'ONEMA et de l'Agence de l'eau
Financement	Participation financière de l'agence de l'eau (taux de subvention de 50 %)
Contexte et état des lieux	Ce projet fait suite à la **feuille de route 2009 - 2010** de la direction de l'eau et de la biodiversité **du ministère** de l'écologie et du développement durable, dans la perspective de l'atteinte du bon état des eaux à l'horizon 2015.
Objectifs	**Restaurer la continuité écologique** des cours d'eau, en identifiant puis en traitant des **ouvrages prioritaires** (400 pour le bassin Loire Bretagne). Cette première phase a pour but de produire des **références**, en vue d'une **dynamique de restauration plus large**.
Actions et travaux	Les services de l'Etat, de l'ONEMA et de l'Agence de l'eau vont concentrer leurs moyens pour **mettre en place un « programme d'effacement des ouvrages».** Dans le Loir-et-Cher, 36 ouvrages se sont vu attribuer la priorité 1. Ils devront ainsi être traités ou en cours de traitement d'ici 2012. Dans le département, **les 5 barrages du Cher canalisé** existants (barrages non démontés et en mauvais état ou barrages modernes) **sont tous classés à l'heure actuelle en « priorité 2 »**. L'UPE 41 **propose néanmoins que 3 d'entre eux soient classés en priorité 1**. Les 3 barrages anciens démontés mais non remplacés ne sont pas concernés.
Evolution	**Une première liste** des ouvrages a été réalisée en concertation avec les partenaires locaux sur la base des enjeux identifiés au sein du projet de SDAGE. Cette liste avait pour objectif de **servir de base de réflexion.** Suite à des premières réunions, **les ouvrages du Cher canalisé en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher ont été reclassés en priorité 1.** Ils sont donc appelés à constituer **des cibles d'actions majeures pour les services de l'Etat**, et devront faire l'objet d'une **intervention d'ici 2012.**
Sources	➢ *« Réunion identification des ouvrages prioritaires » - DDEA Loir-et-Cher - courrier - 2009 (code documentation EPL : 09-CO-CA-3).* ➢ Animateur SAGE Cher Aval

Les informations sur cette action ayant été connues à la fin de la mission, le projet n'a pas été pris en compte dans les recensements et les statistiques réalisés sur les projets de développement pour le Cher.

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 8 – Eléments complémentaires sur les retombées économiques potentielles

Décembre 2009

Sommaire

Les activités sur le Cher : état des lieux, potentiel et contraintes **P 4**

- Les activités économiques, hors tourisme et loisirs P 4
  - L'agriculture et la sylviculture P 4
  - L'industrie P 5
  - L'alimentation en eau potable P 5
- L'itinérance douce P 6
- La pêche P 7
- Les activités nautiques P 8
  - Le canoë kayak P 8
  - L'aviron P 8
  - Les autres activités nautiques P 9
- La navigation et le tourisme fluvial P 10
- Les autres activités liées au tourisme et aux loisirs P 13
  - L'hébergement touristique P 13
  - Le thermalisme P 13

Estimations chiffrées des coûts et des retombées pour des projets sur le Cher **P 14**

- Le Cher amont : un projet de valorisation d'une retenue d'eau P 14
- Le Cher aval : le développement de la navigation P 15
  - Tourisme nautique sur le Cher canalisé - 1988 P 15
  - Tourisme fluvial sur le Cher canalisé et le canal de Berry - 1993 P 18
  - Evaluation des projets de remise en navigation du Cher canalisé et du canal de Berry - 2003 P 19
  - Le Cher canalisé : coûts et recettes prévisibles suite aux travaux sur les barrages – 2008 P 20
  - Bilan : comparaison des estimations des scénarios de 1988, 1993 et 2008 P 21
- Le projet de Cher à vélo P 22
- Dépenses et recettes du Domaine Public Fluvial du Cher dans les différents territoires traversés P 23

Eléments sur la valorisation des voies d'eau dans d'autres territoires **P 25**

- Les chiffres des retombées du tourisme fluvial P 25
  - Eléments chiffrés sur les coûts et les retombées de la navigation touristique dans d'autres territoires P 25

- Composantes et fréquentation du tourisme fluvial au niveau national et régional P 27
- Les retombées directes et indirectes du tourisme fluvial P 29
- Opportunité du maintien de la navigation P 31

• Les autres activités et potentiels de développement de la voie d'eau P 32

- Les différentes fonctions de la voie d'eau P 32
- Retombées économiques des activités en lien avec la voie d'eau P 33
- Une piste de développement des voies d'eau : la trame verte et bleue P 34

• Les coûts de gestion et les ressources du Domaine Public Fluvial P 36

- Les recettes domaniales de VNF P 36
- Les ressources du DPF P 36
- Les ressources financières pour les loisirs nautiques P 37

Les activités sur le Cher : état des lieux, potentiel et contraintes

Les éléments développés dans cette partie ne sont **pas exhaustifs** et ont pour principal objectif de dresser un portrait synthétique des différentes activités sur le Cher.
Ces informations provenant de différentes sources sont **des éléments complémentaires à mettre en perspective avec les éléments sur les équipements existants et les projets à venir** (non repris ici).

Les activités économiques, hors tourisme et loisirs

L'agriculture et la sylviculture

- ***Territoire de pratique*** : l'ensemble de la vallée du Cher

- ***Etat des lieux*** : Les principales productions de l'agriculture dans la vallée sont la céréaliculture et l'élevage. Les grandes cultures dominent en Champagne berrichonne alors que les secteurs plus en aval accueillent une polyculture (existence de cultures maraîchères en Indre-et-Loire). On note également la présence de trois Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) « fromages » dans la vallée ainsi que des activités de viticulture, ces dernières se développant essentiellement sur les coteaux. Quelques activités d'agro tourisme existent également, mais ne possèdent pas de réels liens directs avec la rivière.
  Les agriculteurs constituent des propriétaires riverains du cours d'eau. Ils ont depuis peu l'obligation de laisser un passage d'accès aux abords de la rivière, ce qui peut être parfois une source de nuisances.
  Les agriculteurs prélèvent de l'eau dans le Cher dans le cadre de leurs activités. En Indre-et-Loire, 700 000 m^3 sont prélevés annuellement par 9 exploitations qui disposent de droits de pompage (ce chiffre comprend les pompages agricoles mais aussi les prélèvements de la ville de Tours pour l'arrosage des espaces verts). Le Cher sert également pour les rejets de drainage. Ces prélèvements agricoles s'appuient notamment sur l'existence des barrages mobiles du Cher canalisé qui créent des retenues d'eau.
  Dans la partie amont de la vallée, les activités agricoles et les surfaces irriguées sont elles au maximum de leur extension. Sur le territoire du Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) Cher amont, les prélèvements à des fins agricoles proviennent pour 1 % des retenues alimentées par les cours d'eau, et pour 23 % des cours d'eau naturels.

- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : la déprise agricole a entraîné dans certains territoires la mise en friche de prairies. Un des enjeux est alors le soutien à l'élevage à des fins patrimoniales, paysagères et de gestion de l'eau.
  Néanmoins, les grandes cultures irriguées vont se maintenir. Concernant l'élevage, les prélèvements vont également se maintenir voire augmenter.

Sources :

- *« Vallée du Cher - Etats des lieux, enjeux, objectifs, aménagement et gestion » - Préfecture du Loir-et-Cher - Synthèse d'étude - (code documentation EPL : XX-ET-VC-2)*
- *« Scénario tendanciel et bilan économique du SAGE Cher amont » - Géo Hyd, SCE - EPL - 2009 - (code documentation EPL : 09-RE-CM)*
- *Réponse de la chambre d'agriculture du Cher à l'enquête*
- *Réponse de la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire à l'enquête*
- *Réponse de l'ancien syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher à l'enquête*
- *Réponse su syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête*
- *Animateur SAGE cher amont*

L'industrie

- ***Territoire de pratique*** : l'industrie peut être pratiquée sur l'ensemble de la vallée du Cher. Les entreprises sont néanmoins plus présentes sur la partie amont.

- ***Etat des lieux*** : Les villes de Vierzon, Saint-Amand, Orval et Saint-Florent-sur-Cher accueillent des entreprises qui ont cependant très peu de liens avec la rivière Cher. Dans la Creuse, on note la présence d'une filature.

  Pour l'ensemble du territoire du SAGE Cher amont, les prélèvements à des fins industrielles sont effectués pour 5 % d'entre eux dans les cours d'eau. La rivière apparaît donc avoir un rôle peu déterminant pour ces activités.
  A noter également la présence d'ouvrages de production hydroélectriques sur le Cher, avec notamment le barrage de Rochebut.

- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : la rivière n'est pas un point d'accroche significatif dans le domaine des activités industrielles pour les territoires de l'amont. A noter que ces dernières ont tendance à diminuer depuis plusieurs années. De plus, les industries et les entreprises qui se développent actuellement ne sont plus de grosses consommatrices d'eau. La question de la ressource en eau ne semble donc pas être un élément déterminant pour le secteur.
  Cette diminution de l'activité industrielle pose également la question du maintien des barrages, par exemple dans le département du Cher.
  La production hydroélectrique elle n'évolue plus.

Sources :

- *« Vallée du Cher - Etats des lieux, enjeux, objectifs, aménagement et gestion » - Préfecture du Loir-et-Cher - Synthèse d'étude - (code documentation EPL : XX-ET-VC-2)*
- *« Scénario tendanciel et bilan économique du SAGE Cher amont » - Géo Hyd, SCE - EPL - 2009 - (code documentation EPL : 09-RE-CM)*
- *« Le Cher canalisé : étude des potentialités pour le tourisme nautique » - Bureau d'étude EULER - Syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire et du Loir et Cher - 1988 - (code documentation EPL : 88-ET-CA)*
- *Réponse de la CCI du Cher à l'enquête*
- *Réponse de la CCI de Touraine à l'enquête*
- *Réponse de la CCI de la Creuse à l'enquête*
- *Animateur Sage Cher amont*

L'alimentation en eau potable

- ***Territoire de pratique*** : l'ensemble de la vallée

- ***Etat des lieux*** : il existe plusieurs stations de prélèvements

- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : L'essentiel des prélèvements se fait actuellement dans les nappes souterraines. Cependant, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne rappelle l'importance de leur préservation. Les prélèvements dans le Cher pourraient ainsi constituer à l'avenir une alternative.
  Ces prélèvements dépendent de la quantité d'eau disponible dans la rivière. Ainsi, certains acteurs du Cher canalisé évoquent les conséquences qu'aurait l'arasement des ouvrages sur l'alimentation en eau potable, le maintien du niveau d'eau étant nécessaire pour l'alimentation des nappes.

Sources :

- *« Correspondance - 2009 - code documentation EPL : 09-CO-CM*
- *Réponse du Conseil général d'Indre-et-Loire à l'enquête*
- *Réponse du Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire à l'enquête*

L'itinérance douce

Les randonnées pédestres et cyclistes

- ***Territoire de pratique*** : l'ensemble de la vallée du Cher

- ***Etat des lieux*** : les randonnées pédestres, cyclistes mais aussi équestres sont pratiquées aux abords de la rivière, et notamment sur les chemins de halage dans la partie canalisée. Ces chemins s'avèrent être une réelle richesse pour ces activités, constituant des emprises foncières associées à un paysage de petit canal apprécié des pratiquants.

  En Indre-et-Loire, trois chemins de grandes randonnées (GR) sont présents dans la vallée. A la différence des GR 3 et 46 qui existent de manière ponctuelle à Tours, le GR 41 suit lui l'ensemble de la voie d'eau et constitue le support des chemins de grandes randonnées de pays (GRP), sentier historique de Touraine et des châteaux, sentier culturel européen de Saint Martin.

  A Tours, le long du Cher, des parcours sont aménagés pour la pratique du vélo. Sur le parcours « Loire à vélo » passant par le petit Cher, 65 000 passages ont été comptabilisés sur les 8 premiers mois de 2009. Certains campings du département proposent également la location de vélocycles.

  A l'amont, les randonnées pédestres et Vélo Tous Terrains (VTT) sont possibles sur les sentiers des gorges du Cher.

- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : le vélo est une activité pour laquelle un fort potentiel a été identifié en vallée du Cher, comme en témoigne les nombreux projets existant le long de la voie d'eau. La pratique de cette activité croît ainsi depuis plusieurs années. Le vélo bénéficie également de la période actuelle de crise, favorable aux loisirs de proximité peu onéreux. A cela s'ajoutent la prise de conscience environnementale et un certain effet de mode

Aménagements cyclables sur les chemins de halage : des exigences réglementaires à respecter

Il existe des contraintes réglementaires à prendre en compte pour la circulation de vélo sur les chemins de halage. L'article 62 du décret de 1932 indique en effet que « *nul ne peut, si ce n'est à pied, circuler sur les digues et chemins de halage* ». Voies navigables de France (VNF) a ainsi mis en place un outil permettant de prendre en compte ces exigences réglementaires, tout en permettant le développement des itinéraires cyclables en bord de voie d'eau. Un des dispositifs utilisés s'intitule la « *superposition de gestion* ».

A l'occasion de ces partenariats établis avec les acteurs locaux, VNF rappelle que la réalisation d'itinéraires cyclables sur les bords de berges s'accompagne de plusieurs exigences :

- L'analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux en amont
- La cohérence des projets et l'inscription dans une logique de développement durable : respect des écosystèmes traversés
- L'inscription de l'aménagement dans un projet de développement territorial partagé avec les collectivités

Sources :

- *Réponse à l'enquête du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire*
- *Réponse à l'enquête de la DDJS Allier*
- *Réponse à l'enquête du Conseil régional du Centre*
- *Réponse à l'enquête du CDT Allier*
- *Réponse à l'enquête du CRT Auvergne*
- *Réponse à l'enquête de l'association AF3V*
- *Réponse à l'enquête de la communauté d'agglomération Tours Plus*

La pêche

- ***Territoire de pratique*** : l'ensemble de la vallée du Cher

- ***Etat des lieux*** : On compte environ 5 000 licenciés dans le département du Cher, et le double en Indre-et-Loire. Dans ce département, le Cher a accueilli en 2005 des épreuves de la finale de championnat de France de la pêche à la carpe.
  Dans la Creuse, la retenue de Rochebut constitue un lieu prisé des pêcheurs.

- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : l'évolution du nombre de pratiquants diffère selon les territoires de la vallée. Dans le département du Cher, il y a une stabilisation. En Allier, leur nombre baisse, tout comme en Indre-et-Loire. Dans ce département, l'abaissement prolongé des barrages mobiles est mis en cause. Mais la baisse du nombre de pratiquants remontant à une dizaine d'années, cette cause ne peut pas à elle seule expliquer l'évolution de la pratique (l'abaissement prolongé des barrages n'est mis en effet en place que depuis 2 ans).

  La pratique de la pêche elle-même semble évoluer. Dans le Cher se développe une pêche nécessitant plus de matériel, ce qui implique une diminution de la mobilité et la nécessité d'accès faciles et d'aires aménagées. La pêche « familiale » prend également de l'essor, et nécessite l'installation d'équipements qui font actuellement défaut.

Sources :

- *Réponse à l'enquête du conseil général de la Creuse*
- *Réponse à l'enquête du CRT Auvergne*
- *Réponse à l'enquête de la fédération de pêche du Cher*
- *Réponse à l'enquête de la fédération de pêche de l'Allier*
- *Réponse à l'enquête du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire*

Les activités nautiques

Le canoë kayak

- ***Territoire de pratique*** : l'ensemble de la vallée du Cher

- ***Etat des lieux*** : Le canoë kayak est l'activité nautique la plus pratiquée à l'amont de la vallée. Le Cher est ainsi reconnu pour la pratique de la discipline, et notamment la possibilité de remonter la rivière.

  En Indre-et-Loire, le club de Tours est classé dans les 12 premiers clubs français. La ville accueille également le pôle espoir de l'équipe de France. Deux structures ont été créées dans le département : Loire Plus (associatif) et canoë Company (entreprise basée à CIVRAY). Certains campings proposent de louer du matériel. Des clubs existent également dans le département du Cher.

- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : L'activité est en progression. Pour les clubs de la partie amont, les locations d'embarcations ont progressé de 40 % en 2008.

  Au niveau national, on assiste à un phénomène d'essaimage des prestataires de services, ces derniers déplaçant leur activité des voies d'eau majeures vers le réseau secondaire. Ce mouvement semble être en cours dans le cas de la Loire et du Cher (l'installation d'un loueur privé sur le Cher en Indre-et-Loire en est un exemple). Le freestyle connaît également un important développement.
  A noter que le canoë n'est pas affecté en aval par l'abaissement prolongé des barrages à aiguilles.

Sources :

- *« Scénario tendanciel et bilan économique du SAGE Cher amont » - Géo Hyd, SCE - EPL - 2009 - (code documentation EPL : 09-RE-CM)*
- *Réponse à l'enquête du CRT Centre*
- *Réponse à l'enquête de la DDJS Allier*
- *Réponse à l'enquête du syndicat du cher canalisé d'Indre-et-Loire*

L'aviron

- ***Territoire de pratique*** : Cher aval

- ***Etat des lieux*** : il existe 3 clubs en Indre-et-Loire, regroupant 450 licenciés.

- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : les acteurs concernés ont une perception différente de l'évolution de l'activité. Pour certains l'activité est en progression, comme en témoigne la création d'une nouvelle structure en 2007. Pour d'autres en revanche, l'activité stagne voire régresse. Une des explications avancées est l'abaissement prolongé des barrages mobiles du Cher canalisé.

Sources :

- *Réponse à l'enquête de la Ligue d'aviron du Centre*
- *Réponse à l'enquête du club d'aviron de Bléré*
- *Réponse à l'enquête du TAC Tours Aviron Club*
- *Réponse à l'enquête du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire*

Les autres activités nautiques

La voile est pratiquée dans l'agglomération de Tours, avec l'existence de 3 clubs. On trouve également des pratiquants sur le lac des trois provinces en Loir-et-Cher. Le club du lac regroupe 150 licenciés.
Le **Ski nautique** est lui pratiqué sur la retenue du barrage de Rochebut, dans l'Allier.

Sources :

- *Réponse à l'enquête de la communauté d'agglomération de Tours Plus*
- *Réponse à l'enquête de la communauté de communes Val de Cher Saint Aignan*
- *Réponse à l'enquête du Pays vallée de Montluçon et du Cher*
- *Réponse à l'enquête du syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire*

La navigation et le tourisme fluvial

- ***Territoire de pratique*** : essentiellement sur la section navigable du Cher (Cher canalisé)

Nom de la section	Extrémité amont (commune)	Extrémité avale (commune)	Départements	Longueur de la section	Part de la longueur de la section sur le total du linéaire
CHER TORRENTIEL	MERINCHAL	MAZIRAT	CREUSE ALLIER	48 Km	12%
CHER SAUVAGE/ FLOTTABLE	MAZIRAT	NOYERS-SUR-CHER	ALLIER CHER LOIR-ET-CHER	246 Km	66%
CHER CANALISE	**NOYERS-SUR-CHER**	**TOURS**	**LOIR-ET-CHER INDRE-ET-LOIRE**	**61 Km**	**16%**
CHER NON CANALISE	TOURS	VILLANDRY	INDRE-ET-LOIRE	19 Km	5%

- ***Etat des lieux*** : Le tourisme fluvial regroupe les activités de croisières fluviales, de bateaux hôtels, de location de bateaux habitables (coches de plaisance), de plaisance fluviale privée.

  L'activité fluviale sur le Cher représentait en 2006 (avant l'abaissement prolongé des barrages mobiles durant la période estivale) un peu plus de 500 000 € de chiffre d'affaires pour les professionnels, avec le transport de 25 000 passagers.

  De nos jours, la navigation est présente sur le Cher canalisé essentiellement en Indre-et-Loire. On y dénombre :

  - Une navigation professionnelle : un bateau restaurant, un bateau à passagers et une péniche hôtel
  - Une navigation associative : 7 bateaux dont 2 bateaux traditionnels
  - Une navigation de plaisance privée : 80 bateaux ont payé un droit d'amarrage en 2008, essentiellement des arques de pêcheurs et quelques bateaux habitables.

  Dans le département du Cher, lorsque les plans d'eau ont un niveau trop bas, certains bateaux naviguent sur le Cher (notamment des bateaux électriques). Néanmoins, à la différence de la navigation calme (voile, canoë …), la navigation à moteur est interdite sur la rivière dans le département.

- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : Entre 1989 et 1998, le programme de rénovation des écluses du Cher canalisé a permis l'essor de la navigation.

  Actuellement, l'évolution est contrastée. La flotte de particuliers croît, avec une perte de plaisanciers individuels originaires d'autres régions et l'augmentation de plaisanciers individuels locaux.

  La navigation professionnelle stagne voire diminue. La cause principale est la réduction de la période de navigation possible en été. En effet l'abaissement des barrages mobiles du Cher canalisé (pour permettre la migration des espèces piscicoles) conduit à un abaissement du niveau d'eau et rend impossible la navigation d'embarcations d'une certaine taille. Les professionnels estiment qu'une période de remontée des barrages de 5 à 6 mois permet un réel potentiel de développement de la navigation. Mais si la remontée des barrages ne dure que 3 mois, l'activité s'avère alors peu rentable. Ainsi, durant l'été 2008, l'abaissement précoce des barrages sur le Cher canalisé a fait perdre 75 000 € à l'exploitant du bateau hôtel « Le Nymphéa ». Les 2 bateaux à passagers ont eux perdu 30 % de leur chiffre d'affaires. Ces difficultés ont conduit au départ du bateau à passagers « la Bélandre », qui va néanmoins être remplacé par un autre bateau.

La navigation, les barrages et les contraintes réglementaires de protection de l'environnement

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne aborde la question des ouvrages sur les rivières. En effet, le schéma se fixe parmi ses objectif la restauration du fonctionnement des circuits de migration. Le Cher est notamment classé comme rivière devant à terme permettre la migration de certaines espèces.

Le SDAGE précise que « *pour le franchissement des obstacles, les mesures de restauration doivent privilégier les solutions d'effacement physique garantissant la transparence migratoire pour toutes les espèces, la pérennité des résultats, ainsi que la récupération d'habitats fonctionnels et d'écoulements libres. Sans préjudice des concessions existantes, les objectifs de résultats en matière de transparence migratoire à long terme conduisent à retenir l'ordre de priorité suivant :*

1 / effacement
2 / arasement partiel et aménagement d'ouverture (échancrures …), petits seuils de substitution franchissables par conception
3/ ouverture de barrages (pertuis ouverts) et transparence par gestion d'ouvrage (manœuvres d'ouvrages mobiles, arrêt de turbine …)
4/ aménagement de dispositif de franchissement ou de rivière de contournement avec obligation d'entretien permanent et de fonctionnement à long terme ».

Les dispositifs de franchissements mentionnés ci-dessus sont pour la plupart des passes à poissons. Une des alternatives à l'installation de ces équipements est la mise en place de « fausses bassinées » (manoeuvre des écluses pour pouvoir laisser passer les poissons). Ce dispositif est actuellement testé sur le Cher canalisé.

L'ordre de priorité des mesures présentées ci-dessus dépend des activités existantes en lien avec la rivière. Ainsi « *(les) modifications (physiques) sont parfois liées à des activités qui n'existent plus. Pour d'autres, les activités existent encore mais des améliorations sont possibles. Ainsi, pour restaurer les équilibres naturels des rivières il faut trouver un bon compromis entre restauration écologique et usages économiques* ».

Sources :

- *« Le Cher canalisé : étude des potentialités pour le tourisme nautique » - Bureau d'étude EULER - Syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire et du Loir et Cher - 1988 - (code documentation EPL : 88-ET-CA)*
- *« Abaissement des barrages du Cher : levée de boucliers des usagers » - La nouvelle République - 2008 - (code documentation EPL : 08-PR-CA)*
- *« Chers bateaux sur le Cher » - La nouvelle République 13/10/2009 - (code documentation EPL : 09-PR-CA)*
- *« Extraits du projet de SDAGE » - CLE, agence de l'eau Loire Bretagne - (code documentation EPL : XX-RE-BL)*
- *« Pas de frein à la migration sur le Cher canalisé » - (N°72) Les nouvelles du bassin de la Loire - 2009 - (code documentation EPL : 09-PR-CA-4)*
- *« Quelle navigation sur le Cher ? » - Berry républicain - 2009 (code documentation EPL : 09-PR-CM)*
- *Réponse à l'enquête du Syndicat du Cher canalisé d'Indre-et-Loire*
- *Réponse à l'enquête de l'ancien Syndicat du Cher canalisé du Loir-et-Cher*
- *Réponse à l'enquête de la DDE d'Indre-et-Loire*
- *Réponse à l'enquête de la fédération des de Gîtes de France Touraine*

- **Eléments complémentaires : chiffres sur le tourisme fluvial en Indre-et-Loire en 2008**

  - **Offre**

Les prestataires du tourisme fluvial en Indre et Loire – Les péniches hôtels				
Années	Nombre de prestataires	Evolution par rapport à l'année précédente	Nombre de bateaux	Evolution par rapport à l'année précédente
2002	1		1	
2003	1	0%	1	0%
2004	1	0%	1	0%
2005	1	0%	1	0%
2006	1	0%	1	0%
2007	1	0%	1	0%

Les prestataires du tourisme fluvial en Indre et Loire – Les bateaux promenades				
Années	Nombre de prestataires	Evolution par rapport à l'année précédente	Nombre de bateaux	Evolution par rapport à l'année précédente
2002	4		5	
2003	5	25%	7	40%
2004	6	20%	9	29%
2005	8	33%	13	44%
2006	8	0%	13	0%
2007	8	0%	15	15%

Les prestataires du tourisme fluvial en Indre et Loire – Total (bateaux promenades et péniches hôtel)				
Années	Nombre de prestataires	Evolution par rapport à l'année précédente	Nombre de bateaux	Evolution par rapport à l'année précédente
2002	5		6	
2003	6	20%	8	33%
2004	7	17%	10	25%
2005	9	29%	14	40%
2006	9	0%	14	0%
2007	9	0%	16	14%

  - Fréquentation

Nombre de passagers transportés sur les embarcations fluviales en Indre et Loire – Echantillon constant de prestataires répondants (5 prestataires)						
Années	Français		Etrangers		Total	
	Nombre de passagers	Evolution par rapport à l'année précédente	Nombre de passagers	Evolution par rapport à l'année précédente	Nombre de passagers	Evolution par rapport à l'année précédente
2003	30852		5533		36385	
2004	23604	-23%	5998	8%	29602	-19%
2005	30604	30%	5710	-5%	36314	23%
2006	30143	-2%	5405	-5%	35548	-2%
2007	38919	29%	7903	46%	46822	32%

Sources :

- *« Le tourisme fluvial en Indre-et-Loire » - OE2T- 2008 - (code documentation EPL : 08-ET-CA-3)*

Les autres activités liées au tourisme et aux loisirs

L'hébergement touristique

- ***Territoire de pratique*** : l'ensemble de la vallée du Cher
- ***Etat des lieux*** : Certains acteurs déplorent l'absence d'hébergements en quantité suffisante et adaptés à la demande. On peut noter sur la partie avale le cas de certaines maisons éclusières qui ont été transformées en gîtes.
- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : des projets existent pour convertir les maisons éclusières en hébergement touristique.

Sources :

- *Réponse à l'enquête du conseil général d'Indre-et-Loire*
- *Réponse à l'enquête du syndicat du cher canalisé d'Indre-et-Loire*
- *Réponse à l'enquête de l'ancien syndicat du cher canalisé du Loir-et-Cher*

Le thermalisme

- ***Territoire de pratique*** : l'amont de la vallée
- ***Etat des lieux*** : deux stations thermales existent.
- ***Evolution, potentiel et contraintes*** : le secteur connaît un développement. Un des objectifs est de développer l'offre de remise en forme et de bien être de manière importante, notamment à Néris-les-bains

Sources :

- *Réponse à l'enquête du CDT Allier*
- *Réponse à l'enquête du CRT Auvergne*

Estimations chiffrées des coûts et des retombées pour des projets sur le Cher

Les éléments développés dans cette partie **reprennent les données des études** réalisées sur le Cher et **pour lesquelles une estimation chiffrée avait été réalisée** sur les coûts et les retombées potentielles. Ces éléments ont pour **principal objectif** de **donner des ordres de valeur** chiffrés sur les coûts et les retombées à attendre **pour certains axes de développement**. Ces chiffres provenant d'**études plus ou moins récentes** sont **à utiliser avec la plus grande précaution**.

Le Cher amont : un projet de valorisation d'une retenue d'eau

- ***Contexte*** : le programme présenté ci-dessous s'inscrit dans le projet de barrage sur le Cher à Chambonchard, qui devait entraîner la formation d'une vaste étendue d'eau.
  L'objectif du programme élaboré était d'évaluer les potentialités de développement touristique et les retombées économiques d'un programme d'aménagement aux abords de la retenue.

- ***Eléments chiffrés***

Coût du programme

Types de dépenses		Valeur absolue	Part sur le total
Investissements	Activités et équipements distractifs	17 500 000 F	17%
	Hébergement	62 500 000 F	60%
	Environnement et cadre de vie	17 400 000 F	17%
	Actions d'accompagnement	6 500 000 F	6%
	Total (valeur 1996)	103 900 000 F	100 %
	Total (valeur 2009[1])	*19 300 000 €*	
Fonctionnement	Fonctionnement des équipements distractifs et des actions d'environnement (valeur 1996)	1 000 000 à 1 500 000 F / an	
	Fonctionnement des équipements distractifs et des actions d'environnement (valeur 2009)	*190 000 à 280 000 € / an*	

Retombées du programme

Retombées financières (valeur 1996)	29 500 000 F / an
Retombées financières (valeur 2009)	*5 500 000 € / an*
Retombées sur l'emploi (en Equivalents Temps Plein)	250 ETP

Financement du programme

Financeurs	Valeur absolue	Part sur le total
Etat, Régions, Union européenne (Contrat de Plan / FEDER)	45 900 000 F	44%
EPALA[2]	20 200 000 F	19%
Départements	8 300 000 F	8%
Maître d'ouvrages (syndicat mixte à créer)	29 500 000 F	28%
Total (valeur 1996)	103 900 000 F	100%
Total (valeur 2009)	*19 300 000 €*	

Sources :

- *« Programme de développement du Haut-Cher » - SOMIVAL - EPALA, DATAR - 1996 (code documentation EPL : 96-ET-CM)*

[1] *Actualisation avec prise en compte de l'inflation (source : www.france-inflation.com)*
[2] *EPALA : Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (ancien nom de l'Etablissement public Loire)*

Le Cher aval : le développement de la navigation

Tourisme nautique sur le Cher canalisé - 1988

- ***Contexte :*** l'étude envisage de restaurer la navigation sur 59 Km sur le Cher et 12 Km sur le canal de Berry, soit 71 Km d'un réseau isolé. L'étude estime que la limitation de la navigation à 2 tronçons de 30 Km n'est pas envisageable.

- ***Eléments chiffrés***

  Les coûts

Types de dépenses	Coût (en Francs)	Part (en %)
Travaux sur les écluses	10 000 000 F	19%
Réfection et mécanisation des ouvrages hydrauliques	40 000 000 F	74%
Réfection des maisons éclusières	4 000 000 F	7%
Total (valeur 1988)	54 000 000 F	100%
Total (valeur 2009)[3]	*12 200 000 €*	

  Les retombées

Types de retombées	Retombées
Recettes du tourisme fluvial (valeur 1988)	16 650 000 F
Recettes du tourisme fluvial (valeur 2009)	*3 800 000 €*
Recettes de la tarification d'utilisation des ouvrages et du droit de navigation (valeur 1988)	1 000 000 F
Recettes de la tarification d'utilisation des ouvrages et du droit de navigation (valeur 2009)	*226 000 €*
Création d'emplois estimée	30 ETP

  Détail des recettes du tourisme nautique

Types de recettes par activités	Détail du calcul	Recettes (en Francs)	Part du total (en %)
Location de house boats: chiffre d'affaires	50 bateaux sur 20 semaines avec un prix moyen de location de 7 000 F / semaine	7 000 000 F	44%
Location de house boats: dépenses sur place des plaisanciers	50 bateaux sur 20 semaines avec un prix moyen de location de 7 000 F / semaine	4 200 000 F	27%
Bateaux à passagers	3 bateaux avec une cinquantaine de places et une fréquentation annuelle de 30 000 passagers à 40 F de l'heure	1 200 000 F	8%
Bateaux à passagers : services annexes (bar, restaurations)	3 bateaux avec une cinquantaine de places et une fréquentation annuelle de 30 000 passagers	1 000 000 F	6%
Camping nautique : chiffre d'affaires pour les exploitants	Une dizaine de bateaux avec une moyenne de location de 10 semaines, à 2 500 F la semaine	250 000 F	2%
Camping nautique : dépenses des plaisanciers	Une dizaine de bateaux avec une moyenne de 6 personnes et de 70 F par jours	294 000 F	2%
Les bateaux loués à la journée	Location de petits bateaux à moteur, barques, canoë-kayak, engins de plage : 100	900 000 F	6%

[3] *Actualisation avec prise en compte de l'inflation (source : www.france-inflation.com)*

	bateaux avec une moyenne de 50 F / l'heure, pour une moyenne de 3 heures par jour pendant 60 jours		
Descente du Cher en canoë kayak : chiffre d'affaires pour l'exploitant	10 canoës par jour pendant 2 mois, soit 1 200 personnes, et 140 F/ jour de location	168 000 F	1%
Descente du Cher en canoë kayak : dépenses d'accompagnement	10 canoës par jour pendant 2 mois, soit 1 200 personnes, et 280 F de dépenses pour l'hôtellerie, la restauration, les excursions	336 000 F	2%
Bateaux privés : cotisation	100 bateaux à 1 000F de cotisation.	100 000 F	1%
Bateaux privés : autres dépenses	100 bateaux à 4 000 F de frais d'entretien et de carburants	400 000 F	3%
Total des recettes engendrées par le tourisme nautique (valeur 1988)		15 848 000 F	100%
Total des recettes engendrées par le tourisme nautique (valeur 2009)[4]		*3 600 000 €*	

Détail des recettes du tourisme nautique :

Activités	Chiffre d'affaires (CA) exploitants	Dépenses touristiques d'accompagnement	Total	Part du total
Location House boats	1 200 000 FRF	1 000 000 FRF	2 200 000 FRF	13%
Bateaux à passagers	250 000 FRF	300 000 FRF	550 000 FRF	3%
Camping nautique	900 000 FRF		900 000 FRF	5%
Location de petits bateaux	170 000 FRF	330 000 FRF	500 000 FRF	3%
Descente de canoé	100 000 FRF	400 000 FRF	500 000 FRF	3%
Bâteaux privés	520 000 FRF	280 000 FRF	800 000 FRF	5%
Base de canoë kayak	7 000 000 FRF	4 200 000 FRF	11 200 000 FRF	67%
Total (valeur 1988)	10 140 000 FRF	6 510 000 FRF	16 650 000 FRF	100%
Total (valeur 2009)	*2 300 000 €*	*1 500 000 €*	*3 800 000 €*	

Les recettes engendrées par les activités touristiques annexes à la voie d'eau n'ont pas été évaluées, ce travail étant jugé trop complexe.

[4] *Actualisation avec prise en compte de l'inflation (source : www.france-inflation.com)*

Recettes directes d'exploitation prévisibles du Cher canalisé :

Produits / activités	Recettes prévisionnelles	Part du total
Location house boat	450 000 FRF	45%
Bateaux à passagers	90 000 FRF	9%
Bateaux camping nautique	20 000 FRF	2%
Pédalos planche à voile	15 000 FRF	2%
Location bateau à la journée	20 000 FRF	2%
Bateaux privés	100 000 FRF	10%
Canoë kayak	30 000 FRF	3%
Recettes syndicat : AOT, redevance pêche et chasse, prises d'eau	275 000 FRF	28%
Total (valeur 1988)	1 000 000 FRF	100%
Total (valeur 2009)[5]	*226 000 €*	

Sources :

- *« Le Cher canalisé : étude des potentialités pour le tourisme nautique » - Bureau d'étude EULER - Syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire et du Loir et Cher – 1988 – (code documentation EPL : 88-ET-CA)*

[5] *Actualisation avec prise en compte de l'inflation (source : www.france-inflation.com)*

Tourisme fluvial sur le Cher canalisé et le canal de Berry - 1993

- ***Contexte :*** le programme vise à permettre et développer la navigation sur le Cher canalisé et le canal de Berry. Les estimations ci-après concernent la partie Cher canalisé, à l'aval de Noyers sur Selles.

- ***Eléments chiffrés*** :

  Coûts des aménagements

Types de dépenses	Coûts (en Francs)	Part du total (en %)
Remise en navigation technique : remise en état d'écluses, mécanisation des barrages	64 000 000 F	75%
Aménagements liés à la navigation (ports, haltes à Saint Avertin et Noyers)	11 000 000 F	13%
Aménagements liés aux berges	8 000 000 F	9%
Autres équipements (signalétique)	2 000 000 F	2%
Total intermédiaire, pour le seul Cher canalisé (valeur 1993)	**85 000 000 F**	**100 %**
Total intermédiaire, pour le seul Cher canalisé (valeur 2009)[6]	***19 200 000 €***	
Postes de dépenses supplémentaires : canal de Berry	110 500 000 F	
Postes de dépenses supplémentaires : « autres dépenses » (locaux d'exploitations, logements de fonction, études, enquêtes …)	46 000 000 F	
Total	241 500 000 F	

  Retombées économiques directes du tourisme fluvial :

Produits	CA des exploitants	Dépenses complémentaires	Total	Part du Total
Pénichettes	11 000 000 FRF	7 000 000 FRF	18 000 000 FRF	68%
Bateaux passagers	2 000 000 FRF	1 700 000 FRF	3 700 000 FRF	14%
Camping nautique	400 000 FRF	1 000 000 FRF	1 400 000 FRF	5%
Petits bateaux	1 000 000 FRF		1 000 000 FRF	4%
Canoë-kayak	800 000 FRF	700 000 FRF	1 500 000 FRF	6%
Bateaux privés	500 000 FRF	400 000 FRF	900 000 FRF	3%
Total (valeur 1993)	15 700 000 FRF	10 800 000 FRF	26 500 000 FRF	100%
Total (valeur 2009)	*3 500 000 €*	*2 500 000 €*	*6 000 000 €*	
Les emplois créés	• générés par le tourisme fluvial : 40 personnes (dont une partie à temps complet) • générés par les dépenses d'accompagnement : 40 emplois (sur la base de 250 000 F entraîne un emploi)			

Actualisation des chiffres de l'étude EULER de 1989 et élargissement des estimations sur l'ensemble Tours - Vierzon.

Retombées économiques indirectes sur le tissu local :

Types	Retombées
visites	difficilement chiffrable
produits locaux	
location de vélo	
achat de carburant	
achat de nourriture	
maintien des commerces et des activités	

sources :

- *« Le tourisme fluvial sur le Cher canalisé et le canal de Berry de Tours à Vierzon - Enjeux et grandes orientations d'un schéma de développement » - Aménagement et environnement Bureau d'études - Association « Val du Cher expansion » - 1993 - (code documentation EPL : 93-ET-CA)*

[6] *Actualisation avec prise en compte de l'inflation (source : www.france-inflation.com)*

Evaluation des projets de remise en navigation du Cher canalisé et du canal de Berry - 2003

- ***Contexte :*** La mission d'expertise économique et financière de la Région Centre a évalué le projet de remise en navigation du Cher canalisé et du canal de Berry, et notamment son volet économique. Cette évaluation a eu lieu dans le cadre d'un programme de travaux de modernisation des barrages du Loir-et-Cher.

- ***Eléments chiffrés*** :

1988 - chiffre d'affaires direct de la navigation de plaisance estimée :	533 600 €
1998 – potentialités directes ou indirectes de la navigation :	2.3 M€
1998 – bateaux navigants :	25 coches de plaisance 3 bateaux à passagers 1 bateau restaurant 1 bateau hôtel les campings nautiques la location de canoës les pédalos
2003 – chiffre d'affaires dégagé par la navigation :	500 000 à 750 000 €
2003 – estimation des retombées économiques sur les territoires traversés :	Similaire au chiffre d'affaires de la navigation
2003 – bateaux navigants :	1 bateau à passagers 1 coche de plaisance 1 bateau restaurant 1 bateau hôtel.

La mission d'expertise juge le chiffre d'affaires de 2003 faible par rapport aux contraintes liées à la remise en navigation.

Sources :

- *« Projet de remise en navigation du Cher canalisé et du canal de Berry - partie 3 : analyse économique » - Mission d'expertise économique et financière de la région Centre - trésorerie générale de la Région Centre et du Loiret - Préfecture du Loir-et-Cher - 2003 - (code documentation EPL : 03-ET-CA)*

Le Cher canalisé : coûts et recettes prévisibles suite aux travaux sur les barrages – 2008

- ***Contexte :*** l'étude réalisée par la Région Centre sur un programme de restauration des ouvrages du Cher canalisé cherche à estimer les coûts et les recettes d'exploitation futurs de l'ensemble du Cher canalisé.

- ***Eléments chiffrés*** :

  Coûts des travaux

Coût du programme « intermédiaire », toutes taxes confondues	12 200 000 à 13 900 000 €

  Coûts d'exploitation antérieure

Types de dépenses	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Total Cher canalisé
Charges à caractère général	58 900 €	46 200 €	101 100 €
Charges de personnels	186 300 €	162 000 €	348 300 €
Charges de gestion courante	38 000 €	94 400 €	132 400 €
Charges financières	6 400 €	102 800 €	109 200 €
Autres charges		69 700 €	69 700 €
Investissements	117 700 €	111 200 €	228 900 €
Total	407 300 €	586 300 €	993 600 €

  Estimation des coûts à venir

Types de dépenses	Total Cher canalisé
Charges de personnels	350 000 €
Location de locaux	15 000 €
Entretien des barrages mobiles	87 000 €
Entretien du génie civil du barrage et des écluses	150 000 €
Maintenance des portes et automates des écluses	20 000 €
Entretien des maisons et dépendances	75 000 €
Entretien des berges	60 000 €
Entretien des installations nautiques	40 000 €
Gestion des véhicules	60 000 €
Equipements de sécurité	20 000 €
Electricité	15 000 €
Autres charges	100 000 €
Total	992 000 €

  Estimation des recettes à venir

Types de recettes	Total Cher canalisé (estimation minimale)	Total Cher canalisé (estimation maximale)
Dotations communales	330 000 €	Idem
Recettes liées au DPF	80 000 €	idem
Dotations départementales	100 000 €	200 000 €
Compensations financières de l'Etat	50 000 €	630 000 €
Total	560 000 €	1 240 000 €

Sources :

- *« Etude de définition d'un projet d'aménagement et de gestion du Cher canalisé - Phase 3 - Rapport n°4 : scénario proposé » - INGEROP - Région Centre, Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement de Loir-et-Cher – 2008 (code documentation EPL : 08-ET-CA-1)*

Bilan : comparaison des estimations des scénarios de 1988, 1993 et 2008

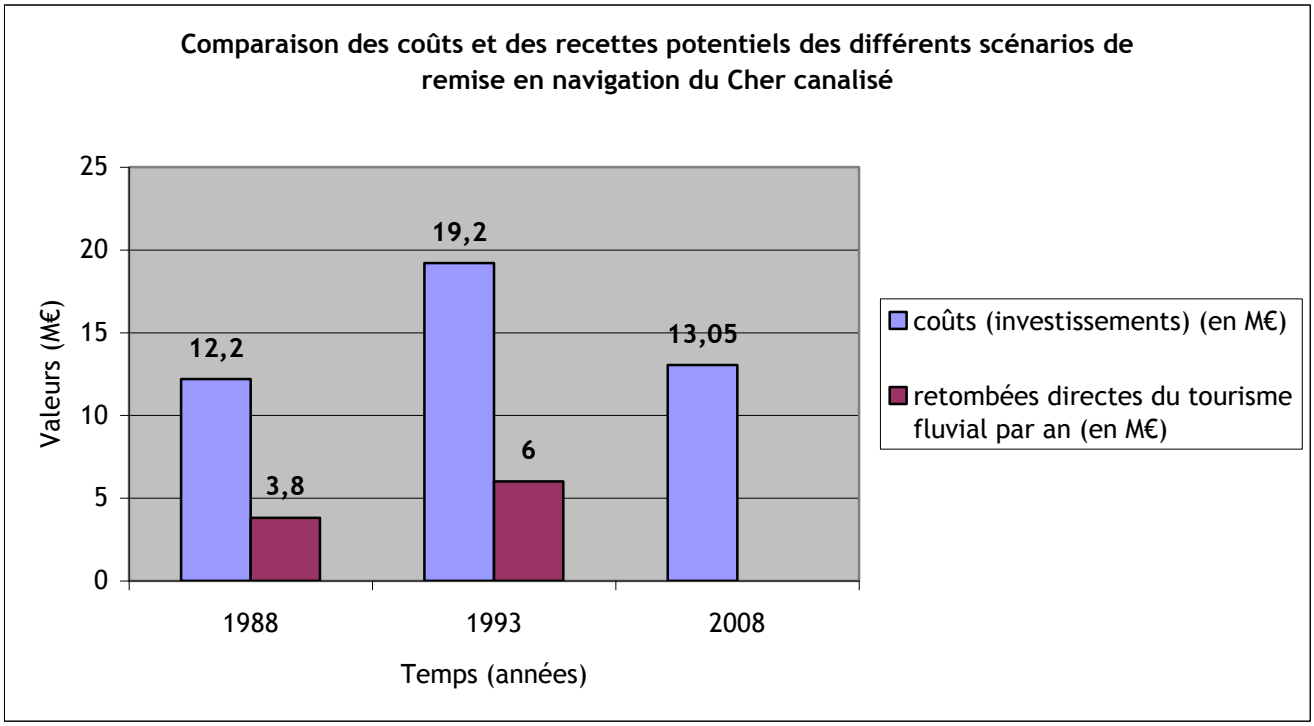

Les chiffres des scénarios de 1988 et 1993 ont été actualisés en valeur de 2009 (prise en compte de l'inflation - source : www.france-inflation.com).

Les retombées de 1993 sont nettement supérieures à celle de 1988 car elles se basent notamment sur une remise en navigation du Cher canalisé ET d'une partie du canal de Berry.
Néanmoins, les coûts de 1993 présentés ici ne tiennent eux compte que des travaux à effectuer sur le seul Cher canalisé (hors canal de Berry), tout comme ceux de 1988 et 2008.

***Ces chiffres** ne constituent **que des actualisations** (prise en compte de l'inflation) d'évaluations réalisées par le passé, dans le cadre de scénarios en partie similaires pour la remise en navigation du Cher canalisé.*
*Ces chiffres doivent donc **être utilisés avec la plus grande précaution**.*

Le projet de Cher à vélo

- ***Contexte*** : le schéma régional des voies vertes et vélo route du Centre a identifié la vallée du Cher comme un axe à fort potentiel.

- ***Eléments chiffrés***

  Les itinéraires identifiés pour la vallée

Schémas	itinéraires	Fréquentation potentielle (usagers / an)
National	Itinéraire Saint Jacques de Compostelle, entre Bourges et Châteauroux	Moins de 10 000
Régional	Itinéraire Canal de Berry en aval de Bourges	50 000 – 100 000
Régional	Itinéraire Digoin / Moulins / Montluçon / Canal de Berry	10 000 – 25 000
Régional	Itinéraire Vélo route Sud Berry entre Saint Amand et Argenton-sur-Creuse	Moins de 10 000

  Pour la section de Tours à Vierzon (itinéraire canal de Berry)

Potentiel de retombées économiques	Plus de 50 000 € / Km / an
Fréquentation	Plus de 100 000 usagers
Coûts d'aménagement	100 000 à 200 000 € / Km
Dépenses moyennes d'un touriste à vélo	70 € / jour

Sources :

- *« Schéma régional de vélo route et voies vertes de la région Centre (synthèse, évaluation des opportunités, synthèse de avis) » - Région Centre – 2006 – (code documentation EPL : 06-ET-CE)*
- *« Scénario tendanciel et bilan économique du SAGE Cher amont » - Géo Hyd, SCE – EPL – 2009 – (code documentation EPL : 09-RE-CM)*
- *Réponse à l'enquête de la Région Centre*

Dépenses et recettes du Domaine Public Fluvial du Cher dans les différents territoires traversés

- ***Contexte*** : Une estimation des coûts de gestion et d'investissement ainsi que des recettes a été réalisée, et ce pour les différentes sections du Cher (à noter que l'auteur et la date du document sont inconnus).

- ***Eléments chiffrés***

  Coûts et recettes

	Cher aval – Indre-et-Loire (20 Km)	Cher canalisé – Indre-et-Loire (34Km)	Cher canalisé – Loir-et-Cher (26 Km)	Cher sauvage – Loir-et-Cher (55 Km)	Cher – Cher (116 Km)	Cher – Allier (40 Km)
Budget fonctionnement par an (sur toute la section)	**3 000 €**	**300 000 €**	**-**	**25000 €**	**62204 €**	**450 €**
Budget fonctionnement par an (par Km)	150 €	8824 €	-	455 €	536 €	11 €
Budget investissement par an (sur toute la section)	**0 €**	**90 000 €**	**-**	**-**	**-**	**0 €**
Budget investissement par an (par Km)	0 €	2647 €	-	-	-	0 €
Coûts des projets (sur toute la section)	**-**	**14 000 000 € (reconstruction des barrages)**	**16 400 000 € (remise en état)**	**-**	**500 000 € (remise en état / passes à poissons) ou 1 000 000 € (effacement des barrages)**	**-**
Coûts des projets (par Km)	-	411 765 €	630 770 €	-	4 310 € (remise en état / passes à poissons) ou 8 620 € (effacement des barrages)	-
Recettes par an (sur toute la section)	**6740€**	**19950 €**	**-**	**1591 €**	**-**	**0 €**
Recettes par an (par Km)	87 €	587 €	-	29 €	-	0 €
Personnel (pour toute la section)	**0 ETP**	**8.4 ETP**	**-**	**0.15 ETP**	**1.30 ETP**	**0.01 ETP**
Personnel (par Km)	0 ETP	0.25 ETP	-	0.003 ETP	0.011 ETP	0.00025 ETP

Détail des recettes

	Cher aval – Indre-et-Loire (20 Km)	Cher canalisé – Indre-et-Loire (34Km)	Cher canalisé – Loir-et-Cher (26 Km)	Cher sauvage – Loir-et-Cher (55 Km)	Cher – Cher (116 Km)	Cher – Allier (40 Km)
Total (sur toute la section)	**6740 €**	**19 950 €**	**-**	**1591 €**	**-**	**0 €**
Total (par Km)	337 €	587 €	-	29 €	-	0 €
Occupation du DPF (sur toute la section)	**0 €**	**8 650 €**	**-**	**229 €**	**-**	**0 €**
Occupation du DPF (par Km)	0 €	254 €	-	4 €	-	0 €
Prélèvement d'eau (sur toute la section)	**0 €**	**7 400 €**	**-**	**1382 €**	**-**	**0 €**
Prélèvement d'eau (par Km)	0 €	218 €	-	5 €	-	0 €
Taxe de navigation (sur toute la section)	**0 €**		**-**	**-**	**-**	**0 €**
Taxe de navigation (par Km)	0 €		-	-	-	0 €
Baux de pêche (sur toute la section)	**1 300 €**	**2 000 €**	**-**	**-**	**-**	**-**
Baux de pêche (par Km)	65 €	59 €	-	-	-	-
Amarrages (sur toute la section)	**90 €**	**1 900 €**	**-**	**-**	**-**	**-**
Amarrages (par Km)	4.5 €	56 €	-	-	-	-

Sources :

- *« Etat des lieux des différents tronçons du Cher » - 6 fiches techniques - (code documentation EPL : XX-ET-VC)*

Eléments sur la valorisation des voies d'eau dans d'autres territoires

« La rivière est devenue le support d'une nouvelle économie supplémentaire, le tourisme qui peut devenir une économie alternative aux activités traditionnelles, dans un secteur qui a fait ses preuves en terme de développement »

« Fleuves et rivières de France : un atout pour le développement touristique » - AFEPTB - Actes de colloque - 2001 (code documentation EPL : 01-ET-FR)

Les chiffres des retombées du tourisme fluvial

Eléments chiffrés sur les coûts et les retombées de la navigation touristique dans d'autres territoires

La réouverture du canal d'Orléans

Coûts et investissements

Investissement des 20 dernières années (conseil général du Loiret et syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans)	15 M€
programme d'investissement à venir, à court terme (2010-2012)	22 M€
programme d'investissement à venir, à long terme (2020)	58 M€
programme d'investissement à venir, au total	80 M€

Répartition des coûts du programme d'investissements

Types de dépenses	Total sur le canal	Coût au Km / à l'écluse *
Guinguette	1 M€	-
Voie d'eau (remise en navigation, …)	72 M€	1 M€ / Km
Automatisation des écluses	3.8 M€	420 000 € / écluses
Voies vertes et signalétique	2.8 M€	39 000 € / Km
Total	80 M€	1.11 M€ / Km

** Sur la base de 72 Km de linéaire de voies d'eau et 9 écluses*

Retombées estimées et fréquentation

Types de recettes	Total sur le canal	Valeur au Km *
Fréquentation de la guinguette	30 000 clients	417 clients
Nombre de passagers sur les bateaux promenades	10 000 passagers	139 passagers
Nombres de coches de plaisance par an	1000 coches de plaisance	14 coches de plaisance
Retombées directes en services	1 M€	14 000 €

** Sur la base de 72 Km de linéaire de voies d'eau*

Sources :

- *« Synthèse - Stratégie de développement touristique et de loisirs du canal d'Orléans » - CG Loiret - (code documentation EPL : XX-ET-CE)*

Le réseau navigables des canaux de Bourgogne

Longueur du réseau navigable	567 Km
Longueur du réseau cyclable en lien avec la voie d'eau	800 Km
Coûts des travaux pour la protection des berges	250 € / m^2
Coûts des travaux pour la réfection des chemins	35 € / m^2
Coûts des travaux pour la restauration des écluses	100 000 € / écluse
Coût global du transfert	10 M€ par an
Investissements – Aides de l'Etat	5.25 M€
Fonctionnements – Aides de l'Etat	2.5 M€ Etat
Personnel – Aides de l'Etat	433 ETP mis à disposition
Part de l'offre nationale de location de bateaux de plaisance	20 %
Retombées économiques estimées	30 M€

Sources :

- *« Bourgogne - La région expérimente la gestion des canaux / Bourgogne - La région reprend la garde de ses canaux » - La gazette - 2009 (code documentation EPL : 09-PR-BO)*
- *« Canal de Bourgogne : un canal restauré, une nouvelle dynamique économique et touristique » - Ministère de l'Equipement - (code documentation EPL : XX-CP-BO)*

Le potentiel du tourisme fluvial en Rhône Saône Doubs

Activités	Total (chiffre d'affaires et dépenses associées)	Nombre de passagers/bateaux nécessaires pour créer un emploi équivalent temps plein*
Paquebots fluviaux	1 387 € / passagers	37 passagers
Péniches hôtels	2 498 € /passagers	20 passagers
Bateaux promenades	20 € / passagers	2582 passagers
Location de bateaux	453 € / passagers	112 passagers
Plaisance de transit	2 515 € / bateaux	20 bateaux
Hivernage bateaux maritimes	3 811 € /bateaux	13 bateaux
Plaisance fluviale résidente	508 € /bateaux	100 bateaux

** Il est estimé que 50 000 € d'activité représente un emploi équivalent temps plein.*

Sources :

- *« Extraits de schémas de développement de VNF (cartographie) » - VNF - (code documentation EPL : XX-ET-FR)*

Composantes et fréquentation du tourisme fluvial au niveau national et régional

Le tourisme fluvial regroupe les activités de croisières fluviales, de bateaux hôtels, de location de bateaux habitables (coches de plaisance), de plaisance fluviale privée.
Cette forme de tourisme s'effectue en partie sur le domaine public de l'Etat, géré par Voies Navigables (VNF). Ce domaine public englobe les cours d'eau navigables et flottables et leurs dépendances terrestres.

Le réseau géré par VNF

Longueur du réseau (fleuves, canaux et rivières navigables en France)	6 700 Km
Superficie du domaine public	40 000 ha
Maisons éclusières comprises dans le domaine	2 580 maisons éclusières, dont 384 occupées par des particuliers ou des professionnels
Touristes empruntant les voies navigables en France, pour l'ensemble du réseau	9 000 000 touristes / an
Touristes empruntant les voies navigables en France, ramené au Km	1 343 touristes / an

Evolution des composantes du tourisme fluvial en France, en 2007

Péniches hôtels	Croissance
Bateaux promenades	Croissance
Location de coches de plaisance privées	Stagnation
Paquebots fluviaux	Stagnation

Evolution du tourisme fluvial en 2008, en France et en Région Centre

Types d'embarcations, nombre d'embarcations et nombre d'opérateurs		Territoires	Région Centre	Région Centre	France	France
			données	évolution (%)	données	évolution (%)
coches plaisance	nombre d'opérateurs	loueurs régionaux	3	-25	66	4,8
coches plaisance	nombre d'opérateurs	loueurs nationaux	1	0	5	0
coches plaisance	nombre d'opérateurs	total	4	-20	71	4,4
coches plaisance	nombre de bases	loueurs régionaux	3	-25	85	1,5
coches plaisance	nombre de bases	loueurs nationaux	1	0	44	0
coches plaisance	nombre de bases	total	4	-20	129	0,8
coches plaisance	nombre de bateaux	loueurs régionaux	17	-29,2	716	-4,5
coches plaisance	nombre de bateaux	loueurs nationaux	16	6,7	1137	4,5
coches plaisance	nombre de bateaux	total	33	-15,4	1853	0,8
bateaux à passagers	bateaux promenades	opérateurs	18	0	219	1,4
bateaux à passagers	bateaux promenades	bateaux	34	6,3	378	4,1
bateaux à passagers	bateaux promenades	lits	1141	-1	47268	3
bateaux à passagers	péniches hôtels	opérateurs	4	-33,3	68	-1,4
bateaux à passagers	péniches hôtels	bateaux	5	-28,6	88	-1,1
bateaux à passagers	péniches hôtels	lits	36	-35,7	1224	-0,2
bateaux à passagers	paquebots fluviaux	opérateurs	0		11	22,2
bateaux à passagers	paquebots fluviaux	bateaux			26	4
bateaux à passagers	paquebots fluviaux	lits			3541	4,8

D'une manière générale, le tourisme fluvial a été touché par la situation économique générale. L'engouement pour le tourisme de proximité et urbain permet à l'activité des bateaux promenades de se maintenir.

Sources :

- « *Voies navigables de France* » – VNF - Plaquette de communication – (code documentation EPL : XX-CP-FR)
- « *Le tourisme fluvial en France en 2009* » – N°21 Observation touristique – Analyses et perspectives - Réseau national d'observation du tourisme fluvial – VNF – Atout France – 2009 - (code documentation EPL : 09-ET-FR-7)
- « *Projet de remise en navigation du Cher canalisé et du canal de Berry - partie 3 : analyse économique* » - Mission d'expertise économique et financière de la région Centre – trésorerie générale de la Région Centre et du Loiret - Préfecture du Loir-et-Cher – 2003 – (code documentation EPL : 03-ET-CA)
- « *Conjuguer économie et écologie* » - VNF – 2008 – (code documentation EPL : 08-CP-FR)
- « *Le tourisme fluvial en France en 2007 - Document de synthèse* » - VNF – 2007 – (code documentation EPL : 07-ET-FR)

Les retombées directes et indirectes du tourisme fluvial

Comparaison des dépenses des différentes formes de tourisme

Types de touristes	Dépenses par jour
Touriste itinérant à vélo	70 € / jour
Touriste automobile	30 € / jour
Touriste fluvial	39 € / jour (11 € / jour et par personne)

VNF estime ainsi que les dépenses d'un plaisancier sont de 11 € par jour et par personne. Il semble néanmoins difficile de comparer les dépenses du plaisancier avec celles des autres types de touriste (les informations provenant de sources diverses).
Au sein du tourisme fluvial, la plaisance privée représente un axe majeur.
Le plaisancier propriétaire de son bateau connaît des dépenses liées aux frais portuaires (24 % du budget) qui implique une baisse du budget consacré aux activités de loisirs. Pour la même raison, les clients de bateaux de location dépensent plus.

Les retombées indirectes du tourisme fluvial

Dépenses moyennes des navigants – Exemple de la Saône

Dépenses moyennes des loueurs :	88 € / jours
Dépenses moyennes des propriétaires :	55 € / jours

Plaisance privée – moyennes nationales

Bateau : moyen de loisirs	95 %
Bateau : résidence principale	5 %
Bateaux habitables	63 %
Bateaux immatriculés en fluvial	40 %
Budget moyen par jour	39 €
Budget moyen par jour et par personne	11 € par jour et par personne
Durée d'une escale moyenne	5.3 nuits

Plaisance privée – activités pratiquées aux escales

Sport	pied	82 %
	vélo	47 %
	loisirs nautiques	34 %
Activités culturelles	visites de sites	74 %
	musées et spectacles	33 %
	découverte de l'artisanat	32 %
Autres	détente	72 %
	restauration	71 %
	shopping	46 %

Plaisance privé - Budget moyen d'un plaisancier – moyennes nationales

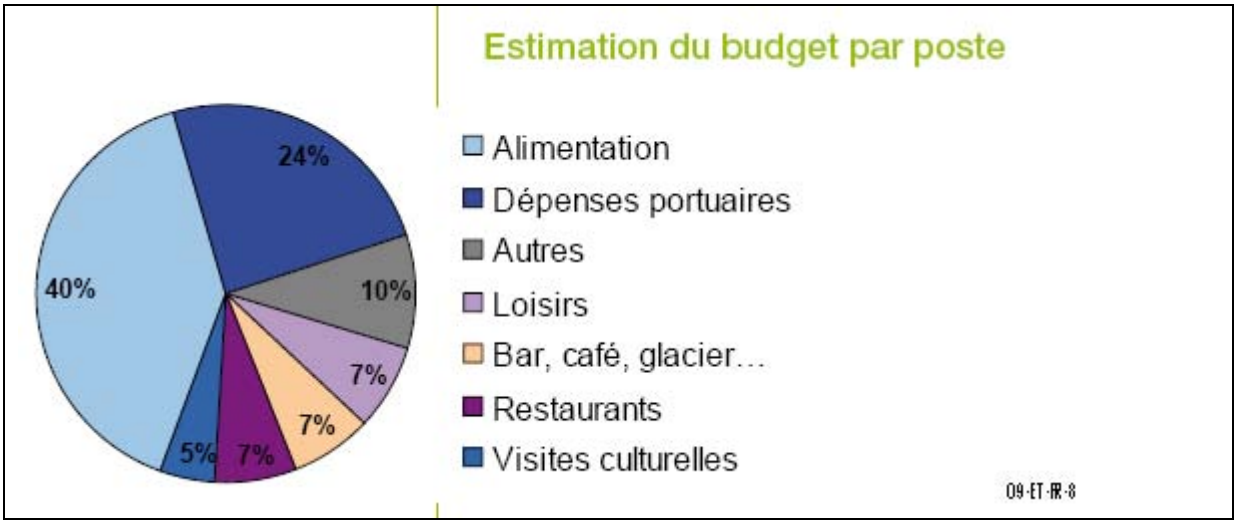

Location de coches – moyennes nationales

Navigation comme unique objet de présence dans la région	66%
Part des français dans la clientèle	29 %
Budget moyen de séjour	643 €
Dépenses moyennes par jour et par personne	20,40 €
Durée moyenne du séjour	7.6 jours

Ces éléments ne prennent pas en compte les retombées économiques indirectes et induites, l'effet sur l'image, le maintien des services locaux (grâce au surplus d'activités généré par la clientèle des locations de coches) et la clientèle terrestre qui vient pour l'activité de la voie d'eau.

Fréquentation des voies d'eau et fréquentation terrestre – exemple du canal du midi :

Navigants	9 000 bateaux / an
Fréquentation terrestre	180 000 à 300 000 piétons / an

La voie d'eau est également un élément moteur pour d'autres activités, telles que le nautisme de proximité (canotage, pêche, aviron, canoë) et les activités de loisirs le long de la voie d'eau (randonnées, visites). Il existe ainsi une interactivité entre le tourisme fluvial et les loisirs terrestres.

VNF estime que 31 M€ de consommation touristique sont générés sur son réseau par an (pour les bateaux soumis au péage). Pour un réseau total de 6 700 Km de voies navigables, le rapport permet d'aboutir au chiffre de 4 627 € de consommation touristique générés par an et par Km de voie navigation.

Le cas de la vallée du Cher

Les retombées économiques sur les territoires traversés sont estimées équivalentes au chiffre d'affaires provenant de l'activité de navigation. Pour VNF, la potentialité touristique du territoire résiderait davantage dans l'attractivité forte du site au sens large. Il existe ainsi un réel potentiel économique par la valorisation du foncier bâti, la création d'axes de « voies vertes » … .

Opportunité du maintien de la navigation

Coût du maintien de la navigation – exemple du Nord – Pas-de-Calais et de la Nièvre

Acteurs et territoires	Nombre de voies concernées	Part du coût du maintien de la navigation par rapport aux besoins théoriques d'entretien, d'exploitation, de maintenance et de restauration totale
Le service de navigation du Nord – Pas-de-calais	6 voies	10 %
Le service navigation de la Nièvre	3 canaux	60 %

Citation – rentabilité de la voie d'eau

Citation de Mr Tardieu, maire de DELUZ

« La vallée du Doubs est une vallée au devenir. Depuis le dernier contrat de plan, VNF a fait des travaux tout le long. Donc sur ce point nous n'avons rien à reprocher à VNF qui a essayé de rattraper 30 ans de retard. La collaboration avec VNF concernant le développement des infrastructures est beaucoup plus délicate car, comme cela été dit, VNF aborde la question d'une manière rentable à plus ou moins longue échéance, ce que je veux bien comprendre, et les élus, quant à eux, sont en face d'un pari.

Je n'ai encore jamais vu une étude réalisée par un cabinet ou par VNF, d'une infrastructure fluviale qui s'avère rentable. Pour commencer, il faut éliminer l'investissement, l'amortissement de l'investissement que l'on met de côté, ce sont les fonds publics. Ensuite, on raisonne sur les infrastructures effectuées et leur fonctionnement. Et là, nous arrivons très difficilement à un équilibre. Nous arrivons à cet équilibre parce que l'on force le nombre de passages dans l'estimation. Comment voulez-vous que les élus dans cette approche, n'aient pas d'inquiétude ? Il est évident que nous sommes là en présence d'un volontarisme.

Si nous voulons parler de rentabilité de la voie d'eau, il me semble qu'il faut l'imaginer en terme de globalisation, de l'utilisation de cette voie d'eau, c'est-à-dire que la rentabilisation est dans l'ensemble. »

Sources :

- *« Fleuves et rivières de France : un atout pour le développement touristique » - AFEPTB - Actes de colloque - 2001 (code documentation EPL : 01-ET-FR)*
- *« Le tourisme fluvial en France en 2007 - Etude plaisance privée » - VNF, ODIT France - 2007 - (code documentation EPL : 07-ET-FR-3)*
- *« Etude de faisabilité d'une véloroute dans le sud Touraine et Berry » - Présentation au comité de pilotage - Région centre, SEGAT - 2008 - (code documentation EPL : 08-ET-CE)*
- *« Etude sur la plaisance privée - Document de synthèse » - VNF - 2009 - (code documentation EPL : 09-ET-FR-8)*
- *« Projet de remise en navigation du Cher canalisé et du canal de Berry - partie 3 : analyse économique » - Mission d'expertise économique et financière de la région Centre - trésorerie générale de la Région Centre et du Loiret - Préfecture du Loir-et-Cher - 2003 - (code documentation EPL : 03-ET-CA)*
- *« Centre économique magazine - N° Hors série - De Merinchal à Tours : La vallée du Cher, itinéraire d'une rivière tranquille » - CCI de Montluçon-Gannat - 1994 - (code documentation EPL : 94-PR-VC)*
- *« Les assises nationales du tourisme fluvial » - CCI de Haute-Saône - 2006 - (code documentation EPL : 06-ET-FR-2)*

Les autres activités et potentiels de développement de la voie d'eau

Les différentes fonctions de la voie d'eau

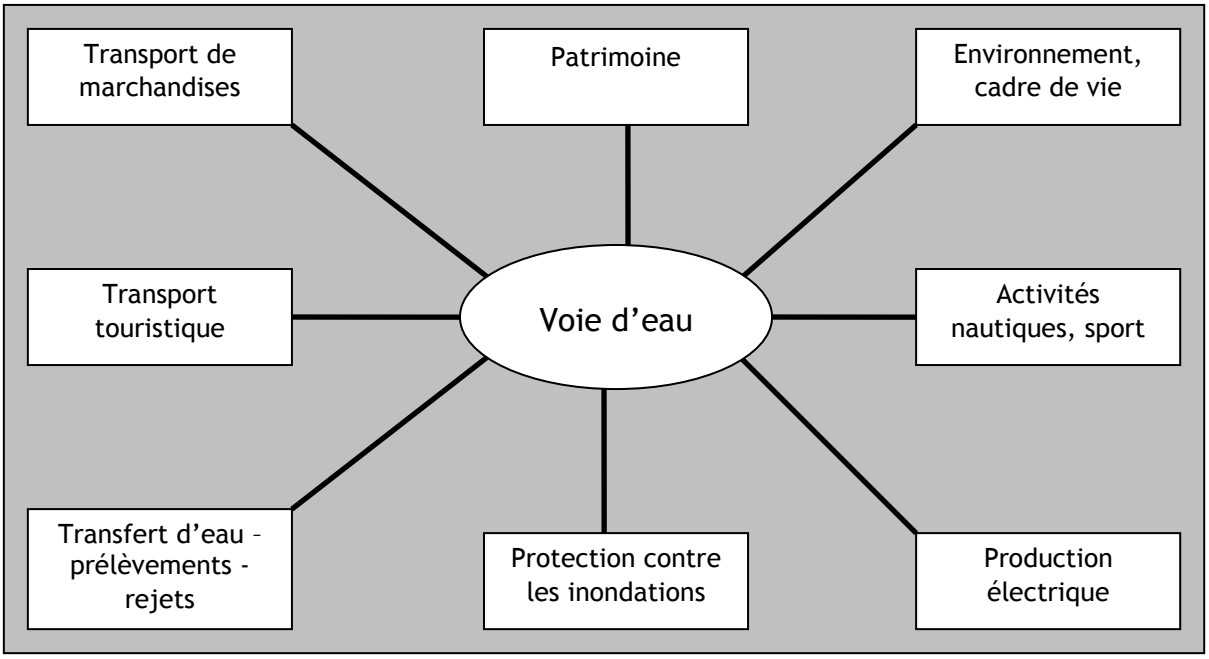

Sources :

- *« Mission d'audit de modernisation - Rapport sur la gestion des voies navigables » - Conseil général des ponts et chaussées - Inspection générale de l'administration - Contrôle général économique et social - 2007 - (code documentation EPL : 07-ET-FR-2)*

Retombées économiques des activités en lien avec la voie d'eau

Exemple de retombées directes et induites de l'activité canoë

Les retombées de l'activité canoë - Céké (bassin du Lot) - 1999

Fréquentation	38 500 journées bateaux
Chiffre d'affaires direct	2 900 000 F
Chiffre d'affaires induit	6 160 000 F

Exemple de retombées de l'ensemble des activités

Les retombées économiques en Durance

Dépenses des touristes par an	Part liée à l'eau (en €)	Part liée à l'eau (en %)
417 000 000 €	106 000 000 € à 121 000 000 €	25 à 29 %

Activités prises en compte : tourisme lié à l'eau, sports d'eau vives, baignade, pêche, promenade, paysages et activités de montagne d'été.

Sources :

- *« Fleuves et rivières de France : un atout pour le développement touristique » - AFEPTB - Actes de colloque - 2001 (code documentation EPL : 01-ET-FR)*
- *« L'eau ludique et touristique »* - Etude (annexe) – (code documentation EPL : XX-ET-PA)

Une piste de développement des voies d'eau : la trame verte et bleue

Contexte

La Trame verte et bleue (TVB) représente l'engagement principal du grenelle de l'environnement pour la biodiversité. L'objectif est de construire un réseau écologique national pour stopper l'érosion de la biodiversité en connectant les populations animales et végétales. Les cours d'eau, parties de cours d'eau, canaux classés sont une des composantes de la trame bleue. Cette trame est fortement en interaction avec les politiques de l'eau, et notamment les SDAGE.

Composition et conception

- **Composition de la trame** : la trame verte et bleue se compose des espaces naturels importants, des corridors écologiques (dont les formations végétales linéaires) et des cours d'eau et des canaux.

- **Impératifs de réalisation** : la trame doit s'articuler autour des espaces existants, créer des continuités territoriales et être élaborée avec les acteurs locaux (démarche participative).

- **Echelle de la trame** : la conception de la Trame verte et bleue repose sur 3 niveaux :

    - des orientations nationales
    - des schémas régionaux de cohérence écologique, élaborés d'ici fin 2012 conjointement par l'Etat et les Régions
    - les documents de planification et les projets des collectivités.

- **Méthodologie de réalisation du volet régional** : l'élaboration de la TVB est effectuée à travers le schéma régional de cohérence écologique. Un diagnostic est réalisé, dans le but de mettre en lumière les enjeux régionaux, déterminer des sous trames, identifier des réservoirs de biodiversité, des corridors biologiques et déterminer des cours d'eau intégrant la TVB.

  Le choix de la méthodologie est laissé libre à l'appréciation des Régions, avec cependant une définition de critères de cohérence nationale :

    - La prise en compte des besoins de connectivité des espèces appartenant à la liste régionale d'espèces déterminantes TVB
    - La prise en compte éventuelle des liaisons des habitats appartenant à la liste régionale des habitats déterminants
    - La prise en compte de cours d'eau et zones humides déterminants pour la TVB
    - La prise en compte des zonages de protection ou de connaissance
    - La prise en compte des enjeux écologiques supra régionaux.

Un outil de préservation et d'aménagement durable des territoires

L'objectif principal est la conservation de la biodiversité, en l'intégrant à l'aménagement du territoire. La trame se veut en effet un outil permettant de constituer une infrastructure naturelle qui charpente et irrigue le territoire.

La trame verte et bleue constitue ainsi un projet d'aménagement du territoire autant qu'un projet de préservation écologique. Elle doit en effet permettre d'inscrire les décisions d'aménagement du territoire dans une logique de cohérence écologique.

Financements de la Trame verte et bleue

La TVB doit également prendre en compte les aspects socio économiques. Des outils de nature contractuelle existent au service de la Trame, notamment les financements adaptés et incitatifs via les fonds publics, la fiscalité, l'acquisition et la maîtrise foncière.
Pour l'heure, il n'y a pas de taxes dédiées pour mettre en œuvre la TVB. Cela pourrait passer par la régionalisation de la Politique agricole commune (PAC), les fonds européens, un Contrat de plan Etat Région sur la biodiversité, … .

Sources :

- *« Trame verte et bleue : orientations nationales pour la préservation et la restauration des continuités écologiques (guide 1 : enjeux et principes de la TVB ; Guide 2 : Appui méthodologique à l'élaboration régionale de la TVB) » - Comité opérationnel « trame verte et bleue » du Grenelle de l'environnement - 2009 - (code documentation EPL : 09-ET-FR-2)*
- *Actes du 33ème congrès de France Nature Environnement - Une trame grandeur nature - Climat et biodiversité : la trame verte et bleue, une solution pour nos territoires - 12 et 13 mars 2009 à Lille.*

Les coûts de gestion et les ressources du Domaine Public Fluvial (DPF)

Les recettes domaniales de VNF

Les recettes domaniales de VNF - 2008

Types de recettes	Sous types de recettes	Valeur totale	Valeur ramenée au Km de voie d'eau / à la maison éclusière*	Part du total
Redevance domaniale	Fibres optiques	7 125 000 €	1 063 € / Km	5 %
	Stationnement d'embarcations	6 019 000 €	898 € / Km	4 %
	Maisons éclusières	1 502 000 €	3 911 € / maisons éclusières	1 %
	Concessions	861 000 €	129 € / Km	1 %
	Recettes annexes	460 000 €	69 € / Km	0 %
	Manifestations nautiques	130 000 €	19 € / Km	0 %
	Autres occupations	9 672 000 €	1 444 € / Km	6 %
Taxe hydraulique	EDF	92 598 000 €	13 821 € / Km	62 %
	Usage eaux publiques	17 473 000 €	2 608 € / Km	12 %
	Usage industriel	13 227 000 €	1 974 € / Km	9 %
	Usage Hydro électrique	712 000 €	106 € / Km	0 %
	Usage agricole	512 000 €	76 € / Km	0 %
Total		150 291 000 €	22 207 € / Km	100 %

** sur la base de 6 700 Km de fleuves, canaux et rivières navigables en France et 384 maisons éclusières occupées par des particuliers ou des professionnels.*

Les ressources du DPF

Revenus de droit commun	**Participations financières des bénéficiaires des actions menées par la collectivité** dans le cadre de la gestion du DPF (article L 211-7 du code de l'environnement)
	Redevances pour « service rendu » (article L 211-7)
	Subventions de l'agence de l'eau (travaux d'aménagement, d'entretien et de restauration)
	Fonds de compensation de TVA pour les investissements réalisés
Revenus domaniaux	**Aménagement des berges**
	Autorisation de prise d'eau (maximum de 4.6 € par millier de m^3)
	Rejets
	Redevance d'occupation temporaire
	Droit de pêche et de chasse
	Péages*
Moyens spécifiques au transfert du DPF	**Compensation financière** de l'Etat
	Transfert des services et des emplois (mise à disposition ou transfert)

***** *à acquitter par tous les propriétaires de bateaux de plaisance. Sont exonérées les embarcations inférieures à 5 m. Le péage est dû à chaque fois que le bateau navigue. Il donne droit à l'usage normal du DPF. Par navigation on entend le déplacement du bateau, qu'il y ait franchissement ou non d'écluses. Le péage ne dispense pas des droits de stationnement.*

Le DPF de la vallée du Cher, un patrimoine dont la connaissance est incomplète

En Indre-et-Loire, le DPF du Cher représenterait 105 000 m^2, constitué essentiellement de maisons éclusières (8) et de terrains adjacents. En Loir-et-Cher, le DPF représente 47 000 m^2 et est constitué de maisons éclusières, de chemins et de parcelles isolées.

Cependant la connaissance du DPF demeure incomplète dans ces deux départements. Quant aux départements de l'Allier et du Cher, il n'existe actuellement pas de recensement précis et exhaustif du parcellaire et des ouvrages du DPF.

Les ressources financières pour les loisirs nautiques

Pour aménager des installations et des équipements destinés aux loisirs nautiques, et au-delà des diverses subventions, une commune peut avoir recours au prélèvement de taxes, redevances et autres participations :

- une taxe de séjour
- la taxe départementale ENS (qui peut servir à l'aménagement, l'entretien et l'acquisition d'espaces naturels en bord de rivière)
- une redevance pour manifestation exceptionnelle
- une redevance pour l'occupation privative d'une partie de la voie d'eau
- une redevance pour la navigation sans occupation privative à titre commercial
- la participation aux frais d'entretien et / ou d'aménagement des équipements publics profitant à des entreprises ou des associations
- la participation volontaire des associations de sports nautiques.

Sources :

- *« Etude de définition d'un projet d'aménagement et de gestion du Cher canalisé - Phase 3 - Rapport n°4 : scénario proposé » - INGEROP - Région Centre, Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement de Loir-et-Cher - 2008 (code documentation EPL : 08-ET-CA-1)*
- *« Question à l'assemblée nationale sur la décentralisation du DPF » - Etienne MOURRUT, Député - Ministère de l'écologie - 2005 - (code documentation EPL : 05-ET-FR)*
- *« Les tarifs plaisanciers » - VNF - 2009 - (code documentation EPL : 09-ET-FR-6)*
- *« Transfert de DPF sur la Durance » - Diaporama - (code documentation EPL : XX-ET-PA-2)*
- *« Guide des loisirs nautiques - repères juridiques » - EPIDOR (EPTB Dordogne) - 2003 - (code documentation EPL : 03-CP-FR)*
- *« La décentralisation territoriale du domaine public fluvial : proposition de clefs de lecture pour un transfert aux EPTB » - Philippe MARC - AFEPTB - 2006 - (code documentation EPL : 06-ET-FR)*
- *« Le tourisme fluvial en France en 2007 - Document de synthèse » - VNF - 2007 - (code documentation EPL : 07-ET-FR)*
- *« Voies navigables de France » - VNF - Plaquette de communication - (code documentation EPL : XX-CP-FR)*
- *« Décret relatif à la constitution et à la gestion du domaine public fluvial de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements » - Premier ministre - 2005 (code documentation EP Loir : 05-RE-FR)*
- *« Le tourisme fluvial en France en 2009 » - N°21 Observation touristique - Analyses et perspectives - Réseau national d'observation du tourisme fluvial - VNF - Atout France - 2009 - (code documentation EPL : 09-ET-FR-7)*
- *Animateur SAGE Cher amont*

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher

Annexe 9 – Fiches « Exemples de valorisation sur d'autres fleuves et rivières de France et d'Europe »

Décembre 2009

Sommaire

« *Watertour* » - Programme européen pour le développement de la navigation intérieure et la valorisation des voies d'eau	P 3
« *Blue Links* » - Programme européen pour la remise en navigation des canaux entre la France et la Belgique	P 5
« *Terra - VEV Voies d'Eau Vivantes* » - Programme européen pour la promotion et la valorisation des canaux historiques	P 7
« *Cross Cut* » - Programme européen pour un développement durable des activités récréatives sur les canaux	P 8
« *British Waterways* » - La société publique britannique leader dans la restauration et la valorisation des canaux	P 10
La Bretagne – La Région et ses canaux : gestionnaire depuis 1989, propriétaire depuis 2009	P 12
L'Aulne - Une section du canal de Nantes à Brest confrontée au débat sur le maintien des barrages	P 15
Les Pays de la Loire - Le plus grand domaine de rivières navigables de France	P 18
La vallée du Lot - Une remise en navigabilité considérée comme une « locomotive » pour les territoires	P 21
La Dordogne - Concilier le développement du tourisme fluvial et la préservation des poissons migrateurs	P 23
Le canal des deux mers - Patrimoine mondial de l'humanité	P 26
La Durance - Développer le tourisme et préserver l'environnement sur une rivière fortement aménagée	P 29
Le canal de la Marne à la Saône - Un « chemin vert » à valoriser touristiquement	P 31
Le Val de Saône - Un futur Pôle d'Excellence Rural pour le rayonnement et la convergence des diverses activités liées à la voie d'eau	P 33
Le canal du Nivernais - Levier du développement touristique pour la Région Bourgogne	P 36
Les canaux d'Alsace - Entre transport de marchandises et tourisme fluvial	P 39
Le Nord de la France - Des canaux historiques au futur canal Seine Nord Europe	P 42
Le canal de l'Ourcq - Un trait d'union à valoriser entre la capitale et la campagne francilienne	P 44
Le canal d'Orléans - La remise en navigation pour une animation des territoires	P 46

« *Watertour* »

Programme européen pour le développement de la navigation intérieure et la valorisation des voies d'eau

1

2

3

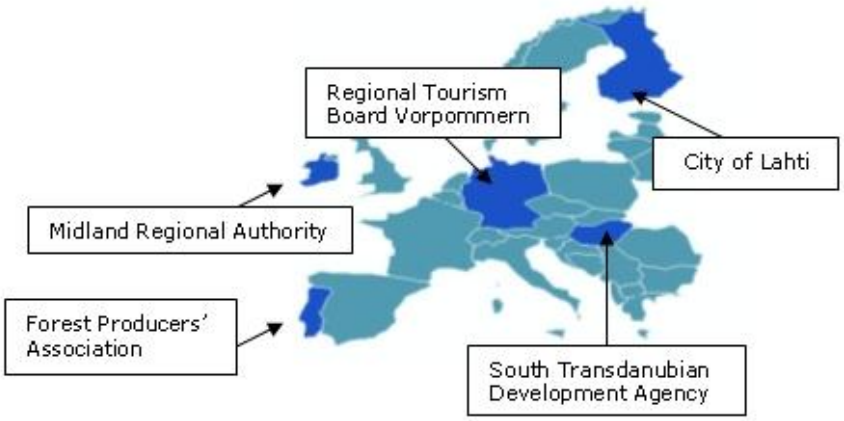

1 : Le logotype du programme « WaterTour » ; 2 : Le logotype du programme Interreg IIIC ; 3 : La carte des partenaires européens participant au programme « WaterTour » - Source : http://www.watertour.org

Localisation	Allemagne, Finlande, Hongrie, Irlande et Portugal
Acteurs	Région, comité de tourisme, agence de développement, municipalité, association de producteurs de bois
Voies d'eau	Canaux, rivières, estuaires, lacs
Contexte	**Les activités touristiques autour des voies d'eau se développent de manière croissante.** Dans ce domaine, l'importante concurrence entre les territoires s'explique par la diversité et la richesse des paysages, des voies d'eau et des activités. Certains problèmes communs émergent cependant, parmi lesquels **le conflit entre les activités touristiques et la conservation de la nature**. Plusieurs autres difficultés doivent également être surmontées, comme l'insuffisance d'outils de gestion, de formation et de marketing ; le manque de coopération entre collectivités et entreprises ; … .
Objectifs	Le programme « *Water Tour* » **associe des territoires qui cherchent à promouvoir le tourisme fluvial**. La **navigation intérieure** est en effet considérée comme **un moyen de générer de l'activité économique**. Dans ce contexte, le programme cherche notamment à améliorer la coopération entre les petites et moyennes entreprises. « *Water tour* » doit ainsi fournir des outils et des stratégies pour pouvoir mieux exploiter les potentiels touristiques régionaux. Ses grands axes sont : • l'accès et la diffusion des bonnes pratiques de **coopération entre les différents acteurs** (collectivités, entreprises, …). • le **développement durable des infrastructures** permettant la **pratique des activités touristiques liées à l'eau et le respect de l'environnement** • le développement d'outils et de méthodes pour la **promotion et la mise sur le marché** intérieur et extérieur des produits touristiques • l'amélioration des systèmes d'information.
Actions et travaux	• la création de **débarcadères** • la création de **routes touristiques thématiques** le long d'une rivière • la création d'une **base de données des entreprises et des collectivités** concernées par les voies d'eau • la création d'un **système de navigation** • le développement des **connexions des activités entre voies d'eau et arrière pays,** avec par exemple la création de **routes parallèles aux voies d'eau** (une route des vins, …) • la mise en place de **campagnes de promotion** par voie d'affichage • la réalisation de **cartes touristiques**

	• la création de **sites Internet** • la réalisation de **brochures multilingues** • l'amélioration des **services dans les ports fluviaux**
Activités développées	• la **navigation** : plaisance, croisière • la **pêche** • les **sports nautiques** : aviron, canoë kayak • les **randonnées** piétonnes, vélo et équestres
Financement	**813 000 €** financés à 70 % par **l'Union européenne** (programme Interreg III C) et à 30 % par les **autres partenaires** (durée 2004-2007).
Documentation	➢ "*Interreg III C : five years of bringing Europe's Regions together*" – Intereg III C, Union européenne – décembre 2007 - page 58 (code documentation EP Loire : 07-ET-EU) ➢ « *WaterTour - Improving the Competitiveness of SME's and Regions involved in Water Tourism Activities by Innovative Strategies and Technologies*" - Intereg III C, Union européenne (code documentation EP Loire : 07-ET-EU-2) ➢ "*Handbook Watertours : General aspects of tourism in Europe, The development of a tourism region towards a tourism destination, a comparison among European regions*" - Romy Sommer & Antje Mühlhaus, animare tourism project management - Interreg IIIC, Union européenne (code documentation EP Loire : 07-ET-EU-3)
Sources Internet	➢ Le site du programme Watertour : http://www.watertour.org/ ➢ Le site du programme Interreg III C : http://www.interreg3c.net/web/home_fr

« *Blue Links* »

Programme européen pour la remise en navigation des canaux entre la France et la Belgique

1

2

3

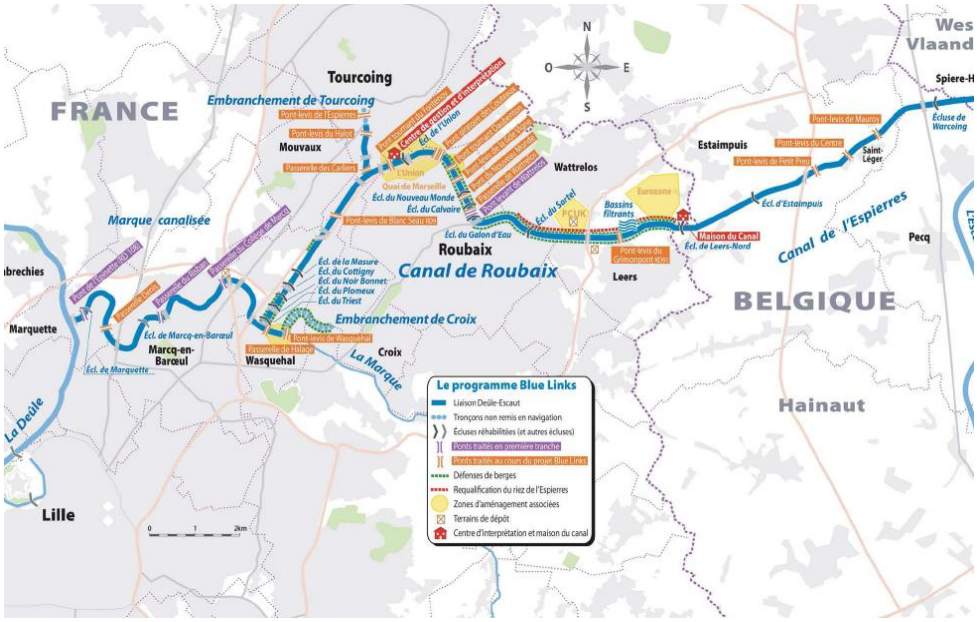

1 : Le logotype du programme Blue Links ; 2 : Le logotype du programme Interreg IIIB Nord Ouest Europe ; 3 : La carte des travaux du programme Blue Links - Source : http://www.bluelinks2008.org/defaultfr.html

Localisation	Nord de la France, Belgique
Acteurs	Union européenne, VNF, agence de l'eau, collectivités locales. Un **partenariat** a également été **établi avec d'autres territoires confrontés à des problématiques similaires**. Une réunion à Lille a rassemblé des experts sur les techniques de réhabilitation et de gestion environnementale des canaux. Des rencontres régulières sont organisées, notamment avec « *British Waterways* », société publique chargée de la gestion des canaux et voies d'eau britanniques. Cette dernière est considérée comme l'acteur le plus expérimenté pour la gestion et la restauration des canaux historiques.
Voies d'eau	La liaison Deûle / Escaut mesure 28 Km de long et est composée de la Marque canalisée et du canal de Roubaix en France, ainsi que du canal de l'Espierre en Belgique.
Contexte	Suite au déclin économique des années 1970, les installations ne sont plus utilisées et se dégradent. Un projet de liaison autoroutière en lieu et place du canal est alors envisagé. Dans ce contexte, **un collectif** regroupant 40 associations **voit le jour avec comme objectif la sauvegarde de la voie d'eau.** L'agence d'urbanisme de Lille lance **un concours d'idées sur l'aménagement et le développement des territoires traversés par le canal. Le projet écologique et de reconversion verte des berges** s'enrichi progressivement pour **intégrer les projets urbains** et les ambitions métropolitaines.
Objectifs	L'objectif principal du programme Blue Links est **la remise en navigation des canaux faisant la liaison Deûle / Escaut.** Les retombées attendues portent sur le **développement des activités de tourisme et de loisirs** ainsi que sur **les opérations de renouvellement urbain** traversées par les voies d'eau. La restauration du canal doit également s'inscrire dans **la trame verte métropolitaine**, avec une continuité écologique et paysagère renforcée sur le linéaire.
Actions et travaux	• **Dragage** : enlever, transporter et déposer les sédiments • **Ponts** et **passerelles** • **Ecluses** : changer les portes, reconsolider les maçonneries, mécaniser la manœuvre, rénover les anciens volants (valeur patrimoniale), installer un système d'ouverture et de fermeture automatique • **Chemins** : création et amélioration de cheminements à destination des modes doux pour créer une continuité • **Centre d'interprétation** et **maison du canal** : installation du centre de gestion dans une ancienne maison éclusière avec ouverture au public

	• Travaux concernant **l'alimentation en eau** : installation de petites stations de pompage à chaque écluse (devant permettre des économies d'eau ainsi que l'amélioration de la qualité de la ressource), remplacement des pompes de l'usine élévatoire de Lille • Installation **d'équipements d'accostage** • Association du programme aux **opérations d'urbanisme** et nombreux projets d'aménagements existants le long du canal (nouveau quartier de l'Union à Roubaix, nouveau centre ville de Wattrelos) • Une **grande manifestation populaire** pour l'inauguration du canal doit avoir lieu en septembre 2009 (installation de stands pour les collectivités et les entreprises, etc. …).
Activités développées	Les principales activités touristiques sont la **navigation** (location, balade en bateau, etc. …) et les **activités en bord de canal** (randonnées, etc. …).
Financement	**38 000 000 €** dont 47 % financés par **l'Union européenne** (24 % par le FEDER objectif 2, 23 % par le programme Interreg IIIB), 37 % par les **collectivités** concernées, 9 % par **l'agence de l'eau**, 5 % par **Voies Navigables de France (VNF)**. Les travaux doivent durer de 2005 à 2008.
Documentation	➢ " *Réouverture de la navigation de la liaison Deûle-Escaut* " - Agence affaires publiques - Dossier de presse – 2006 (code documentation EP Loire : 06-CP-NF) ➢ « *Blue Links – remise en navigation des canaux entre Belgique et France* » - VNF – 2007 - (code documentation EP Loire : 07-PR-NF)
Sources Internet	➢ Le site du programme Blue Links : http://www.bluelinks2008.org/defaultfr.html

« *Terra - VEV Voies d'Eau Vivantes* »

Programme européen pour la promotion et la valorisation des canaux historiques

1

2

3

1 : Le logotype du programme Voies d'eau vivantes; 2 : Le logotype du FEDER, Fond Européen de Développement Régional; 3 : La carte des sites participant au programme VEV - Sources : http://www.canaux-historiques.com/d2m/index.html; http://archives.cg56.fr

Localisation	France, Ecosse, Suède, Italie, Belgique
Acteurs	Union européenne, VNF, 7 Régions d'Europe (dont la région Midi Pyrénées pour la France).
Voies d'eau	Canal du Centre (Belgique), canaux lombards (Italie), Göta canal (Suède), canaux écossais (Grande-Bretagne), canal des deux mers (France)
Contexte	Au cours de leur histoire, de nombreux pays européens ont favorisé l'émergence de voies d'eau navigables, essentiellement à des fins de transport de marchandises. Les évolutions techniques ont cependant modifié ces activités, avec l'émergence progressive de moyens de transport alternatifs au fluvial (développement du rail puis de la route). D'outils de révolution technique et industrielle, les canaux sont devenus **éléments du patrimoine identitaire** des régions traversées. Mais ces voies d'eau constituent également des « **systèmes fluviaux en danger** ».
Objectifs	Le programme a pour but de **promouvoir les voies d'eau navigables historiques et leur valorisation comme enjeu de l'aménagement du territoire** et de faire émerger **une collaboration entre les gestionnaires des voies d'eau** confrontés à des problématiques similaires.
Actions et travaux	Le programme regroupe soixante quinze actions d'étude, de recherche et d'expérimentation.
Activités développées	-
Financement	**3,5 M€**, financés à 42 % par **l'Union européenne**
Documentation	➢ « *Présentation du programme VEV Voies d'eau vivantes* » - Site canaux historiques, VNF – Extrait de page Internet (code documentation EPL : XX-CP-EU-5) ➢ « *Canaux d'Europe - Projet voies d'eau vivantes* » - Site Worldcanals.com - Extrait de pages Internet - (code documentation EPL : XX-CP-EU)
Sources Internet	➢ Site Internet « canaux historiques » : http://www.canaux-historiques.com/d2m/index.html ➢ La page du site Internet « worldcanals » dédiée au programme VEV : http://www.worldcanals.com/vev/fr/projet.htm

« *Cross Cut* »,

Programme européen pour un développement durable des activités récréatives sur les canaux

1

2

3

1 : Le logotype du programme « Cross Cut »; 2 : Le logotype du programme Interreg IIIB Nord Ouest Europe ; 3 : La carte des partenaires du projet « Cross cut » ; Source : http://www.crosscut-nwe.eu/

Localisation	Grande Bretagne, Belgique, Pays-Bas
Acteurs	Collectivités territoriales, Agences de développement, Etablissement public
Voies d'eau	Canaux
Contexte	Le réseau navigable d'Europe du Nord fut à l'origine conçu pour permettre le transport de marchandises. Cependant **les activités de loisirs et de tourisme ont progressivement remplacé la fonction initiale, permettant la réouverture et la réhabilitation de canaux.**
Objectifs	A partir de l'analyse de différentes expériences sur les voies navigables, le programme vise à mieux **appréhender les risques de conflits entre** d'une part **la remise en navigation des canaux pour le tourisme et les loisirs, et** d'autre part **la préservation de l'environnement et de la biodiversité.** Le programme s'est déroulé de 2003 à 2006, avec un colloque de clôture en 2007 à Lille qui a réuni les experts du programme « *Cross cut* » et ceux du programme « *Blue links* ».
Actions et travaux	• **La restauration de canaux** tombés en désuétude • Le **réaménagement** complet de **quartiers** en **cœur de ville** • **L'intégration urbaine des canaux**, avec une attention particulière au patrimoine culturel et aux aspects écologiques de la restauration • L'exploitation de **bateaux** • La réalisation de critères et d'indicateurs destinés à **vérifier l'adéquation** des projets de **restauration avec** les principes de **développement durable** • L'étude sur l'élimination des **eaux usées liées à la plaisance** et la sensibilisation des plaisanciers • La mise en place **d'outils de planification** et de **plans de gestion** • La mise en place de **réseaux de PME** commercialisant des produits de navigation de plaisance • La création de **parcours pédestre** et **d'amélioration des accès** • La réalisation **d'aménagements paysagers**, avec notamment un design de haute qualité pour les centres urbains • La **valorisation de chemins de halage** (par exemple par le pavage) • La création et l'installation **d'œuvres d'arts** le long de canaux • La mise en place d'éclairages le long des chemins de halage pour **améliorer la sécurité**

	• La réalisation de **guides et de brochures** sur l'interprétation du patrimoine et de l'environnement • L'étude des **plantes envahissantes** et les outils de lutte biologique possibles • Les bonnes pratiques de travaux de dragage • Le **dialogue avec les agriculteurs** sur les questions d'érosion des sols et d'apports excessifs de nutriments • La création de **corridors biologiques le long des canaux** en milieu urbain • La mise en place **d'activités pédagogiques** le long du canal **à destination des scolaires** • La réalisation de dépliants à destination des futurs propriétaires ou locataires de logements adjacents aux voies d'eau • L'organisation d'ateliers bénévoles sur la collecte des ordures, le traitement des mauvaises herbes … . A noter qu'une des actions du programme a été **la mise en place d'un observatoire des canaux européens**. Placé sous la responsabilité de l'ASBL Hainaut Développement, il se veut espace éducatif, pôle touristique et centre d'information. Un des objectifs de l'observatoire est ainsi de créer un réseau informatif sur les voies navigables.
Activités développées	-
Financement	**7 M€,** dont 70 % financés par **l'Union européenne**
Documentation	➢ "*Interreg IIIB North West Europe - Crosscut - Final Report*" – 2008 - (code documentation EPL : 08-ET-EU)
Sources Internet	➢ Site Internet du projet « Cross cut » : http://www.crosscut-nwe.eu/ ➢ Page du site Internet du projet « Blue links » dédiée au projet « Cross cut » : http://www.bluelinks2008.org/fr/ProjetsSimilaires/crossCut.html ➢ Site de l'observatoire didactique européen des canaux : http://www.observatoire-des-canaux.org/index_corporate.php?l=fr

« *British Waterways* »

La société publique britannique leader dans la restauration et la valorisation des canaux

1

2

3

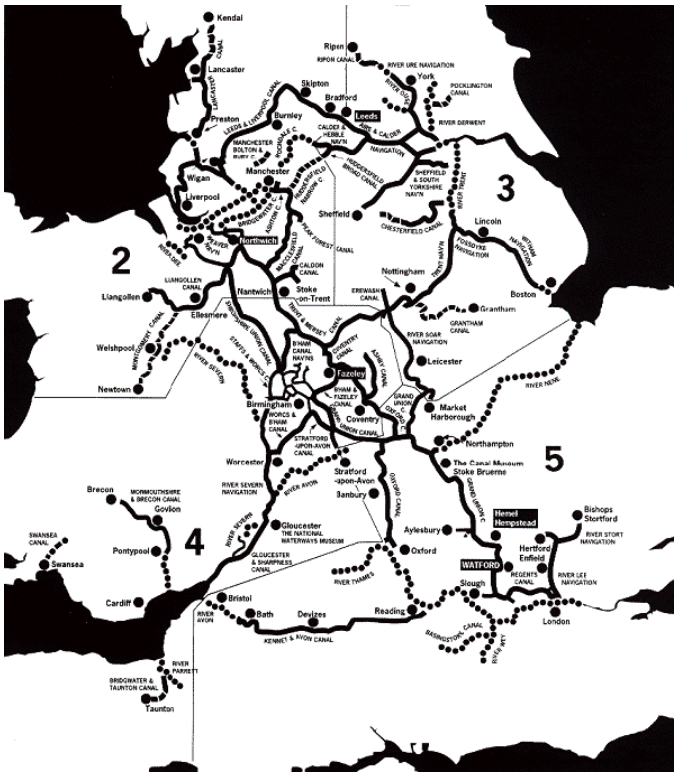

1 : Le logotype de la société publique British Waterways; 2 : Une photographie illustrant la gestion et l'entretien des berges et de la végétation, une des missions de British Waterways ; 3 : La carte du réseau de voies fluviales anglaises et galloises géré par British Waterways - Sources : luphen.org.uk ; http://www.britishwaterways.co.uk; home.clara.net

Localisation	Grande Bretagne
Acteurs	British Waterways
Voies d'eau	3 500 kilomètres de canaux et rivières en Angleterre et au pays de Galle
Contexte	Depuis 10 ans, le **réseau de canaux britanniques a connu une véritable renaissance**. 320 kilomètres de voies navigables ont ainsi déjà été restaurés. L'organisme ne disposant pas de financements suffisants pour réaliser les travaux sur l'ensemble du réseau, 5 projets jugés prioritaires sont actuellement en chantier.
Objectifs	L'objectif est de **préserver le patrimoine** et de **le valoriser économiquement**. Les canaux sont ainsi restaurés pour permettre l'accès aux plaisanciers, aux cyclistes, aux pêcheurs, aux promeneurs … . D'ici 2012, **le réseau navigable devra être autosuffisant** en terme de financements, avec comme objectif **une fréquentation qui aura doublé** par rapport à 2002.
Actions et travaux	De manière générale, **les ouvrages** (berges canalisées, écluses, ponts, …) **sont restaurés** pour permettre la navigation. **Les chemins de halage sont** eux **aménagés** pour développer de nouvelles activités. Dans les zones plus urbaines, la réhabilitation des canaux s'accompagne de la **réhabilitation de friches**, de la création de logements, de la rénovation de bâtiments. Les canaux en tant qu'espaces publics ont également un rôle culturel à jouer. Certains chemins de halage **accueillent** ainsi **des sculptures** monumentales, élargissant au domaine de l'art les utilisations possibles des voies fluviales et de leurs abords immédiats. Des partenariats avec les écoles sont également mis en place, avec des projets **de sensibilisation** portant sur des canaux et des voies fluviales. A titre d'exemple sur **les résultats obtenus par la réhabilitation des canaux** britanniques, **le canal de Haddersfield réhabilité en 2001** a été rebaptisé « **le ruban d'or** » en raison des impacts qu'il a engendré sur les investissements privés et publics

	engrangés. Marc LYOD compare lui les voies d'eau navigables britanniques mises en valeur par British Waterways à un « **collier de perles** ». Le fil est constitué du réseau qui doit « être nécessairement solide pour que le collier existe ». Les perles illustrent elles la présence des ports, des escales, des lieux à voir … . Récemment, la société a engagé un **débat national** avec le public, les personnels, les clients … **sur l'avenir des voies navigables** en Grande Bretagne.
Activités développées	Sur les canaux sont pratiqués la **navigation** et les **sports et loisirs** liés à l'eau. Les chemins de halage accueillent eux des activités telles que la **randonnée** pédestre ou cycliste, la **pêche** … . En 1988, la navigation de plaisance représentait déjà 25 000 bateaux (pour 3 200 Km de canaux).
Financement	L'organisme est **financé** en partie **par l'Etat** britannique. Il possède également des **ressources propres**, indispensables pour son activité. Parmi les éléments de recettes commerciales, on trouve: • la **réhabilitation** et la **location** ou la **vente du foncier** • la **location de locaux** aux entreprises • la **vente d'eau** non traitée pour les activités demandeuses (air climatisé, fabrication de béton, lutte contre les incendies, fourniture des centrales électriques) • le lancement d'un **site Internet** avec toutes les informations dédiées aux activités en lien avec les canaux • le développement de **sites touristiques** • le développement de **services dédiés au public** • les **pubs** au bord de l'eau • les **marinas** • l'accueil de **câbles de télécommunication.** Lorsque les fonds ne sont pas suffisants pour finaliser le budget d'une opération de réhabilitation de canaux, l'organisme fait **appel aux dons**. Ainsi, il est possible de faire un don en ligne sur le site Internet de British Waterways.
Documentation	➢ "*Twenty - A vision for the future of our canals and rivers*" – British Waterways (code documentation EP Loire : XX-CP-GB) ➢ « *Le Cher canalisé : étude des potentialités pour le tourisme nautique* » - Bureau d'étude EULER - Syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire et du Loir et Cher – 1988 – (code documentation EPL : 88-ET-CA) ➢ " *Réouverture de la navigation de la liaison Deûle-Escaut* " - Agence affaires publiques - Dossier de presse – 2006 (code documentation EP Loire : 06-CP-NF) ➢ « *Les assises nationales du tourisme fluvial* » - CCI de Haute-Saône – 2006 – (code documentation EPL : 06-ET-FR-2)
Sources Internet	➢ Le site de British waterways : http://www.britishwaterways.co.uk/

La Bretagne

La Région et ses canaux : gestionnaire depuis 1989, propriétaire depuis 2009

1

2

3

1 : Le logotype de la Région Bretagne; 2 : Le Logotype de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, EPTB intervenant sur une partie du réseau breton ; 3 : La carte du réseau fluvial breton - Sources : http://bretagne.air-nifty.com/photos , http://www.eptb.asso.fr/les-eptb/eptb-vilaine/Logo, http://www.canaux-bretons.net/pages/comite.htm

Localisation	Bretagne
Acteurs	La Région Bretagne, les Départements bretons, le comité des canaux bretons
Voies d'eau	Rivière Blavet, rivière Vilaine, Canal de Nantes à Brest, Canal d'Ille-de-Rance, Canal de Nantes à Brest. Le réseau fluvial breton représente ainsi 600 Km de voies navigables réservées à la plaisance et à la navigation.
Contexte	Le comité des canaux bretons a été créé dans les années 1960 pour **empêcher l'abandon des canaux bretons, suite à l'arrêt** progressif du **transport fluvial**. La Région Bretagne a elle accepté l'expérimentation de la gestion décentralisée à partir des années 1980 (tout comme les Régions Pays de la Loire et Picardie). En 2004, suite à la loi sur le transfert de propriété du Domaine Public Fluvial (DPF), la décision de transfert du réseau breton a été prise par l'Etat. Ainsi, **la Région est devenue propriétaire des canaux en 2009**. Cette dernière en a **concédé la gestion aux départements**. Ce transfert de propriété est donc la seconde phase de la décentralisation, faisant suite au transfert de gestion de 1983. Dans le cadre des réflexions sur le transfert, il fut **envisagé la création d'un Etablissement Public Régional chargé du DPF** en parallèle du maintien des structures infrarégionales de gestion et d'exploitation existantes (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères, Institution du Canal d'Ille-de-Rance Manche Océan Nord, Institution d'Aménagement de la Vilaine – IAV).
Objectifs	L'objectif est d'empêcher l'abandon des canaux en leur trouvant **de nouvelles fonctions**, parmi lesquelles le **tourisme**. Cette piste de développement est retenue dès les années 1960, et s'illustre par le premier nom du comité des canaux bretons : « le comité de promotion touristique des canaux bretons et voies navigables de l'Ouest ». L'ambition de cette recherche de développement touristique est d'intégrer des problématiques de **respect de l'environnement** et de **concertation des multiples acteurs concernés** (collectivités, entreprises, usagers …).

	Lors des travaux préparatoires au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), le classement en Masse d'Eau Fortement Modifiée (MEFM) a été remis en cause pour une partie du réseau. Cette remise en cause s'est accompagnée d'une **demande de suppression des ouvrages**, position dénoncée alors par le comité des canaux bretons. **La Région s'est elle prononcée pour le maintien des ouvrages**, patrimoine qualifié de remarquable. **Pour permettre le maintien des ouvrages et le respect des exigences de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)**, il est envisagé **l'installation de passes à poissons et de glissières à Canoë**. Ces aménagements doivent permettre la **multiplicité des usages et des retombées économiques induites**.
Actions et travaux	La Vilaine est une des composantes du réseau des voies d'eau bretonnes, comprenant 80 Km de voies navigables dans la basse vallée. L'IAV cherche à développer depuis 1989 le **tourisme fluvial** et le **tourisme vert autour de la voie d'eau**. Cela passe notamment par : • La **remise en état du patrimoine fluvial** et des haltes • La mise en place d'une **politique de gestion du patrimoine** arboré conciliant les différents usages • La mise en place d'une **signalétique cohérente** le long de la vallée. Le canal d'Ille-de-Rance, autre composante du réseau breton, fait lui l'objet d'un **projet de valorisation** depuis 1999, **bâti en collaboration avec 3 Pays**. Les objectifs sont de **garantir la sécurité des utilisateurs et d'améliorer le confort**. Une quinzaine de sites a ainsi été aménagée le long du canal : installation de bornes, aménagement de places de stationnement, création de passerelles et de glissières, implantation de tables de pique nique, plantation d'arbres … . L'homogénéité des aménagements a également pour but de réaffirmer **l'identité du canal**. **La labellisation « Escale d'une rive à l'autre »** Les sites offrant des activités et des loisirs autour des voies d'eau dans l'Ouest de la France sont **labellisés** « Escale d'une rive à l'autre » et classés par catégories (1, 2 ou 3 « libellules »). Ils respectent une **charte de qualité d'accueil** comprenant l'intérêt touristique, la nature des équipements, les prestations offertes. *Source de l'image : http://www.tourisme-pays-la-roche-bernard.fr/port-de-la-roche-bernard-&-label-escale-2-53.html*

Activités développées	• Sur l'eau :
	  ○ location de bateaux : 7 sociétés sont implantées sur le réseau breton
	  ○ croisière de bateaux à passagers
	  ○ plaisance
	  ○ canoë
	
	• Au bord de l'eau :
	  ○ randonnées cyclistes, pédestres, équestres
	  ○ visites guidées des écluses, des canaux, des musées : de nombreux équipements culturels en lien avec les voies d'eau ont été créés (centre d'interprétation, musée de la batelerie, maison du canal …).
	
	Les communes riveraines des voies d'eau organisent également de nombreuses **manifestations** : feux d'artifices, exposition d'art, spectacles musicaux, … .

Financement	-
Documentation	➢ « *Le tour de France des canaux* » - L'express – 2009 (code documentation EP Loire : 09-PR-FR-3) ➢ « *Les canaux bretons* » - Comité régional de tourisme de Bretagne – 2002 (code documentation EP Loire : 02-CP-BR) ➢ « *La Voix du Canal - Du SAGE au SDAGE* » - Comité des canaux bretons - lettre d'information – 2009 (code documentation EP Loire : 09-PR-BR) ➢ « *Rivières cherchent propriétaires* » - La Croix – 2007 - (code documentation EP Loire : 07-PR-FR) ➢ « *La Voix du Canal - Du SAGE au SDAGE* » - Comité des canaux bretons – 2009 – (code documentation EPL : 09-CP-BR)

	➢ « *La décentralisation du domaine public fluvial (Voies d'eau et ports fluvial)* » – (code documentation EPL : XX-ET-FR-4) ➢ « *Le transfert de propriété du DPF* » - IAV - Extrait de site Internet – 2008 - (code documentation EPL : 08-CP-BR) ➢ « *Transfert de la propriété des voies d'eau bretonnes* » - Le télégramme.com – 2007 - (code documentation EPL : 07-PR-BR) ➢ « *Fleuves et rivières de France : un atout pour le développement touristique* » - AFEPTB - Actes de colloque – 2001 (code documentation EPL : 01-ET-FR) ➢ « *La valorisation des bords du canal d'Ille de Rance* » - Le petit rapporteur Ille et vilaine – 2006 – (code documentation EPL : 06-PR-BR)
Sources Internet	➢ Le site du comité des canaux bretons : http://www.canaux-bretons.net/ ➢ Le site de la Région Bretagne : http://www.bretagne.fr ➢ Le site du comité régional de tourisme de Bretagne : http://www.tourismebretagne.com/page/p-145/html-nature-rivieres-et-canaux-bretons.html

L'Aulne

Une section du canal de Nantes à Brest confrontée au débat sur le maintien des barrages

1

2

3

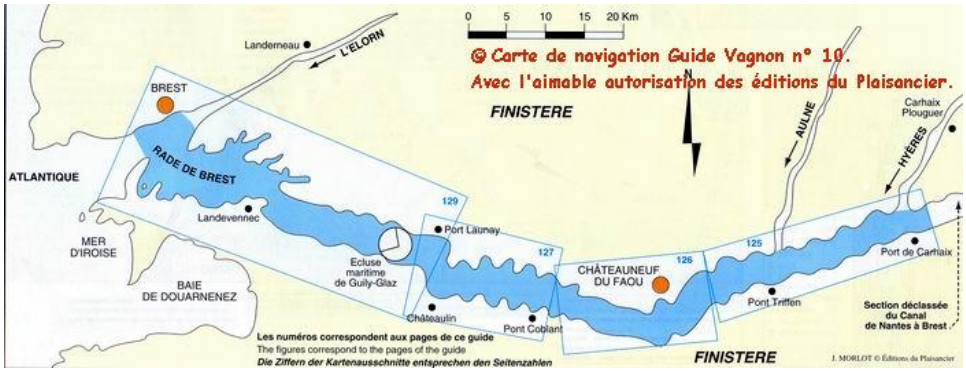

1 : Le logotype du Conseil général du Finistère ; 2 : Le logotype du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères (SMATAH); 3 : Une carte de situation de l'Aulne canalisée - Sources : http://www.gestimarches.com/images/cg_finistere.gif; http://www.smatah.fr/article/archive/128/; http://www.capbreizh.com/cales/fluvial/hyeres_aulne/carte.jpg

Localisation	Bretagne, Finistère
Acteurs	Conseil Général du Finistère, Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères (SMATAH), Groupement d'Intérêt Publique (GIP) fédérant les cinq associations de pêche du canal
Voies d'eau	L'Aulne, dont la **partie avale est canalisée**, est un fleuve côtier se jetant dans la rade de Brest. La partie finistérienne du canal (Aulne canalisée) est **navigable sur l'ensemble de sa longueur**.
Contexte	Les travaux du canal débutent en 1811 et s'achèvent en 1866. L'objectif est de permettre le transport de marchandises par voie fluviale. Néanmoins, son déclin commence dès le début du XX^{ème} siècle. La création en 1923 du barrage hydroélectrique de Guerlédan barre définitivement le canal. En 1957, le canal sort de la nomenclature des voies navigables. Dix ans plus tard, la partie finistérienne est **concédée au Département.** Créé en 1973, le SMATAH regroupe le Conseil général et les 22 communes du Finistère traversées par la voie d'eau. Le syndicat a pour mission d'**assurer la fréquentation touristique et le développement économique** sur la partie finistérienne de la voie d'eau, **notamment en favorisant le développement du tourisme fluvial**. Il assure également la maîtrise d'ouvrage des initiatives mises en place par la Commission locale de l'eau (CLE). L'Aulne canalisée est classée en 2ème catégorie pour les espèces piscicoles. Le voie d'eau possède en effet **un très bon potentiel pour le saumon atlantique**, et demeure une destination reconnue dans ce domaine.
Objectifs	Les principaux enjeux identifiés lors de la démarche « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) » sont : • La restauration de la qualité des eaux pour l'approvisionnement en eau potable • L'accroissement des débits d'étiage • La préservation du potentiel biologique

	• Le rétablissement de la libre circulation du saumon atlantique et des autres espèces migratrices • Le maintien de l'équilibre écologique de la rade de Brest • La protection des populations contre les inondations Le **développement durable du bassin** est ainsi conditionné par le **développement du patrimoine piscicole** et par la **valorisation économique et touristique** du canal. L'objectif du SMATAH est de faire du canal, voie de communication délaissée, un vecteur de développement majeur pour un territoire considéré en perte de vitesse. **Un projet de SAGE reporté en l'absence de consensus local** Sous maîtrise d'ouvrage du Département, **la démarche SAGE a débuté en 2002**. Un pré diagnostic a été réalisé, suivi par l'identification d'objectifs. Une réflexion a également été amorcée à l'époque pour **la création d'un Etablissement Public Territorial de Bassin** (EPTB) qui aurait pris le relais du Conseil général dans la mise en œuvre du SAGE. Les différents acteurs ne sont cependant pas parvenus à un accord sur cette question. En 2006, **dans l'attente d'un consensus local**, le Département a décidé de **surseoir à la poursuite de l'élaboration du SAGE** de l'Aulne.
Actions et travaux	Plusieurs travaux ont été effectués depuis le transfert de gestion au Département et au syndicat: • la **rénovation des écluses** et des anciennes centrales hydroélectriques • l'installation de **passes à poissons** • la transformation de **maisons éclusières** en centre d'interprétation • le remplacement des alignements d'arbres • l'installation sur les chemins de halage d'une quarantaine de **panneaux explicatifs** (comportant des cartes, un historique, des informations pratiques) et l'édition en parallèle d'une carte touristique • l'implantation de panneaux sur les chemins de halage dans le but de créer **une « promenade poétique »** • la **création d'aires de repos, de détente et de stationnement** (notamment des « abris du canal » à destination des randonneurs). • l'aménagement de **postes de pêche et d'accès** à destination des pêcheurs à la ligne • la création d'un Cercle d'Echange Ludique et Touristique, basé sur le troc et visant à la constitution d'un réseau de relation entre les populations locales et les touristes • l'implantation d'un **catamaran écologique** destiné au transport de passagers • l'organisation de **rencontres entre les acteurs de la voie d'eau** (associations, entreprises, collectivités locales) intitulées « les veilleurs du canal » **« Pour ou contre de débarrage de l'Aulne », un débat mal posé ?** Il existe **d'importants débats** autour de l'Aulne canalisée, notamment entre **les acteurs du tourisme fluvial** d'une part **et les associations de défense de l'environnement** ainsi que celles de **la pêche de loisirs d'autre part**. Ces dernières estiment en effet que la canalisation aggrave la pollution de l'Aulne, les successions d'ouvrages impactant également la population de poissons migrateurs. **Les associations reconnaissent néanmoins que les aménagements pour permettre la navigation constituent un patrimoine historique et culturel**. Elles **refusent ainsi de s'enfermer dans un débat « pour ou contre le débarrage de l'Aulne »**, mais souhaitent un débat de fond avec l'ensemble des acteurs concernés afin de réfléchir aux solutions les plus adaptées. Les défenseurs de la configuration canalisée ont eux organisé plusieurs manifestations et pétitions, notamment pour le maintien du canal en classification « Masse d'eau fortement modifiée » (MEFM). A noter que **la vocation « développement touristique » du canal fait consensus** auprès de l'ensemble des acteurs.
Activités développées	• navigation et tourisme fluvial : pénichettes, bateaux électriques, bateaux habitables sans permis, croisières fluviales en vedette • nautisme : canoë, kayak, barques, pédalo, aviron

	• pêche • randonnées pédestres, vélo, équestres (circulation de roulottes) • production d'électricité : jusqu'au début des années 1980, 18 microcentrales hydroélectriques étaient implantées sur le canal Les différents usages sont parfois difficiles à concilier. Il existe notamment un conflit entre EDF et certains riverains qui rendent l'entreprise en partie responsable des inondations de 2003.
Financement	-
Documentation	➢ « *La parole est à … Eaux rivières de Bretagne* » - la voie du canal – Comité des canaux bretons et voies navigables de France – 2008 (code documentation EPL : 08-CR-BR-2) ➢ « *Le saumon de l'Aulne : quel avenir ?* » - Fédération du Finistère pour la pêche – (code documentation EPL : XX-CP-BR) ➢ « *Canal de Nantes à Brest : ce long fleuve tranquille* » - Christophe Pluchon – 2007 (code documentation EPL : 07-CP-BR) ➢ « *Vallées de l'Aulne et de l'Hyères : vers la création d'un SAGE* » - Brest Métropole océane (code documentation EPL : XX-CP-BR-2) ➢ « *Le SAGE de l'Aulne* » - Brest Métropole océane – Réseau Rade - (code documentation EPL : XX-CP-BR-3) ➢ « *L'Aulne, un long fleuve tranquille* » - Finistère hebdo – 2009 (code documentation EPL : 09-PR-BR) ➢ « *SAGE de l'Aulne : Phase d'état des lieux, Pré diagnostic – Un territoire, des milieux, des acteurs : un partage de l'eau pour quels usages ? – Synthèse du rapport final* » - IDEA Recherche - Conseil général du Finistère, SEMAEB – 2003 - (code documentation EPL : 03-ET-BR)
Sources Internet	➢ Page du site Internet Wikipédia dédiée à l'Aulne : http://fr.wikipedia.org/wiki/Aulne_(fleuve) ➢ Site Internet du SMATAH : http://www.smatah.fr/

Les Pays de la Loire

Le plus grand domaine de rivières navigables de France

1

2

3

1 : Le logotype de la Région Pays de la Loire ; 2 : Le logotype de la conférence régionale pour la voie d'eau ; 3 : La carte des voies navigables du Pays de la Loire - Sources : http://ores.paysdelaloire.fr; « Libre cours en pays de la Loire » N°11, le journal de la COREVE

Localisation	Région Pays de la Loire
Acteurs	Région Pays de la Loire ; Départements du Maine-et-Loire, de Loire Atlantique, de la Mayenne, de la Sarthe ; COREVE (conférence régionale de la voie d'eau),
Voies d'eau	550 Km de rivières et fleuves navigables sont présents sur le territoire régional, constituant **le plus grand domaine de rivières navigables en France.**
Contexte	En 1979, le comité interministériel à la qualité de la vie avait choisi le bassin du Maine (Sarthe, Mayenne, Oudon et Maine), comprenant 250 Km de voies navigables, pour lancer une **expérience pilote nationale sur les canaux et les rivières navigables** à petit gabarit. En 1980, un syndicat interdépartemental est créé, avec pour misions **la gestion des voies d'eau et le développement touristique**. En 1989, ce syndicat est remplacé par l'action de la Région et des Départements. Depuis 2000, une **conférence régionale** (associant la Région, les Départements ou leurs syndicats mixte) a été mise en place et est chargée de la **valorisation de la navigation de plaisance et de la protection de l'environnement**. La Région Pays de la Loire est une des trois Régions à avoir bénéficié du transfert de compétences de 1983 sur le DPF, première phase de la décentralisation précédent le transfert de propriété instauré en 2003. A noter que la Région était compétente sur le domaine public fluvial jusque 2007. Depuis, ce sont **les Départements qui ont pris le relais** (ces derniers ont également succédé à la Région pour l'animation de la conférence sur la voie d'eau). Le Conseil général de la Sarthe est ainsi **propriétaire du domaine public fluvial** de la Sarthe navigable (86 Km de rivière, 14 Km de canaux et chemins de halages associés, 16 écluses et maisons éclusières, 19 barrages) depuis le 1er janvier 2008. La rivière Erdre est elle aujourd'hui pour partie propriété du Département de Loire Atlantique, tandis que la Maine est propriété du Maine-et-Loire.
Objectifs	Le **développement du tourisme fluvial** constitue le principal axe d'action de la Région. Plusieurs enjeux ont été identifiés: • Amélioration de la qualité des prestations • Mise aux normes environnementales des bateaux

	• Développement et commercialisation de l'offre
Actions et travaux	Pour favoriser le tourisme fluvial, la Région a signé un **Contrat d'appui à la performance Tourisme** avec les entreprises de location de bateaux et de bateaux à passagers. Un **guide sur les voies d'eau** en Pays de la Loire à destination des touristes a également été rédigé. Dans le Département du Maine et Loire, le conseil général (propriétaire d'une partie du DPF des Pays de la Loire) a souhaité **préserver l'environnement et développer les loisirs nautiques** dans le bassin de la Maine (114 Km de rivières navigables, 17 barrages, 16 écluses), notamment à travers : • L'aménagement de **passes à poissons** • La **régulation de la Jussie** (arrachage manuel et compostage) • L'accueil des plaisanciers par les éclusiers • La présence **d'une flotte de bateaux habitables** sur deux bases de location • La présence de bateaux promenade • La présence de canoë et de kayak • **L'aménagement des chemins de halage** de la Mayenne permettant les **randonnées pédestres et vélo** **L'exemple du projet « rivières océanes »** Le Pays de Redon, situé sur 3 départements et 2 régions, a souhaité en 1997 **affirmer son identité** et **faire le lien entre les différentes activités autour de l'eau** via un projet inscrit dans le programme LEADER II. Le **projet de valorisation touristique du patrimoine hydraulique** (canaux, marais et rivières) s'est organisé autour de 4 volets : • **Aménagement du territoire** : organisation territoriale, accueil des visiteurs, signalétique pour les plaisanciers • **Développement des produits** : regroupement des restaurateurs, passeport inter-sites • **Animation** : évènements autour des principaux sites aménagés de la rivière, valorisation des fêtes existantes • **Information** : valorisation des qualités du site, consolidation de l'identité territoriale. L'Europe, les services de l'Etat, les Régions, les Départements, les Intercommunalités, l'IAV et des entreprises privées ont participé techniquement et financièrement au projet.
Activités développées	• location de bateaux habitables • bateaux promenade • canoë kayak • randonnées pédestres et cyclistes
Financement	-
Documentation	➢ « *Etude de définition d'un projet d'aménagement et de gestion du Cher canalisé - Phase 3 - Rapport n°4 : scénario proposé* » - INGEROP – 2008 (code documentation EP Loire : 08-ET-CA-1). ➢ « *Archives du syndicat interdépartemental du bassin de la Maine et de l'association de promotion du tourisme fluvial du bassin de la Maine - 1969-2001* » - Séverine MENET, Agnès DEJOB - Région Pays De la Loire – (Code documentation EP Loire : 04-ET-PL) ➢ « *La Région passe le relais* » - Libre cours en pays de la Loire N°11 – COREVE (Code documentation EP Loire : 07-CP-PL) ➢ « *La péniche écope d'un PV et d'un avis défavorable* » - Ouest France - (Code documentation EP Loire : XX-PR-PL) ➢ « *La gestion des cours d'eau en Sarthe* » - Conseil général de la Sarthe - (Code documentation EP Loire : XX-CP-PL) ➢ « *La décentralisation du domaine public fluvial (Voies d'eau et ports fluvial)* » – (code documentation EPL : XX-ET-FR-4) ➢ « *Décret sur le transfert à la Région Pays de la Loire des compétences de l'Etat en matière de voies navigables* » - Premier ministre – 1989 – (Code documentation EPL : 89-RE-PL) ➢ « *Arrêtés préfectoraux sur le transfert de propriété du DPF de l'Erdre aux collectivités* » - SGAR Pays de la Loire – 2007 - (Code documentation EPL : 07-RE-PL) ➢ « *Transfert de domanialité de la Sarthe aval et du Loir au conseil général* » - 2006 -

	(Code documentation EPL : 06-ET-PL) ➢ « *Valorisation du tourisme fluvial* » - Rencontres interrégionales Leader II Auvergne Corse PACA Rhône Alpes – 1999 – (code documentation EPL : 99-ET-OU) ➢ « *Archives du syndicat interdépartemental du bassin de la Maine et de l'association de promotion du tourisme fluvial du bassin de la Maine - 1969-2001* » - Séverine MENET, Agnès DEJOB - Région Pays De la Loire – 2004 – (code documentation EPL : 04-ET-PL) ➢ « *Le bassin de la Maine, entre développement durable et tourisme de nature - N°51 Maine et Loire, le magazine du conseil général* » - Conseil général du Maine et Loire – 2009 (code documentation EPL : 09-CP-PL)
Sources Internet	➢ Site de la Région Pays de la Loire : http://www.paysdelaloire.fr/ ➢ Page de l'observatoire régional économique et social des Pays de la Loire dédiée au tourisme fluvial : http://ores.paysdelaloire.fr/234-dop-tourisme-fluvial.htm

La vallée du Lot

Une remise en navigabilité considérée comme une « locomotive » pour les territoires

1

2

3

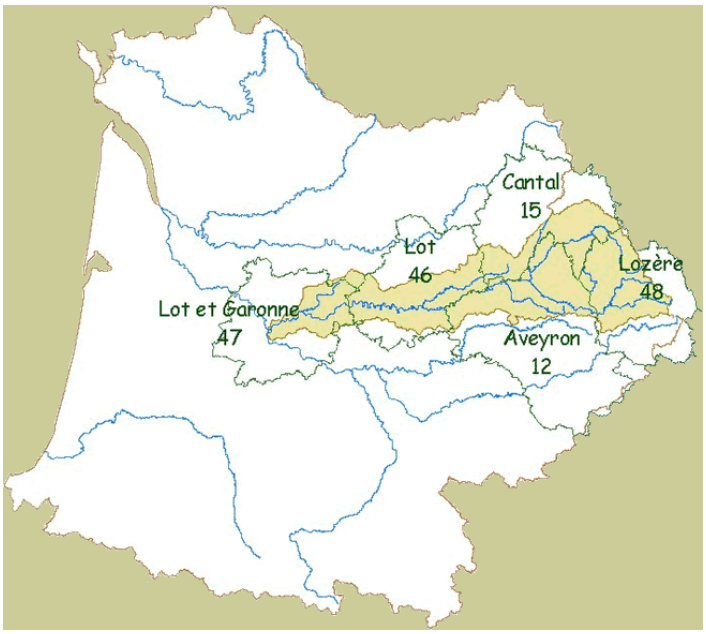

1 : Le logotype de l'entente de la vallée du Lot; 2 : Le logotype témoignant de l'engagement de fonds européens dans des actions de valorisation de la vallée; 3 : La carte de situation de la vallée du Lot dans le Sud Ouest de la France - Sources : http://www.valleedulot.com/, http://www.languedoc-roussillon.eu/programmes_entre_regions/vallee_du_lot.php

Localisation	Affluent de la Garonne, le Lot et sa vallée s'étendent sur 5 départements : le Lot et Garonne, l'Aveyron, le Cantal et la Lozère.
Acteurs	L'Etablissement Public de l'entente interdépartementale du bassin du Lot associant les 5 départements, mais aussi l'Europe, l'Etat et les Régions concernées ; l'association pour l'aménagement de la vallée du Lot ; le syndicat mixte de la vallée du Lot (chargé de la gestion des travaux).
Voies d'eau	A la rivière Lot (481 Km) s'ajoute ses affluents et les lacs environnants. Au sein de ce réseau, 280 Km de voies navigables sont interconnectés avec la Baïse et le canal des deux mers.
Contexte	Suite aux pollutions de l'après guerre, le Lot a été fortement dégradé. En 1969, l'association pour l'aménagement de la vallée du Lot est créée, fédérant près de 600 communes de la vallée. **L'ambition est de restaurer le cours d'eau et de développer le tourisme.**
Objectifs	**La navigation devait être** rétablie sur deux tronçons, avant d'être généralisée sur l'ensemble du linéaire. En effet, le succès de la première phase de remise en navigation dans les années 1980 (sur 65 Km) a incité les acteurs locaux à étendre la remise en navigation dans les années 1990 (50 Km supplémentaires). **La remise en navigabilité est ainsi considérée comme une « locomotive »** pour les territoires. Pour la période 2007-2013, les principaux objectifs identifiés sont : • **l'amélioration de la gestion et de la qualité de l'eau** • l'encouragement d'un **développement touristique intégré, associant navigation fluviale, loisirs liés à l'eau, culture et patrimoine.** A noter que contrairement à la période précédente, l'Etat n'a pas souhaité prendre en compte le volet de remise en navigabilité.
Actions et travaux	• Gestion de l'eau et protection de l'environnement : assurer le **soutien d'étiage** pour sécuriser et développer les activités, améliorer **les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées**, mettre en place **le Plan de gestion des étiages** (visant à concilier tous les usages et le fonctionnement du milieu aquatique), éliminer les **rejets directs** (agricoles, industriels, domestiques), aménager, entretenir et restaurer les **berges,** préserver les **zones humides** • Développement économique et touristique : réaliser un **outil de promotion** (Guide) à

	l'échelle de la vallée, développer la **pêche et les randonnées** pédestres, cyclistes et équestres, valoriser les **produits du terroir**, créer et requalifier les **structures d'hébergements.** L'objectif est également de mettre en valeur le patrimoine local. Un inventaire topographique de la vallée a ainsi été réalisé par le ministère de la culture.
Activités développées	La principale activité développée sur le Lot est **la navigation fluviale de plaisance**. Se pratiquent également sur le Lot, ses affluents et les lacs environnants le canoë-kayak, le rafting, l'hydrospeed (nage en eaux vives pratiquée à l'aide d'un flotteur), la pêche sportive ou de détente, la baignade, la voile, l'aviron, le motonautisme et le ski nautique. Parmi les activités commerciales en lien avec la voie d'eau, on peut citer les bateaux promenade (3 pour 60 000 passagers*), les bateaux de location (104 pour 5 000 passagers*) les restaurants au bord de l'eau et les commerces créés dans les villages traversés. Une manifestation populaire, la « vallée du Lot en fête », est organisée pour promouvoir l'ensemble de la vallée et faire connaître les activités pratiquées. Elle se compose de plusieurs volets : musique, exposition, animation, dégustation. ** chiffres de 2004* En 2001, le chiffre d'affaires direct et indirect des activités liées à l'eau dans l'économie du bassin a été évalué à **14 M€** (pour 115 Km de voies d'eau remis en navigation).
Financement	• De 1994 à 1999 (travaux pour la **remise en navigation** de 140 Km) : 82 M€ financés par l'Europe, l'Etat, les Départements • De 2000 à 2006 (actions pour la **préservation de l'environnement et la valorisation touristique**) : 112 M€ financés par l'Europe, l'Etat, les Régions et les Départements • De 2007 à 2013 (actions pour la **remise en navigabilité, l'accompagnement économique et touristique, la préservation et la valorisation de l'environnement**) : 30,05 M€ financés par l'Etat, les Régions et les Départements.
Documentation	➢ « *Politique interrégionale en faveur du canal et de la vallée du Lot* » - Région Midi-Pyrénées – 2007 (code documentation EP Loire : 07-ET-SO) ➢ « *Contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Convention interrégionale d'application - Vallée du Lot* » - 2008 (code documentation, EP Loir : 08-CH-SO-3) ➢ « *La vallée du Lot en Lot-et-Garonne : inventaire topographique - In situ N°6* » - Ministère de la culture – 2005 (code documentation EP Loire : 05-ET-SO) ➢ « *Etude stratégique sur le domaine du canal d'Orléans* »- PV2D, SCET, BCEOM - Conseil général du Loiret – 2004 – (code documentation EP Loire : 04-ET-CE) ➢ « *Le Cher canalisé : étude des potentialités pour le tourisme nautique* » - Bureau d'étude EULER - Syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire et du Loir et Cher – 1988 – (code documentation EPL : 88-ET-CA) ➢ « *Rapport de la mission aménagement du territoire* » - Association française des EPTB – Rapport – 2003 – (code documentation EPL : 03-ET-FR)
Sources Internet	➢ Le site de l'entente de la vallée du Lot : http://www.valleedulot.com/ ➢ La page dédiée aux actions de l'Union européenne en Languedoc-Roussillon : http://www.languedoc-roussillon.eu/programmes_entre_regions/vallee_du_lot.php

La Dordogne

Concilier le développement du tourisme fluvial et la préservation des poissons migrateurs

1

2

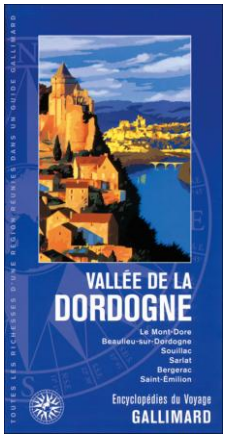

3

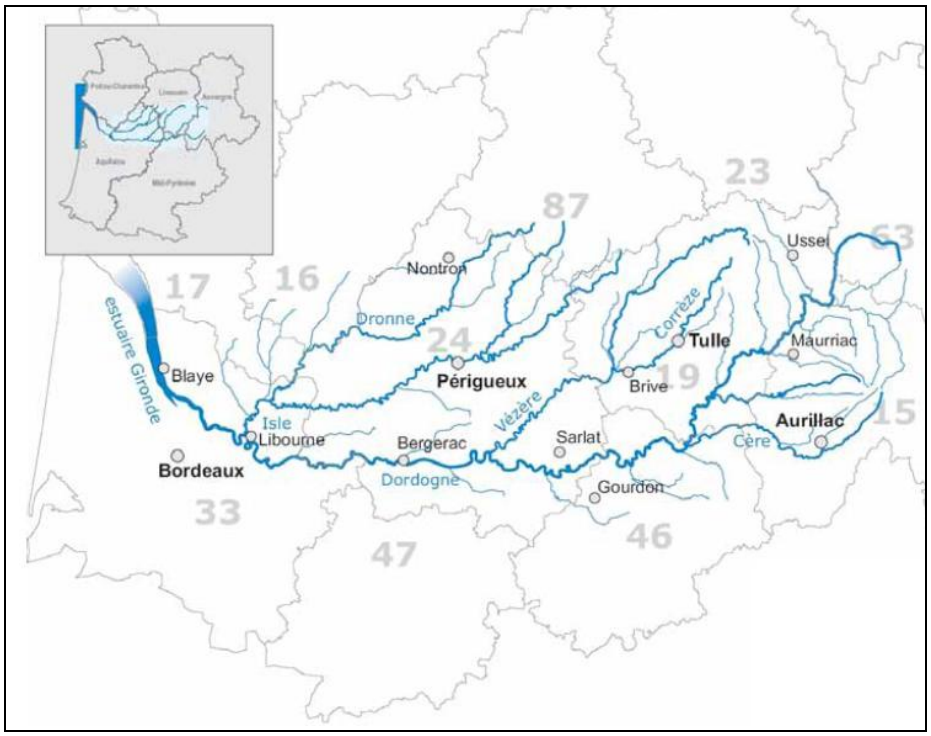

1 : Le logotype de l'EPIDOR, l'EPTB de la Dordogne ; 2 : La couverture du guide « Vallée de la Dordogne »; 3 : La carte des départements composant le bassin de la Dordogne - Sources : http://www.eptb.asso.fr/les-eptb/fiche-eptb-dordogne-1, http://multimedia.fnac.com/multimedia/images_produits/ZoomPE/0/5/1/9782742425150.jpg

Localisation	Vallée de la Dordogne, traversant l'Aquitaine, l'Auvergne, le Limousin, le Midi Pyrénées et le Poitou Charente.
Acteurs	L'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Dordogne « EPIDOR », les cinq Régions, les 11 Départements, l'association touristique de la vallée de la Dordogne.
Voies d'eau	Le fleuve Dordogne (476 Km) et ses affluents
Contexte	La vallée de la Dordogne bénéficie d'une image positive et renommée, mais les retombées induites sont inégales sur le territoire. Pour favoriser la solidarité et la cohérence à l'échelle du bassin de la Dordogne, un **sommet « vallée de la Dordogne »** fut organisé en 1992. Cet évènement fut suivi en 2001 **d'Etats généraux** regroupant l'ensemble des acteurs de l'aménagement du bassin versant. Ces rencontres ont permis **l'élaboration d'une stratégie de valorisation environnementale et touristique.** L'élaboration du contrat de rivière a ainsi été perçu comme « l'occasion de **rompre avec des politiques trop locales pour engager une « alliance territoriale » de l'amont à l'aval** ».
Objectifs	La stratégie interrégionale pour le développement des activités touristiques et récréatives a pour but de **valoriser une image forte et identitaire de la vallée**. Dans ce contexte, l'EPIDOR a pour mission **d'assurer la promotion et de développer le label « Dordogne ».**
Actions et travaux	Parmi les principales actions réalisées, on peut citer : • la **réalisation d'un schéma interdépartemental des loisirs nautiques** à l'échelle du bassin versant, garantissant la **cohérence des projets de loisirs nautiques tout en respectant les initiatives départementales** (projet intégré au contrat de plan interrégional dénommé « voies vertes et bleues ») • la **création d'un stade d'eaux vives** : cet équipement a été implanté sur un barrage, dans le cadre du renouvellement de concession avec EDF

	• la **réalisation d'une étude marketing** : l'objectif de l'étude est de positionner la vallée comme destination touristique, mais aussi d'avoir un plan de promotion et de communication, notamment à destination des professionnels locaux du tourisme. Plusieurs partenaires ont travaillé à cette étude, dont notamment l'association touristique de la vallée de la Dordogne. • l'animation et la mise en place **d'une convention interrégionale** • **l'édition d'un guide** Gallimard : l'objectif de ce guide est de renforcer l'identité de la vallée pour pallier au fractionnement administratif. Le guide édité en vallée du Lot (et ses 10 000 exemplaires vendus la première année de parution) a servi de référence. • la mise en place d'un **schéma directeur interrégional** L'EPIDOR cherche également à **favoriser le lien entre les démarches thématiques, et notamment entre le développement du tourisme fluvial et la préservation des poissons migrateurs**. Sur ce volet, plusieurs actions ont été entreprises par l'Etablissement sur l'ensemble du bassin : • le **partage d'informations** • la **mise en relation des partenaires** • la négociation et la **recherche de solutions pour faire cohabiter tous les usages** • l'**évaluation** du retour d'expérience • l'**élevage** d'espèces piscicoles • la **restauration des milieux naturels** • **l'aménagement des barrages** pour améliorer le franchissement des poissons (passes et ascenseurs à poissons) • le **suivi des populations** Cette question de **restauration des poissons migrateurs est une priorité** sur le bassin, comme en témoigne l'augmentation importante des moyens mobilisés sur cette question. Au-delà de l'aspect environnemental, ils représentent **une réelle ressource économique**, entre la pêche professionnelle et le tourisme de pêche. A 50 Km des sources de la Dordogne se trouve **la retenue du barrage** de Bort-les-Orgues. Une étude a été réalisée dans ce **territoire montagneux et rural** pour **l'intégrer à la construction de la destination touristique** « vallée de la Dordogne ». Le projet s'appuie sur **l'itinérance douce,** impliquant la **valorisation du patrimoine** et **l'organisation de la multi modalité**. Cet axe de développement touristique se développe en effet avec **l'essor du tourisme rural**. Plusieurs propositions d'actions ont ainsi été réalisées : création d'itinéraires pédestres, cyclistes, navigables, équestres ; valorisation à travers des circuits à thèmes et des sentiers d'interprétation, création de maisons thématiques, spécialisation des ports et des plages, amélioration des accès à l'eau. **Le projet d'itinérance douce est ainsi considéré comme un point d'ancrage pour l'élaboration d'un projet touristique structurant**.
Activités développées	La **navigation touristique** existe sur 150 Km de voie d'eau. Elle a nécessité la mise en place d'aménagements tels que des ports, des écluses, des cales et des pontons. Le **tourisme nautique et les loisirs de bords d'eau** connaissent un réel essor depuis ces dernières années. Dans la perspective d'un développement de la navigation touristique, un des projets est de **remettre l'Isle navigable** en **restaurant notamment les écluses et le canal** de Lalinde. Ce projet rencontre cependant des **difficultés financières**. Parmi les autres usages principaux de la voie d'eau, on peut citer **la pêche** et la **production hydroélectrique**. Au final 19 usages différents de l'eau ont été recensés.
Financement	Le coût de la convention interrégionale pour la vallée de la Dordogne qui s'est achevée en 2006 s'est élevé à **9 M€,** financés par l'Etat et les Régions. Parmi les 5 priorités identifiées, on peut citer le « développement du tourisme « vert » autour des « voies bleues » et le renforcement des solidarités amont / aval ».

	Le seul coût du programme d'actions sur la question des migrateurs s'élève lui à **700 000 €** par an. L'évolution des politiques financières de l'Etat et des Etablissements Publics soulève néanmoins des incertitudes sur la stabilité des ressources. **L'activité touristique** liée au fleuve est **importante et rentable**. Elle est cependant **exigeante en finances publiques**, nécessitant de **forts investissements** pour garantir la bonne qualité des eaux et l'entretien du milieu.
Documentation	➢ « *Vallée de la Dordogne* » - EPIDOR - Extrait de site Internet – (code documentation EPL : XX-CP-SO) ➢ « *Guide des loisirs nautiques – repères juridiques* » - EPIDOR (EPTB Dordogne) – 2003 – (code documentation EPL : 03-CP-FR) ➢ « *Fleuves et rivières de France : un atout pour le développement touristique* » - AFEPTB - Actes de colloque – 2001 (code documentation EPL : 01-ET-FR) ➢ « *Rapport de la mission aménagement du territoire* » - Association française des EPTB – Rapport – 2003 – (code documentation EPL : 03-ET-FR) ➢ « *L'itinérance douce peut-elle être un vecteur de développement des territoires ? Réflexions pour un projet touristique global autour de la retenu de Bort-les-Orgues* » - Céline MONTERO, Université Grenoble 1 – EPIDOR - Rapport de stage – 2006 – (code documentation EPL : 06-ET-SO)
Sources Internet	➢ Site Internet de l'EPIDOR : http://www.eptb-dordogne.fr/accueil/accueil.php ➢ Page Internet de l'association française des EPTB dédiée à la vallée de la Dordogne : http://www.eptb.asso.fr/les-eptb/fiche-eptb-dordogne-1

Le canal des deux mers

Patrimoine mondial de l'humanité

1

2

3

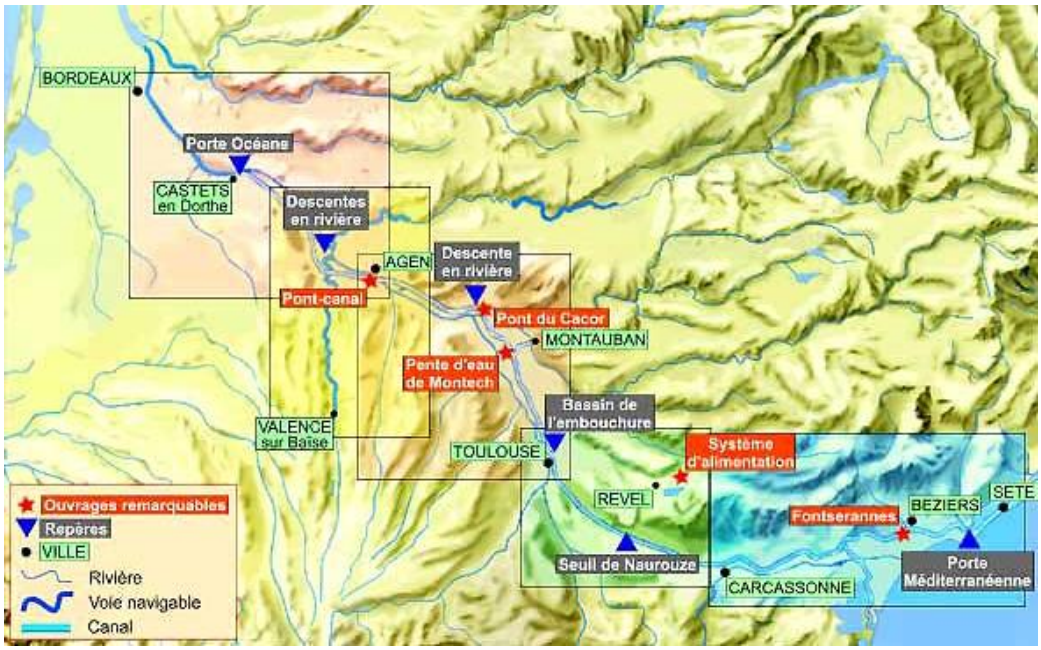

1 : Le logotype des Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ; 2 : Le logotype du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, auquel a été classé le canal du Midi en 1996 ; 3 : La carte du canal du midi et du canal latéral de la Garonne - Sources : http://pedagogie.ac-toulouse.fr, http://benoot.com ; http://www.canal-du-midi.org/fr/canal/cartes.aspx

Localisation	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon
Acteurs	Voies navigables de France (gestionnaire), Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine
Voies d'eau	Le **canal des deux mers** fait la jonction entre la mer Méditerranée et l'océan Atlantique, et **se compose du canal du Midi et du canal latéral de la Garonne**.
Contexte	Le canal fut créé au XVII^{ème} siècle pour permettre le transport de marchandises entre l'Atlantique et la Méditerranée. Les années 1970-1980 ont vu la disparition progressive de cette activité, du fait de la concurrence de la route et du rail. Dans le même temps, les premières activités de tourisme fluvial sont apparues. **En 1996, le canal du Midi a été classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO**. Le canal n'est pas déclassé et reste ouvert à la navigation, bien que plus aucun trafic de marchandises n'emprunte aujourd'hui cette voie d'eau (les projets d'utilisation pour le fret ne sont cependant pas exclus). **Une réflexion est actuellement en cours entre l'Etat, VNF et les collectivités pour un transfert éventuel du canal aux trois Régions.**
Objectifs	Les régions Midi-pyrénées et Aquitaine ont élaboré un plan de développement commun de leur patrimoine fluvial. Celui-ci se traduit par la signature de la convention « plan Garonne » et de la charte « Canal des deux mers ». Il apparaît que la biodiversité et le patrimoine du canal sont menacés par le déficit d'étiage et la pollution. Ainsi, l'objectif est de **concilier la mise en valeur** du fleuve ainsi que **le développement économique** avec la **protection des populations et des milieux aquatiques.** Le **Plan Garonne** possède quatre grandes orientations : la **gestion des étiages et** la **réduction des pollutions**, la **préservation des milieux aquatiques**, la **restauration des potentialités piscicoles** et la **préservation de l'identité** du fleuve. La **charte « canal des deux mers »** a été signée entre les deux Régions, l'Etat et VNF. Son but est la **valorisation et la restauration touristique du canal**. Elle comporte 3 grands thèmes : **la promotion touristique et le lien entre navigation et activités terrestres, la gestion de l'eau et la valorisation du patrimoine.**
Actions et	Parmi les actions menées, on peut notamment citer l'achèvement de **la voie verte** « Canal

travaux	des deux mers » ou l'attribution de subventions aux propriétaires qui souhaitent rénover leur péniche. Suite à la réalisation d'un état des lieux paysagers, les services de l'Etat ont souhaité engager une démarche plus opérationnelle. Un stagiaire en aménagement a ainsi été recruté en 1997 pour **lister les acteurs, leurs stratégies et leurs projets**, afin notamment **d'analyser les convergences et les divergences.** L'étude a identifié trois discours existants, débouchant sur de réels rapports de force entre les acteurs : • les populations qui voulaient **perpétuer les usages**, nostalgiques du souvenir des mariniers et de la vie quotidienne au bord du canal • VNF et les Régions qui souhaitaient **valoriser touristiquement et économiquement** le canal • L'Etat qui voulait **protéger le patrimoine**. Les recommandations finales de l'étude ont notamment été **l'élaboration d'une cartographie du DPF**, **d'un schéma de gestion** et d'un **cahier de gestion des sites classés**.
Activités développées	La principale activité du canal est la **navigation touristique**. Le canal représente en effet un cinquième du tourisme fluvial français et est fréquenté à 80 % par des étrangers. Parmi les activités existantes sur le canal et aux abords, on trouve la navigation des bateaux privés, des maisons péniches et péniches maisons d'hôtes, des péniches hôtel, des bateaux restaurants, des bateaux de location, des bateaux de croisières ; la pêche ; le canoë ; la randonnée. Usage plus insolite, certains éclusiers deviennent **artistes** et **exposent leurs œuvres sur les abords du canal,** à la vue des navigants. **Le site Internet du canal du midi**, en plus de ces activités sur la voie d'eau, présente **les activités proposées dans l'arrière pays,** que ce soit dans le domaine de la gastronomie, des produits du terroir, des vins, des activités de la ferme mais aussi les hébergements touristiques existants. Durant la saison sèche, **le canal sert également de réservoir aux agriculteurs et de ressource pour l'alimentation en eau potable** via des usines de traitement.
Financement	Pour la Région Midi Pyrénées, le coût du plan d'actions pour un projet de développement et de valorisation économique du canal des deux mers et des territoires riverains s'élève à 39 M€, financés principalement par VNF (11.6 M€), la Région (8 M€) et les fonds européens (7M€). Pour la Région Aquitaine, les moyens consacrés au tourisme fluvial (travaux sur les infrastructures, accompagnement des activités) s'élèvent à 10.44 M€ pour la période 2000/2006, financés par l'Etat (9.9 M €) et par la Région. A noter que **le coût de maintenance du canal est élevé** du fait de sa vétusté. Ainsi **l'exploitation du canal génère de faibles taux de bénéfices** pour VNF.
Documentation	➢ « *Charte interrégionale « canal des deux mers » 2008/2013* » - Etat, VNF, Régions Midi Pyrénées et Aquitaine – 2008 (code documentation EP Loire : 08-CH-SO-1) ➢ « *Contrat régional spécifique pour un projet de développement et de valorisation économique du canal des deux mers et des territoires riverains* » - Etat, VNF, Région Midi-Pyrénées – 2008 (code documentation EP Loire : 08-CH-SO-2) ➢ « *Convention interrégionale du Plan Garonne* » - Etat, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Agence de l'eau – 2009 - (code documentation EP Loire : 09-CH-SO) ➢ « *Midi-pyrénées et Aquitaine. Les deux régions s'engagent pour la valorisation et le développement de la Garonne et du canal des deux mers - Aménagement du canal des deux mers : la charte interrégionale a été signée* » - La gazette des communes, la gazette officielle du tourisme – 2009 (code documentation EP Loire : 09-PR-SO) ➢ Programme 452 Tourisme fluvial - Extrait de page Internet - DRE Aquitaine – (code documentation EPL : XX-CP-AQ) ➢ Entretien avec la direction du développement de VNF (octobre 2009) ➢ « *Prise en compte et valorisation du canal du Midi dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement - Etude dans le département de la Haute-*

	Garonne » - Nathalie de LEFFE – CESA, DDE Haute-Garonne – 1997 (code documentation EPL : 97-UN-SO) ➢ « *Et si les régions prenaient le canal du midi* » - Jour'eau – 2009 (code documentation EPL : 09-PR-FR-1)
Sources Internet	➢ Site du canal du Midi : http://www.canal-du-midi.org/fr ➢ Page wikipédia consacrée au canal : http://fr.wikipedia.org/wiki/Canal_du_Midi

La Durance

Développer le tourisme et préserver l'environnement sur une rivière fortement aménagée

1

2

3

1 : Le logotype du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance ; 2 : Un ouvrage hydroélectrique sur le cours de la Durance; 3 : La carte de situation présentant les départements traversés par la Durance - Sources : www.eptb.asso.fr, http://www.paca.ecologie.gouv.fr, http://www.smavd.org

Localisation	La Durance, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Acteurs	Etat ; Agence, de l'eau ; Conseil supérieur de la Pêche ; Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Départements des Bouches du Rhône, du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes ; Syndicat Mixte d'Aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) ; Syndicat Mixte d'aménagement du Serre Ponçon ; Communes et intercommunalités ; EDF ; société du canal de Provence ; professionnels et associations d'usagers.
Voies d'eau	En plus de la **rivière**, la vallée de la Durance est constituée d'un **lacis de canaux d'irrigation**. Les **lacs des retenues d'eau** constituent eux des pôles touristiques importants (tel que le lac de Serre Ponçon, plus grand lac artificiel d'Europe). Le Domaine Public Fluvial (DPF) de la Basse Durance concédé au SMAVD représente ainsi un patrimoine d'environ 5 000 hectares.
Contexte	La Durance est fortement marquée par **les ouvrages hydroélectriques** présents sur son cours. Ces derniers ont eu pour but de préserver les territoires de la sécheresse, de favoriser l'irrigation, de permettre l'alimentation en eau potable et la production d'électricité. Le potentiel hydro-électrique de la chaîne Durance - Verdon (19 centrales) représente en effet 10 % de la production électrique française. **Le SMAVD est concessionnaire de la gestion** du Domaine Public Fluvial de la Durance depuis 1982. **Le transfert de propriété à son bénéfice est actuellement évoqué, bien qu'il ne dispose pas de ce droit** pour le moment.
Objectifs	Le SMAVD a lancé la réalisation d'un **contrat de rivière**. Ses objectifs sont notamment : • de **développer les usages** de la rivière en **tenant compte des risques** liés au fonctionnement des ouvrages hydrauliques • de **restaurer et de promouvoir le patrimoine** lié à l'eau • **d'assurer la cohérence** entre le **fonctionnement de la rivière**, les **usages de l'arrière pays** et les **enjeux de protection**.
Actions et travaux	Dans le cadre de l'élaboration d'un Contrat de rivière, le SMAVD a souhaité **réaliser des études pour affiner les connaissances** sur plusieurs thèmes. En effet, **les usages de la rivière**

	restent mal connus dans le détail en terme de quantification ainsi que de localisation. Parmi les éléments dont la connaissance doit être approfondie, on peut citer : • **l'étude de la circulation des migrateurs** par l'Observatoire de la Durance, et notamment **l'efficacité des ouvrages de franchissement à construire**. Concernant la vie piscicole, **les barrages et seuils constituent en effet des obstacles aux déplacements des espèces**. Ainsi, depuis 2002, des **opérations destinées à rétablir la continuité** ont été engagées, avec par exemple **l'aménagement de passes à anguilles pour certains barrages** • le **développement de la connaissance du tourisme** : évaluation des flux économiques liés, identification des points favorables, évaluation des coûts / avantages (le coût de la réalisation d'une telle étude est évaluée entre 100 000 à 150 000 €). Au-delà de cet approfondissement de la connaissance, différentes actions ont déjà été engagées : **travaux de restauration et d'entretien** du lit, de **mise en valeur des milieux aquatiques et des paysages**, de **protection des espèces piscicoles** (nécessaires pour la restauration du bon état écologique de la rivière) … .
Activités développées	Les **activités touristiques** développées sont celles **liées à l'eau** (sports d'eaux vives, baignade, canoë-kayak …) **mais aussi aux berges** (promenades, randonnées, vélo, pêche,…). **Les services pouvant être disponibles à proximité** sont également développés : hébergements, restauration, commerces, visites culturelles et/ou industrielles,… . Sur les retenues des barrages se côtoient la voile, la planche à voile, le ski nautique, les bateaux promenades, l'aviron, la pêche. A noter que les activités de randonnées pédestre ou équestre, d'observation ornithologique, etc. … sont moins bien connues du fait de leur caractère diffus et non encadré. Globalement, il existe une répartition géographique des activités : • Le **tourisme fluvial est limité à la confluence** avec le Rhône • Les **loisirs nautiques** (sports d'eaux vives, canoë, raft) se localisent eux dans **la Haute Durance.** Les canaux de basse Durance servent également à **satisfaire les besoins pour l'irrigation** (comme en témoigne l'existence d'un important réseau d'irrigation à des fins agricoles) **et l'eau potable** (prélèvements de 80 à 90 m^3/s pour les mois d'été). La question **d'une côte suffisante l'été** pour conserver l'attractivité des plans d'eau se pose également, la production d'hydroélectricité nécessitant elle aussi un niveau d'eau suffisant. D'une manière générale, la **limitation des débits** et la question de la **dangerosité des mises en eau brutales** constituent des contraintes lourdes sur le développement des activités.
Financement	Signé en 2008, le **contrat de rivière** prévoit des actions sur 7 ans, pour un montant total de 168 M€ (dont 64.5 M€ financés par les communes, 22 M€ par l'agence de l'eau, 25.4 M€ par les 4 Départements, 20 M€ par la Région PACA, 16 M€ par EDF, 12 M€ par l'Etat).
Documentation	➢ « *L'eau ludique et touristique* » - Etude (annexe) – (code documentation EPL : XX-ET-PA) ➢ « *La vallée de la Durance* » - SMAVD - Extrait de site Internet - (code documentation EPL : XX-CP-PA) ➢ « *Transfert de DPF sur la Durance* » - Diaporama – (code documentation EPL : XX-ET-PA-2) ➢ « *Le bassin versant de la Durance* » - SMAVD – 2003 - (code documentation EPL : 03-ET-PA) ➢ « *Proposition amendements au projet de loi portant engagement national pour l'environnement* » - Association française des établissements publics territoriaux de bassin – 2009 (code documentation EPL : 09-CO-FR)
Sources Internet	➢ Le site Internet du SMAVD : http://www.smavd.org/

Le canal de la Marne à la Saône

Un « chemin vert » à valoriser touristiquement

1

2

3

1 : Le logotype de VNF, gestionnaire du canal pour le compte de l'Etat; 2 : Le logotype du site Internet de promotion du canal « le canal enchanteur »; 3 : La carte du canal de la Marne à la Saône - Sources : http://www.mediacontactservices.com ; http://www.canalenchanteur.com/, « Synthèse de l'étude de valorisation du canal de la Marne à la Saône » - DDE Haute Marne, VNF - 2000 - (code documentation EPL : 00-ET-EF-2)

Localisation	Champagne Ardennes, Lorraine, Bourgogne, Franche Comté. A noter que la majeure partie du canal s'étend sur le département de la Haute Marne.
Acteurs	Voies Navigables de France (VNF) ; Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture (DDEA) de la Haute Marne ; Conseil régional de Bourgogne ; Conseils généraux de Haute Marne et de Côte d'Or ; syndicat des 4 lacs ; association de promotion et d'aménagement du canal (ADECAPLAN)
Voies d'eau	Le canal, long de 224 Km, est équipé de 114 écluses
Contexte	Le canal entre Saône et Marne a été mis en fonction en 1907. Dédié initialement au transport de marchandises, la voie d'eau a connu le déclin de cette fonction initiale ainsi que le développement progressif de la plaisance.
Objectifs	Les acteurs du canal ont souhaité intégrer **le tourisme comme nouvel axe de développement et de valorisation, en ajout du transport industriel**. Cet axe est notamment considéré comme **un parc linéaire** de 220 Km de long et 100 m de large, **« chemin vert » reliant les différents territoires traversés**. Elément du patrimoine, il est à la fois un lieu de mémoire et un site de repos et de détente.
Actions et travaux	La réalisation d'une étude a été l'occasion pour **l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par le devenir de la voie d'eau de se rencontrer**. Ce travail s'est également traduit par le recensement et la qualification des activités économiques, l'analyse des facteurs d'évolution et des projets d'aménagement, la réalisation de scénarios suivie de celle d'un schéma. Différentes propositions d'actions sont ressorties de cette étude : • La **remise à niveau du linéaire fluvial**, en vue de la mise en place d'un programme

	de développement touristique et commercial • **L'aménagement et la modernisation de 11 ports de plaisance** implantés à proximité des principales communes • La **création de gîtes dans les maisons éclusières** • La **création d'espaces d'accueil et de repos régulièrement répartis le long du canal** (dans les haltes nautiques et les maisons éclusières) • **L'aménagement de chemins de halage** pour la création de pistes piétonnes et cyclables en site propre • **Un travail sur la communication** : le choix d'une nouvelle appellation (avec comme objectif la recherche d'une image plus dynamique et touristique), la création d'un document promotionnel, la création d'un évènement festif • La **mise en place d'une signalétique spécifique** au canal • La **création d'une maison du canal** (promotion du canal, centre d'information) • La **création d'un circuit touristique** basé sur les moulins. Depuis la réalisation de l'étude de 2000, **une stratégie d'actions renforcées a été mise en place**. A travers un schéma de développement départemental touristique, la CCI, VNF, le Département et le comité départemental de tourisme travaillent : • Au développement de **l'animation du canal** • A la réalisation d'un **programme de communication** • A la mise en place d'un **schéma d'aménagement et d'équipement de plaisance** Le canal a ainsi été renommé « canal entre Champagne et Bourgogne », une voie verte a été aménagée sur les chemins de halage, un site Internet de promotion a été créé … .
Activités développées	• Navigation • Nautisme • Hébergement touristique • Loisirs • Pêche • Chasse • Randonnées pédestres et cyclistes
Financement	Le financement s'inscrit dans deux contrats de plan, pour un montant de 54 M€. Les retombées économiques sont elles estimées à 6 M€ par an, dont 740 000 € de TVA.
Documentation	➢ « *Synthèse de l'étude de valorisation du canal de la Marne à la Saône* » - DDE Haute Marne, VNF – 2000 – (code documentation EPL : 00-ET-EF-2) ➢ « *Etude de valorisation du canal de la Marne à la Saône* » - DDE Haute Marne – 2000 – (code documentation EPL : 00-ET-EF-1) ➢ « *Les assises nationales du tourisme fluvial* » - CCI de Haute-Saône – 2006 – (code documentation EPL : 06-ET-FR-2)
Sources Internet	➢ Page du site Wikipédia dédié au canal : http://fr.wikipedia.org/wiki/Canal_de_la_Marne_%C3%A0_la_Sa%C3%B4ne ➢ Site dédié au canal : http://www.canalenchanteur.com/

Le Val de Saône

Un futur Pôle d'Excellence Rural pour le rayonnement et la convergence des diverses activités liées à la voie d'eau

1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Ministère de l'espace rural et de l'aménagement du territoire
DIACT

Les pôles d'excellence rurale

UN APPEL A PROJET
AU SERVICE D'UNE AMBITION
POUR LES TERRITOIRES RURAUX

2

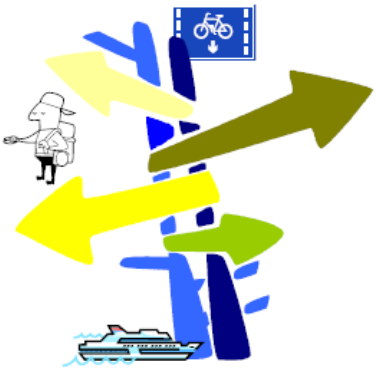

3

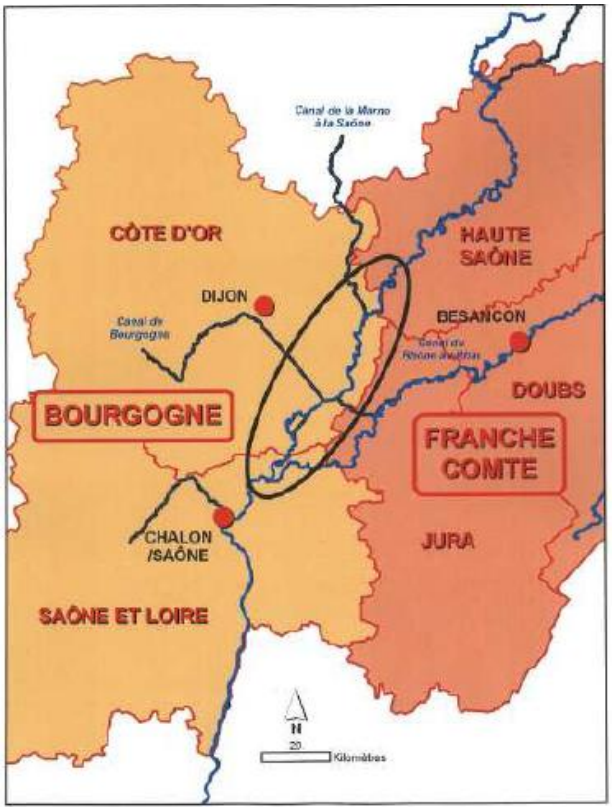

1 : Le logotype des pôles d'excellence rurale; 2 : Une illustration évoquant la complémentarité des activités autour de la voie d'eau et les possibilités de diffusion vers l'arrière Pays ; 3 : La carte localisant le futur Pôle d'excellence rural du Val de Saône - Sources : http://poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr/ , « Eléments structurant du développement touristique et économiques du territoire du Val de Saône : Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône : dossier de candidature à la labellisation Pôle d'Excellence Rurale » - Communauté de communes Val de Saône - 2006 (code documentation EPL : 06-ET-BO)

Localisation	Le val de Saône Côte d'Orien, entre Bourgogne et Franche Comté
Acteurs	Communauté de communes Val de Saône ; EPAVAL ; Région Bourgogne ; Départements de Côte d'Or, de Saône et Loir, de Haute Saône ; VNF.
Voies d'eau	La Saône (482 Km à 90 % navigables), principal affluent du Rhône
Contexte	La Saône a connu ces dernières années un **regain d'intérêt notable pour la navigation**, que ce soit pour le **transport de marchandises** ou pour le **tourisme fluvial**. Des aménagements et équipements dédiés sont ainsi implantés le long de la voie d'eau (ports, …). Plusieurs démarches de collaboration autour de la question de la voie d'eau existent déjà, parmi lesquelles : • le **projet de charte intercommunale sur le développement économique et touristique** • le **plan de gestion** du Val de Saône, portant sur la gestion des risques d'inondation • le **contrat de développement territorial**, portant sur l'économie et l'emploi • la démarche « Pays » La Haute Saône a accueilli en 2006 les **assises nationales du tourisme fluvial**, manifestation organisée à l'initiative de **la CCI.** A cette occasion, la chambre a rappelé que « **le tourisme fluvial ne se limitait pas aux bateaux qui naviguent mais à l'ensemble des autres activités liées à l'eau et les retombées économiques qui permettent de pérenniser les commerces et les services** ».
Objectifs	65 communes du Val de Saône souhaitent **labelliser leur territoire « Pôle d'excellence**

	rurale » (PER). L'objectif général identifié pour ce pôle est la **création de lien entre les diverses activités liées à la voie d'eau (plaisance, vélo route, randonnée pédestre …)**. Le projet de PER se décline en quatre grands objectifs : • **Augmenter les points d'amarrage** en cohérence avec les points d'arrêts Voie Bleue pour **favoriser et structurer la venue des usagers**, l'arrêt, le stationnement et l'accostage des bateaux **et faire le lien avec l'arrière pays** de la Saône • **Développer et améliorer les capacités d'accueil des bateaux**, notamment de croisière, pour répondre aux besoins et favoriser ainsi la fréquentation de la Saône et de l'arrière pays • **Signaler, informer et communiquer de manière cohérente**, complète et structurée sur la Saône, la Voie Bleue et l'arrière pays • Permettre le rayonnement depuis la voie fluviale et la Voie Bleue en faisant **converger de manière permanente et interactive toutes les informations multimédias nécessaires au touriste** fluvial, cycliste et pédestre concernant la Saône, la Voie Bleue et l'arrière pays. Les deux principes du PER sont ainsi résumés : **rayonnement et convergence**.
Actions et travaux	Le PER identifie différentes opérations à réaliser, telles que la création d'une **halte d'accueil** sur le site d'une ancienne gravière ou la réalisation d'un **guide touristique** numérique multimédia et interactif. En dehors des projets du PER, plusieurs actions sont déjà menées ou en cours. Les Départements, VNF et les intercommunalités portent un **projet d'infrastructure cyclo touristique.** Dénommée « **Voie Bleue** », cette piste cyclable de 300 Km de long doit être aménagée en partie sur les chemins de halage de la Saône. Ce projet s'inscrit dans les projets de vélo routes européennes et les projets régionaux qui s'y connectent. Le contrat territorial identifie également une série d'actions à entreprendre, telles que : • L'**observation de la clientèle** • La réalisation d'un **état des lieux de l'offre touristique** • La promotion de **l'identité touristique du territoire** • La création de **produits touristiques intégrés** • La **mise en réseau des acteurs** du tourisme • La **professionnalisation** des acteurs • La modernisation de l'**hébergement** • La valorisation du **patrimoine** • Le soutien à la **création d'entreprises** de fabrication et de réparation de bateaux et d'aménagement des ports. Enfin, on peut citer comme actions complémentaires : • La création d'une **maison de l'eau, de la nature et de la pêche** (accueil touristique, espace muséographique, médiathèque). • La création d'une **capitainerie.** En 2000, le club « la Saône » (association de professionnels) et la CCI ont répondu à un programme Leader II en **créant une action qualité dénommée « démarche de progrès dans la vallée** de la Saône », signalée par un visuel « **qualité Saône** ». L'objectif est de capter la clientèle touristique (fluviale et autre) en **accompagnant les professionnels pour l'amélioration de leur pratique**.
Activités développées	• Pêche • VTT et vélo • Randonnée • Pédestre • Equitation et roulotte
Financement	Le coût des 5 opérations identifiées dans le cadre du PER s'élève à 938 000 €, financés par l'Etat, VNF, la Région et les Départements.

	Le coût de la Voie Bleue est lui estimé à 3.4 M€ (pour 300 Km de long).
Documentation	➢ « *Eléments structurant du développement touristique et économiques du territoire du Val de Saône : Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône : dossier de candidature à la labellisation Pôle d'Excellence Rurale* » - Communauté de communes Val de Saône – 2006 (code documentation EPL : 06-ET-BO) ➢ « *Les assises nationales du tourisme fluvial* » - CCI de Haute-Saône – 2006 – (code documentation EPL : 06-ET-FR-2)
Sources Internet	➢ Page Internet du site de la DIACT dédiée aux pôles d'excellence rurale : http://poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr/

Le canal du Nivernais

Levier du développement touristique pour la Région Bourgogne

1

2

3

1 : Le logotype de la région Bourgogne ; 2 : Le label « canal du nivernais - civilisation canal »; 3 : Les canaux et rivières en région Bourgogne - Sources : http://upload.wikimedia.org; www.nivernais.org; www.arecabe.org

Localisation	Bourgogne
Acteurs	Région Bourgogne, syndicat mixte d'équipement touristique et environnemental du canal du Nivernais et de la rivière Yonne, association des amis du canal du Nivernais (cette dernière a tissé des partenariats en créant des **jumelages avec des structures similaires à l'étranger**). **VNF** apporte son soutien aux collectivités pour le développement des voies d'eau, à travers notamment la réalisation de **schémas de développement.** La direction interrégionale Centre Est de VNF a ainsi réalisé plusieurs schémas en Bourgogne. L'objectif premier de ces schémas est de **créer un dialogue et une réflexion commune**. Certains éléments partagés officieusement par les acteurs nécessitent ainsi d'être formalisés. Au delà du transport fluvial, **toutes les pistes de développement économiques** sont explorées. Ces schémas se composent de l'analyse de l'existant, de la détermination des enjeux et de la formalisation d'orientations macro économiques. Il n'y a cependant pas d'estimations réalisées sur les retombées économiques potentielles, les territoires concernés étant jugés trop vastes pour un tel exercice.
Voies d'eau	Le canal du Nivernais, reliant la vallée de la Loire à celle de l'Yonne.
Contexte	Long de 174 Km, le canal accueille 110 écluses, 23 barrages, 2 ponts canaux et 3 tunnels. Initialement conçu pour le transport de bois, **le canal est de nos jours dédié au tourisme fluvial**. Le canal du Nivernais est le deuxième canal le plus fréquenté par la plaisance (après le canal du Midi), mais **le réseau navigable s'avère fragile du fait des besoins importants en entretien.** La sécheresse entraîne également des difficultés de navigation. La Région Bourgogne a décidé fin 2009 **d'expérimenter pour trois ans la décentralisation de ses canaux**. Elle prendra ainsi en charge le réseau de 567 Km comprenant les canaux du Nivernais, du Centre, de Bourgogne et une partie de la Seille (567 Km). Un syndicat mixte régional chargé de la gestion de la voie d'eau pourrait être créé, associant les Départements. Durant la période d'expérimentation, la Région conservera VNF comme opérateur.

	Le **Conseil Economique et Sociale Régional** (CESR) **a néanmoins exprimé ses réticences** face à cette expérimentation. Il dénonce en effet le coût élevé de ce transfert et les modalités de financement incertaines, dans un **contexte de réforme sur les compétences et les ressources des collectivités territoriales.**
Objectifs	Le premier objectif de la Région est de **sauver les canaux**. Les **multiples activités** qui pourront se développer **autour de la voie d'eau** nécessitent en effet des **canaux en état** et le **maintien de la mise en eau**. Le **tourisme fluvial** fait partie des potentiels retenus par le schéma touristique régional. Différents axes y sont identifiés : • **travailler sur le réseau, en partenariat avec VNF :** travaux sur l'infrastructure, gestion du niveau d'eau, équipements complémentaires, valorisation touristique des maisons éclusières … . • **fiabiliser les marchés de clientèle** : développer des haltes fluviales (avec services payants) • **mieux promouvoir l'offre** • **mieux accueillir et informer les clientèles** • **développer les animations et l'événementiel** • **créer un club régional tourisme fluvial** sous l'égide du conseil régional **La Région souhaite ainsi faire du canal un levier du développement touristique,** notamment à travers le tourisme fluvial. Mais des enjeux existent également sur le développement des **activités autour de la voie d'eau** et la multiplication des **connexions avec d'autres activités** (randonnée pédestre, vélo, etc. …).
Actions et travaux	Le programme d'actions se décompose en trois grands chantiers : • **faire connaître le canal** : outils de promotion, aménagement de vélo routes • **faire du canal une destination exemplaire** : améliorer l'information et l'orientation, développer des prestations de services, mettre en valeur des productions locales, fédérer les acteurs économiques • **attirer les investisseurs privés :** prospecter les investisseurs, mettre en place un observatoire du canal, accompagner la réalisation des projets des investisseurs. Hormis le canal du Nivernais, des actions ont été réalisées sur le **canal de Bourgogne**. L'Etat et la Région ont investi 20 M€, auxquels se sont ajoutés 5 M€ de fonds européens Leader +. L'objectif et **d'améliorer les conditions de circulation** et **développer l'offre touristique**. Les travaux portent sur les chemins de halage, les berges, les rigoles et réservoirs d'alimentation, le lit du canal et les écluses. Les activités développées sont la randonnée pédestre et cycliste.
Activités développées	Le canal est aujourd'hui entièrement voué à la **plaisance**. Il est ainsi possible de louer des bateaux sans permis ou d'effectuer des croisières fluviales. Aux abords du canal, une **vélo route voie verte** de 180 Km a été créée sur les anciens chemins de halage. A noter que **la boucle de vélo routes et voies vertes qui fait le Tour de la Bourgogne** s'étend sur 800 Km de linéaire, et se compose de chemins de halage, de chemins de vigne, de voies ferrées désaffectées et de petites routes de campagne. **Les chemins de halage du canal de Bourgogne** ont été aménagés par VNF pour permettre la circulation cycliste, dans le cadre des contrats de plan. A cette occasion, **un guide « *a vélo le long du canal de Bourgogne* » a été édité**. Il se compose de renseignements pratiques sur les sites, monuments, hébergements, restaurants, commerces, loueurs et réparateurs. La pratique de la **pêche** est également possible, tout comme **l'observation des espèces** d'oiseaux aquatiques.
Financement	Pour le développement et l'animation de l'offre touristique du canal, **2 M€** de crédits FEDER (Fonds Européens de Développement Régional) sont alloués sur la période 2008-2013 (dont 700 000 € financés par la Région). Les investissements pour la restauration des berges et des écluses pourraient s'élever à **10 M€ par an pendant 7 ans**. Ces travaux seraient menés en partenariat entre la Région et VNF.

	Concernant l'expérimentation de décentralisation de l'ensemble du réseau régional, le coût global devrait représenter **10 M€ par an**. Les **investissements** vont être compensés par l'Etat à hauteur de **5.25 M€ par an** (calculé sur la période la plus favorable). Pour les frais de **fonctionnement**, **2.5 M€** seront versés par l'Etat. Le **personnel** nécessaire à la gestion et l'entretien (433 équivalents temps plein) sont eux **mis à disposition par VNF**. Les **retombées économiques sont estimées aujourd'hui à 30 M€ sur les 1 000 Km de voies d'eau** (20 % de l'offre nationale pour la location de bateaux de plaisance). Ce chiffre de 30 M€ **ne prend cependant en compte que le chiffre d'affaires des activités de la voie d'eau** (loueur de bateaux, hôtellerie …). **L'essentiel des retombées sera néanmoins constitué des activités autour de la voie d'eau**, et non par la navigation elle-même. Cependant, les retombées économiques indirectes s'avèrent au final difficiles à quantifier. De plus, des retombées économiques comme la TVA ne reviennent pas directement aux collectivités.
Documentation	➢ « *Le tour de France des canaux* » - L'express – 2009 (code documentation EP Loire : 09-PR-FR-3) ➢ « *La Région voudrait gérer « ses » canaux* » - ANPEI – 2008 (code documentation EP Loire : 08-PR-BO) ➢ « *La Région tentée par les canaux* » - L'Yonne républicaine – 2008 - (code documentation EP Loire : 08-PR-BO-2) ➢ « *Entrez dans la civilisation canal* » - Syndicats mixtes d'équipement touristique Yonne-rivière (code documentation EP Loire : XX-CP-BO-2) ➢ « *Canal de Bourgogne : un canal restauré, une nouvelle dynamique économique et touristique* » - Ministère de l'Equipement - (code documentation EPL : XX-CP-BO) ➢ « *Canaux de bourgogne : ils doivent vivre !* » - ANPEI – 2008 - (code documentation EPL : 08-CP-BO) ➢ « *A vélo le long du canal de Bourgogne* » - Côte d'Or tourisme, VNF, Agence de développement touristique de l'Yonne – 2005 – (code documentation EPL : 05-CP-BO) ➢ « *Bourgogne - La région expérimente la gestion des canaux / Bourgogne - La région reprend la garde de ses canaux* » - La gazette – 2009 (code documentation EPL : 09-PR-BO) ➢ « *Bourgogne - Le CESR remet en question le transfert des canaux* » - La gazette – 2009 (code documentation EPL : 09-PR-BO) ➢ Réponse de la Région Bourgogne à l'enquête
Sources Internet	➢ Le site du comité de tourisme de la Nièvre : http://www.nievre-tourisme.com ➢ Le site du Tour de Bourgogne à vélo : http://www.le-tour-de-bourgogne-a-velo.com/le-canal-du-nivernais--04fr.html ➢ Le site des amis du canal du nivernais : http://www.nivernais.org/le_canal.html ➢ Le site du conseil régional de Bourgogne : http://www.cr-bourgogne.fr/?o=article&c=42&article_article_id=4106&article_direction=fiche ➢ Réponse de VNF à l'enquête

Les canaux d'Alsace

Entre transport de marchandises et tourisme fluvial

1

2

3

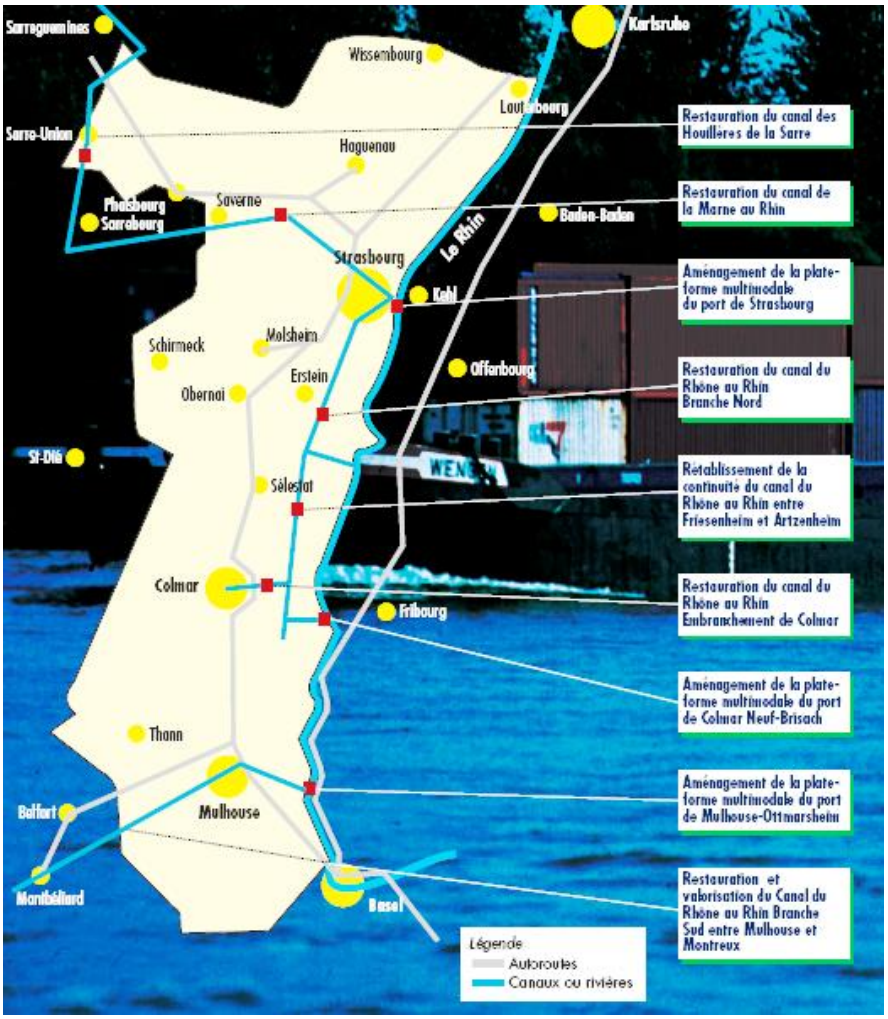

1 : Le logotype de la Région Alsace ; 2 : Une photographie illustrant le tourisme fluvial et l'aménagement des chemins de halage sur les canaux d'Alsace ; 3 : La carte des projets sur les voies navigables et les ports d'Alsace - Sources : http://www.ried-express-cftr.fr; http://www.lalsace.fr; « Investissements voies navigables et ports rhénans 2000-2006 / Contrat de plan Etat Région Alsace - Convention avenir et territoire entre Saône et Rhône » - DRE Alsace, Région Alsace, VNF - Plaquette d'information - (code documentation EPL : XX-CP-AL)

Localisation	Alsace
Acteurs	La Région Alsace comprend 380 Km de voies navigables. Le réseau de canaux à petit gabarit est géré par VNF.
Voies d'eau	Le réseau des canaux d'Alsace se compose notamment du grand canal d'Alsace parallèle au Rhin, du canal du Rhône au Rhin (Sud de la Région), du canal de la Marne au Rhin et du canal des Houillères de la Sarre (au Nord de la Région). **Le réseau s'est néanmoins rétréci au fil des ans**. Une partie du canal qui reliait Strasbourg à Mulhouse est aujourd'hui hors service.
Contexte	-
Objectifs	En Alsace, l'objectif est de doter le territoire régional d'infrastructures et d'équipements suffisants, notamment par la création de ports et de haltes. Le **développement des activités nautiques est également recherché, afin de faire de l'Alsace une des premières destinations touristiques fluviales françaises**. Le schéma régional de valorisation touristique comporte 3 axes : • le **tourisme fluvial résidentiel permanent** • le **développement de pratiques fluviales ponctuelles**

	• les **bateaux à passagers** et les produits collectifs
Actions et travaux	Pour répondre aux 3 axes identifiés, plusieurs actions sont programmées : • Augmenter et améliorer le nombre de **ports et de haltes** • Former et créer des **animations** autour du tourisme fluvial résidentiel • Développer les **activités nautiques** légères (canoë, barque) • Développer les **bateaux promenades** • Aménager un axe de circulation entre Strasbourg et Colmar, avec la création d'un futur canal. Des tronçons sont actuellement en restauration pour agrandir le réseau, et seront prochainement ouverts aux bateaux de location. **Des plates formes multimodales** vont également être créées. Concernant l'entretien des canaux, l'antenne de VNF à Nancy **remplace progressivement les berges en métal par des défenses naturelles**, considérées comme plus esthétiques et moins coûteuses. Certains **quartiers de cœur de ville** concernés par la présence des voies d'eau **s'équipent de ports de plaisance, d'embarcadères** pour les bateaux a passagers, **de postes d'amarrages**. Ces différents équipements, au-delà des activités qu'ils génèrent et pour lesquels ils ont été conçus, permettent également **l'intégration du canal dans l'environnement urbain**. A Strasbourg, l'opération de **rénovation du quartier du Neuhof en bord de voie d'eau** s'est vue remettre **le prix 2009 de l'aménagement urbain** (groupe le Moniteur). L'opération a cherché à **intégrer la rivière au sein d'espaces publics de qualité.** Dans la région voisine de Lorraine, l'Ornain a fait l'objet d'une restauration paysagère et d'une diversification des habitats écologiques dans sa traversée de Bar-le-Duc. **Des seuils ont été supprimés** et des îlots végétalisés ont été créés. Cet exemple illustre la multitude des actions qui peuvent être menées sur les voies d'eau en cœur urbain, alliant ici l'**impact écologique à la recherche d'esthétisme**. **Le « programme d'appui au développement durable des territoires » de la Caisse des Dépôts et Consignation** Entre Saône et Rhin, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a souhaité s'associer aux initiatives de l'Etat, de VNF et des collectivités dans les projets de développement durable des territoires. L'objectif est de **favoriser l'émergence de territoires porteurs de projets de développement** qui organisent la mise en valeur de leurs potentialités, génératrices d'un cycle économique. Un programme expérimental a ainsi été mis en place, dont un fond d'assistance technique qui apporte notamment des aides à la réalisation d'études sur les potentialités touristiques de vélo routes.
Activités développées	Les **voies navigables** remplissent de **nombreuses fonctions**, parmi lesquelles **le transport de marchandises et le tourisme**. On peut citer parmi les différentes activités la plaisance privée, la location de bateaux, la navigation de bateaux à passagers, de péniches-hôtels et de paquebots fluviaux. Dans le cas du Rhin, et de par les possibilités offertes grâce aux dimensions de la voie d'eau, des paquebots naviguent et permettent de développer une offre de croisière. Au-delà du **tourisme fluvial** se développent les **activités nautiques, la pêche, les randonnées**. L'essentiel du réseau régional est doté de pistes cyclables réalisées par les Départements (la vélo route européenne Nantes Budapest empruntera à terme une partie de ces cheminements). A Mulhouse, **en cœur de ville**, la CCI (qui gère le port de plaisance) projette de développer des balades fluviales, des bateaux restaurants mais aussi des péniches accueillant des crèches, des logements, des activités artistiques.
Financement	En 2005, 14.3 M€ ont été consacrés aux opérations d'investissements sur le réseau alsacien, pour des recettes s'élevant à 9.3 M€.

	Le contrat de Plan Etat-Région Alsace – « Convention Avenir du territoire entre Saône et Rhin » pour la période 2000-2006 prévoit 33 M€ de travaux de restauration, de modernisation, d'extension et de valorisation des canaux. L'Etat finance à hauteur de 18 M€, la Région Alsace à hauteur de 11 M€ (le reste étant financé par VNF et le Département du Haut Rhin). **Un programme de travaux pour la remise en navigation interrompu faute de financements** En 2007, **les travaux** de la liaison Colmar / Strasbourg (réouverture d'une section de 24 Km) financés par le contrat de plan Etat/Région 2000/2007 **ont été interrompus** faute de financements. **8 des 11 écluses ont été restaurées, avant la suspension des travaux pour cause de dérive des coûts** (le projet devait initialement coûter 7.62 M€). Suite aux protestations des élus à l'encontre de VNF, **la Région Alsace s'est dit prête à assurer le financement des travaux, sans néanmoins prendre en charge les coûts d'une gestion future** (estimés à 1.2 M€/an).
Documentation	➢ « *Le tour de France des canaux* » - L'express – 2009 (code documentation EP Loire : 09-PR-FR-3) ➢ « *Inquiétude entre Strasbourg et Colmar et … inquiétude de tous les plaisanciers* »- ANPEI – 2008 (code documentation EP Loire : 08-PR-AL) ➢ « *Vers une valorisation du canal et du port de plaisance - Economie en Sud Alsace* » - CCI Sud Alsace Mulhouse - 2009 (code documentation EP Loire : 09-CP-AL) ➢ « *Rivières cherchent propriétaires* » - La Croix – 2007 - (code documentation EP Loire : 07-PR-FR) ➢ « *Mulhouse : le canal, un atout à valoriser* » - L'alsace.fr – 2009 – (code documentation EPL : 09-PR-AL) ➢ « *Investissements voies navigables et ports rhénans 2000-2006 / Contrat de plan Etat Région Alsace – Convention avenir et territoire entre Saône et Rhône* » - DRE Alsace, Région Alsace, VNF - Plaquette d'information – (code documentation EPL : XX-CP-AL) ➢ « *La rivière avenir de la ville (N° du 22 juin)* » - La Gazette – 2009 – (code documentation EPL : 09-PR-FR-2) ➢ « *Inquiétude entre Strasbourg et Colmar et … inquiétude de tous les plaisanciers* » - ANPEI – 2008 - (code documentation EPL : 08-PR-AL) ➢ « *La Fronde des élus* » - DNA – 2007 (code documentation EPL : 07-PR-AL) ➢ « *Restauration urbaine de l'Ornain* » - (code documentation EPL : XX-ET-EF-2) ➢ « *Fleuves et rivières de France : un atout pour le développement touristique* » - AFEPTB - Actes de colloque – 2001 (code documentation EPL : 01-ET-FR)
Sources Internet	➢ Site dédié à la navigation de plaisance : http://www.navig-plaisance.com/html/carte-de-nav-infos-fr.htm

Le Nord de la France

Des canaux historiques au futur canal Seine Nord Europe

1

2

3

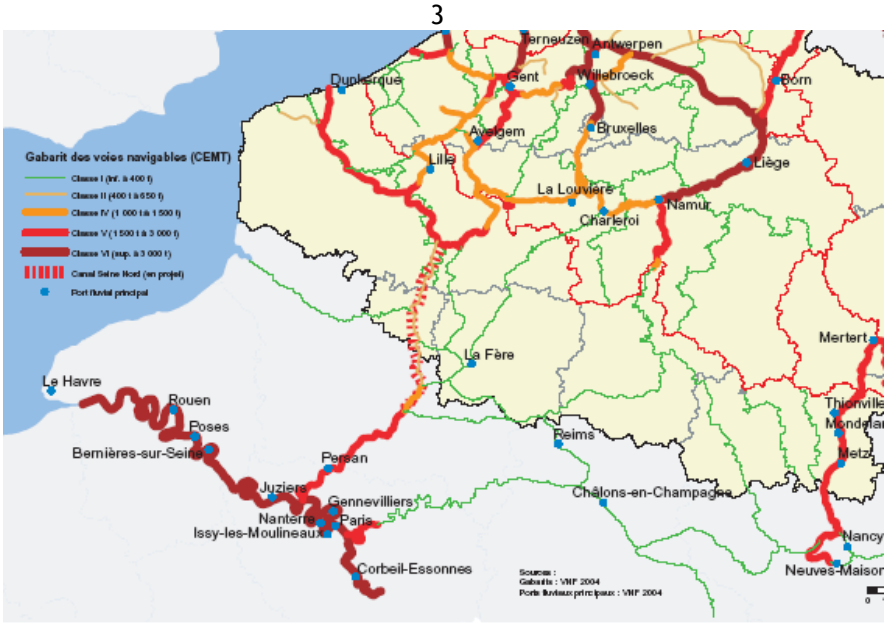

1 : Les logotypes des Régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie ; 2 : Le parc de la Deûle et le jardin Mozaïc, espace vert métropolitain implanté au bord d'un canal et relié l'été au centre de l'agglomération par une navette fluviale; 3 : La carte du réseau des voies fluviales de la Picardie et du Nord de la France, connecté au réseau des pays du Benelux - Sources : www.sport59.fr, www.effinergie.org, lavoixdunord.fr, http://www.insee.fr/

Localisation	Nord – Pas-de-Calais, Picardie
Acteurs	Etat, Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, VNF, Lille Métropole Communauté Urbaine, Ville de Lille
Voies d'eau	Le réseau existant de canaux du Nord de la France, le futur canal Seine Nord Europe, les futurs canaux réhabilités de la métropole lilloise
Contexte	Les réseaux de canaux du Nord de la France ont été bâtis pour permettre le transport de marchandises. La **Région Picardie** a accepté l'expérimentation de la gestion décentralisée à partir des années 1980 (tout comme les Régions Pays de la Loire et Bretagne). La **Région Nord - Pas-de-Calais** est elle candidate à la décentralisation. De plus, certains branchements de canaux non navigables sont également transférables. La **Communauté Urbaine de Lille Métropole** souhaite ainsi acquérir le canal de Seclin.
Objectifs	Les projets autour des voies d'eau dans le Nord de la France sont de nature très diverses : • Certains projets ont pour but de **développer le transport de marchandises**. Le canal Seine Nord Europe constitue à cet effet un projet emblématique du grenelle de l'Environnement. Il doit contribuer au développement du transport fluvial (alternative au transport routier, le transport fluvial ne représente actuellement en France que 3 % du transport de marchandises en France), en connectant le réseau français, notamment le bassin de la Seine, à l'important réseau des Pays du Benelux par un axe à grand gabarit. • D'autres projets cherchent à **valoriser les voies d'eau en zone urbaine**, autour de **programmes d'aménagement et d'animation**. Ces projets peuvent néanmoins associer les deux aspects précédemment évoqués. Le projet du canal Seine Nord Europe, dont la vocation première est le transport de marchandises, se veut également un « aimant » touristique pour les territoires. A noter qu'un autre de ses objectifs est la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la métropole lilloise.

Actions et travaux	Plusieurs projets emblématiques autour des voies d'eau existent dans le Nord de la France : • Le projet de **canal Seine Nord Europe** se traduit par la création d'un canal à grand gabarit allant de Compiègne à Cambrai, sur une longueur de 106 Km. Un port escale, 4 escales de plaisance et une vélo route voie verte doivent également être créés. • La municipalité de Lille est en train de mettre en place un « **Plan Bleu** », avec comme objectif de **remettre à l'air libre les multiples voies d'eau existantes** dans l'agglomération, et qui ont été progressivement enfouies. Les quais devraient être aménagés, avec création de commerces et de logements. • A Valenciennes, un projet vise à réaliser un « **éco îlot urbain** », quartier s'ouvrant sur un port de plaisance dans le cadre d'une démarche HQE. • On peut également citer le projet « *Blue links* », avec le **rétablissement des liaisons** entre la France et la Belgique par le canal de Roubaix.
Activités développées	La **batelerie demeure importante** sur les canaux du Nord, au contraire de la plaisance qui est elle confidentielle. Dans le cas du « Plan Bleu » de l'agglomération lilloise, une des activités envisagées est la mise en place d'un **bateau bus** d'ici à 2014, intégré au réseau de transport en commun. La ville souhaite également racheter le port. Ce **développement portuaire** se traduit notamment par la demande de la Région Nord – Pas-de-Calais pour un transfert à son bénéfice des ports fluviaux (indépendamment d'un transfert de la voie sur laquelle ils se situent). Parmi les activités touristiques envisagées sur le canal Seine Nord Europe, on peut citer la navigation des **bateaux individuels**, les **croisières à bord de paquebots fluviaux et le nautisme**. Les berges du canal constitueront également des opportunités de développement touristique, avec l'essor d'activités de loisirs telles que **la randonnée, la pêche … .** Les 100 Km de **canaux** de la métropole lilloise constituent **l'armature de la trame verte et bleue de la communauté urbaine**. Ce réseau **relie ainsi un chapelet de parcs**. Des actions de **reconquête d'espace sont menées en milieu urbain, notamment au niveau des chemins de halage.** Ces dernières permettent notamment de **donner de l'épaisseur au DPF**. En parallèle, la remise en navigation de la liaison Deûle Escaut est programmée.
Financement	Pour le projet « Plan Bleu », la municipalité de Lille va investir 50 M€. Le projet du canal Seine nord Europe est lui estimé à 4 200 M€.
Documentation	➢ « *Le tour de France des canaux* » - L'express – 2009 (code documentation EP Loire : 09-PR-FR-3) ➢ « *La décentralisation du domaine public fluvial (Voies d'eau et ports fluvial)* » – (code documentation EPL : XX-ET-FR-4) ➢ « *Schéma des véloroutes voies vertes en Picardie* » - VNF – 2008 - (code documentation EPL : 08-ET-NF) ➢ « *Conjuguer économie et écologie* » - VNF – 2008 – (code documentation EPL : 08-CP-FR) ➢ Actes du 33ème congrès de France Nature Environnement – *Une trame grandeur nature - Climat et biodiversité : la trame verte et bleue, une solution pour nos territoires* - 12 et 13 mars 2009 à Lille. ➢ « *Quand le fleuve ré enchante la ville : de nouvelles voies pour valoriser le domaine public fluvial* » - VNF – 2007 – (code documentation EPL : 07-CP-XX) ➢ Réponse de VNF à l'enquête
Sources Internet	-

Le canal de l'Ourcq

Un trait d'union à valoriser entre la capitale et la campagne francilienne

1

2

3

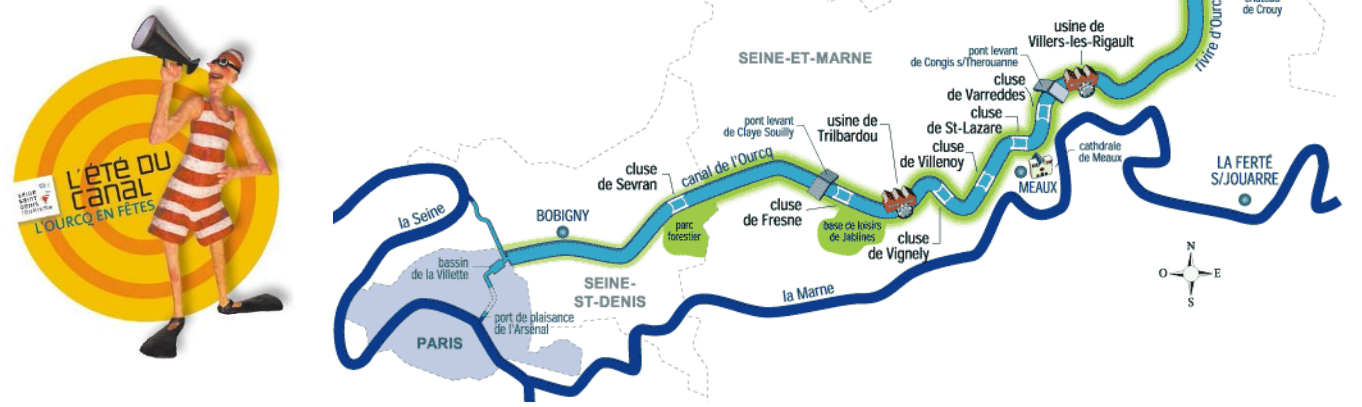

1 : Le logotype de la ville de Paris ; 2 : Le Logotype de l'opération « l'été du canal » ; 3 : La carte du canal de l'Ourcq- Sources : http://www.paris.fr/, « Extension du pôle touristique de la Seine-Saint-Denis à l'axe du canal de l'Ourcq - Diagnostic, enjeux et axes de travail» - Région Ile-de-France, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Comité de tourisme de Seine-Saint-Denis - 2009 - (code documentation EPL : 09-ET-IF-1), http://clemi.ac-creteil.fr

Localisation	Ile-de-France, Picardie
Acteurs	Ville de Paris, Région Ile-de-France, Comité Régional du Tourisme d'Ile-de-France, Conseils Généraux de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne, Comités Départementaux du tourisme de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne
Voies d'eau	Le canal de l'Ourcq
Contexte	**Le canal, propriété de la ville de Paris**, a été réalisé à l'origine pour relier Paris à l'Artois et au réseau nord européen. **Le canal traverse des territoires très hétérogènes**, reliant du cœur de la capitale, les banlieues de Seine-Saint-Denis et les espaces ruraux de l'Oise. Plusieurs projets de valorisation se développent le long du canal, mais **il n'existe pas de stratégie cohérente** ayant une vision globale en matière de loisirs et de tourisme. La Région Ile-de-France, dont le territoire abrite un réseau navigable de 700 Km, a réalisé une **étude en 2008 sur le tourisme fluvial**. Les résultats de l'étude ont conclu que « **la situation fragile des activités phares du tourisme fluvial, notamment de la plaisance** » nécessitait « de **promouvoir la voie d'eau comme un lieu de loisirs variés** ». Les autres enjeux identifiés sont le **soutien aux loisirs nautiques** et une **politique d'amélioration de la qualité de l'accueil**.
Objectifs	Une étude a été lancée, devant permettre de **prendre en compte la globalité du canal** et les **spécificités des territoires** traversés. Une des originalités de l'étude a été l'association au sein du comité de pilotage de la quasi-totalité des acteurs institutionnels concernés.
Actions et travaux	L'étude a été réalisée en **deux phases** : la réalisation d'un **diagnostic** (forces et faiblesses) du canal sur les champs du tourisme et des loisirs (ainsi que d'un « benchlearning » : travail sur des exemples similaires), et l'**élaboration participative d'une stratégie de valorisation**, dans le but de coordonner les actions de l'ensemble des acteurs. Plusieurs recommandations ont ainsi été réalisées :

	• développer une **offre nautique et fluviale originale,** axée sur le **tourisme de proximité** • réaliser un **programme d'aménagement des abords du canal** et créer des **connections physiques entre les différentes activités** • **structurer l'offre de tourisme nature** et plein air en développant des relais physiques d'information et de départ d'activités • **développer des polarités thématiques** le long du canal (mise en valeur de l'art contemporain pour certains territoires, valorisation du passé et de la mémoire pour d'autres …). • Mise en place d'une **gouvernance homogène pour les activités** fluviales, nautiques, nature, de plein air et culturelle. • S'appuyer sur une **politique événementielle globale** • Communiquer et promouvoir **le canal auprès des habitants** • **Rendre accessible et agréable** le canal et ses abords • **Améliorer la gamme de services** au bord des canaux • Proposer une **destination multi thématiques** en développant des **activités complémentaires** • Faire le choix d'une **structure de référence pour la promotion, la gestion et le développement**, rassemblant l'ensemble des acteurs. Une proposition pour la réalisation de 4 projets a également été élaborée : • Le « *Canal'val de l'Ourcq* » : **organisation d'un évènement** (type carnaval) **le long du tracé** durant la basse saison • L'organisation d'un **concours de design et d'innovation** : développement de « *concept boat* » • Le **développement d'hébergements différents et durables** : réhabilitation de maisons éclusières, création de cabanes, de campings sauvages et de maisons sur pilotis • La **création d'un package Week-end** « *les slow Week-end de l'Ourcq* » : gamme d'activités et de séjours tournés vers le bien-être.
Activités développées	-
Financement	Le coût de l'étude s'élève à 60 000 € pour une durée d'un an (établissement du cahier des charges, lancement de la consultation, choix du cabinet, lancement de l'étude, rendu de l'étude).
Documentation	➢ « *Extension du pôle touristique de la Seine-Saint-Denis à l'axe du canal de l'Ourcq - Diagnostic, enjeux et axes de travail*» - Région Ile-de-France, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Comité de tourisme de Seine-Saint-Denis - - 2009 – (code documentation EPL : 09-ET-IF-1) ➢ « *Schéma de valorisation du canal de l'Ourcq dans les champs du tourisme et des loisirs* » - Ramboll - Région Ile de France, conseil général de Seine Saint Denis, Conseil général de Seine et Marne, Mairie de Paris, comité de tourisme de Seine Saint Denis, comité de tourisme de Seine et Marne – 2009 - (code documentation EPL : 09-ET-IF-2) ➢ « *Le tour de France des canaux* » - L'express – 2009 (code documentation EP Loire : 09-PR-FR-3) ➢ « *Le tourisme fluvial en Ile-de-France* » - IAUIF - Région Ile-de-France – 2008 (code documentation EP Loire : 08-ET-IF) ➢ « *Le tourisme fluvial en Ile-de-France : une image à valoriser - Note rapide N°441* » - IAURIF – 2007 - (code documentation EP Loire : 07-ET-IF-2)
Sources Internet	➢ Le site Internet de la Ville de paris : http://www.paris.fr/

Le canal d'Orléans

La remise en navigation pour une animation des territoires

1

2

3

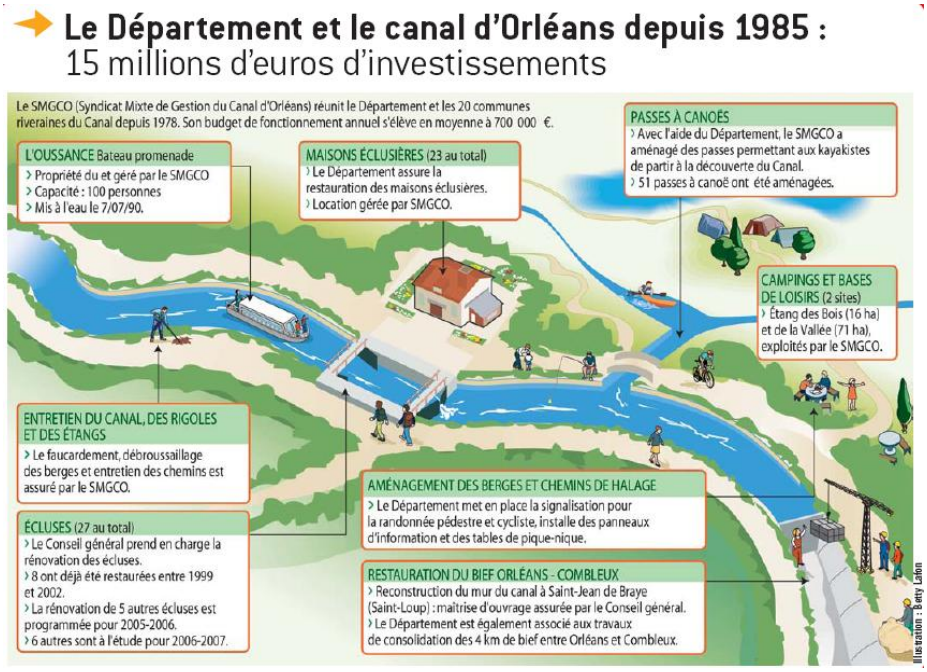

1 : Le logotype du conseil général du Loiret ; 2 : Le canal longeant la Loire à Orléans ; 3 : Le schéma sur les investissements du conseil général du Loiret pour le canal d'Orléans - Sources : http://www.univ-orleans.fr; http://fr.wikipedia.org ; http://www.loiret.com/cgloiret

Localisation	Région Centre
Acteurs	Conseil général du Loiret, Syndicat Mixte de gestion du canal d'Orléans
Voies d'eau	Canal d'Orléans, entre la Loire et Montargis (79 Km)
Contexte	Le canal a été déclassé en 1954 est n'est plus navigable. Le conseil général du Loiret en est gestionnaire et a depuis entrepris des travaux de restauration (écluses, équipements, chemins de halage …). La gestion du canal est assurée par le syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans qui regroupe le Département et les 20 communes traversées. Dans l'optique de structurer les investissements, une étude a été lancée en 2004. Le canal d'Orléans est **encore à ce jour propriété de l'Etat**. Faisant partie de son **domaine privé, il est exclu de la loi encadrant le transfert du DPF**. Le Département réfléchi actuellement à l'acquisition du canal.
Objectifs	L'étude a servi de document fondateur pour le lancement du projet de valorisation (confirmant l'intérêt de la remise en navigation). La collectivité a décidé de s'appuyer sur le « triangle des voies d'eau » (canal d'Orléans, Loire, canal de Briare et de Loing) pour favoriser le développement local. Ceci passe par : • le **développement du tourisme fluvial :** se basant sur le **potentiel touristique**, le conseil général a souhaité **rendre le canal navigable d'ici 2020** (en partie dès 2012). • la **valorisation du patrimoine** • l'**animation des territoires** concernés, avec **l'extension du dynamisme du canal aux territoires de l'arrière pays** (le long de la voie d'eau, les haltes fluviales aménagées ont vocation à créer des interactions avec l'arrière pays). Le canal est ainsi **considéré comme un levier d'aménagement du territoire**, avec une double stratégie : terrestre (autour des **randonnées** et des **animations)** et fluviale (autour de la **navigation** des bateaux promenades et des coches de plaisance). Ce programme d'aménagement vise au final à développer les territoires mais aussi à

	affirmer l'identité du territoire départemental. **La navigation ne représente qu'une petite partie du projet**. Ses **effets directs demeureront faibles**. Néanmoins, elle représente **une plus value en créant de l'animation et du dynamisme**, favorisant ainsi la randonnée aussi bien que le maintien de l'attractivité. **Pour l'instant**, et en attendant la réalisation des travaux nécessaires, **le développement du canal se fait en dehors de la navigation**.
Actions et travaux	La stratégie touristique fluviale repose sur la remise en navigabilité du canal. Les travaux à venir se décomposeront en trois phases, ce canal ayant été délimité en trois sections qui seront rénovées les unes après les autres. Ces travaux comprendront notamment : • la remise en état des **écluses**, le curage et la restauration des **ouvrages** hydrauliques • l'aménagement **de plusieurs haltes fluviales,** qui ont vocation à constituter un lien entre la voie d'eau et l'arrière pays • la création de deux **pôles d'animation** (un dans une ancienne usine électrique, l'autre au niveau d'une écluse) : espaces de restauration, de location de barques, canoë et vélo, espace d'interprétation du canal • la réfection des **maisons éclusières** • l'équipement de **passes à canoë** • la sécurisation des **berges** • **la modernisation des sites commerciaux** (restaurants, campings) • la reconstruction du **mur du canal** à Saint-Loup • l'aménagement de **panneaux d'interprétation** le long du canal • l'aménagement de **voies vertes** : les bords du canal sont aménagés pour les cyclistes (à l'avenir, des aménagements sont prévus pour connecter ces cheminements à l'Euro véloroute). En parallèle des actions du conseil général, les Agglomérations de Montargis et d'Orléans engagent elles aussi des opérations de valorisation du canal. Des incertitudes demeurent néanmoins sur l'alimentation en eau du canal durant la période estivale.
Activités développées	• la navigation de plaisance • les bateaux à passagers • les canoës • les barques • les circuits de randonnée • l'aménagement d'itinéraires cyclables, connectés à l'opération « Loire à Vélo » • l'hébergement touristique dans les maisons éclusières • la baignade • la pêche
Financement	Le conseil général et le syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans ont déjà investi ces 20 dernières années 15 M€. **Le programme d'investissement à venir** (guinguette, voies d'eau, écluses, signalétique) **est estimé** à court terme (2010-2012) à 22 M€, et à long terme (2020) à 58 M€, soit **un total de 80 M€.** **Les retombées directes** (locations, droits de pêche, de chasse, de la location des maisons éclusières …) **seront très faibles** est rendront **difficile l'équilibre financier**. Elles sont aujourd'hui de 250 000 €, le budget annuel de fonctionnement du syndicat étant de 1.3 M€ par an (investissement et fonctionnement). Mais **au-delà de la rentabilité directe en terme financier**, l'objectif est de redynamiser le territoire, de valoriser le patrimoine, de créer de l'attractivité, de maintenir certaines activités. Le projet de valorisation se base ainsi essentiellement sur ces **retombées économiques indirectes, difficilement chiffrables**.
Documentation	➢ « *Etude stratégique sur le domaine du canal d'Orléans* » - PV2D, SCET, BCEOM - Conseil général du Loiret – 2004 - (code documentation EP Loire : 04-ET-CE) ➢ « *Le Loiret mise sur le canal d'Orléans* » – reflet du Loiret N°105 - Conseil général du Loiret – 2009 (code documentation EP Loire : 09-CP-CE)

	➢ « *Synthèse - Stratégie de développement touristique et de loisirs du canal d'Orléans* » - CG Loiret - (code documentation EP Loire : XX-ET-CE-CE) ➢ « *La restauration du canal d'Orléans* » - Conseil général du Loiret - Diaporama numérique – 2008 - (code documentation EP Loire : 08-ET-CE-2) ➢ Réponse du conseil général du Loiret à l'enquête
Sources Internet	➢ La page du conseil général du Loiret dédiée au canal d'Orléans : http://www.loiret.com/cgloiret/ (l'info › dossier › 04/07/2005 « *A la découverte du canal d'Orléans* ») ➢ La page de l'ANPEI consacrée au canal d'Orléans : http://www.anpei.org/Etude-du-Conseil-General-sur-le#LireEtude ➢ La page wikipédia consacrée au canal d'Orléans : http://fr.wikipedia.org/wiki/Canal_d'Orl%C3%A9ans